QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12126 – 4 F

SAMEDI 21 JANVIER 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

The University of Jordan Library – Amman – Serials Dept.

AVEC CE NUMÉRO

Notre nouveau supplément illustré
« LE MONDE LOISIRS »
et le choix commenté
des programmes de la radio
et de la télévision pour la semaine

La conférence islamique met fin au boycottage de l'Egypte

Camp David irréversible

Pour respecter la règle du consensus et, partant, l'unité de ses rangs, le quatrième sommet islamique a adopté une résolution apparemment rigide concernant la réintégration de l'Egypte dans l'Organisation des conférences islamiques (OCI). Le président Moubarak en effet ne prendra pas le risque de provoquer un conflit avec Israël en acceptant de se plier aux conditions qu'on lui pose, puisque celles-ci sont en contradiction flagrante avec les accords de Camp David auxquels il a souscrit.

Il est possible, comme le soutiennent certains participants à la conférence de Casablanca, que l'on finisse par trouver un compromis qui permette à l'Egypte de respecter ses engagements à l'égard de l'Etat hébreu tout en réintégrant la famille islamique. En attendant, le succès que les Etats modérés – africains, asiatiques et arabes – ont enregistré n'est pas viable. La résolution délibérément ambiguë qu'ils ont fait admettre à leurs adversaires ne comporte aucun terme offensant pour un pays que l'on accusait il y a peu de « trahison » et évite de lui demander explicitement de rompre avec Israël. A en juger par les interventions au cours des débats, la quasi-totalité des Etats membres de l'OCI estiment que le traité de paix israélo-égyptien est, en fait, irréversible.

Plus significative encore est l'attitude de la plupart des gouvernements arabes représentés au sommet de Casablanca. Les États du Golfe, Arabie Saoudite en tête, ont voté en faveur de la réintégration, il est vrai conditionnelle, de l'Egypte. Le Liban, la Tunisie et l'Algérie n'ont pas pris part au vote pour des considérations qui ne relevaient pas toutes du conflit israélo-arabe. En dernière analyse, seules la Syrie et la Libye militent encore contre les accords de Camp David.

L'adoption du plan de Fès par le sommet constitue un autre succès pour ceux qui sont disposés à tourner la page pour rechercher une paix « globale et équitable ». Pour les chefs d'Etat arabes comme pour l'aile « réaliste » de l'OLP que dirige M. Yasser Arafat, ce projet devrait déboucher sur un règlement assurant la coexistence entre Israël et un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

M. Yasser Arafat, que la Syrie et la Libye espéraient éliminer de la scène politique, sort renforcé de la conférence. Il a été en quelque sorte plébiscité comme le chef incontesté de l'OLP, malgré les dénonciations dont il est l'objet de la part des dissidents du Fath et des six organisations « radicales » qui siègent à Damas. Toutes les interventions du chef palestinien au cours de la conférence ont été accueillies par des applaudissements enthousiastes. Les Marocains l'ont acclamé à travers les rues de Casablanca, et le roi Hassan II lui a rendu un vif hommage dans le discours qu'il a prononcé à la séance de clôture.

Est-il vrai que M. Yasser Arafat se soit entretenu avec le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam ? La nouvelle a été démentie avec plusieurs heures de retard, mais certains délégués soutiennent que la rencontre a bien eu lieu. Si tel est le cas, le gouvernement de Damas aurait déjà tiré les conclusions de son échec et chercherait à ménager le président de l'OLP.

Le roi Hussein, de même, ne peut miser, à supposer qu'il en ait l'intention, sur l'affaiblissement de son interlocuteur privilégié pour faire cavalier seul dans d'éventuelles négociations de paix. L'OLP a en effet été à nouveau reconnue au sommet de Casablanca comme l'« unique représentant légitime du peuple palestinien ».

M. Yasser Arafat a donc des raisons de se féliciter des résultats du sommet, même s'il n'a pas encore réussi à assainir la situation au sein de sa propre organisation.

De notre envoyé spécial

Casablanca. – Le quatrième sommet islamique a conclu ses travaux, tard dans la soirée du jeudi 19 janvier, en adoptant une série de résolutions qui devaient être rendues publiques ce vendredi. Le texte de l'une d'elles – la seule qui a été livrée aux représentants de la presse – a plongé plus d'un observateur dans la perplexité.

Il a fallu trois jours et trois nuits de vifs débats aux quarante-deux chefs d'États ou à leur représentants, pour parvenir au compromis suivant : l'Égypte est invitée à réintégrer l'OCI (Organisation des conférences islamiques) après avoir pris l'« *engagement d'adhérer aux principes, aux règles et aux décisions de l'organisation* ».

ÉRIC ROULEAU.

(*Lire la suite page 3.*)

L'Europe des télécommunications s'organise

L'Europe des nouvelles techniques de télécommunications vient de franchir une étape décisive. Réunis à Paris le jeudi 19 janvier, les directeurs généraux des télécommunications de vingt-six pays européens de la CEPT (Commission européenne des postes et télécommunications) ont adopté un ensemble de mesures visant à fixer des normes techniques communes et à briser une partie des barrières qui morcellent aujourd'hui le marché européen des communications en entités cloisonnées.

Les décisions adoptées visent à donner un réel pouvoir à la CEPT, organisation qui jusqu'ici n'était guère utilisée que pour élaborer une position commune des Européens quand le besoin se faisait sentir au niveau international.

– Une commission sera créée en son sein qui sera chargée d'établir des normes communes et de les rendre petit à petit obligatoires.

– Les tests d'un centre technique d'un pays auront valeur européenne. En d'autres termes, quand les PTT françaises auront jugé un matériel « bon pour le service », celui-ci n'aura plus besoin de repasser dans tous les laboratoires des autres pays pour validation.

– La CEPT enfin est chargée de mettre en place « *des procédures communes d'agrément* ». Les agréments des terminaux téléphoniques et télématiques étant indispensables pour obtenir le droit de connection aux réseaux de chaque pays, il s'agit là d'une décision capitale, car établir un agrément européen revient à créer un véritable marché commun des terminaux.

ÉRIC LE BOUCHER.

(*Lire la suite page 20.*)

LES DÉVELOPPEMENTS DE L'AFFAIRE ELF-ERAP

Les explications de M. Boyer homme d'affaires de l'« inventeur » belge

De notre correspondant

Washington. – Homme de confiance du comte Alain de Villegas de 1978 jusqu'à maintenant, protagoniste essentiel à ce titre de l'affaire des « avions renifleurs », M. Daniel Boyer surprend. Ce petit homme fatigué, qui frappe à la porte du bureau américain du *Monde*, n'a ni la prestance de son employeur, ni l'autorité naturelle de MM. Albin Chalandon ou Pierre Guillaumat, ni la loufoquerie de M. Aldo Bonassoli, l'« inventeur » italien, ni surtout l'assurance de Mᵉ Jean Violet, l'avocat d'affaires international qui l'avait précédé comme conseil de M. de Villegas.

Lui, il a de grands yeux d'enfants dans un visage lourd, des vêtements lustrés d'employé modeste, et en a par-dessus la tête d'être dépeint comme un homme de l'ombre, agent de la CIA ou de mystérieux réseaux politico-vaticanesques. Sa vie – il le concède avec accablement – est pleine de hasards étranges, mais en fait tout est, à l'entendre (neuf heures durant), si simple que quelques phrases pourraient tout résumer.

L'argent, d'abord. Les 200 premiers millions de francs suisses, soit 555 millions de francs, qui ont été versés par ELF-Aquitaine de 1976 à 1978 (avant qu'il n'entre en scène), il ignore à quoi ils ont été employés. Mais le mystère ne devrait plus longtemps persister.

Le 7 janvier dernier, il a en effet rencontré M. de Villegas à New-York et il croit pouvoir dire, avec une quasi-certitude, que le comte belge chargera bientôt un grand avocat parisien de présenter des comptes détaillés. Et cela, souligne Daniel Boyer, bien que le comte eut reçu *quitus* d'ELF-Aquitaine en bonne et due forme pour l'exécution du premier contrat.

Quant aux 250 millions de francs suisses versés à la suite de l'accord conclu le 24 juin 1978, tout ce qui n'a pas déjà été remboursé (soit 43 millions de francs suisses – environ 164 millions de francs) le sera, comme cela avait toujours été convenu avec ELF, dans les mois à venir – dès qu'aura été terminée la liquidation des actifs des sociétés créées par M. de Villegas.

Pour ce qui est de l'« invention », ce n'est pas lui, Daniel Boyer, qui aurait pu se douter de quoi que ce soit quand des « polytechniciens » d'ELF y croyaient dur comme fer. Aujourd'hui encore, il n'a pas d'opinion et s'interroge sans comprendre. Enfin, son rôle dans l'affaire serait limpide. Conseiller en investissements, il a d'abord cru participer à une gigantesque entreprise industrielle dont il pouvait espérer la fortune, et s'emploie, depuis l'écroulement du rêve, à ce que chacun rentre dans ses droits.

Reprenons dans le détail. Daniel Boyer, ressortissant américain (« *depuis la fin des années 50* »), est né Daniel Javanovitch, en 1925, à Belgrade, dans une famille d'avocats et de professeurs. Enfant, il a vécu entre Paris et la Yougoslavie, élevé par les Pères, bien qu'il fût orthodoxe.

Janvier 1944, l'aventure commence « *sinistrement* ». Il est arrêté par la Gestapo. Il est, dit-il, torturé au point d'avoir aujourd'hui un visage « *en plastique* » (« *pas la peau, en dessous* ») et d'en avoir gardé une inaptitude à se souvenir des détails quand il n'a pas le secours d'un agenda.

Le voilà d'abord, dans une mine désaffectée en Allemagne. Il s'en échappe en creusant un tunnel, gagne la France et, aidé par des paysans, se joint à la Résistance aux environs de Verdun.

BERNARD GUETTA.

(*Lire la suite page 9.*)

AU JOUR LE JOUR — Déplaisant

L'incarcération d'un rédacteur en chef adjoint de Paris-Match *accusé de* « vol » *est, selon M. Max Gallo, une affaire* « très déplaisante ».

Déplaisante, assurément, la folie d'un meurtrier qui dégusta sa victime. Déplaisant, le trafic de photos de police macabres. Déplaisante, la publication dans un grand magazine de clichés à vous soulever le cœur. Déplaisante, l'idée de mettre ensuite un journaliste en prison.

Dégueulasse de bout en bout, pourrait dire – cette fois plus à propos – M. Poniatowski.

BRUNO FRAPPAT.

Un grand roman
par un grand conteur

PIERRE JAKEZ
HELIAS
La Colline
des
solitudes

L'évasion et la modernité

QUOI, des photos dans *le Monde* ! Oui, cher lecteur, chère lectrice : des photos et un peu plus que cela. Ce n'est pas une révolution car il y en a déjà eu, très modestement publiées dans le quotidien ou, de manière plus ambitieuse, dans *le Monde Dimanche*, pour faire rêver sur la beauté de l'image. Ce n'est même pas une remise en cause de ce journal, qui entend demeurer un pilier de l'écrit, ce moyen d'information et de réflexion privilégié dont aucun autre n'atteindra jamais la richesse.

Depuis sa fondation, il y a quarante ans, *le Monde* a donné, d'abord parce qu'il y avait pénurie de papier, ensuite parce que le pli était pris, priorité au texte. Il continuera de le faire dans son traitement de l'actualité quotidienne, parce que l'écrit est notre meilleur moyen d'entrer en relation avec ceux qui veulent disposer d'informations nombreuses, diverses, précises et classées ; ceux qui exigent des références ou souhaitent confronter leurs jugements à d'autres ; ceux qui entendent réfléchir sur l'actualité et pas seulement la subir comme un documentaire imposé avant le film. L'utilisation de l'image de l'événement, avec sa force, sa couleur, son mouvement, elle se fait beaucoup mieux dans d'autres médias, et c'est très bien ainsi.

La photo apparaît dans les nouveaux suppléments que nous vous présentons dans ce numéro et dans celui de demain, pour leur donner chaque semaine une nouvelle dimension et marquer davantage leur différence avec la partie du journal consacrée à l'actualité. *Le Monde* a été le premier quotidien en France à proposer, en plus de la couverture de la réalité du jour, des ensembles spécialisés traitant les grands problèmes avec le recul nécessaire, revenant sur le passé ou s'ouvrant à la prospective, [illegible] la production culturelle.

Chaque jour de la semaine a son supplément : l'économie, le lundi ; les sciences et les techniques ou la médecine, le mardi ; les spectacles et les arts, le mercredi ; les livres, le jeudi ; le tourisme, le vendredi et, en fin de semaine, *le Monde Dimanche*. C'est cette tradition que nous maintenons en l'enrichissant. A partir de ce numéro, les suppléments des deux derniers jours de la semaine se présentent avec une apparence et un contenu renouvelés.

Le vendredi est un jour de rupture dans la semaine de travail à laquelle le rythme du *Monde* est intimement lié. Le quotidien et le cahier séparé qui l'accompagnera désormais traduiront ce changement et le désir d'évasion, de récréation qui s'exprime ce jour-là. *Le Monde Loisirs* est consacré aux activités de week-end, aux vacances, au tourisme. Et aux instruments de l'évasion : la voiture, la moto, la pêche, la chasse. Et aux moyens de distraction : les jeux, les programmes de radio et de télévision (que nos abonnés continueront en conséquence de recevoir le lendemain, samedi).

Lorsqu'on a rompu avec le rythme de travail, que l'on a pris la peine de souffler un peu, que l'on a envie de traîner chez soi, avec la disponibilité revenue, se ravive la curiosité pour autre chose que la quotidienneté. Le numéro du samedi, dans sa partie consacrée à l'actualité, répond déjà à ces dispositions d'esprit. Le supplément qui va l'accompagner satisfera le goût retrouvé pour la lecture à tête reposée. *Le Monde Aujourd'hui* succède au *Monde Dimanche* pour décrire ce qui change autour de nous dans les domaines de la science, des techniques, de la médecine, de la sociologie, de l'histoire, de la philosophie. Articles de vulgarisation, portraits, entretiens, schémas, photos, tout sera mis en œuvre pour faire comprendre l'évolution des idées et des connaissances. Ce sera le magazine de la modernité.

Le souci d'explication, de décodage de notre univers et de nos sociétés, nous a conduits à rétablir le rendez-vous avec les pages-dossiers qui permettent de faire le point sur un événement de l'actualité : il est fixé au mardi et le numéro de ce jour-là accueillera aussi la rubrique de la vie associative.

Le Monde fait un effort de renouvellement qui apparaît clairement dans le contenu de ces suppléments, leur pagination, leur illustration. En conséquence, si, le reste de la semaine, le prix de vente demeure inchangé à 4 F, le numéro du dimanche-lundi passera de 5 F à 6 F.

Des photos, des dessins, des services et – sinon *le Monde* ne serait plus *le Monde* – beaucoup de lecture. Qu'on ne s'effraie pas ! Il est permis de faire un choix dans ces ensembles, de picorer, suivant ses goûts ou son humeur. On peut aussi conserver ces cahiers détachés pour y revenir à l'occasion. On peut les laisser traîner après usage pour que d'autres lecteurs de la famille en fassent leur profit. A moins qu'on ne s'en serve pour empaqueter un objet ou allumer le feu. Ce sont toutes les libertés qu'offre la presse écrite en plus du plaisir de lire.

A. L.

PREMIER SPECTACLE DU ZÉNITH

Renaud, la chanson nature

Le chanteur Renaud remplit depuis trois jours le Zénith, la nouvelle salle de spectacle au parc de La Villette (*le Monde* du 14 janvier). Il le fait avec panache, sans forcer pour autant un personnage timide, tendre et plein d'humilité.

Il donne un des tons les plus justes de la chanson française avec des ballades et des complaintes exemplaires, des faits divers saisis dans les journaux, des histoires vécues, des coups de gueule et des cris d'amour, des textes solidement construits et de belles mélodies, un style direct et le sens de l'humour, de la parodie.

Surprenante aventure que celle de Renaud en évolution continue depuis dix ans. Pas un accroc depuis le premier album (*Hexagone*). Pas un doute, pour nous, depuis le succès public de *Laisse béton*.

Renaud est né à la chanson au mois de mai 1968. Il était alors au lycée et sa première chanson (*Crève, salope*), écrite spontanément au milieu des événements, est reprise [illegible] ont une guitare. [illegible] refrains suivront. [illegible] beaucoup.

[illegible] des études et divers petits métiers, il fait la manche dans la cour du Café de la gare où l'acoustique est superbe. C'est là qu'il sera découvert et engagé par Polydor. Il se comportera d'abord en dilettante avant de se laisser porter par une vague irrésistible.

[illegible] autre chose qu'une [illegible] étiquette de show-business. [illegible] s'est d'ailleurs arrangé pour multiplier les diverses images [illegible].

CLAUDE FLÉOUTER.

(*Lire la suite page 13.*)

CYCLISME : LE NOUVEAU RECORD DE L'HEURE

Francesco Moser a passé le cap des 50 kilomètres

RUGBY : LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Quinze « pépés verts » contre l'équipe de J.-P. Rives

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 12

مكبر من الأصل

Le Monde

idées

Liban

Le drame s'installe quotidiennement au Liban, où le découragement gagne de plus en plus. Fouad Malek accuse, en termes vifs, l'Occident de venir mourir « bronzé et idiot » sur le sol libanais. Antoine Basbous lui reproche de moins se préoccuper du sort des chrétiens du Liban que de celui des bébés phoques. Mais le docteur Hijazi pense que le salut ne peut venir que des Libanais eux-mêmes, et il invite le président Gemayel à réveiller les consciences.

J'accuse l'Occident

par FOUAD MALEK (*)

AUTREFOIS, c'est-à-dire il y a à peine deux décennies, les États-Unis envoyaient des conseillers aux régimes amis en difficulté; parfois la sécurité de cette poignée d'hommes justifiait une intervention militaire américaine : à l'époque, il est vrai, les prétextes n'étaient ni si élaborés, ni tant raisonnés pour l'exercice de la puissance occidentale. Seule comptait alors la décision arrêtée de défendre tel ou tel bastion du monde libre mis à mal par des oppositions réelles ou fabriquées, une invasion, une occupation ou une agression.

Aujourd'hui, le monde occidental – les États-Unis en tête, – devant la formidable «crise libanaise» qui s'éternise depuis neuf ans, gesticule à l'infini et hausse le ton pour mieux cacher son intention arrêtée de ne pas s'engager efficacement au Liban, malgré toutes ses promesses. Et, cependant, la «crise libanaise», qui n'a de libanais pratiquement que son théâtre géographique, est issue en droite ligne de l'incapacité de l'Occident à résoudre les tragédies engendrées à sa périphérie par l'implacable lutte Est-Ouest. Les Libanais, la rage au cœur, ont été forcés de constater que huit années de guerre et de malheurs n'ont «inspiré» au monde libre que des médiations timorées, voire fallacieuses, assorties de vœux pieux tant que les ennemis du Liban avaient le vent en poupe.

Mais lorsque l'opération Paix pour la Galilée est déclenchée par Israël en juin 1982, ce même monde dit libre se jette à corps perdu dans l'entreprise visant à assurer à une fraction des destructeurs du Liban, les terroristes de l'OLP, une « *sortie dans l'honneur et la dignité* » : non seulement une fois, mais, comble de l'ironie, deux fois à seize mois d'intervalle. Alors que le Liban continue à se débattre contre les forces du mal et de l'anéantissement. A l'évidence, il importe peu aux pays fournissant les contingents de la force multinationale que le Liban survive dans une formule de coexistence pluricommunautaire. L'essentiel, semble-t-il, c'est la survie de l'OLP, c'est le bon vouloir de la Syrie, c'est la crainte devant l'extension du terrorisme iranien, ou libyen, ou autre.

Et pourtant, n'est-ce pas l'Occident lui-même qui a mené le Liban à ce stade avancé de dégénérescence ? N'est-ce pas lui qui a promis son assistance et qui, aujourd'hui, s'en va à la Grenade riposter à une agression anti-occidentale perpétrée sur le territoire libanais ? N'est-ce pas lui qui a aligné une prétendue invincible armada, mais dont les obus font plus de bruit que de mal, pendant que de misérables États satellites – Syrie, Libye, Iran – et des organisations terroristes sponsorisés par ceux-là font un pied de nez aux premières puissances du monde ?

Démission générale

Et l'Occident ne réagit pas. Après avoir démissionné en Angola, en Iran, en Afghanistan, en Pologne, l'Occident a fait croire au monde libre qu'il arracherait le Liban aux complots qui le martyrisent depuis dix ans. En fait de sauvetage, cet Occident est venu mourir bronzé et idiot sur le sol libanais, l'arme au pied, sans ordre de riposte. Paras, marines, bersaglieri, voient leurs camarades tomber les uns après les autres sans pouvoir faire autre chose que serrer les dents et les poings. Mille cinq cents chrétiens ont été massacrés et près de cent trente mille autres contraints à devenir des réfugiés dans leur propre pays, à quelques kilomètres de leurs positions, sans autre réaction « multinationale ». Et pourtant, ce sont bien les populations civiles libanaises que la force multinationale est supposée protéger, à défaut d'aider l'État libanais à étendre sa souveraineté sur le Grand-Beyrouth. Les chrétiens du Chouf seraient-ils les victimes désignées de l'impuissance et du silence de l'Occident, alors que l'on n'a pas fini d'épiloguer sur la mort des ressortissants étrangers au Liban ? Y aurait-il deux poids et deux mesures dans les massacres et dans l'horreur ?

Aujourd'hui, au lieu de protéger les civils, les soldats de la force multinationale sont devenus les cibles privilégiées du terrorisme régional et international dans le cadre d'autres règlements de comptes. Ils se barricadent derrière leurs chicanes et attendent d'être canardés par leurs « amis » sur la scène libanaise, non sans constituer une nouvelle source de danger pour les Libanais, qui ont désormais tendance à s'écarter de leurs secteurs d'implantation. Il est loin le temps où l'on pouvait parler de soldats de la paix ; l'inconséquence d'aujourd'hui apparaît tout autant, sinon plus, criminelle, que le lâchage du Liban en 1975-1976.

L'Occident est aujourd'hui au banc des accusés, et c'est pourquoi il faut crier bien haut : cessez de brader le Liban ! Si vous êtes incapables de tenir vos promesses, incapables de protéger les civils, incapables d'aider l'État à restaurer la souveraineté libanaise et surtout incapables de vous défendre, si vous voulez continuer à assister aux massacres et à enrober votre inanité de mots mielleux et soporifiques pendant que le Liban se meurt un peu plus chaque jour, alors, Occidentaux, nous, Libanais, vous déclarerons coupables de complicité dans l'assassinat du Liban !

(*) Directeur du bureau des Forces libanaises (phalangistes) à Paris.

Les chrétiens dérangent

par ANTOINE BASBOUS (*)

DE quel péché les chrétiens libanais sont-ils donc coupables pour mériter les foudres de tout le monde ? A Washington on les sacrifie, à Paris on les charge de tous les maux du Liban, à Tripoli on les somme d'embrasser l'islam, à Téhéran on en appelle à leur élimination, de Damas on fait bombarder leurs maisons.

Une campagne bien orchestrée est déclenchée contre eux autour d'un thème central : ils sont devenus *« minoritaires »*. Cet argument est avancé pour justifier une double solution : offrir le pouvoir à l'islam – le Liban devenant alors un pays arabe comme les autres – et retirer le plus vite possible la force multinationale. Cette conception repose sur l'ignorance de plusieurs éléments :

1) Les estimations sur les effectifs de chaque communauté libanaise sont très fantaisistes. Le dernier recensement date de 1932. Il faut en effectuer un autre au plus vite. Des chercheurs sérieux, dont l'Américain R. Betts (1), affirment que les chrétiens représentent 60 % de la population tandis que, selon la *World Christian Encyclopaedia*, ils représentaient 59,7 % en 1980. Le chercheur libanais (musulman sunnite) Bassem El-Jisr (2) estime que l'équilibre numérique est très proche de la barre des 50 % avec peut-être un très léger avantage aux musulmans.

2) La diaspora libanaise compte environ cinq millions d'émigrés, dont largement plus des quatre cinquièmes sont chrétiens. Ils ont fui le Liban à la suite de vagues de persécutions et d'intolérance, telles que celles qui sévissent aujourd'hui. Faut-il que les chrétiens vident le pays ancestral ou deviennent des *dhimmis* (« assujettis ») comme les coptes d'Égypte ou les chrétiens du Soudan dans un pays qui renierait l'égalité de l'homme et de la femme et bafouerait les droits de l'homme ?

3) La répartition du pouvoir au Liban est un exemple unique au monde : une présidence (de la République) pour les chrétiens et deux présidences pour les musulmans (la Chambre pour les chiites et le gouvernement pour les sunnites). Cela ne devrait pas empêcher la modernisation des institutions, la laïcité civile, la création d'un Sénat et d'un Conseil économique et social ainsi que le rééquilibrage du Parlement au profit des chiites, la plus nombreuse des communautés islamiques.

4) La pérennité du Liban à travers les siècles et son indépendance sont le fruit d'une revendication maronite. Son progrès et sa modernité par rapport au tiers-monde aussi.

5) Dans cette région arabo-islamique, les chrétiens d'Orient ont au moins droit à une terre où ils peuvent se sentir chez eux : c'est le Liban, phare unique pour ce qui reste de la Chrétienté d'Orient (3).

L'Occident, plus sensible au sort des bébés-phoques qu'à celui des chrétiens libanais, guidé encore une fois par le lâche esprit de Munich, n'a-t-il plus aujourd'hui pour projet libanais que de dire : oui à l'hégémonie syrienne, oui à l'islamisation du pays ?

(1) Dans « Les conflits libanais et l'entente » de Bassem-El-Jisr (en arabe). Ed. An-Nahar, Beyrouth 1981.

(2) *Id.*

(3) Moins de douze millions de personnes dont sept millions en Égypte et le reste réparti entre le Liban, la Syrie, la Jordanie, l'Irak, l'Iran, le Soudan, Israël et la Turquie (N.D.L.R.).

(*) Journaliste et auteur libanais.

Au président de jouer...

par A. R. HIJAZI (*)

EN quittant le Liban, le 31 décembre 1946, les troupes françaises laissaient un pays indépendant, doté d'une administration et d'institutions efficaces. Mais les dirigeants n'ont pas su, par la suite, maîtriser les problèmes engendrés par l'évolution de la société et de l'économie. D'où la formation, au sein de la population, de blocs à base le plus souvent confessionnelle.

En 1975, seule ou avec l'aide de forces amies : palestiniennes, syriennes, israéliennes, etc., chacune des communautés a tenté, dans un premier temps, d'obtenir raison par la force des armes. L'internationalisation du conflit intervenue ensuite n'a rien changé, et l'on se retrouve aujourd'hui au point de départ. Chaque bloc campe sur ses positions. Pis : ces positions se sont radicalisées, menaçant l'existence même de l'Etat libanais.

Un entêtement qui conduit au partage

L'aveugle entêtement des dirigeants actuels, de gauche comme de droite, chrétiens comme musulmans, a abouti à un partage de fait. Si ces positions intransigeantes sont maintenues, c'est le Liban qui disparaît. Est-ce là leur but ? La survie de notre pays ne mérite-t-elle pas quelques concessions ? Faut-il implorer à genoux M. Joumblatt ou M. Gemayel ? Attendent-ils la disparition du Liban pour réaliser enfin qu'il est trop tard ? La perte de la Palestine ne leur a-t-elle rien appris ?

La force de notre pays a été et reste sa double appartenance au monde oriental et au monde occidental. Ceux qui veulent faire du Liban un pays oriental lui rendent un mauvais service, et ceux qui veulent le transformer en un pays typiquement occidental se trompent tout autant.

Le salut ne peut venir ni des Syriens ni des Israéliens, ni même des Américains, des Français ou des Russes. La réconciliation de façade dont le premier acte s'est déroulé en octobre 1983, à Genève, n'est qu'une mascarade.

Les phalangistes, les progressistes et toutes les milices, quelles qu'elles soient, ne doivent pas imposer leur volonté à la totalité de la population. Le Liban ne doit pas être phalangiste ou progressiste ; il appartient à tous les Libanais.

L'intransigeance des phalangistes, leur désir de dominer l'Etat et d'imposer leurs vues au reste de la population n'ont guère été raisonnables. Cette position intransigeante peut amener la disparition du Liban en tant qu'Etat. L'aile dure du parti, à défaut d'avoir la mainmise sur tout le pays, se contenterait d'un petit Liban maronite ; mais est-il certain que les voisins syriens et israéliens de ce petit Liban lui laisseront longtemps une totale liberté de manœuvre ?

La position des forces progressistes n'est pas plus nuancée. Elle devient même indéfendable lorsque Walid Joumblatt déclare préférer un Liban sous contrôle syrien à un Liban phalangiste.

Incompréhensible

De même est-il difficilement admissible que des décisions concernant la souveraineté libanaise puissent être débattues, non au palais présidentiel de Baabda, mais à Damas, entre les dirigeants des diverses milices et le président syrien Assad.

Enfin, il est incompréhensible que le sort du pays soit confié, à Genève, à des personnalités dont la plupart n'ont aucune fonction officielle, alors que le pays a un gouvernement légal, nommé par un président élu.

Le choix même de ces personnalités peut apparaître curieux. MM. Gemayel, Chamoun, Karamé, Salam, Osseiran et Frangié sont-ils fiers de l'état actuel du pays ? Le joyau du Proche-Orient que la France leur a légué en 1943, ils le transmettent aujourd'hui à leurs enfants, en lambeaux.

C'est au président de la République de montrer la voie, de réveiller les consciences, de créer cet élan nouveau dans lequel s'identifieront tous les Libanais : ce n'est qu'alors que la paix au Liban ne sera plus une utopie. Si le Liban survit, tous les Libanais seront gagnants ; si, par malheur, le Liban disparaît, tous les Libanais seront perdants, y compris ceux qui se croiront vainqueurs.

(*) Médecin, auteur de *la Paix au Liban, une utopie.*

LU

« La Chrétienté à l'heure de Mahomet », de Michel Clévenot

L'histoire en pièces détachées

MICHEL Clévenot poursuit son vaste projet d'histoire du christianisme : le quatrième volume, qui couvre les siècles obscurs (VIe - VIIIe) s'intitule : *la Chrétienté à l'heure de Mahomet*. Toujours le même procédé : l'auteur va à la pêche au petit (ou grand) événement caractéristique qu'il exploite et commente à fond. Trente « séquences » par volume, très concrètes, qui se fixent dans la mémoire : au seul point de vue pédagogique la méthode est efficace.

Ajoutez à cela la verve, l'humour, l'allure journalistique de l'enquête : on croit y être. Quand à l'érudition, elle laisse pantois : comment ce diable d'homme réussit-il à se mettre au courant ? Un bourreau de travail qui serait en même temps un reporter plein d'astuce. Un papyrus nous apprend que, le 8 mai 476, une noria est installée quelque part en Egypte ; cinquante ans plus tard, nouveau document : on répare la machine. Mais le contexte est tout différent : les propriétaires, l'administration, en deux générations se sont entièrement cléricalisés. Personne avant Clévenot n'avait eu l'idée de rapprocher et d'utiliser ces deux textes.

Une modeste inscription sur un sarcophage lyonnais : ce qu'on peut en tirer au point de vue social et familial est surprenant. Des archéologues ont récemment fouillé le plateau de Larina, en Isère, et y ont découvert des traces de la très dure vie quotidienne aux temps mérovingiens. Notre auteur, abandonnant les bibliothèques (pour le VIIe siècle les rayons sont vides), nous met directement en présence de la famine et de la peur. Il met à sa vraie place un théologien méconnu, Maxime le Confesseur, mort en exil, la langue arrachée, parce qu'il soutenait contre les ariens l'incarnation de Dieu.

Connaissez-vous les poèmes de Paul le Silentiaire (huissier qui, au palais de Byzance, avait pour fonction de faire taire les bavards) ? Que savez-vous de Marc, cet excentrique, qui, à Alexandrie, contrefait l'idiot et devient un saint posthume ? Mais le meilleur du livre, qui donne beaucoup à réfléchir, c'est peut-être l'apparition, par la faute d'un rigide ascète, l'Irlandais Colomban, du premier pénitentiaire, ou code des expiations, point de départ du marché des indulgences : la grâce va bientôt se monnayer... Car cette histoire du christianisme est le contraire d'une apologie : on y dévoile bien des impostures, tout en rendant justice aux maltraités de l'histoire. Hélas ! A quel point les « hommes de la fraternité » ont pu trahir leurs origines et se montrer tristement, comiquement humains, trop humains !... L'œuvre de Clévenot, si brillante, si colorée et parfois si drôle, raconte, en définitive, une bien triste histoire.

JEAN ONIMUS.

★ *« Les hommes de la fraternité »*, t. IV, *la Chrétienté à l'heure de Mahomet*, Nathan, 1983. 265 p., 75 F.

LETTRES AU Monde

N'oubliez pas le Chouf...

A propos de votre bilan de 1983 dans le monde arabe (*le Monde* du 31 décembre), je m'interroge sur la nécessité d'y reparler encore d'événements très connus de 1982 comme les massacres de Sabra et Chatila. Puisqu'il s'agissait de 1983, pourquoi ne pas avoir exposé, en quelques mots au moins, les massacres du Chouf ? Si Sabra-Chatila a fait 500 morts (rapport israélien Kahane), le Chouf et ses alentours ont vu périr de fin août 1983 à octobre 1983 de mille à deux mille Libanais chrétiens civils, selon les chiffres de Caritas, de l'Office catholique de Beyrouth et de divers patriarcats du Liban. Et 120 000 chrétiens ont quitté le Chouf pour y éviter le pire.

Cela vous étonnera peut-être, mais je suis musulman.

R. ABDEL WARÈS,
étudiant en histoire.

Minorités au pouvoir

L'article de Lucien George sur la « déprime » des Libanais chrétiens (*le Monde* daté 8-9 janvier) correspond, hélas ! à la vérité. Une fois de plus. Cependant le fait que les chrétiens au Liban seraient devenus une minorité est invoqué pour les inviter à s'effacer politiquement davant les musulmans. Je n'ai jamais entendu personne demander que la minorité alaouite de Syrie (10 % de la population) cède le pouvoir aux chrétiens syriens (12 %) et aux sunnites syriens (70 %) ; que la minorité arabe sunnite (20 %) d'Irak le cède aux chiites (55 %), que la minorité bédouine de Jordanie (40 %) le cède aux Palestiniens (60 %) ; on pourrait multiplier les exemples à travers le monde arabe, sans oublier les minuscules castes militaires qui, ici et là, accaparent le pouvoir pris à l'immense majorité du peuple.

Minorité ou pas, les chrétiens libanais, contrairement aux exemples cités, n'ont jamais établi de dictature ou de police secrète rendant la vie impossible, ni fermé les frontières, ni interdit quoi que ce soit, ni empêché les musulmans de détenir les postes de premier ministre et de président de la Chambre.

Doit-on supprimer le Liban, créé par cette « minorité » chrétienne, parce qu'elle en a fait le seul pays non dictatorial du monde arabe ?

GUY BOCQUILLON
(Marseille).

Le Liban et Alfred Jarry

Au Liban, il y a des chiites, des druzes, des maronites, mais où sont donc les Libanais ?

Quand on se réclame d'une confession au lieu de se réclamer d'une culture, il n'y a pas de vraie nation.

Je ne me réclame pas de Pie XII ni de Jean-Paul II ; je me réclame de Montaigne, de Voltaire, de Sartre et de Camus, bien que je sois baptisé.

Pour parodier le père Ubu : s'il n'y avait pas de Liban, il n'y aurait pas de Libanais.

ROLAND HOFER-BURY,
(Montpellier).

MAITRISE de L'ENERGIE

Dans « Le Monde » daté 22-23 janvier

AU SOMMAIRE DU NUMERO 8

■ Le FSGT pour accroître la compétitivité des entreprises

■ Des thermiciens chez les agriculteurs

■ Brésil : énergie et développement local

■ Les humeurs de Claude-Marie Vadrot

Lettre mensuelle de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Argentine

ANCIEN CHEF DE LA POLICE

Le général Camps a été arrêté

De notre correspondant

Buenos-Aires. – Le tortionnaire de M. Jacobo Timerman (1), celui qui s'était vanté devant un journaliste de l'hebdomadaire espagnol *Tiempo* d'avoir ordonné l'enlèvement et l'exécution de cinq mille « subversifs », celui qui n'avait pas caché dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Stern* ses sympathies pour le nazisme et qui affirmait récemment à la télévision avoir *« la conscience tranquille »*, l'ancien chef de la police de la province de Buenos-Aires, le général Ramon Camps, ne pourra plus se livrer à ses habituelles provocations. M. Raul Alfonsin, en sa qualité de commandant en chef des forces armées, a fait procéder à son arrestation. Le général Camps sera traduit devant le Conseil suprême des forces armées.

Selon le décret signé le jeudi 19 janvier par le président de la nation, *« le général Camps a reconnu sa participation directe dans le rapt et l'assassinat de milliers de personnes, ainsi que dans l'enlèvement de mineurs. Il s'est en outre livré à l'apologie de la torture... Les faits dont le général Camps s'attribue la responsabilité sont attestés par la découverte dans la province de Buenos-Aires de nombreux cadavres non identifiés et par les multiples dénonciations d'enlèvements et de disparitions de personnes. »*

Le général Camps entre donc dans la même catégorie que les neuf anciens commandants en chef, c'est-à-dire qu'il n'a, en principe, aucune circonstance atténuante. S'il est détenu, alors que les membres des trois premières juntes sont toujours en liberté, c'est, selon le décret présidentiel, parce qu'il a quitté à plusieurs reprises, au cours des dernières semaines, le territoire national et que l'opinion publique n'aurait pas accepté qu'il pût se soustraire à la justice.

La détention du général Camps a été favorablement accueillie par les organisations de défense des droits de l'homme qui commençaient à douter de la détermination de M. Raul Alfonsin. L'une des responsables de l'Association des mères de la place de Mai, Mme Nora Cortinas, nous a déclaré : *« Il s'agit d'une décision très importante. Le président s'est rendu compte qu'il n'était pas possible de laisser en liberté des assassins notoires. »* Elle regrette cependant *« que le général Camps n'ait pas été déféré devant la justice ordinaire »* et ajoute que les mères demanderont *« la peine maximale »*, c'est-à-dire, la prison à perpétuité.

La tâche de M. Alfonsin n'est pas facile. Il est en effet pris entre les militaires, qui sont de plus en plus irrités par les manifestations hostiles de la foule chaque fois que des officiers vont déposer, et ceux qui réclament l'action immédiate de la justice sans s'embarrasser des distinctions établies par le président entre les différents niveaux de responsabilité. Pour couronner le tout, les groupes d'extrême droite et d'extrême gauche profitent de la situation pour semer le désordre.

Dans un discours énergique prononcé mercredi à l'occasion du premier anniversaire de la mort de M. Arturo Illia, le président a lancé un double avertissement. *« Ceux qui agressent les citoyens qui vont déposer agiraient-ils au nom de la justice ? C'est un mensonge. Agiraient-ils au nom de la démocratie ? C'est faux. Ce qu'ils veulent, ce sont les tribunaux populaires, le poteau d'exécution, pas l'état de droit. »* Il a d'autre part averti les militaires à la retraite qu'ils ne pourraient pas faire n'importe quelle déclaration à caractère politique. *« Les limites*, a précisé M. Alfonsin, *seront celles que fixe le code pénal. »* En arrêtant l'*« intouchable »* général Camps, le président a sans aucun doute voulu faire un exemple.

JACQUES DESPRÉS.

(1) Ancien directeur du quotidien *la Opinion*.

Bolivie

M. Siles Zuazo est contraint par l'opposition à former un nouveau gouvernement

La Paz, *(AFP)*. – Le président bolivien M. Hernan Siles Zuazo a formé le jeudi 19 janvier un nouveau gouvernement, le quatrième en quinze mois. Celui-ci comprend huit ministres du Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (MNRI, parti du chef de l'Etat), deux du Parti communiste bolivien (PCB, pro-soviétique), trois du Parti démocrate-chrétien (PDC), trois indépendants et un militaire. Un poste n'a pas encore été pourvu.

Voici les principaux titulaires :

Affaires étrangères : M. José Ortiz Mercado (indépendant) ;

Défense : M. Manuel Cardenas (MNRI) ;

Finances : M. Fernando Baptista (MNRI) ;

Intérieur : M. Federico Alvarez Plata (MNRI) ;

Planification : M. Roberto Jordan (indépendant) ;

Aéronautique : général Antonio Arnez ;

Éducation : M. Alcides Alvarado (MNRI) ;

Industrie : M. Oscar Bonifaz (PDC).

Le cabinet a été formé trois jours après la décision du Sénat (où l'opposition est majoritaire) de suspendre ses relations avec le pouvoir exécutif tant qu'une nouvelle équipe ministérielle ne serait pas nommée. En décembre, le Sénat avait été à l'origine de la démission collective du gouvernement de gauche du président Siles Zuazo.

Toutefois le chef de l'Etat bolivien a décidé de reconduire dans leurs fonctions treize des dix-huit ministres « censurés » par le Sénat, dont ceux des affaires étrangères, de la défense, des finances, de l'intérieur et de la planification. Il a affirmé à cette occasion que la Chambre Haute avait outrepassé ses droits en lui demandant de remanier l'équipe ministérielle, dans la mesure où le régime bolivien est présidentiel.

El Salvador

Plusieurs officiers liés aux « escadrons de la mort » ont été arrêtés ou mutés

San-Salvador *(AFP)*. – L'armée salvadorienne a annoncé, le jeudi 19 janvier, que la détention du capitaine Eduardo Avila, prolongée à l'issue des arrêts de trente jours qui lui avaient été infligés, obéit à de stricts problèmes de discipline et n'a rien à voir avec l'activité des « escadrons de la mort ».

En fait, cette arrestation était apparue comme un premier geste du gouvernement salvadorien à la suite des pressions exercées par les Etats-Unis pour mettre fin à l'activité des « escadrons de la mort ».

Selon des informations diffusées dans les milieux proches de l'ambassade américaine, le militaire était soupçonné d'être l'un des organisateurs de l'assassinat, le 1er janvier 1981, du président de l'Institut salvadorien de transformation agraire, M. Rodolfo Viera, et de deux conseillers agricoles américains, MM. Michael Hammer et Mark David Perlam.

Son arrestation et sa détention ont provoqué de très vives réactions dans les milieux d'extrême droite qui ont réclamé la démission des principaux chefs des forces armées et accusé le gouvernement de céder *« aux pressions inadmissibles »* des Etats-Unis dans les affaires intérieures du Salvador. Au cours des deux semaines qui ont suivi l'arrestation du capitaine Avila, plusieurs autres militaires, dénoncés par les organisations humanitaires comme membres des « escadrons de la mort », ont été mutés à l'étranger. Le commandant José Ricardo Pozo, chef des services secrets de la police des finances – un des corps de sécurité les plus répressifs – a été nommé attaché militaire au Paraguay, et le colonel Aristides Alfonso Marquez, chef des services secrets de la police nationale, a pris la même fonction *« dans un pays sud-américain »*. Une dizaine d'autres officiers auraient connu un destin similaire, mais aucune confirmation officielle n'a été donnée à ce sujet.

PROCHE-ORIENT

La conférence islamique met fin au boycottage de l'Egypte

(Suite de la première page.)

Une délégation, composée de trois membres et du secrétaire général, M. Habib Chatty, se rendra au Caire pour reccueillir son adhésion. Elle présentera un rapport au bureau du sommet, *« qui, à la lumière des résultats positifs (...), invitera l'Egypte à récupérer son statut de membre »*.

Prise au pied de la lettre, cette décision devrait exclure, dans la pratique, le retour au bercail islamique de l'Égypte. Il est impossible, en effet, que cette dernière puisse mettre en œuvre les résolutions de l'OCI, lesquelles appellent, entre autres, à la lutte contre les accords de Camp David et à la résistance contre *« la politique expansionniste colonialiste et raciste »* d'Israël (texte adopté au sommet de Taïef, en janvier 1981). A moins, bien entendu, que le président Moubarak ne se résigne à violer le traité de paix conclu avec Jérusalem et qui exclut expressément toute activité ou propagande belliqueuse de l'un des deux signataires contre l'autre.

Devant une telle analyse, certains délégués à la conférence, et non les moindres, répondent avec un sourire entendu qu'*« il y a des accommodements possibles, même avec le Bon Dieu »*. Et de faire remarquer que l'Organisation islamique est *« peuplée d'Etats qui entretiennent des relations cordialement diplomatiques avec l'Etat d'Israël »*.

« Arafat se moque de nous ! »

Mieux, M. Yasser Arafat a expliqué longuement à ses pairs ébahis que l'Egypte n'a jamais été exclue de l'OCI et que c'est elle qui, en réalité, boycotte les réunions de l'organisation. La thèse du président de l'OLP est d'une clarté limpide : il a fait remarquer, d'ailleurs à juste titre, que la décision de sanctionner le gouvernement du Caire a été prise par les ministres des affaires étrangères des pays membres lors d'une réunion tenue à Fès en 1979, mais qu'elle n'avait pas été formellement entérinée par le sommet de Taïef. Donc, concluait triomphalement M. Arafat, l'Egypte était en droit de reprendre sa place inconditionnellement au sein de l'OCI, d'autant plus que la plupart des pays membres se sont prononcés, au cours des débats de Casablanca, en faveur de sa réintégration. L'effet de surprise passé, nombre de chefs d'Etat africains ou asiatiques ont jugé cette thèse parfaitement logique.

Indigné par cet *« outrageante mystification »*, le chef de la délégation libyenne, M. Abdel Salam Jalloud, a lancé rageusement à l'assemblée : *« Cet homme se moque de nous ! Qui osera croire à ses élucubrations ? Si vous avez l'intention de vous ranger à son avis, de trahir vos propres résolutions, alors soyez suffisamment courageux pour admettre franchement que vous avez abandonné la lutte contre les accords honteux de Camp David ! »*

Le « oui-non » de l'OLP

« C'est M. Yasser Arafat qui est le maître d'œuvre de cette ridicule mise en scène, nous déclarait peu après M. Obeidi, le chef de la diplomatie libyenne. *Il s'est engagé auprès du président Moubarak, lors de sa récente visite au Caire, à tout entreprendre pour réintégrer l'Egypte, non seulement dans l'OCI, mais aussi au sein de la Ligue arabe. Pressentant la tragi-comédie qui se préparait dans les coulisses, le colonel Kadhafi a eu raison de boycotter les assises de ce sommet. »*

M. Obeidi a tenu à préciser que, contrairement aux informations diffusées par certaines agences de presse, sa délégation ne s'était pas retirée, en guise de protestation, de la conférence. La Libye, en compagnie de la Syrie, de l'Algérie, du Liban, de la Tunisie et de la Haute-Volta – a-t-il précisé – n'a pas pris part au vote sur la résolution concernant l'Égypte. Seule la République démocratique du Yémen du Sud s'est retirée de la séance en guise de protestation. Trois autres délégations ont déposé un bulletin blanc, tandis que trente-deux ont voté en faveur du texte qui a été ainsi adopté à la majorité des voix.

L'OLP a voté « blanc », nous a confié, sans autre explication, M. Farouk Kaddoumi, le chef de la diplomatie palestinienne, et il ajoutait en riant : *« Cela est conforme à notre tradition de répondre toujours par* laam (mot composé en arabe, équivalant au « oui - non » à la normande). Le ministre libyen des affaires étrangères est cependant persuadé que la centrale des fedayins a mêlé son bulletin à ceux qui se sont prononcés en faveur de la résolution. *« J'en veux pour preuve*, ajoutait-il, *que c'est M. Yasser Arafat qui a exigé, et obtenu, que le scrutin soit secret. »* Quoi qu'il en soit, certains membres de la délégation palestinienne ne cachaient pas leur satisfaction, sans être en mesure, comme beaucoup d'autres, de déterminer sur quoi pouvait bien déboucher, dans la pratique, la résolution adoptée. Pour eux l'essentiel est que les *« ennemis »* de l'OLP, en particulier le Libye et la Syrie, aient été mis en minorité.

M. Farouk Kaddoumi estime, pour sa part, que l'Égypte devrait maintenant *« faire un effort supplémentaire pour obtenir sa réhabilitation »* auprès de la Ligue arabe, qui tiendra une réunion au sommet le 31 mars prochain. *« Il nous faut un geste significatif »*, nous déclarait le fidèle compagnon de M. Yasser Arafat avant d'ajouter : *« Le président Moubarak pourrait par exemple inviter l'ambassadeur d'Israël au Caire à prendre un congé prolongé... »* Selon M. Kaddoumi, les autres résolutions adoptées à l'issue du sommet de Casablanca *« ne comportent aucune surprise »*.

Les réserves des alliés de Moscou

La conférence a fait sien d'abord le plan de Fès que les chefs d'Etat arabes et l'OLP proposent comme base de règlement au conflit israélo-arabe. Elle a consamné tout autant l'alliance stratégique conclue entre Israël et Washington que *« l'intervention militaire soviétique en Afghanistan »*, tout en exigeant le retrait immédiat et inconditionnel des *« troupes étrangères »* de ce pays. L'OLP, la Syrie, la Libye et le Yémen du Sud notamment, ont émis des *« réserves »* sur ce texte, parce qu'il mentionnait nommément l'Union soviétique, jugée par eux comme étant *« la fidèle alliée des mouvements de libération nationale »*. La conférence s'est contentée, d'autre part, de lancer un appel à l'Iran et à l'Irak pour les inviter à mettre un terme à leur *« guerre fratricide »*.

En revanche, le sommet s'est abstenu de *« s'ingérer »* dans les conflits du Sahara occidental, du Liban et du Tchad. Les affrontements dans ce dernier pays ont été qualifiés de *« guerre civile »* ne relevant pas de la compétence de l'OCI. L'organisation islamique a renoncé à débattre du Liban sur la demande expresse de son premier ministre, M. Wazzan, qui a assuré ses pairs que les négociations en vue d'une réconciliation nationale étaient *« en bonne voie »*. Il a peut-être voulu éviter que la question du retrait de la Force multinationale ne soit mise sur le tapis, comme le souhaitaient la Libye et la Syrie. Le sommet a cependant émis le vœu que le Liban obtienne le départ *« des forces étrangères jugées indésirables »* par le gouvernementde beyrouth. Quant à la question du Sahara occidental, ni le maric ni l'Algérie n'ont demandé qu'elle soit mise à l'ordre du jour.

En attendant que les divers textes adoptés soient rendus publics, la plupart des observateurs jugent que les résultats du quatrième sommet islamique sont bien maigres. A moins, bien entendu, que la résolution concernant l'Egypte ne conduise, à terme, à sa réintégration sans l'OCI.

ÉRIC ROULEAU.

UNE ENQUÊTE DE « JEUNE AFRIQUE »

Comment Téhéran organise et Damas facilite les actions des commandos-suicides

Sous le titre *« J'ai rencontré les hommes-suicide »*, l'hebdomadaire *Jeune Afrique* publie, dans son numéro en date du 25 janvier, une enquête sur les *« amoureux du martyre »* menée par son collaborateur Mohamed Selhami à Téhéran, Qom, Ahwaz, Damas et Baalbeck. *« Ils sont regroupés*, écrit-il, *dans quatre mouvements : Amal, Addaoua, Al-Amal al-islami et Moudjahidin, dont le guide suprême est l'ayatollah Khomeiny. Pour certaines opérations, leurs commandos prennent l'appellation de Jihad al-islami. A l'exception d'Amal, qui a un statut particulier, ils dépendent, en dessous de l'imam, du Conseil supérieur de la révolution islamique irakienne, créé en 1961 à Téhéran et présidé par l'hodjatoleslam Mohamed Bakr al-Hakim, citoyen irakien »*.

L'objectif déclaré du Conseil est d'instaurer un régime de type khomeiniste à Bagdad mais ses ambitions sont en fait beaucoup plus vastes, précise notre confrère.

L'Organisation Amal, qui recrute surtout des chiites libanais et dont le fief est à Baalbeck, est dirigée par Hussein Moussaoui, ancien instituteur et *« inconditionnel de la révolution iranienne »*. (*le Monde* du 2 novembre 1983). Elle ne doit pas être confondue avec le Mouvement Amal de M. Nabih Berri, dont elle a fait scission en juin 1982.

Selon l'auteur de l'enquête, *« toute la logistique d'Amal est fournie par Damas : armes, argent, plans des objectifs visés, encadrement. Les camps d'entraînement dans la Bekaa sont dirigés par des officiers syriens appartenant aux services de Rifaat el Assad, frère du chef de l'État. Les instructeurs sont aussi en majorité syriens, mais il y a aussi des étrangers – Yéménites, Pakistanais, Libyens, Européens, Américains – recrutés par Damas. Les Iraniens enseignent la religion, aspect important de la formation d'un homme-suicide »*.

Mohamed Selhami signale également d'autres *« protégés »* des Syriens et des Iraniens : les opposants islamiques irakiens qui mènent des opérations contre leur pays à partir du camp Assayeda-Zeinab, à une dizaine de kilomètres de Damas, où ils n'ont pas le droit de circuler, le président Assad craignant la *« contagion »* pour les Frères musulmans syriens.

« Les représentants d'Addoua, d'Al Amal et des Moudjahidin en Syrie et coordinateurs des opérations des trois organisations sont l'Iranien Assayed Sadek Moussaoui et l'Irakien Assayed Dahkani, qui a aussi la haute main sur le millier de gardiens de la révolution basés dans la Bekaa libanaise. Tous deux opèrent sous les ordres du représentant de l'imam Khomeiny à Damas, Assayed Ahmed al-Fihri, et du responsable pour le Proche-Orient du Hizbou Allah (le parti de Dieu), *Acheikh Sobhi. La coordination avec Téhéran se fait par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Iran en Syrie, Assayed Mohtahimi. Quant au recrutement, il est confié à un Irakien, Assayed Ameur Houleou »*, écrit notre confrère.

L'« école de la mort » de Téhéran

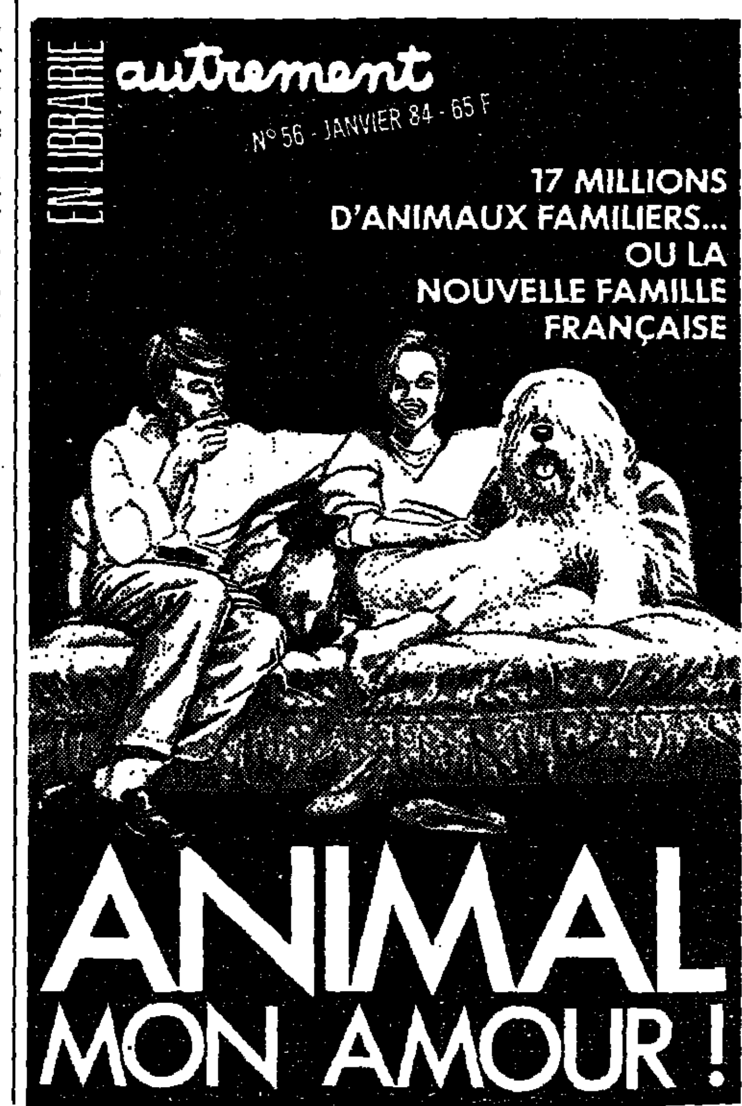
Il souligne que *« les cerveaux se trouvent à Téhéran »*, où il a rencontré l'un d'eux, l'Irakien Mohamed Taki al-Moudarrissi, trente-huit ans, né à Kerbala, qui dirige Al-Amal al-islami, organisation spécialisée dans les « actions-suicide ». C'est lui qui avait menacé de faire sauter la Maison Blanche. *« Je peux*, a-t-il déclaré, *en une semaine, rassembler cinq cents fidèles prêts à se lancer dans des opérations-suicide. Aucune frontière ne les arrêtera »* tandis que l'assistance formée d'adolescents en treillis et armés de kalachnilov répond : « Allah Akbar », « Dieu est le plus grand).

Cette « école de la mort » compte à son actif une dizaine d'attentats à Bagdad, dont les deux derniers, le 27 novembre 1983, ont détruit la direction des services de renseignements et un immeuble administratif. Ce mouvement avait été fondé en juillet 1979 par l'ayatollah Chirazi. Il en a perdu la direction en 1981 au profit de Moudarrissi, docteur en droit islamique. *« A l'instar des autres mouvements islamiques, Al-Amal est multinational. On y rencontre des Irakiens, des Iraniens, des Bahreinis, des Afghans, des Maghrébins et même des Malgaches, des Nigérians, des Zaïrois, des Sud-Africains, dont la plupart sont venus en Iran au lendemain de la révolution. »* Le Tunisien Mounir, arrivé à Qom en juillet 1982, précise à Selhami qu'Amal compte cinq Marocains, un Algérien et trois autres Tunisiens.

Une quinzaine de Français

Le mouvement Addaoua recrute parmi les déracinés et les prisonniers de la guerre opposant l'Iran à l'Irak et choisit plus particulièrement *« des jeunes de dix à vingt-cinq ans »* selon Assayed Mahmoud al-Hachemi, membre de son conseil supérieur. Quant au mouvement des Moudjahidin, né en 1980 avec la bénédiction de Téhéran, il fait parler de lui dès le mois de décembre 1981 en détruisant à Bagdad l'Agence irakienne de presse, un immeuble administratif et des dépôts de munitions de l'armée. Il est dirigé par le frère cadet de l'hodjatoleslam Mohamed Bakr al-Hakim, Aziz, secondé par Abou Ahmad al-Hadaïri, chef des opérations, et Jalal Eddine Saghir, mathématicien et idéologue du mouvement. Celui-ci compte dans ses rangs une quinzaine de Français convertis à l'islam, et qui vivent depuis deux ans à Qom. L'un d'eux a déclaré au journaliste : *« L'Occident a engagé une nouvelle croisade contre l'islam. Notre réponse sera : « Œil pour œil, dent pour dent. » Tant pis pour la France. Elle a choisi son camp. »* Aziz al-Hakim confie que son objectif est de déstabiliser les régimes arabes du Golfe, tandis que Saghir précise : *« Nous travaillons en coordination avec tous les mouvements islamiques, partout dans le monde. »* Hassan Radi, chef du Mouvement islamique de Bahrein, présent à l'entretien, déclare à propos des attentats du Koweït : *« Ils ont été organisés au nom de l'islam. »*

En conclusion, Selhami décrit un camp d'entraînement de la région d'Ahwaz comme il en existe aussi à Tabriz, Qom et Ispahan : *« Les recrues, tous mouvements confondus, y passent trois mois pendant lesquels elles reçoivent une instruction militaire doublée d'un enseignement religieux. Puis elles réintègrent leurs organisations respectives. »*



PROCHE-ORIENT

Israël

Le maire de Jérusalem s'élève contre la passivité des autorités à l'égard du « terrorisme juif »

De notre correspondant

Jérusalem. – « *Terrorisme juif* » : depuis quelques semaines, cette expression est passée en Israël dans le langage courant. La classe politique et la presse l'emploient à propos d'une série de mystérieux attentats à la grenade perpétrés contre des institutions religieuses chrétiennes et musulmanes dans la région de Jérusalem (*le Monde* du 27 décembre 1983).

Depuis la mi-décembre, on a dénombré quinze attaques de ce genre. Elles n'ont fait, par chance, jusqu'à présent, que deux blessés : un muezzin et une religieuse. Le plus récent a pris pour cible, il y a quelques jours, un couvent russe orthodoxe ; une nonne en est sortie indemne par miracle. Dans certains cas, les grenades, vraisemblablement volées à l'armée, ont pu être désamorcées à temps. Un même groupe, qui s'est baptisé TNT (Terreur contre terreur), a revendiqué toutes ces attaques. Plusieurs établissements chrétiens ont, en outre, reçu des menaces par téléphone.

L'armée, la police et les services de sécurité ont chargé trois équipes d'enquêter sur ces affaires. Leurs recherches n'ont, à ce jour, rien donné. A l'origine, les autorités avaient soupçonné soit des musulmans fondamentalistes, soit des juifs religieux extrémistes. On n'évoque plus guère, ces derniers temps, que la seconde hypothèse.

Les premières attaques ont lieu peu après l'attentat contre un autobus, revendiqué par l'OLP, qui, début décembre, fit six morts à Jérusalem. Le groupe TNT les présenta comme des actes de représailles, ce qui est d'ailleurs conforme à son sigle. Mais on ne voit pas en quoi de paisibles religieuses pourraient être tenues pour responsables de la mort de six innocents.

Certains Israéliens s'étonnent avant tout de l'impuissance des enquêteurs dans un pays dont la police passe, à juste titre, pour l'une des plus efficaces du monde. Est-ce, comme le suggère la presse, parce que les services de sécurité ont, depuis l'arrivée au pouvoir du Likoud en 1977, concentré leur attention sur les adversaires déclarés de l'Etat d'Israël et négligé les activités des extrémistes de droite ? Ceux-ci sont, en tout cas, soupçonnés, depuis 1980, de trois crimes restés impunis : la tentative d'assassinat contre trois maires arabes de Cisjordanie, le meurtre du militant pacifiste Emil Grunzweig et celui, en juillet dernier, de trois étudiants du collège islamique d'Hébron.

Existe-t-il une organisation juive clandestine ayant choisi de recourir à la violence ? Le ministre de la justice, M. Nissim, estime que la question est sans fondement. Le premier ministre, M. Shamir, plus prudent, refuse de « *se prononcer clairement* ». Tous les actes de violence ne semblent pas obéir aux mêmes motifs. Ceux commis en Cisjordanie, et souvent attribués à des groupes de colons très organisés, relevaient d'un courant ultranationaliste. Ceux perpétrés à Jérusalem expriment plutôt un fanatisme religieux.

Le maire de la Ville sainte, M. Teddy Kollek, s'est vivement élevé contre la passivité du pouvoir. « *Tout le monde au gouvernement*, a-t-il dit, *ne semble pas prendre ces choses au sérieux.* » « *Si les cibles de la violence étaient juives,* commentait pour sa part *Al Hamishmar*, journal de la gauche travailliste, *tous les ministres auraient déjà condamné les violences en hurlant.* » Selon deux sondages conduits par le *Jerusalem-Post* auprès d'Israéliens n'habitant pas les territoires occupés, 74 % des personnes interrogées souhaitent que la police recherche avec autant de zèle tous les terroristes quels qu'ils soient. Mais 19 % déclarent soutenir l'action du groupe TNT.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Liban

● *Journée de deuil à la mémoire de Malcolm Kerr.* – Totes les écoles et les universités de Beyrouth ont observé, jeudi 19 janvier, une journée de deuil à la mémoire de Malcolm Kerr, président de l'Université américaine, assassiné par un comando se réclamant du groupe Jihad islamique. Ce meurtre a suscité une vive inquiétude parmi les résidents étrangers au Liban. Depuis le début de 1984, c'est le cinquième attentat contre des diplomates en poste ou des civils étrangers dans la capitale Libanaise. Les ambassades des États-Unis et de France indiquent n'avoir pris aucune décision pour évacuer leurs citoyens. Des conseils de prudence, indique-t-on dans les deux représentations diplomatiques, ont cependant été donnés pour prévenir autant que possible les attentats.

De source officielle, on indique que le procureur général militaire, M. Fawzi Dagher, a établi un portrait-robot des deux agresseurs du président de l'Université américaine de Beyrouth

● *Mort du chauffeur du consulat de France à Beyrouth.* – M. Raymond Vauthier, chauffeur du consulat de France à Beyrouth, est mort jeudi matin 19 janvier des suites de ses blessures. M. Vauthier avait été atteint à la tête d'une balle tirée par un inconnu le 3 janvier dernier à Beyrouth, alors qu'il se trouvait devant le domicile du consul général de France. – *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Maroc

VIOLENTES MANIFESTATIONS A NADOR CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE

Des affrontements se sont produits, jeudi 19 janvier, entre policiers et manifestants à Nador, dans le nord-est du Maroc, annonce l'agence Reuter, à partir de Madrid, sur la foi d'informations recueillies auprès du consulat d'Espagne dans cette ville et par des journalistes espagnols basés dans l'enclave voisine de Melilla.

L'agitation a été déclenchée par des étudiants à propos d'une affaire de droits d'inscription, mais très vite leurs rangs ont été grossis par des habitants de Nador, mécontents de la cherté de la vie. Des barricades ont été érigées dans les rues, des magasins pillés et des voitures renversées. Selon les témoins, il y aurait de nombreux blessés à la suite de l'intervention de la police, qui aurait ouvert le feu. Le calme est revenu dans la soirée.

Des troubles analogues avaient éclaté quelques jours plus tôt dans la ville d'El-Hoceima, qui se trouve également sur la côte méditerranéenne. Il en aurait été de même à l'intérieur du pays, notamment à Marrakech, Meknès, Safi et Oujda. Toutefois, le ministère de l'intérieur marocain a démenti ces dernières manifestations, ne faisant état que de grèves scolaires limitées le 5 janvier. (*le Monde* des 17 et 20 janvier.)

Enfin, l'agence Reuter annonce de Rabat que des policiers et des miliciens en armes ont pris position autour des lycées de la capitale à la suite de la vague d'agitation scolaire qui a affecté plusieurs villes. En outre, des groupes de jeunes gens ont lapidé jeudi des voitures dans les rues de Rabat.

Sénégal

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU PARTI SOCIALISTE

Le président Abdou Diouf entend rénover et démocratiser la formation gouvernementale

De notre correspondant

Dakar. – Treize mois seulement après avoir tenu ses assises ordinaires, que ses statuts ne prévoient que tous les quatre ans, et moins d'un an après avoir remporté une écrasante victoire électorale, en recueillant 80 % des suffrages aux élections législatives de février 1983, la formation gouvernementale sénégalaise, le Parti socialiste, tiendra ce week-end, à l'initiative de son secrétaire général, le président Abdou Diouf, un congrès extraordinaire pour entreprendre une rénovation en profondeur.

Les résultats des élections du 2 février 1983 n'avaient en fait satisfait personne. Les partis d'opposition, qui n'ont obtenu que neuf sièges de député sur cent vingt (alors que, tous ensemble, ils avaient recueilli 20 % des suffrages), affirment avoir été victimes d'une réforme préalable du code électoral destinée à minimiser leur audience, ainsi que de fraudes le jour du scrutin.

Tout en annonçant le « changement » dès son accession à la tête de l'Etat, M. Diouf, pendant les deux ans où il a achevé le mandat de son prédécesseur, M. Senghor, a, dans un esprit de continuité, laissé en place, tant au gouvernement qu'à la tête du Parti socialiste, le personnel politique hérité de son prédécesseur. Les « barons » de l'ère précédente ont profité de ce répit pour « *bétonner* » leurs positions, au lieu d'admettre de nouveaux éléments.

Il en résulte deux graves inconvénients pour M. Diouf : d'une part, le Parti socialiste se révèle être, de plus en plus, un mauvais relais politique gouvernemental auprès des masses ; d'autre part, il bloque par ses pesanteurs toute tentative d'ouverture en direction de l'opposition.

Dans son rapport d'ouverture, M. Diouf va donc proposer aux congressistes de modifier fondamentalement les règles de désignation des responsables du parti à tous les niveaux, et tout d'abord à la base, afin d'extirper de celui-ci, aussi complètement que possible, les mœurs et les pratiques « *clientélistes* » dont il a toujours souffert et démocratiser sa formation.

Pour mener à bien cette tâche et réussir cet « Epinay à la sénégalaise », M. Diouf compte notamment sur le soutien du Parti socialiste français, dont plusieurs émissaires, en particulier son secrétaire aux questions internationales, M. Jacques Huntzinger, sont venus à Dakar, en mission exploratoire. M. Lionel Jospin est attendu ici en février à la tête d'une importante délégation.

PIERRE BIARNÈS.

Nigéria

LE NOUVEAU POUVOIR AUTORISE LA DÉTENTION PENDANT TROIS MOIS SANS PROCÈS

Lagos (*AP, Reuter, UPI*). – Le Conseil militaire suprême a publié, jeudi 19 janvier, deux décrets. Le premier autorise la détention pendant trois mois, sans procès, de toute personne suspectée de sabotage économique et d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Le second donne pouvoir au Conseil de modifier la Constitution de 1979 suspendue lors du coup d'Etat du 31 décembre dernier.

Selon le brigadier Tunde Idiagbon, numéro deux du Conseil militaire supérieur, quatre cent soixante-deux responsables de l'ancien pouvoir ont été arrêtés. Deux cents d'entre eux ont été relâchés. Parmi les personnes encore détenues, soixante et onze se trouvent dans la prison de haute sécurité de Kirikiri, dont quatorze gouverneurs d'Etat. Le brigadier Idiagbon a indiqué que les perquisitions effectuées au domicile de dignitaires de l'ancien régime avaient permis de récupérer d'importantes sommes d'argent.

Parmi les ministres de l'ancien régime qui sont actuellement détenus figurent MM. Yayaya Dikko, conseiller pour les affaires pétrolières, Victor Massi, ministre des finances, Adamu Cirona, ministre de l'agriculture, et Buba Ahmed, ministre des sports.

Le nouveau chef du Nigéria, M. Mohamed Buhari, a reçu, jeudi, la première visite d'un chef d'Etat étranger depuis son coup de force, le président du Soudan, M. Nemeiry.





Le langage, c'est la communication. Connaître l'informatique demain, c'est savoir lire et écrire aujourd'hui.

Basic Plus est une encyclopédie pratique, adaptée à l'usage de chacun. Simple et imagée, Basic Plus explique comment se servir de l'ordinateur, choisir son équipement, concevoir et écrire ses programmes.

Activités professionnelles, études, jeux, vie quotidienne, l'informatique est la langue vivante de demain. Alors dès aujourd'hui, lisez Basic Plus et apprivoisez votre ordinateur.

Le 20 janvier chez tous les marchands de journaux les 2 premiers numéros pour le prix d'un seul : 12 FF - 80 FB

PLUS DE 100 GAGNANTS

GAGNEZ AUX GRANDS CONCOURS BASIC PLUS

AVEC THOMSON VOTRE ORDINATEUR DOMESTIQUE

AVEC BULL DES VOYAGES EN CALIFORNIE POUR LES 15-18 ANS.

(Publicité)

FRANCE PAYS ARABES

Au sommaire du nº 115 en vente actuellement

– Des précisions sur l'échange des prisonniers israéliens et palestiniens.
– France-Algérie : 20 ans après.
– Le Golfe arabe à l'heure de la confrontation (1re partie).
– Dix années d'activités de l'Association parlementaire de coopération euro-arabe.

Les rubriques habituelles politiques, culturelles, économiques
en supplément :

Le Guide Franco-Arabe 1984

Diffusion N.M.P.P. - France, Maghreb, Liban.
14, rue Augereau, 75007 Paris - Tél. : (1) 555.27.52
38, rue Tramassac, 69005 Lyon - Tél. : (7) 837.16.63

Le prochain numéro de la revue « France - Pays-Arabes », paraître le 15 février, avec notamment :

– Dossier France Jérusalem (Al Qods) : « Chrétiens d'Orient. Témoignage et devenir : réflexion sur le drame libanais », par Mgr Georges Khodr.
– Les relations euro-arabes et le problème palestinien en 1983, par Henri Legros.
– Seconde partie du reportage sur le Golfe Arabe.
– Interview exclusive du premier ministre tunisien Mohamed Mzali.

Prix. 10 F
Spécimen sur demande



Tous ces véhicules sont disponibles dans le stock de 500 voitures neuves
PEUGEOT•TALBOT
Le bon prix — le bon service
NEUBAUER
M. GÉRARD 821.60.21

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

Moscou est prêt à reprendre sa place aux négociations de Vienne sur la réduction des armes conventionnelles

L'Union soviétique est prête à revenir à Vienne pour continuer à participer aux négociations sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR), a *laissé entendre* jeudi 19 janvier, M. Gromyko à Stockholm. Le ministre soviétique des affaires étrangères a fait cette confidence – mais il avait été « doublé » la veille par la délégation tchécoslovaque sur le désarmement en *Europe (CDE)* – à *plusieurs ministres* européens des affaires étrangères qu'il a reçus à son ambassade. Il s'agit de MM. Andreotti (Italie), Geoffroy Howe (Grande-Bretagne), Van den Brock (Pays-Bas), Tindemans (Belgique), Maceachen (Canada) et Moran (Espagne). La veille M. Gromyko avait reçu, outre M. Shultz, M. Gensher (RFA) et M. Bodstrom (Suède).

Les négociations sur les MBFR, qui regroupent onze pays, ont *débuté en 1973 et piétinent depuis*, les participants n'ayant même pas *réussi à s'entendre* sur le problème des effectifs des forces du pacte de Varsovie et de celles de l'OTAN. C'est le 15 décembre que l'URSS avait suspendu – mais pas rompu – les négociations qui pourraient devenir sans objet si la Conférence de Stockholm entre un jour dans sa *deuxième phase dont* le *thème* devrait être la réduction des armes conventionnelles dans toute l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural. Le retour de l'URSS à Vienne – sans doute aux alentours de la mi-mars – ne constitue donc pas à proprement parler une surprise. M. Gromyko, en *revanche*, a *confirmé à ses interlocuteurs* occidentaux ce qu'il avait déclaré mercredi à la tribune de la CDE, c'est-à-dire qu'il n'est pas question pour le Kremlin de revenir aux négociations de Genève sur les euromissiles (FNI) si l'OTAN ne renonce pas à l'installation des *Pershing-2 et des missiles de croisière* en Europe occidentale. M. Gromyko, *qui a toujours pris* soin pendant son séjour à Stockholm de ménager les Européens (même ceux qui ont accepté l'installation sur leur sol des euromissiles de l'OTAN), n'aurait pas évoqué en revanche la possibilité d'une fusion des négociations FNI et des négociations sur les missiles intercontinentaux (START), qui ont été aussi *suspendues* par l'URSS au mois de décembre.

Autre petit geste, lui aussi destiné à aviver les « malentendus » entre les Etats-Unis et leurs alliés : le ministre soviétique a annoncé à M. *Maceachen* que M. *Andropov* serait « intéressé » par une rencontre avec M. Trudeau, le premier ministre canadien, qui s'est fait l'apôtre d'un sommet des cinq puissances nucléaires pour débloquer *les* négociations américano-soviétiques sur le désarmement. Aucune date n'a cependant été fixée pour un voyage de M. Trudeau à Moscou.

Du côté américain, on continue à ne pas dramatiser l'attitude soviétique, tout en reconnaissant que l'entrevue Gromyko-Shultz de mercredi n'a *eu pratiquement* aucun résultat concret. C'est ainsi que jeudi à Oslo, le secrétaire d'Etat américain a affirmé au cours d'une conférence de presse qu'il n'avait *« rien de positif à déclarer »* sur les négociations de Genève, mais que sa longue conversation avec M. Gromyko avait été *« satisfaisante et nécessaire. M. Gromyko avait beaucoup de choses à dire en privé avec lesquelles je n'étais pas d'accord et je le lui ai dit »*, a-t-il ajouté. On croit savoir, cependant, que MM. Gromyko et Shultz seraient tombés d'accord sur au moins un point : améliorer le système de communication entre les deux pays pour qu'une affaire comme celle du Boeing sud-coréen ne se reproduise plus.

J. A.

AU COURS DE SA VISITE A LISBONNE

M. Mauroy affirme que le Portugal saura cette année s'il peut entrer dans le Marché commun

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. – Dans les affaires de cœur, il suffit souvent d'un petit rien pour qu'une mauvaise querelle se termine par une ambassade. On en était presque là, le jeudi 19 janvier, au soir de la première journée de M. Pierre Mauroy à Lisbonne. Il a suffi que le premier ministre se présente porteur d'un *« souffle d'espoir »* et exprime avec force la volonté de M. Mitterrand de voir la porte de l'Europe des Dix s'ouvrir enfin au Portugal, après sept ans d'attente, pour que son collègue, M. Mario Soares, se déclare « ravi » de ce « changement », et n'accuse *plus la France d'opposer un veto* à l'élargissement du Marché commun.

Chacun, en vérité, reste sur ses positions. M. Mauroy a réaffirmé que la France *« souhaite une entrée rapide du Portugal »* dans la CEE, mais à condition que ce pays procède aux harmonisations nécessaires dans les domaines budgétaire, fiscal et social, et que la Communauté des Dix surmonte d'abord sa crise interne. M. Soares, lui, a répété que, *faute* de réponse positive dès cette année, le Portugal cherchera *« des appuis ailleurs »*, c'est-à-dire auprès des Etats-Unis. *« J'attends une réponse sans équivoque dans les six mois,* a-t-il dit aux journalistes français. *Ou il y aura une réponse positive, ce qui signifie la fin des négociations et la signature pendant la présidence française* (1), *ou nous constaterons que l'Europe n'est pas disposée à nous accueillir. »*

Il *existe* un fait nouveau qui se réduit pour l'instant à une déclaration d'intention. M. Mauroy a assuré M. Soares que M. Mitterrand était *« bien décidé »* à user de ses prérogatives de président en exercice du Conseil des Communautés européennes pour accélérer le processus et faire en sorte que le Portugal sache à quoi s'en tenir avant le mois de juin. *« Durant sa présidence, la France veillera attentivement à ce que tous les dossiers ouverts soient discutés dans les meilleurs délais,* a-t-il déclaré. *Il est en effet nécessaire que la Communauté dispose d'ici quelques mois de tous les éléments d'appréciation afin d'être en mesure de donner une réponse claire à la demande d'adhésion du Portugal. La réponse sera donnée en 1984. Je crois qu'elle sera positive, mais les choses ne sont pas encore faites. »*

Rassurer

Le premier ministre a déjà demandé à la Commission européenne de reprendre les négociations sur les dossiers techniques, qui avaient été interrompues. En privé, M. Mauroy a confirmé à M. Soares que M. Mitterrand prendra prochainement des initiatives et lancera un appel solennel accompagné de propositions (*le Monde* du 19 janvier).

Selon le ministre des affaires européennes, M. Roland Dumas, qui accompagne M. Mauroy, le président de la République exposera vraisemblablement ses intentions au cours de son voyage aux Pays-Bas les 6 et 7 février : Il s'agirait de *« régler le contentieux interne »* au cours du *premier trimestre* et d'*« assurer une relance de l'Europe »* pendant le deuxième.

« Il ne saurait être question que les Européens soient convoqués aux urnes en juin prochain pour se prononcer pour ou contre la crise européenne, a ajouté M. Mauroy. *Il faut qu'ils puissent voter en fonction d'une relance de la construction européenne et bien entendu, dans cette perspective, le problème de l'élargissement de la Communauté pourrait trouver sa place. »* Les négociations techniques entre la CEE et le Portugal ne devraient donc pas subir, selon le scénario français, le contrecoup de difficultés actuelles des Dix. Cela permettrait au Portugal de devenir effectivement le onzième membre du « club » à la date prévue, en 1986. La volonté politique manifestée par M. Mauroy a répondu à l'attente de M. Soares. *« La France a enfin décidé de décider »*, a dit celui-ci. M. Mauroy est venu à Lisbonne surtout pour rassurer le gouvernement portugais sur les intentions françaises. Dès jeudi soir, sa mission paraissait réussie.

ALAIN ROLLAT et JOSÉ REBELO.

(1) La France assure la présidence de la CEE jusqu'au 30 juin prochain.

ASIE

Vietnam

Ancien premier ministre de Bao Dai

M. TRAN VAN HUU EST MORT A PARIS

M. Tran Van Huu, ancien président du conseil vietnamien, est décédé le mardi 17 janvier à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Né à Vinh-Long, dans le delta du Mékong, en 1896, il avait fait des études à Saigon, puis à l'école d'agriculture de Tunis, d'où il était sorti ingénieur. C'est à ce titre qu'il travailla dans les services techniques de l'agriculture de 1915 à 1929, avant d'être, jusqu'en 1946, inspecteur agricole du Crédit foncier d'Indochine. Avec la fin de la guerre et la proclamation à Hanoï de la République démocratique par Ho Chi Minh, il se lance dans la politique, devenant l'un des principaux représentants de ces autonomistes cochinchinois francophiles sur lesquels Paris compte faire pièce aux communistes.

[Ministre des finances du gouvernement provisoire du Sud-Vietnam (décembre 1946 - octobre 1947), puis vice-président et responsable des finances et de l'économie (octobre 1947 - juin 1948), président du cabinet cochinchinois jusqu'à l'unification du Vietnam avec le retour de l'empereur Bao Daï, il sera son premier président du conseil, poste qu'il occupera de 1950 à 1952. L'arrivée au pouvoir de Ngo Dinh Diem le conduit à choisir l'exil à Paris en 1955. C'est là qu'il passera le reste de sa vie.

[Converti au neutralisme, il lance un appel à la trêve après l'assassinat de Diem en 1963, participe deux ans plus tard à la Conférence des peuples indochinois à Phnom-Penh, décerne un brevet de nationalisme à l'« oncle Ho » et encourage les américains à se désengager du bourbier vietnamien. Lui qui avait œuvré pour empêcher la victoire du Vietnam participera aux cérémonies du vingtième anniversaire de la RDV à Paris et saluera avec enthousiasme la signature des accords de Paris en 1973.]

P. de B.

Philippines

Le président immortalisé

De notre correspondant

Le secret d'Etat était bien gardé, et cela se comprend : on ne fait pas, comme cela, perdre la face à un président, surtout lorsqu'il s'appelle Marcos, prénom Ferdinand, et qu'il entend, en l'occurence, rester voilé.

Que l'on se rassure, il ne s'agit point ici d'une révélation dans l'affaire du meurtre du sénateur Aquino qui ferait, par exemple, *apparaître une volonté* présidentielle derrière une main criminelle et servile. On n'en est pas encore là. D'autant moins que la commission d'enquête a bien du mal à faire parler les « hommes du président », présents et nombreux *sur les lieux* du crime.

Non, l'autre secret, bien gardé mais récemment dévoilé – non pas par un témoignage, mais par *la chute d'un échafaudage ou par* un simple caprice du vent, – c'est tout simplement que le dictateur philippin, soucieux de léguer à la postérité un souvenir digne de lui, monumental et de préférence éternel, se faisait, si l'on peut *dire, tirer le portrait* dans la pierre, à flanc de montagne et dans les grandes largeurs. Mais dans le plus grand secret. On n'est jamais si bien servi que *par soi-même, a fortiori* lorsque les sympathies populaires sont à ce point incertaines que les masques à l'effigie du président servent aujourd'hui à faire peur aux enfants.

Le site choisi pour la réalisation de cette œuvre monumentale – et peut-être coûteuse – est la région d'Agoo, à environ 200 *kilomètres au nord* de Manille. Choix opportun et symbolique : du haut de sa montagne, la grosse tête (rajeunie) du président surplombe d'un côté l'autoroute Ferdinand-Marcos et, de l'autre, le terrain de golf Ferdinand-Marcos. *De ces altitudes,* elle paraît contempler d'un air minéral et serein les convulsions politiques sanglantes et le naufrage financier inéluctable *de la nation après vingt années de « nouvelle société »,* puis de *« nouvelle république »* Marcos.

Celui qui se prend, très officiellement, pour le père de la nation philippine moderne (?), s'est-il ici inspiré du mémorial du mont Rushmore – où quatre *grands présidents américains* sont immortalisés dans la pierre *par des portraits de 20 mètres* de haut ? Rêve-t-il d'attirer à Agoo, comme cela est le cas au mont Rushmore, un million de visiteurs chaque année ? Imagine-*t-il avoir dans la tête et dans le* cœur des Philippins la place qu'ont *Washington, Jefferson,* Lincoln et Roosevelt dans ceux des Américains ? Enfin, une place est-elle prévue au flanc de la même montagne pour sa célè*bre compagne, Imelda* Romualdez Marcos, qui, elle aussi, a montré au cours de sa longue carrière politique un goût prononcé pour le somptuaire et les *projets petits et grands, marqués* de son effigie et estampillés de son nom ?

Questions pour l'heure sans réponse : en dépit de sa face exposée, la « montagne Marcos » reste un secret – ou un embarras – d'Etat. On ignore ce *que pense le contribuable philip*pin, saigné à blanc, de cette nouvelle manifestation du culte de la personnalité. Il a déjà vu passer tant de palais et de musées aux *pertes et profits du « développement »*... Et puis, qui l'informe ? Qui lui demande son avis ? On se demande aussi, si l'on peut dire, la tête que font les Etats-Unis, les organisations financières internationales et quelques dizaines de *banques étrangères qui* retiennent les Philippines au bord du gouffre de la banqueroute et qui exhortent le gouvernement à faire, enfin, preuve de quelque ri*gueur. On se demande enfin ce* qu'il adviendra de sa grosse tête de pierre le jour où le président Marcos passera vraiment à la postérité.

R.-P. PARINGAUX.

Inde

GRÈVE GÉNÉRALE AU CACHEMIRE

New-Delhi. – *(AFP).* Le mot d'ordre de grève générale lancé par le premier ministre du Cachemire, M. Farouk Abdullah, était suivi, jeudi 19 janvier, de façon *« calme et totale »* dans l'Etat du Cachemire (nord de l'Inde), a indiqué l'agence de presse indienne PTI, citant des sources officielles. Le mouvement était destiné à appuyer les protestations du Parti de la conférence nationale (au pouvoir au Cachemire) après les attaques dont M. Abdullah avait fait l'objet dimanche à Calcutta de la part de militants du Parti du Congrès (1), formation du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, minoritaire au Cachemire (*le Monde* du 17 janvier).

Selon PTI, l'activité était pratiquement au point mort dans la vallée du Cachemire et à Srinagar, la capitale, où les principaux marchés étaient déserts. Les magasins et les entreprises avaient fermé leurs portes. Les transports en commun du secteur privé et public ont également observé le mot d'ordre. Seuls les bureaux administratifs étaient ouverts. Les militants du Parti de la conférence nationale ont également manifesté, lançant des slogans condamnant les actions *« injustifiées »* du Parti du Congrès.

Chine

PÉKIN ENVISAGE DE DOTER HONGKONG D'UN PARLEMENT

Pékin (AFP). – L'un des principaux conseillers du gouvernement chinois pour les affaires internationales, M. Huan Xiang, a déclaré cette semaine dans une interview à l'Agence France-Presse que Hongkong pourrait à être doté d'un *« Parlement »* après le passage du territoire sous la souveraineté chinoise.

La Chine, a-t-il dit, préconise un système dans lequel *« la composition du futur Parlement de Hongkong »* serait représentative de trois catégories d'habitants : ceux qui sont *« pro-Pékin »*, ceux qui sont *« pro-britanniques »*, et ceux qui sont *« neutres »*.

Le diplomate chinois a rappelé les grandes positions de principe de Pékin sur l'avenir de Hongkong, soulignant en particulier que la question de la souveraineté et le fait que cette souveraineté est *« inséparable de l'administration »* ne peuvent faire l'objet d'*« aucune marge de marchandage »* dans les négociations sino-britanniques en cours, dont lae prochaine phase doit s'ouvrir mercredi prochain, 25 janvier, à Pékin. M. Huan a également répété que Hongkong pourrait conserver son *« système social capitaliste »* pendant cinquante ans après sa récupération par la Chine et serait admisistrée par *« les gens de Hongkong »*.

ARNYS
PARIS
SOLDE
ARNYS 14, rue de Sèvres 7e - Tél. 548.76.99

FORUM RMC : LA PERSONNALITE DU JOUR
PIERRE BEREGOVOY
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE.
12h30 dimanche 22
Au Forum RMC, chaque dimanche de 12h30 à 13h30, une personnalité du monde politique s'explique avec les journalistes de la station et d'un quotidien régional, commente le journal de 13h, et répond aux auditeurs.




international de la
FOURRURE
du vendredi 20 au 31 janvier
SOLDES Spectaculaires!

27, 29, Bd. des Capucines. PARIS métro Opéra
ouverture exceptionnelle dimanche 22 janvier de 10h. à 19h30.

MANTEAUX

Lapin naturel	~~1450F~~	950F
Guanaco morceaux	~~2650F~~	1450F
Patchwork Zorinos	~~2850F~~	1650F
Pattes d'Astrakan	~~2450F~~	1650F
Chevrette grise	~~3250F~~	2350F
Murmel	~~3850F~~	2750F
Astrakan pleines peaux	~~4850F~~	3450F
Agneau Toscane	~~5350F~~	3750F
Zorinos pleines peaux	~~7250F~~	4350F
Ragondin	~~8450F~~	4850F
Rat d'Amérique (flancs)	~~9850F~~	5350F
Pahmi	~~8650F~~	5350F

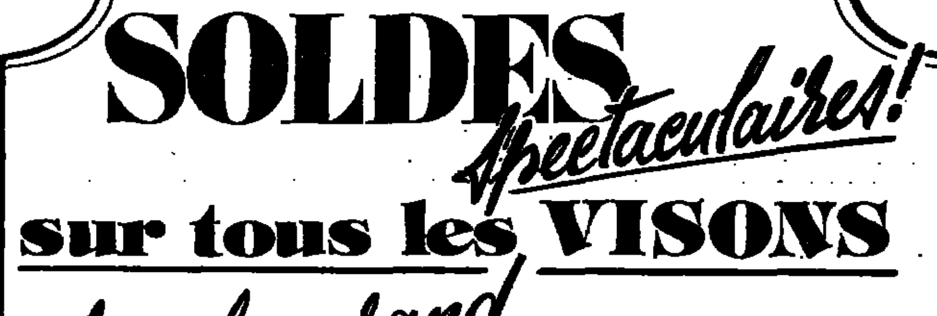
MANTEAUX

Opossum	~~7250F~~	5350F
Renard bleu	~~13250F~~	9450F

VESTES

Chat d'Asie	~~1650F~~	850F
Chacal	~~2350F~~	1250F
Murmel	~~2850F~~	1750F
Agneau Toscane	~~3650F~~	2350F
Ragondin	~~7250F~~	4350F
Marmotte pleines peaux	~~7850F~~	5850F
Marmotte	~~8450F~~	6150F
Coyote	~~8950F~~	6450F

PELISSES Lapin morceaux	~~1850F~~	1150F
Lapin morceaux, col Toscane	~~2650F~~	1350F
PELISSES Lapin col flanc de Marmotte	~~1950F~~	1180F



sur tous les VISONS
le plus grand choix : manteaux pastel, dark, pearl, blanc, saga, lunaraine, blackglama, blackdiamond, koh-i-noor.

Service après-vente • Les plus larges facilités de paiement
Garantie totale sur tous vos achats

27, 29, Bd. des Capucines
Paris. Métro Opéra

ASIE

Birmanie

BIEN QU'AYANT RENONCÉ A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le général Ne Win continue d'exercer un pouvoir sans partage

De notre envoyé spécial

Rangoun. – Pays refermé sur lui-même et qui craint plus que tout la publicité, la Birmanie a fait à plusieurs reprises, et à son corps défendant, la « une » de l'actualité au cours des derniers mois. En octobre, c'était l'attentat sanglant des Nord-Coréens contre la délégation du gouvernement de Séoul. Ce fut aussi l'enlèvement, le même mois, d'un ingénieur français et de sa femme par les séparatistes karens, qui ne les relâchèrent que le 25 novembre devant la presse internationale (*le Monde* daté 27-28 novembre).

On ne pouvait imaginer pire contre-propagande pour le régime du général Ne Win. D'autant que le pays connaît en même temps un regain d'affrontements entre maquisards séparatistes et forces de l'ordre, qui ont lancé de nouvelles offensives l'été dernier en riposte à des opérations audacieuses, comme celle qui, en octobre 1982, avait conduit un commando karen au cœur de la capitale.

Tous ces événements s'accumulent alors que la Birmanie somnole sous la férule du vieillissant général Ne Win. Même si ce dernier, à soixante-douze ans, a démissionné de son poste de président de la République, ne conservant que celui de chef du parti unique (1), *« il continue*, observe un diplomate, *à décider de toute chose, grande ou petite, suivant son bon plaisir. Il est imprévisible »*.

Ces déboires successifs seraient-ils un signe avant-coureur d'un déclin du régime ou simplement une coïncidence ? Les avis diffèrent.

Mais il est certain que la vague de purges qui a secoué la Birmanie après le limogeage du chef des services secrets, le général Tin Oo, en mai 1982, a affaibli le système et contribué à rendre possible l'attentat nord-coréen. Dans les services spéciaux, l'armée, l'administration, la campagne a, en effet, atteint toutes les personnes liées de près ou de loin à celui qu'on surnommait le *« numéro un et demi »* du régime et que le général Ne Win appelait son *« fils adoptif »*. Ainsi, l'officier chargé de surveiller le mausolée avant la visite du président sud-coréen ayant vu les tuiles du toit dérangées – par le commando nord-coréen – s'était-il contenté, dans son inexpérience, de les faire remettre en place par un soldat...

De sa résidence au bord du lac Inya, dans le quartier résidentiel de Rangoun, le général Ne Win continue de manipuler la vie politique du pays, tel un montreur de marionnettes. Il fait et défait les carrières des officiers, qui dominent totalement la politique et l'économie (il n'y a qu'un civil parmi les vingt-neuf membres du Conseil d'Etat). Depuis 1962, six généraux, qui se croyaient promus au rang de dauphin, ont tout perdu du jour au lendemain, se retrouvant parfois même en prison, de toute manière *« morts politiquement »*. Condamné, pour sa part, à cinq peines de prison à vie pour *« corruption »* – des accusations montées de toutes pièces, au dire de diplomates – le général Tin Oo n'a plus aucune chance de jouer un rôle, estime-t-on généralement.

L'« humilité » du président San Yu

« Il a agi trop vite, il se croyait déjà arrivé », ajoute-t-on à propos de cet officier qui détonnait dans un régime où personne n'ose parler à un étranger, où il faut une autorisation pour accepter une invitation à dîner dans une ambassade. Lui parlait librement, prenait des initiatives qui court-circuitaient la bureaucratie. Bref, il gênait. Le nouveau dauphin, le général San Yu, président de la République, n'est pas du même modèle. *« C'est une grande leçon d'humilité que de travailler avec Ne Win*, affirme un observateur, *il faut n'être que l'ombre du maître. »* Seul le général San Yu, travailleur mais sans grande personnalité, y est parvenu. Pourtant, en 1977, il avait eu l'audace d'obtenir plus de voix que le général Ne Win au congrès du parti. Un nouveau congrès fut convoqué, la moitié du comité central fut limogé, et tous les partisans du général San Yu – qui avait fait, pour sa part, amende honorable – furent écartés ou emprisonnés. *« On lui a coupé les ailes »*, dit un Birman.

Parmi les autres personnalités du régime, seul le général Kyaw Htin, vice-premier ministre, ministre de la défense et chef d'état-major, et qui pourrait prochainement devenir chef du gouvernement, se détache du lot. On s'attend qu'à la disparition du général Ne Win une direction collective prenne sa succession, de laquelle se dégageraient progressivement un ou plusieurs hommes forts. *« Mais la stabilité, la continuité, l'emporteront ; il n'y aura ni révolution ni bouleversement, l'armée restera au pouvoir »*, dit-on à Rangoun. Il n'y aura sans doute pas non plus de libéralisation notable, le pays étant tellement habitué à être gouverné par les militaires qu'on ne saurait guère par qui les remplacer.

Le changement pourrait être sensible dans le domaine économique. Le général Ne Win est opposé à toute ouverture vers l'extérieur, tant que le pays se suffira à lui-même sur le plan alimentaire. Or, dans ce domaine, des progrès ont été obtenus. La culture du riz s'est développée pour atteindre 14,5 millions de tonnes, les exportations s'élevaient à un niveau record d'un million de tonnes (2). Mais les investissements étrangers privés sont toujours interdits, les *joint-ventures* (3) quasiment impossibles. Rangoun préfère rationner son pétrole, dont la production baisse, et l'exploiter par ses propres moyens, plutôt que de faire appel à l'étranger. Des nouvelles découvertes, sur terre et en mer, de gaz et de pétrole demeurent ainsi gelées. On espère beaucoup ici qu'une ouverture – timide – pourrait être tentée dans l' « après-Ne Win ».

L'évolution peut être également diplomatique. Connue pour son non-alignement intransigeant, qui lui avait fait quitter, lors du sommet de La Havane en 1979, le Mouvement des non-alignés, jugé trop peu non-aligné, la Birmanie subit actuellement le contrecoup de l'attentat de Rangoun. Jusqu'ici aussi équidistante de l'Est et de l'Ouest que de Pékin et de Moscou, elle a rompu en novembre ses relations diplomatiques avec la Corée du Nord. Pis, le général Ne Win, furieux de l'attitude de son *« ami »* le président Kim Il Sung a même retiré sa reconnaissance au régime du Nord. Dénoncée par les Nord-Coréens comme cédant à un *« complot américano-nippon »*, la Birmanie a obtenu le soutien de la quasi-totalité du monde. Seule l'U.R.S.S. a pris le parti de la Corée du Nord. Les Chinois, plus prudents, se sont contentés de publier côte à côte les deux versions. Mais, en privé, ils ne cachent pas leur mécontentement à l'encontre de Pyongyang.

Insurrections ethniques et communiste

Depuis, les relations semblent s'être un peu détériorées avec l'U.R.S.S. D'autant que Rangoun se doit de ménager la Chine voisine (qui a longtemps soutenu les maquis communistes birmans) et que l'essentiel de son commerce et de sa coopération économique se fait avec l'Ouest.

L'armée birmane, cependant, poursuit sans relâche sa lutte contre les insurrections ethniques ou communiste, auxquelles, au lendemain de l'indépendance déjà, le général Ne Win avait dû barrer la route de la capitale. Les 150 000 soldats birmans, mal équipés et qui subissent chaque année de lourdes pertes, combattent sur une bonne demi-douzaine de fronts. Depuis six mois, les opérations se sont concentrées contre les Karens, y compris pendant la saison des pluies, habituellement période de trêve tacite. Pourquoi les Karens ? *« Parce qu'ils sont plus proches, et moins combatifs, que les communistes »*, estime un ancien militaire. Cynique, il ajoute que ces offensives *« rendent l'armée heureuse et l'éloignent de la capitale »*.

La Birmanie sera sans doute longtemps encore contrainte de mener cette « guerre en dents-de-scie ». Les guérillas des différentes ethnies, regroupées en un inefficace Front national démocratique (N.D.F.) dirigé par le Karen Bo Mya, ne seront jamais à même de menacer sérieusement le régime. Les communistes représentent un danger plus grave. En dépit de leurs échecs de la fin des années 60 et du début des années 70, ils ont élargi leur champ d'action parmi les tribus kachins et dans les Etats Shan. Les mouvements anti-communistes ont dû faire leur soumission, comme la Shan State Army (S.S.A.) dont l'ancien chef a trouvé son salut dans la fuite et s'est réfugié à Rangoun.

Mais le facteur le plus nouveau est certainement l'entrée dans le trafic de la drogue d'un parti prochinois jadis pur et dur. Depuis le rapprochement sino-birman concrétisé par la rencontre entre MM. Deng Xiaoping et Ne Win en 1978, l'aide chinoise au P.C.B. s'est réduite. Pour s'équiper, les communistes ont dû faire comme les autres mouvements opérant dans le fameux Triangle d'or. Ils auraient, selon certaines sources à Rangoun, le *« quasi-monopole de production »* de l'opium dans le pays (4) et, après être passé du stade de la *« protection »* des convois à celui de la production, auraient autorisé la construction de quelques raffineries d'héroïne. Le « roi » de l'opium, Khun Sa, alias Lo Hsing Han, malmené l'an dernier par les Thaïlandais, aurait-il trouvé un successeur ? En tout cas un partenaire, car on dit ouvertement que le P.C.B. doit passer par la S.U.A. (Shan United Army) de Khun Sa pour écouler sa production vers la Thaïlande.

Le P.C.B. va-t-il être tenté de se tourner vers Moscou ou Hanoï ? Des travaux d'approche ont déjà été tentés par les Vietnamiens. Pour le moment, le P.C.B., comme toutes les forces politiques et militaires de cette mosaïque qu'est la Birmanie, se prépare pour affronter l' « après Ne Win ». Cela peut être demain, ou dans plusieurs années.

PATRICE DE BEER.

(1) Parti du programme socialiste birman, ou B.S.P.P.

(2) Sous la période britannique, la Birmanie avait exporté jusqu'à 3 millions de tonnes de riz.

(3) Association entre une firme nationale et une firme étrangère.

(4) Selon un rapport récent, pour 80 % la production d'opium serait concentrée dans les zones du P.C.B. ou de ses alliés.

PLANS/CONTRECALQUES SUR XEROX 2080
COPIES GRAND ET TRES GRAND FORMAT – AGRANDISSEMENT-REDUCTION
ETRAVE 38 AV. DAUMESNIL PARIS-12e ☎ 347.21.32

(Publicité)

LE CAMEROUN

L'U.P.C. de Ruben UM NYOBE, secrétaire général, vient de tenir une conférence le jeudi 12 janvier 1984 à Paris. A cette occasion, le général A. MAKANDA DUC-D'IKOGA a clarifié la position officielle de l'Union des populations du Cameroun sur l'élection présidentielle qui s'est déroulée le 14/01/1984.

Elle réaffirme sa position officielle nationale, contenue dans son mémorandum en six points, remis le 7/11/82 à M. Paul BIYA, dont la teneur est la suivante :

1) La proclamation de l'amnistie totale, pleine, complète et inconditionnelle au Cameroun.
2) L'instauration immédiate d'un gouvernement national d'union.
3) La remise au président du haut-commandement, le mandat national d'organiser et de contrôler le bon déroulement des élections libres au Cameroun. Celui-ci renonçant solennellement d'en être lui-même candidat.
4) Retour et accueil au Cameroun, pays natal, des exilés politiques aux frais de l'Etat, sans conditions préalables, sans distinction aucune.
5) L'élaboration de la Constitution de la République du Cameroun.
6) La reconnaissance nationale aux héros de l'indépendance camerounaise.

Il a été démontré que le régime Biya n'a jamais, ni directement ni indirectement, accusé réception de ce mémorandum, à plus forte raison avoir tenu compte d'un seul des six points...

Dans ces conditions, l'U.P.C., qui voulait prendre part à l'élection présidentielle derrière son candidat national, choisi depuis le 31/1/83, n'a pas jugé la démocratie actuelle différente de celle d'hier de M. Ahidjo, ni suffisante pour engager une campagne électorale nationale. Elle se réserve sa liberté d'action nationale, toute possibilité d'accès au pouvoir, à la gestion gouvernementale, à la sauvegarde de l'autorité et de la souveraineté nationales.

Elle n'est pas engagée. Seul un accord préalable, signé par elle, l'engagerait...

Vive la République, vive le Cameroun !

Le FRONT UNI.

EUROPE

URSS

Bilan (partiel) d'une année de répression

Les statistiques soviétiques en matière de répression politique ont le mérite de la simplicité. Sur tout le territoire de l'URSS, le nombre des *prisonniers politiques s'élève officiellement à... zéro.* Tous les détenus sont des *criminels de droit commun,* même si leur crime est d'avoir écrit des poèmes *jugés « anti-soviétiques »* ou d'avoir enseigné le catéchisme à des enfants.

Pour essayer d'en savoir plus, les diverses organisations de défense des droits de l'homme s'efforcent de faire des recoupements, tout en sachant que les résultats obtenus ne peuvent être que très partiels : on considère souvent qu'environ la moitié *des condamnations ou des arrestations* restent totalement ignorées. Ces limites posées, le bilan annuel que vient de publier la Société internationale des droits de l'homme à Francfort éclaire certains traits de la répression de l'ère Andropov, en particulier son *caractère fortement anti-religieux,* et aussi provincial : ainsi on a eu connaissance, au cours de l'année 1983, de 167 arrestations pour des motifs politiques *ou religieux.* On dispose d'informations plus précises sur 95 cas seulement, qui se répartissent *ainsi* : motifs politiques, 33 ; motifs religieux, 50 ; désir de quitter l'URSS, 12.

Toujours *parmi* ces 95 cas, on trouve 29 ouvriers, 45 représentants de l'intelligentsia, 6 prêtres, 5 étudiants, 3 écoliers et 7 sans profession. Au total, 78 hommes et 17 femmes. Parmi les personnes arrêtées pour motifs religieux, les plus nombreuses sont de loin les baptistes. *La* grande majorité des personnes arrêtées « connues » habitent la province (69 sur 95, *contre 26 habitants des grandes* villes).

Dans le cas des personnes condamnées, toujours en 1983, les proportions sont sensible*ment différentes : sur un total de* 129 verdicts « connus », on relève 63 condamnés pour raisons politiques, 44 pour raisons religieuses, 15 pour avoir tenté de *fuir le pays* ou exprimé le désir de le quitter, et 7 pour des motifs indéterminés. Il convient d'ajou*ter 11 personnes soumises à un* « traitement psychiatrique » obligatoire. On relève en 1983 une condamnation à mort, celle d'un citoyen belge, M. Iermak Lukianov, condamné à mort – après quinze ans de détention – pour « collaboration » avec l'occupant pendant la guerre, sans, semble-t-il, que la moindre preuve de cette « collaboration » n'ait été apportée.

Au total, la Société internationale des droits de l'homme dispose d'informations sur 1 479 personnes détenues en URSS *pour des motifs politiques* ou religieux. Quant au nombre total de détenus pour ces mêmes *motifs, il est naturellement im*possible de le connaître. L'agence catholique autrichienne KNA a risqué un chiffre : 10 000.

J. K.

Pologne

WASHINGTON ANNONCE UN ASSOUPLISSEMENT DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE VARSOVIE

En réponse à l'appel lancé récemment par le président de Solidarité, M. Lech Walesa, le président Reagan a décidé, jeudi 19 janvier, un assouplissement symbolique des sanctions américaines contre la Pologne. Les chalutiers polonais vont être à nouveau autorisés à pêcher dans les eaux américaines et un certain nombre de vols charter polonais pourront se rendre aux Etats-Unis cette année. L'essentiel des sanctions imposées en 1981 et 1982 à la suite de l'instauration de la loi martiale en Pologne reste en vigueur, notamment la suspension de tous les crédits américains, celle de la clause de la nation la plus favorisée pour les exportations polonaises vers les Etats-Unis et l'interdiction des vols réguliers de la compagnie Lot.

Justifié par *« la libération de la vaste majorité des prisonniers politiques et la visite réussie du pape Jean-Paul II »* en Pologne l'été dernier, cet *« ajustement »* ne répond que très partiellement aux vœux de M. Walesa. Le Prix Nobel de la paix s'est félicité de la décision, mais il a rappelé qu'il souhaitait la levée de toutes les sanctions occidentales, les estimant, dans l'état actuel des choses, plus dommageables qu'efficaces.

Washington, qui pouvait difficilement laisser l'appel du chef de Solidarité sans réponse, entend manifestement ne pas se priver de ses cartes maîtresses pour peser sur le comportement du gouvernement polonais et des autorités soviétiques. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

CORRESPONDANCE

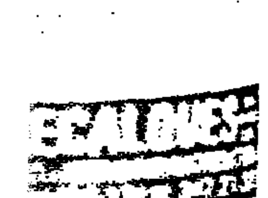
L'ambassade de Pologne, Mgr Glemp et les euromissiles

Dans le Monde *daté 8-9 janvier, nous écrivions que la condamnation par Mgr Glemp, primat de Pologne, de l'implantation des euromissiles risquait de heurter de front les sentiments « pro-Pershing » d'une grande partie de l'opinion polonaise. A la suite de cet article, nous avons reçu de l'ambassade de Pologne à Paris une lettre dont voici des extraits :*

« C'est avec un grand étonnement et stupéfaction que nous avons pris connaissance de l'opinion ci-dessus. Nous aimerions bien connaître sur la base de quelles sources crédibles *(vous avez)* formulé une telle appréciation, d'autant plus qu'elle est contraire à celle exprimée par les personnes jouissant d'une grande estime morale en Pologne. (...)

» Prenant le passé tragique *(de la Pologne)* en considération, tout ce qui a menacé et menace actuellement la paix en Europe éveille notre profonde inquiétude et protestation. Le gouvernement polonais s'est plusieurs fois prononcé sur différents forums internationaux en faveur de la paix et du désarmement en Europe et dans le monde. »

[Nous attendons le résultat de sondages d'opinion scientifiquement incontestables pour trancher. Remarquons simplement que les Soviétiques sont tellement convaincus des sentiments pacifistes des Polonais qu'ils ne leur ont même pas proposé d'accueillir chez eux les nouveaux missiles nucléaires qu'ils installent en RDA et en Tchécoslovaquie.]



Le message de M. Andropov au mouvement de l'« appel des cent »

A la suite de l'article de D. Dhombres sur le message de M. Andropov remis à l'« appel des cent », nous avons reçu de M. Georges Séguy une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« Ce n'est pas M. Iouri Andropov qui a sollicité l'« appel des cent », comme le laisse entendre l'article, mais notre mouvement qui lui a écrit, le 15 novembre 1983, de même qu'il s'est adressé au président Reagan pour poser aux chefs d'Etat des deux principales puissances les mêmes questions précises quant aux perspectives de négociation d'un désarmement équilibré au niveau le plus bas...

» D'autre part, je ne me suis pas rendu à Moscou seul, mais, à responsabilité égale, avec deux autres signataires de l'« appel des cent », Mme Suzanne Proux et le professeur Jacquard. »

[Notre correspondant à Moscou avait écrit : *« A cinq jours de l'ouverture à Stockholm de la Conférence sur le désarmement en Europe, M. Iouri Andropov a choisi de s'adresser à une organisation pacifiste française, l'« appel des cent », pour réaffirmer les thèses du Kremlin. Dans un message à une délégation de ce mouvement, conduite par M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, qui séjourne actuellement à Moscou, le numéro un soviétique a, une nouvelle fois, jeudi 12 janvier, accusé « les Etats-Unis et leurs alliés de chercher à obtenir une supériorité militaire » sur l'URSS. »*

Les précisions de M. Séguy ne nous paraissent pas contredire nos informations.]

● *Décès de M. Ponomarenko.* – L'agence Tass annonce le décès, survenu mercredi 18 janvier à l'âge de quatre vingt-un ans, de M. Panteleimon Ponomarenko, ancien membre du Politburo – alors Présidium – du parti sous Staline. Après avoir dirigé l'organisation du PC en Biélorussie de 1938 à 1947, il avait été nommé en 1948 secrétaire fédéral du Parti. Nommé ministre de la culture à la mort de Staline, il avait ensuite dirigé le PC au Kazakhstan en 1954 avant d'être remplacé à ce poste au bout de quelques mois par Brejnev. Depuis lors, il avait été ambassadeur en Pologne, puis en Inde, au Pays-Bas et auprès de l'Agence atomique de Vienne. – *(Tass).*

● *Report du sommet du COMECON.* – Le sommet économique des pays du COMECON, prévu pour la première quinzaine de février, a été reporté en raison de l'état de santé de M. Youri Andropov, a-t-on appris, jeudi 19 janvier, de source est-européenne bien informée à Moscou. – *(Reuter.)*

(Publicité)

2080 m²

c'est la taille exacte du "Dépôt Vente de Paris"; l'équivalent de 81 stands aux Puces c'est de beaucoup le plus grand dépôt de la capitale mais aussi l'un des plus remarquables pour son choix de meubles anciens et de cadeaux, la qualité de sa présentation et l'intérêt de ses prix.

LE DEPOT VENTE DE PARIS, 81, rue de Lagny (20e) 372.13.91

Italie

Le directeur du « Corriere della sera » a été condamné pour « diffamation » envers le Parti socialiste

De notre correspondant

Rome. – Le directeur du *Corriere della sera,* M. Alberto Cavallari, a été condamné, mercredi 18 janvier, par le tribunal de Rome à une peine de cinq mois de prison avec sursis et au versement, à titre d'acompte sur une somme qui sera fixée par un tribunal civil, de 100 millions de lires de dommages-intérêts au Parti socialiste. Ce dernier s'estimait diffamé par un article signé de M. Cavallari, qui a fait appel.

Ne se contentant pas de demander 1 lire symbolique comme reconnaissance du préjudice moral dont il avait été victime, ce qui est souvent le cas dans ce genre de procès, le PSI a estimé à 300 millions de lires la réparation du dommage subi, l'argent étant destiné à la fondation Walter-Tobagi (nom d'un journaliste du *Corriere della sera* assassiné par les Brigades rouges).

La partie civile, dans cette affaire, était constituée, d'une part, de M. Craxi, président du conseil, en sa qualité de secrétaire du PSI, et, d'autre part, de M. Ando, membre de la direction du Parti, responsable de la section des problèmes de l'Etat, et membre de la commission parlementaire d'enquête sur la loge P 2. Seul le second était présent à l'audience. Comme le relève l'ensemble de la presse italienne, on notait dans le public la présence, qualifiée de *« singulière »* par *la Stampa,* de M. Sterneollo, compagnon de parti et ami personnel de M. Ando, actuellement en liberté provisoire, mais accusé en sa qualité de vice-président de la région Sicile dans une affaire de corruption de 600 millions de lires (*le Monde* daté 15-16 janvier).

Les faits remontent au 7 avril 1983. Dans un article publié par *Il Manifesto,* M. Ando déclarait que la nomination de M. Cavallari à la tête du *Corriere della sera* était le résultat d'une cooptation par Licio Gelli (grand maître de la loge P 2, actuellement en fuite) et Ortalani (financier vivant au Brésil et recherché par la police italienne pour le scandale de la P 2).

Le lendemain, M. Cavallari, dans un article intitulé « Diffamation », écrivait notamment : *« Comment se fait-il qu'une direction* (celle du Corriere) *qui préfère les carabiniers aux voleurs ne plaise pas au Parti socialiste. »* Il qualifiait de « *mafiosa* » les déclarations de M. Ando et estimait que ce dernier ne pouvait plus être appelé *« onorevole »,* terme qu'utilisent les Italiens pour désigner les députés.

Au cours de l'audience, M. Cavallari a notamment déclaré : *« Un journal de l'importance du* Corriere, *à peine sorti, sous ma direction, d'une crise grave (compromission de l'ancienne direction et du propriétaire, M. Angelo Rizzoli avec la P 2), ne pouvait rester passif devant de telles accusations. Des accusations qui concernaient non seulement ma personne, mais également le journal et sa rédaction qui, en 1981, m'a choisi comme directeur, estimant que j'étais précisément un journaliste étranger au scandale de la P 2. »*

Un coup de téléphone de M. Craxi

A propos du passage où il écrivait, en substance, que le PSI avait reçu des subventions de la loge P 2 pour ses journaux, M. Cavallari a indiqué que la suite de l'arrestation de M. Rizzoli, il avait été révélé notamment qu'une subvention avait été accordée à la revue *Critica sociale.* M. Cavallari devait préciser, en outre, qu'il avait déjà été l'objet, par le passé, de l'hostilité du PSI. *« En 1980, lorsque j'écrivis comme correspondant à Paris un article sur l'attentat de la gare de Bologne qui suscita, au demeurant, une réaction favorable du président de la République, la direction de mon journal me téléphona pour m'informer que M. Craxi l'avait invitée à ne plus me faire écrire sur les problèmes de l'Italie. »*

Le ministère public avait demandé une peine de huit mois de prison contre le directeur du *Corriere della sera.* Reconnaissant, certes, que M. Cavallari avait fait l'objet d'une accusation injustifiée, le tribunal a cependant jugé qu'il avait diffamé le PSI dans sa réponse.

Pour le secrétaire de la Fédération nationale de la presse, cette condamnation *« laisse entrevoir une volonté de la part de la magistrature de remettre en question équilibre, liberté et autonomie difficilement conquis ».*

PHILIPPE PONS.

● *Vingt ans de relations franco-allemandes.* – La Documentation française publie, dans sa série d'études sur les *« problèmes politiques et sociaux, dossiers d'actualité mondiale »,* un cahier consacré aux relations franco-allemandes depuis 1963. Préparé par M. Henri Ménudier, maître de conférence à l'IEP et chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, avec la collaboration d'Annick Briançon, ce dossier comporte à la fois une analyse du traité de l'Elysée et de son application, ainsi que la description des « Relations commerciales dissymétriques » entre les deux pays, une étude sur l'« Importance de l'approche comparative » (interview d'Alfred Grosser), une *chronologie* et des orientations bibliographiques.

★ **Vingt ans de relations franco-allemandes (1963-1983),** *La Documentation française,* nº 476, 40 pages, 13 F.

RFA

L'honneur perdu de Günter Kiessling

Le débat sur le limogeage du général Kiessling s'élargit. Ce vendredi 20 janvier, le Bundestag devait en discuter en séance plénière, à la demande des Verts, alors que le chef de l'opposition social-démocrate, M. Vogel, a officiellement requis la démission du ministre de la défense, M. Manfred Wörner. Il est probable qu'une commission d'enquête parlementaire sera constituée. Les milieux officiels de Bonn s'inquiètent du préjudice causé par l'affaire non seulement à la Bundeswehr, mais aussi à l'image du gouvernement de M. Kohl.

Deux jours de comparution de M. Manfred Wörner devant la *commission de la défense* du Bundestag n'ont pas suffi à dissiper les zones d'ombre de *l'affaire Kiessling. Deux questions* essentielles restent posées, dont la première a, à tort, éclipsé *la seconde : l'officier* le plus gradé de l'armée ouest-allemande, commandant en chef adjoint des forces de l'OTAN en Europe, est-il un homosexuel ? En quoi constituait-il un *« risque pour la sécurité de la RFA »,* « ces « mœurs spéciales » étant ou non avérées ?

Sur le premier point, il y a des « informations » qui tiennent plutôt du ragot : le général Günter Kiessling aurait été surpris la main dans la main avec un colonel *dans la* cour du quartier général de l'OTAN ; ou encore, il abrite sous son toit son chauffeur de trente-deux ans. *Il* y a aussi les éléments d'une enquête policière qui, si l'on en croit l'hebdomadaire *Der Spiegel,* a été bâclée. Des agents de Cologne ont montré la photo du *général dans les bars de ville* fréquentés par des homosexuels en demandant aux habitués s'ils le reconnaissaient. *Le* « Günter de la Bundeswehr » aurait tout aussi bien pu être « Jürgen de la Bundeswehr », *du nom d'un gardien* de caserne qui a admis avoir en effet passé quelques soirées *dans les endroits louches de* Cologne. M. Wörner n'a pas été en mesure de présenter ces *photos à la commission.*

Le ministère de la défense affirme maintenant que la théorie *du « sosie » ne tient pas, que le* gardien de caserne a été soudoyé – par qui ? – et il a fait citer *devant la commission du* Bundestag quatre témoins « en béton » qui n'ont plus été très *sûrs d'avoir reconnu le général.* Selon un journal de Cologne, un des témoins aurait même été *payé pour déposer contre* Günter Kiessling et affirmer qu'il était son amant. Face à ces témoignages *pour le moins confus,* il y a la parole d'un officier supérieur qui a fait une brillante carrière, à qui a été confiée pendant longtemps la formation de jeunes recrues, et qui affirme n'avoir jamais eu de tendances ou de relations homosexuelles.

Pour laver son honneur, qu'il estime perdu, le général Kiessling a demandé, le 23 décembre, l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre lui – ce que le ministre de la défense n'a pas encore fait. Il a déposé plainte contre X pour diffamation et a porté l'affaire de son limogeage devant *le tribunal administratif.*

Admettons cependant que le général soit un homosexuel (honteux), *ce qui n'est plus un délit* en RFA depuis 1978, mais ce qui, selon le règlement militaire, peut faire l'objet d'une sanction, laissée à l'appréciation du supérieur hiérarchique, en l'occurrence le ministre de la défense. Mais, le 19 septembre, M. Wörner *avait accepté que* le général – qui n'a que cinquante-huit ans – prenne une retraite *anticipée le 31 mars prochain,* comme celui-ci en avait exprimé depuis longtemps le désir. M. G. Kiessling souhaitait mettre à profit sa formation d'économiste pour enseigner dans une université de la Bundeswehr. M. Wörner avait cependant posé *des conditions : que le général* cesse immédiatement toute activité, *qu'il n'apparaisse plus officiellement en public* et – a-t-on appris pendant les séances de la commission du Bundestag – qu'il subisse des examens médicaux (?). C'est parce que l'affaire commençait à s'ébruiter que M. Wörner aurait décidé d'avancer la date de la retraite *anticipée du 31 mars au* 31 décembre.

Tout ceci n'explique pas pour*quoi l'homosexualité supposée* du général Kiessling constituerait pour la sécurité de la RFA un *risque plus grand entre le* 31 décembre et le 31 mars qu'entre le 15 septembre et le 31 décembre. *Si, comme il* l'affirme, M. Wörner avait été soucieux d'éviter un scandale, il aurait pu patienter. Le général ayant de fait quitté son commandement à l'OTAN et n'ayant plus accès aux dossiers marqués « confidentiel-défense », il n'était *guère exposé à un éventuel chan*tage de services secrets étrangers.

*Les vraies raisons du limo*geage de G. Kiessling sont-elles à chercher ailleurs ? Dans ses *mauvaises relations avec son* supérieur, le général américain Rogers ? Même si le prédécesseur du général Kiessling, l'amiral Günter Luther, avait déjà *éprouvé quelques difficultés* à s'entendre avec le commandant en chef de l'OTAN, le prétexte *apparaît bien mince. Ou bien des* charges plus graves pèsent sur le général ou bien toute cette affaire est le résultat de regrettables maladresses de la part des services de renseignements ou du ministère. Dans un cas comme dans l'autre, M. Wörner *serait bien avisé de le reconnaître* s'il veut, comme le souhaite le porte-parole du gouvernement de Bonn, *« que l'affaire se calme rapidement pour ne pas ternir l'image de la RFA à l'étranger ».*

DANIEL VERNET.

LA VIE FRANÇAISE

• Les perspectives pour 1984 : économiques, financières, boursières.
• Le portefeuille spécial "VF" : nouveaux conseils.
• IMPOTS : les modifications fiscales à prévoir pour la déclaration de 1985.
• POLITIQUE INTÉRIEURE : la gauche et les syndicats.
• POLITIQUE ÉTRANGÈRE : l'Europe depuis 25 ans.

LE SPÉCIAL IMPOTS

avec son supplément de 40 pages est toujours en vente chez votre marchand de journaux.

LE 1er HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Chaque samedi, 10 F, chez votre marchand de journaux

Belgique

LA DESTITUTION DU BOURGMESTRE DES FOURONS RELANCE LA QUERELLE ENTRE FLAMANDS ET WALLONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. – M. José Happart, bourgmestre des Fourons, petite enclave francophone dans la province flamande du Limbourg, a été destitué jeudi 19 janvier. La députation permanente du Limbourg, organisme administratif élu par l'assemblée de cette province, avait en effet exigé de M. Happart, grand vainqueur des élections communales de 1982 dans les Fourons, qu'il passe un examen afin de démontrer sa connaissance de la langue néerlandaise. M. Happart s'y étant refusé, sa désignation comme bourgmestre a été annulée.

Cette affaire risque de relancer plus durement que jamais la querelle entre le nord et le sud de la Belgique et de mettre à rude épreuve la coalition gouvernementale chrétienne-libérale. Ministres flamands et wallons se sont déjà opposés jeudi devant la Chambre à propos d'un projet de loi aux termes duquel tous les mandataires publics dans les communes de la région flamande devraient obligatoirement être néerlandophones, même si la majorité de leurs électeurs est francophone. En même temps que l'affaire des Fourons, les querelles linguistiques reprennent également dans les communes périphériques de Bruxelles.

J. W.

Le Monde

politique

APRÈS LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

Retour à 1981 ?

« Si des coups sont portés à la gauche (...), ils ne viennent pas des communistes », souligne, vendredi 20 janvier, l'éditorialiste de *l'Humanité.* Il faut croire que cette précision n'est pas inutile, au vu du rapport présenté par M. Georges Marchais au comité central du PCF, dont les travaux se sont achevés jeudi. Mais suffit-il de l'écrire pour convaincre ?

A qui le même éditorialiste s'adresse-t-il lorsqu'il demande, quelques lignes plus loin : *« Et il faudrait (...) dire : continuez, je vous en prie, brisez l'espoir pour des années et des années, assurez le retour de la droite comme cela s'est produit dans bien d'autres pays ? Et crier bravo, peut-être ? »* Est-ce bien aux « Gattaz » et aux « Peugeot » que ces propos sont destinés ?

La subtilité dialectique se réduit à une précaution de langage, qui ne saurait tromper personne. Les communistes, en effet, ne crient pas *« bravo ! »* au gouvernement et à la majorité, dont ils ne sont, soulignent-ils, qu'une composante minoritaire. Tout au contraire : le rapport de M. Marchais admet encore que le bilan social de la gauche est positif — encore qu'il s'éloigne avec le temps, — mais lui impute un bilan économique négatif. Adversaire, dès le début, du *« plan Delors »,* le Parti communiste persiste et signe.

Tout est fait pour prendre date. Le rapport de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, sur la situation internationale, dont l'exposé a occupé les dernières heures de la réunion du comité central, ne devait être rendu public que samedi et publié par *l'Humanité,* le 23 janvier. Ainsi les positions du PCF en matière de politique extérieure ne devaient-elles pas faire d'ombre à la présentation, par M. Marchais lui-même, vendredi soir, sur FR 3, des conclusions économiques, sociales et politiques du comité central. Les propos du secrétaire général au cours de cette émission feront l'objet d'un tract distribué, à partir de lundi, à six millions d'exemplaires. Le même tirage est prévu pour un journal de huit pages, consacré aux mutations industrielles, et dont la diffusion sera accompagnée par huit cent mille affiches sur le même sujet.

Le P.C.F. avait donné un retentissement comparable à son refus du 1 % de cotisation supplémentaire pour la Sécurité sociale, à la fin de 1981, puis du blocage des salaires, à l'automne de 1982. Cette fois, c'est bien la politique gouvernementale dans son ensemble qui est publiquement combattue. On retrouve même, dans les propos des communistes, le thème de *« l'union à la base »,* caractéristique des périodes d'affrontements avec le P.S. : plusieurs intervenants, au comité central, ont souligné que le mécontentement déborde les limites et la zone d'influence communiste et touche des salariés qui avaient voté pour le P.S.

En proposant une tout autre politique que celle dans laquelle s'est engagé le gouvernement, les communistes font revivre — et ne s'en cachent pas — le débat de la campagne présidentielle de 1981. Ils veulent de nouveau incarner la rupture avec un ordre économique et social, que les orientations des socialistes aboutiraient, au contraire, à conforter. Le PCF insiste encore sur l'hostilité de la droite, gage que la majorité actuelle demeure du bon côté. Mais combien de temps les communistes continueront-ils à dissimuler leur critique des orientations gouvernementales sans celle des intentions qu'ils prêtent au patronat ?

PATRICK JARREAU

« Si on ne supprime pas des emplois les entreprises seront condamnées » *déclare M. Mauroy*

De notre envoyé spécial

Lisbonne. – Le raidissement du Parti communiste à l'encontre de la politique industrielle du gouvernement ne paraît guère impressionner M. Pierre Mauroy. En tout cas, cette attitude ne modifie pas son discours. A l'occasion d'une réception offerte, jeudi soir 19 janvier, dans un hôtel de Lisbonne, à la communauté française du Portugal, le premier ministre a réaffirmé le caractère inéluctable de certains licenciements.

Les déclarations faites, à ce sujet, par M. Mauroy n'apportent, sur le fond, aucun élément nouveau, mais elles confirment les divergences qui opposent les deux principaux partis de la majorité, puisque le chef du gouvernement justifie les réductions d'emplois par la nécessité de *« faire face »* à la crise, alors que M. Georges Marchais dit : *« Pas de licenciements, pas un chômeur de plus ! »*

M. Mauroy a déclaré, en effet, à propos de la situation de l'emploi et des restructurations industrielles : *« Les temps sont durs (...). Ce qui est en train de se passer, c'est, à la fois, un déclin et une naissance. Ce sera un déclin définitif pour ceux qui ne sont pas déterminés et qui ne veulent pas s'adapter. Ce sera une naissance, en cette fin de siècle, pour ceux qui, au contraire, auront l'audace, le courage et la volonté de faire face (...). Certes, maintenant le chômage a tendance à reprendre, à aller au-delà des deux millions. Nous ferons tout pour le contenir. Mais il y a beaucoup d'entreprises qui ne doivent pas disparaître et qui souffrent du même mal. Pour retrouver une courbe de développement, de rentabilité, de prospérité, il faut apporter une solution au sureffectif qui est, souvent, le leur. C'est le problème des charbonnages, de la sidérurgie, des chantiers navals. Mais nous allons nous battre. Il faut, naturellement, supprimer des emplois dans ces secteurs-là. Si on ne supprime pas des emplois, les entreprises seront condamnées (...). Il faut qu'elles renaissent, qu'elles repartent. »*

M. Mauroy a conclu, sur ce point, en réaffirmant que le gouvernement adaptera sa politique d'aménagement du territoire, afin de traiter le chômage de façon particulière dans les régions et les bassins d'emploi les plus concernés par les opérations de reconversion industrielle.

ALAIN ROLLAT.

M. FITERMAN : ne pas laisser des milliers de gens sur le bord du chemin.

Lausanne *(A.F.P.).* – A l'occasion du voyage inaugural du TGV Paris-Lausanne, parlant devant quelques journalistes, non *« comme membre d'un parti politique, mais comme ministre du gouvernement français »,* M. Charles Fiterman, ministre des transports, a souligné la difficulté des problèmes que pose le renforcement industriel de la France. *« Le gouvernement,* a-t-il dit, *recherchera, dans le cadre des concertations nécessaires, des solutoons qui ne laissent pas sur le bord du chemin des milliers, voire des centaines de milliers de gens. »*

Le ministre des transports ne juge pas qu'une loi contre les licenciements soit nécessaire, à l'image de la proposition émise par le Parti communiste en 1979, pour arrêter les licenciements dans la sidérurgie. *« Il n'y a pas de recette toute faite à copier »*, a-t-il déclaré.

« LA FRANCE PART A LA DÉRIVE » assure M. Pons

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a déclaré, jeudi 19 janvier, à Paris : *« La France est en train de partir à la dérive. Le chômage explose. Rien que dans la journée d'hier, qui a été un jour comme les autres, il y a eu deux mille cinq cents licenciements. Et ce n'était pas une journée de deuil comme celle du 9 janvier où il y a eu neuf mille cinq cents licenciements. »* Le secrétaire général du RPR a ajouté : *« Face à cette situation dramatique qui touche tous les salariés, on ne peut être que choqué par les déclarations de M. Georges Marchais et de M. Edmond Maire. Le secrétaire général du Parti communiste brosse un tableau très sombre de la situation économique en en rejetant la responsabilité sur ce qu'il appelle la droite et le patronat. Quant à M. Edmond Maire, chaque fois qu'il rencontre le président de la République, il se prend pour Bernadette Soubirous : avant de le voir, ça va très mal et après tout va bien puisqu'il trouve le président décidé à nouer le dialogue avec les organisations syndicales. »*

M. GALLO : « IL FAUT AUSSI PRENDRE LE RÉEL EN COMPTE »

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré, jeudi 19 janvier, sur RTL, que M. Georges Marchais, en disant : *« Pas un chômeur de plus ! »*, *« exprime un vœu que tout le monde partage »*, mais *« il faut aussi,* a-t-il souligné, *prendre le réel en compte »*. M. Gallo a ajouté : *« Il est possible qu'il y ait des industries qui licencient. Le problème vital, c'est que les hommes ne soient pas abandonnés, que la préoccupation sociale soit essentielle et que en même temps, on ne manque pas la rénovation industrielle. »* Le porte-parole a déclaré que le gouvernement doit accompagner les licenciements prévisibles d'une formation et d'un plan social, afin, a-t-il dit, de *« prendre en compte toute la réalité »*.

Interrogé, d'autre part, sur les déclarations d'Yves Montand, le 3 janvier, à la télévision, M. Max Gallo a dit : *« Aujourd'hui, on ne peut pas vivre d'idées simples ; on doit vivre d'idées claires. Si Montand exprime des idées claires, c'est bien ; s'il exprime des idées simplettes, ça ne va pas. »*

● *M. Debarge : solidarité gouvernementale.* – M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a déclaré, jeudi 19 janvier, au sujet de la réunion du comité central du PCF : *« Je rappelle au Parti communiste que les décisions sont prises au conseil des ministres, et que, s'il peut y avoir des différences d'appréciation, la solidarité gouvernementale doit aussi se traduire dans l'attitude des formations auxquelles appartiennent les membres du gouvernement. »*

● *Après la sanction contre le préfet de l'Orne.* – Les parlementaires de l'opposition du département de l'Orne considèrent que la sanction prise par le gouvernement contre le préfet de l'Orne, M. North, *« est une nouvelle démonstration de l'incohérence du gouvernement socialo-communiste »* (*le Monde* du 20 janvier). MM. Francis Geng (UDF), Daniel Goulet (RPR), députés, Hubert d'Andigné (RPR) et Henri Olivier (RI), sénateurs, affirment, dans un communiqué, que le gouvernement *« laisse développer des atteintes autrement plus graves à l'ordre public et à la loi »*. La décision du gouvernement, ajoutent les parlementaires de l'opposition, *« est en fait une manifestation d'opportunisme qui traduit l'impuissance du pouvoir »*.

● *Election validée en Seine-et-Marne.* – Le Conseil d'Etat a validé, le 18 janvier, l'élection municipale de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) infirmant la décision d'annulation prise en première instance par le tribunal administratif de Versailles. En mars dernier la liste du maire socialiste sortant, M. Aubert, avait obtenu 2 155 voix (51,40 % des suffrages exprimés) et vingt-cinq sièges ; celle de l'opposition, conduite par M. Verseau, 2 038 voix (48,60 % des suffrages exprimés) et huit sièges.

● *Un nouveau directeur à l'Association des maires de France.* – Après l'élection de M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne, président du conseil régional d'Ile-de-France, à la présidence de l'Association des maires de France, M. Louis Lalanne, ancien préfet du Val-de-Marne, délégué général de l'Union des chambres syndicales françaises d'affichage et de publicité extérieure, a succédé à M. Jean Nemoz comme directeur de l'association.

LA VISITE DE M. MITTERRAND A MONACO

« Tout va bien »

M. François Mitterrand et son épouse achèvent, vendredi 20 janvier, à Monaco, une visite officielle de vingt-quatre heures commencée jeudi 19 janvier et essentiellement destinée à resserrer les liens d'amitié entre la France et la principauté.

Les relations franco-monégasques sont en effet au beau fixe après qu'eut été surmontée la crise de 1962 entre les deux pays (*le Monde* du 19 janvier).

Les responsables du monde syndical monégasque se sont, pour leur part, félicités d'avoir été largement associés au séjour du président de la République française qui aura fait l'objet, d'autre part, d'importantes mesures de sécurité.

De notre envoyé spécial

Monaco. – *« Sachez simplement qu'en cette heure, tout va bien. »* Ce constat, établi jeudi soir par M. Mitterrand lors des toasts suivant le dîner officiel dans la salle du trône du palais princier, résume l'ambiance de la visite du chef de l'Etat en principauté. *« Nous sommes voisins et amis et nous avons réussi à le demeurer à travers le temps »* a souligné le président de la République, qui n'a fait qu'effleurer *« les inévitables problèmes de la vie quotidienne faciles à dominer »*.

Le souverain monégasque a lui-même mis en évidence dans son allocution *« les relations politiques confiantes, les relations économiques constructives et l'attachement à la même culture qui expriment,* a-t-il déclaré, *les rapports si étroits entre nos deux pays »*. Le prince Rainier III a également évoqué la politique *« volontariste »* de développement économique de la principauté, conduite sous son autorité, *« loin des déclarations tapageuses ou des interprétations tendancieuses »*.

Arrivés jeudi par hélicoptère peu avant 17 heures, le président de la République et Mme Mitterrand, – qu'accompagnaient notamment MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, Guy Langagne secrétaire d'État auprès du ministre des transports, chargé de la mer, ainsi que M. Emmanuel Aubert, député et maire R.P.R. de Menton, président du groupe d'amitié France-Monaco à l'Assemblée nationale – avaient été accueillis sous une pluie battante par le prince souverain et le prince héréditaire Albert.

Les deux chefs d'État avaient ensuite passé en revue un détachement de la compagnie des carabiniers monégasques dans la cour d'honneur du palais princier avant de procéder dans le salon des glaces à un échange de décorations : la grand-croix de l'ordre de Saint-Charles pour M. Mitterrand et les insignes de grand officier de la Légion d'honneur remis par le président de la République au prince Albert.

La journée de ce vendredi 20 janvier est essentiellement consacrée à des visites du Musée océanographique, du jardin exotique et du nouveau centre urbain de Fontvieille en cours de réalisation sur un terre-plein de 22 hectares entièrement gagnés sur la mer. Avant de donner une conférence de presse au milieu de l'après-midi, M. Mitterrand devait offrir en fin de matinée une réception à la communauté française de Monaco.

Les milieux syndicaux monégasques ont été largement associés à cette réception puisque cent cinquante responsables de la trentaine de syndicats catégoriels de la principauté devaient figurer parmi les neuf cents invités. *« C'est la première fois dans l'histoire monégasque »* nous a déclaré M. Charles Soccal, secrétaire de l'Union des syndicats de Monaco (proche de la C.G.T.), que les représentants du monde du travail sont conviés en aussi grand nombre à une manifestation officielle de ce niveau. M. Soccal, ancien membre du Conseil national (le Parlement monégasque) figurait lui-même parmi les trois cent cinquante invités de la réception offerte jeudi soir par le prince souverain.

Un programme de visites particulier avait été organisé en l'honneur de Mme Mitterrand. L'épouse du président de la République devait être accompagnée par la fille aînée du prince souverain, la princesse Caroline, dont le nouvel époux, M. Stefano Casiraghi, n'est apparu en revanche qu'au dîner officiel de la veille. Après un premier entretien en tête à tête avec le prince Rainier jeudi, M. Mitterrand devait en avoir un second vendredi en fin de journée avant de regagner Paris.

GUY PORTE.

RÉUNION DE L'OPPOSITION A MARSEILLE

M. Poniatowski dénonce les « méthodes fascistes » du gouvernement

De notre correspondant

Marseille. – Le chapiteau – préparé pour Chantal Goya, qui vient dans quelques jours à Marseille – n'était qu'à moitié rempli, le 19 janvier, pour la réunion organisée par la fédération des Bouches-du-Rhône du Parti républicain autour du thème : « Ensemble, défendons la liberté ». Pourtant, le « plateau » était bien fourni en élus locaux venus d'Aix, de Toulon, de La Seyne, de Draguignan, groupés autour de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée. On notait aussi la présence de M. François Léotard, secrétaire général du PR, de M. Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, pourfendeur de la loi sur la presse, et de M. Michel Poniatowski, ancien ministre, qui salua M. Gaudin d'un *« Bonjour, monsieur le maire »*, ajoutant peu après que *« l'autre, le vrai, bouchonnait au Vieux-Port, non loin des Baumettes »*.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre d'un « tour de France » des responsables du PR sur le thème de la défense des libertés, a pris par moments des allures de réunion préélectorale, notamment parce que, à Marseille, circule avec insistance le bruit d'une possible invalidation du résultat des élections municipales dans le troisième secteur (celui de M. Michel Pezet) après le dépôt de plaintes pour fraude électorale. M. Gaudin lui-même garde bon espoir ; *« J'ai la faiblesse,* a-t-il dit, *d'être encore confiant dans la justice de mon pays. »* Le député des Bouches-du-Rhône, qui a dressé le catalogue des atteintes aux libertés, a notamment parlé de l'enseignement libre *« qui est en sursis »*, de la radio et de la télévision *« confisquées par les amis de François Mitterrand et Georges Marchais »*, de la *« nationalisation des crédits »*, rend les dirigeants d'entreprises *« prisonniers du pouvoir »*.

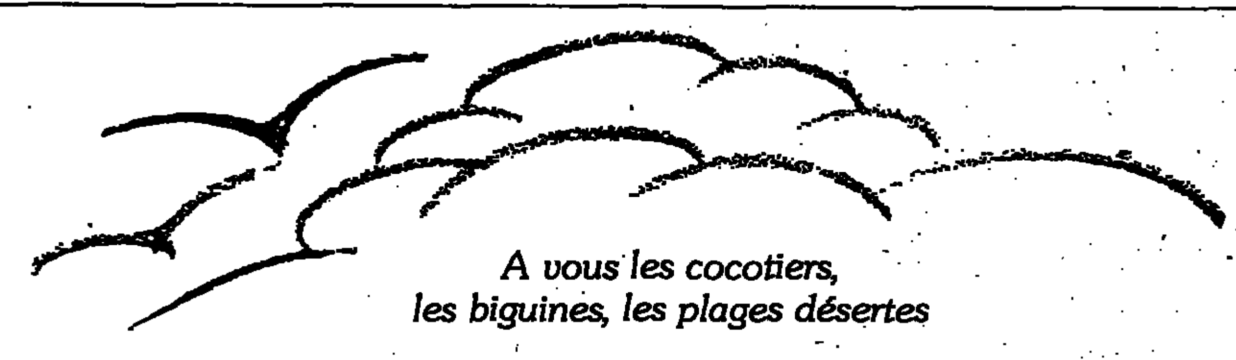
Pour le président du groupe UDF de l'Assemblée, il ne fait pas de doute que ces atteintes aux libertés obéissent à un même objectif : *« S'attaquer à l'enseignement libre en 1984,* a-t-il expliqué, *ce n'est pas une nécessité économique ; c'est un impératif doctrinal.*

[C'est un moyen de] *faire plaisir aux militants durs. »* Mais il y a aussi la crise, dont le pouvoir actuel ne sait pas sortir, a continué M. Gaudin ; cette crise qui, selon lui, *« a fait fermer les frontières en 1983. On a beau se gargariser des résultats du commerce extérieur, le taux d'endettement de notre pays pulvérise les records »*. M. Delors a été qualifié de *« Tartarin de la planche à voile »* Au taux actuel de la baisse de l'inflation, il devra attendre *« vingt-deux ans pour arriver aux 5 % qu'il nous promet »*, a noté M. Gaudin.

Mais ce qui l'inquiète surtout, c'est la manière dont les hommes de la majorité entendent conserver le pouvoir, en multipliant les déclarations mensongères, en assimilant l'opposition à l'extrême droite et en exhumant des *« affaires »*. *« Le pouvoir cherche dans les poubelles ce qu'il n'est plus capable de trouver dans les urnes »*, dira à ce propos M. Léotard.

M. Michel Poniatowski a retrouvé, avec un plaisir évident, le registre des phrases provocantes. Il a même feint de s'offusquer des réactions de son auditoire. *« La vérité,* a-t-il expliqué, *fait se pâmer, écumer et se convulser la majorité. »* Mais pour l'ancien ministre, on ne dit pas la vérité en dansant le menuet mais avec des mots forts. Le mot le plus fort qu'il ait trouvé pour qualifier la politique du président *« actuel et provisoire »*, est le mot *« dégueulasse »*. Il le répètera à satiété. *« Dégueulasse, parce que le gouvernement gère détestablement la France et la conduit à la marxisation. » « Dégueulasses »*, les accusations *« stupides et mensongères à propos des avions renifleurs »*. Ce mot *« choque »*, reconnaît M. Poniatowski, mais *« il dit bien,* selon lui, *ce qu'il veut dire. C'est un vieux mot militaire »*. Et de lancer : *« Marquis Gallo, eussiez-vous préféré que d'un rot réprobateur j'évacuasse par le haut la nausée que m'inspire la confraternité socialiste ? (...) » « J'use des mots faits pour être entendus. Ici, à Marseille, haut lieu de la démocratie volée et violée, j'accuse le gouvernement de méthodes fascistes et de dérive vers le facho-socialisme »*, a expliqué M. Poniatowski qui a jugé que M. François Mitterrand *« a érigé le mensonge et la mystification en système ». « Mentir est devenu un monopole d'Etat »*, a conclu le président d'honneur du PR.

JEAN CONTRUCCI.



A vous les cocotiers, les biguines, les plages désertes

Croisière aux Caraïbes. Et vous à bord...

LA France grelotte. C'est le moment de rêver. Aux pays où l'été dure toute l'année. Où la mer est turquoise, les plages désertes. Aux pays où les biguines vous accueillent au rythme des tropiques. Partez pour les Caraïbes à bord de Mermoz.

Croisières ensoleillées, au départ de Paris, c'est une idée Paquet. A l'horizon, des îles aux noms magiques : Trinidad, Antigua, la Barbade, les îles Vierges, la Guadeloupe, les Saintes, et bien d'autres encore... Des îles à découvrir en venant de la mer.

A bord de Mermoz, renouez avec le savoir-vivre des grandes croisières signées Paquet. Découvrez tous les charmes de la vie à bord d'un grand paquebot.

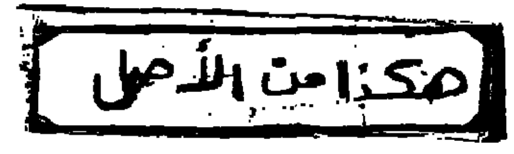
Mais n'attendez pas trop longtemps. L'hiver ne durera pas éternellement.

Demandez un catalogue Paquet à votre agent de voyages.

Trois programmes de 9, 12 et 13 jours, de Paris à Paris. Du 14 février au 8 mai. A partir de 8930 F.

Documentation et renseignements chez votre agent de voyages ou aux Croisières Paquet : Paris - 5, bd Malesherbes. 266.57.59 / Bordeaux - 1, allée de Chartres. 44.88.35 / Marseille - 41, rue Paradis. 33.58.00 / Nice - 2, rue Halévy. 88.81.90 Genève - 42, rue Rothschild. 32.64.40 / Bruxelles - 20, rue Ravenstein. 513.62.70.





M. Barre souhaite que l'élection européenne ne soit pas utilisée à des fins de politique intérieure

Dans le numéro de janvier de sa lettre mensuelle *Faits et arguments*, M. Raymond Barre souhaite que l'élection européenne de juin 1984 *« ne soit pas utilisée en France à des fins de politique intérieure. Il est inutile,* écrit-il, *de politiser une élection dont les résultats ne peuvent avoir d'influence sur le comportement du pouvoir,* [car] *pourquoi donner aux Français de l'opposition de faux espoirs, aux risques de les rendre sceptiques et désabusés ? »*

« Je souhaite aussi, poursuit M. Barre, *que l'élection de 1984 ne donne pas lieu à ce déferlement d'illusions qu'encourage une certaine mythologie européenne. Les progrès de la Communauté dépendent de la volonté politique des Etats ; c'est cette volonté que les électeurs européens doivent soutenir avec conviction mais réalisme. »*

Selon l'ancien premier ministre, il faut apporter cette année *« une solution aux trois problèmes qui affectent le bon fonctionnement et compromettent le développement de la Communauté : celui de la contribution britannique au budget communautaire, celui de l'aménagement de la politique agricole commune et celui du financement de la Communauté.*

» La France, qui exercera la présidence de la Communauté, peut jouer un rôle essentiel dans la recherche d'un accord entre pays membres. Encore faut-il, estime M. Barre, *qu'elle définisse clairement sa position : qu'elle parvienne, avec l'Allemagne fédérale, à la convergence de vues sans laquelle la Communauté piétine, et qu'elle procède, avec la Grande-Bretagne, à des discussions permettant d'aller au fond des difficultés et d'écarter les malentendus et les arrière-pensées que les négociations de 1970-1972 avaient laissé subsister. La situation éclaircie, la Communauté pourra aborder les problèmes posés par l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. »*

Selon M. Barre, *« il est politiquement impossible de refuser à ces pays l'entrée dans la Communauté ».*

Quant au développement de la Communauté dans la présente décennie, *« il devrait,* explique M. Barre, *s'effectuer selon trois axes : la constitution d'un vrai marché intérieur par l'élimination progressive des obstacles non tarifaires aux échanges ; l'adaptation des entreprises des pays membres aux nouvelles conditions de la concurrence internationale, par des actions concertées en matière de recherche et d'utilisation des technologies avancées ; la consolidation du système monétaire européen et l'extension du rôle de l'ECU ».*

MM. Edgar Faure et Maurice Faure envisagent de constituer une liste pour les « Etats unis d'Europe »

« Plus qu'un club, autre chose qu'un parti » – qui s'il devenait « parti » présenterait l'originalité de n'être pas *« partisan »*, selon M. Edgar Faure, – Convergences démocratiques est né, jeudi 19 janvier, un mois jour pour jour (*le Monde* du 20 décembre) après que MM. Edgar Faure et Maurice Faure eurent fait connaître leur objectif de restructurer le centre gauche. Les deux sénateurs s'étaient fixé un délai de deux mois pour faire le point sur l'intérêt suscité par leur initiative.

A *« mi-parcours »*, ils ont voulu montrer que cet intérêt est certain puisque sont venus les rejoindre un certain nombre de personnalités, dont le PDG de *la Dépêche du Midi* et, mère, le président du MRG, Mme Evelyne Baylet, le cinéaste Yves Boisset, l'ancien président du CNPF, M. François Ceyrac, le journaliste Jean-François Kahn, le président de Médecins du monde, Bernard Kouchner, l'animateur des Amis de la Terre, M. Brice Lalonde, l'avocat Paul Lombard ou encore le professeur Jacques Ruffié. En revanche, M. Edgar Faure a démenti avoir téléphoné à Yves Montand... qu'il souhaite cependant voir interpréter un jour une de ses chansons.

Pour M. Maurice Faure, l'ambition de Convergences démocratiques va au-delà de la simple ambition de décrisper la vie politique, pour passer *« à la société de l'an 2000 »*.

Première échéance pour le mouvement, les élections européennes. L'Europe est le domaine *« dans lequel les points de vue sont le plus approchés »*, a souligné M. Edgar Faure. Partisan des « Etats-Unis d'Europe », M. Maurice Faure a jugé *« prématurée »* mais souhaitable la constitution d'une liste à leur initiative. La décision devrait être prise dans quelques six semaines. Il a précisé que le MRG est *« très ouvert »* à l'idée de participer à une *« liste élargie »*, d'autant qu'il ne peut, selon lui, avoir *« la prétention de faire cavalier seul »* dans un tel scrutin, au moment ou UDF et RPR envisagent de constituer une liste unique. Et il a indiqué : *« Si nous faisons une liste, nous seront peut-être les seuls à faire une campagne véritablement européenne qui ne serait pas dévoyée en fausse campagne de politique intérieure. »*

Après avoir affirmé que les élections européennes ne sont *« ni le troisième tour des municipales »* ni *« un avant-tour »* de l'élection présidentielle, M. Edgar Faure a ironisé sur *« la pensée remarquable »* de l'opposition, qui préfère avoir moins de voix et *« gagner à la cause européenne »* le RPR, qui y était opposé. *« Il reste un créneau d'opinion,* a-t-il ajouté, *qui désire l'Europe des Etats unis. »*

Convergences démocratiques entend mettre en place un réseau de *« correspondants »* locaux, qui seront choisis en fonction de leur capacité de gestionnaire, de réflexion politique et de leur aptitude à figurer dans le combat politique.

A. Ch.

Les écologistes demandent que l'Etat prenne en charge les frais électoraux

Les deux formations écologistes, qui ont décidé de présenter une liste commune aux élections européennes de juin, craignent d'être empêchées de le faire par les dispositions de la loi électorale, relatives au financement de la campagne.

Mme Catherine Bonnel, porte-parole des Verts, et Mme Laure Schneiter, secrétaire génrale de la fédération d'Ile-de-France des Verts – parti écologiste, ont souligné, jeudi 19 janvier, au cours d'une conférence de presse, que les frais d'une telle campagne comportent une somme de 4,8 millions de francs pour la seule impression des bulletins de vote, à quoi s'ajoutent les professions de foi et les affiches légales, leur acheminement dans les préfectures et une caution de 100 000 francs, ces sommes n'étant remboursées qu'aux listes ayant obtenu 5 % des voix au moins.

Mmes Bonnel et Schneiter ont insisté sur le fait que la loi *« établit ainsi un barrage sans équivalent en Europe »*, puisque, partout ailleurs, les frais électoraux sont pris en charge par l'Etat pour les formations qui font la preuve de leur représentativité en recueillant un nombre de signatures variable selon les pays. Aux Pays-Bas et en Irlande, la couverture de ces frais est assurée moyennant le versement d'une caution faible. Le système français avait laissé aux écologistes, qui avaient obtenu 4,38 % des voix en juin 1979, 2 millions de francs de dettes.

Les Verts et les Vers-parti ont décidé de lancer une campagne pour obtenir le paiement des bulletins de vote par l'Etat pour toute formation ayant obtenu 2 % des voix dans une élection nationale récente, en réunissant cinquante mille signatures d'électeurs soutenant sa participation au scrutin. Mmes Bonnel et Schneiter ont rappelé qu'elles avaient reçu, en 1979, des réponses écrites de plusieurs responsables socialistes favorables à une modification de la loi.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

LES DÉVELOPPEMENTS DE L'AFFAIRE ELF-ERAP

Les explications de M. Boyer

(Suite de la première page.)

Il n'a pas vingt ans à la fin de la guerre. Daniel Boyer entre à l'Institut d'études diplomatiques que dirige René Cassin, premier civil à avoir rejoint de Gaulle à Londres, prix Nobel de la paix en 1968, et dont deux fondateurs sont maître Violet, aujourd'hui célèbre, et le père Dubois, mort il y a quelques années, et qui était *« je crois une sorte d'éminence grise de l'Eglise »*. L'étudiant Boyer, lui, milite aux jeunesses socialistes. Vers 1951, il part aux Etats-Unis, enseigne et suit des cours aux universités de Yale et de Columbia. Il se lance dans les affaires, travaille pour l'*Encyclopaedia Britannica*, fonde avec deux associés une société de « Machines à enseigner » pour le tiers-monde, tourne pour la chaîne de télévision NBC un reportage sur l'indépendance algérienne, représente en France deux gros éditeurs américains.

Me Violet : un homme très secret

« Par des hasards que j'ai oublié », on lui propose *« au environs de 1971-72*, de devenir doyen de la section française du collège Schiller, une université américaine fondée en Allemagne à la fin de la guerre. Parallèlement, il devient conseil de sociétés américaines voulant s'installer en France ou françaises voulant s'installer aux Etats-Unis.

Et maître Violet, perdu de vue ? Dans un premier temps, oui, puis des rencontres espacées quand il venait à New-York avec père Dubois *« pour assister la mission du Vatican à l'ONU dont il était, je crois, conseiller »*.

– C'était un ami ?

« Vous savez, c'est un homme très secret qui circule. Un homme important avec lequel on ne discute pas. Il était toujours très gentil, mais nous ne discutons jamais politique car moi je suis un démocrate, plutôt de l'aile gauche du parti, et pour lui les démocrates, ce sont des espèces de cocos.

Il a la voix lente d'un homme cherchant ses phrases, presque éteinte à force de concentration.

Comment a-t-il rencontré l'inventeur belge ?

Alain de Vllegas a un frère, Fernand, qui voulait envoyer son fils étudier en Amérique. Fernand vint s'adresser à Daniel Boyer. Le rendez-vous, auquel il se trouve que Me Violet assistait, a lieu *« dans les salons du George-V ou d'un autre grand hôtel parisien, je ne sais plus »*, en juin 1978, le mois même de la signature du second contrat avec ELF. Le comte qui assure vouloir trouver des sources dans les déserts explique que *« l'argent n'a pas d'importance »* et demande qu'on lui trouve *« une immense propriété »* pour le laboratoire, qu'on recrute du monde et *« éventuellement qu'on achète une université »*. *« Pour moi, c'était un client comme un autre qui avait une obsession, le danger des invasions communistes et voulait traverser l'Atlantique. »*

Des pleurs hystériques

La rencontre est brève, une autre suit *« un mois après environ »*. Quand le comte demande une seconde étude sur les perspectives de l'aquaculture *« en octobre ou en septembre, Villegas, très nerveux, me demande de l'accompagner avec sa fille Anita dans la propriété de Me Violet, près de Saint-Raphaël »*.

Ils y vont. Me Violet et M. de Villegas s'absentent pendant deux heures. Le comte revient *« extrêmement agité »*, refuse une invitation à dîner de l'avocat et tous trois regagnent leur hôtel. Deux heures plus tard, Mlle de Villegas, *« affolée »*, frappe à la chambre de Daniel Boyer et le prie de venir voir d'urgence son père. *« Il était dans tous ses états, pleurant hystériquement dans son lit. Je ne savais que faire. Je l'ai supplié de s'habiller et de venir faire une promenade sur la plage. Là, il se calme. Mais en réponse à toutes mes questions, il répond : « Je ne peux pas vous le » dire... »*

L'un rentre à Bruxelles, l'autre à Paris. M. Boyer téléphone à Me Violet, téléphone à Villegas, mais personne ne lui dit rien jusqu'au jour où le comte lui demande : *« Etes-vous prêt à m'aider si je faisait appel à vous ? »*

– Certainement, mais en quoi ?

Le comte ne répond pas, puis m'*« annonce qu'il ne veut plus travailler avec Me Violet, me demande de le représenter désormais et envoie une lettre le 8 ou le 9 décembre à ce sujet à la société commune créée par ELF et OMNIUM, oh, je ne sais plus exactement ; c'est dans le rapport de la Cour des comptes, OMNIUM industriel et minier, je crois »*.

« A ce moment, poursuit M. Boyer, *je ne savais toujours rien. Me Violet vint à Paris et m'explique : « Il y a un problème extrême- » ment sérieux, je ne peux plus tra- » vailler avec de Villegas, vous » devez nous aider. » Et il m'annonce qu'on va faire une enquête de sécurité sur moi. »*

Une « découverte spectaculaire »

« Deux ou trois jours plus tard, il me fait venir dans un bureau rue de la Boétie, sans aucun contact. Il y avait une vingtaine de personnes, toutes s'appelaient par leurs prénoms. On ne me présente pas et on me fait signer un papier par lequel je reconnais avoir pris connaissance de l'article, je ne sais plus combien du code pénal, punissant de cinq ans de prison la trahison de secrets industriels et militaires. »

– A quelle date a eu lieu cette réunion ?

– *Oh, vous savez, je ne sais plus, c'était il y a cinq ans... à deux jours près... début janvier 1979... ? Oui, c'est ça... »*

A cette date, Daniel Boyer apprend qu'une *« découverte spectaculaire a été faite en matière de recherches pétrolières »* et qu'ELF est partie prenante. *« Il me précise qu'il ne faut pas même faire allusion au secret du secret, que les personnes présentes sont des experts d'ELF et me dit que Villegas est impossible, qu'il a confiance en moi parce que je suis Américain, mais qu'ils savent aussi que je suis un ami de la France et qu'il faut que je les aide à réaliser cette affaire capitale pour le monde occidental et à empêcher que le comte – c'était son nom de code – ne foute le camp ailleurs. Il me montre le contrat qui porte sur 250 millions de francs suisses déjà versés et une tranche équivalente à venir plus tard. »*

M. Boyer part à Bruxelles et accompagne le comte, lui faisant valoir les difficultés juridiques énormes à rompre avec ELF. *« Il s'accrochait à moi. Comme Américain, j'etais le seul à pouvoir le sauver de cet engrenage, communiste, révolutionnaire... Vous savez, il avait vécu seul avec Bornassoli pendant de longues années sans un seul ami, plongé dans ses recherches. C'est un visionnaire qui croit en l'humanité. Le problème, en fait, c'était tout ce conflit de personnes et de compétences. »*

« Je suis allé expliquer la situation à M. Chalandon président d'Elf-Aquitaine qui était un peu sceptique mais néanmoins enthousiasme. Vous savez, on emmerdera tous les Arabes... Il voulait développer ELF, il m'a demandé de calmer Villegas (...) Début 1979, j'ai passé mon temps à essayer déviter la brouille – c'était un cauchemar. »

« Remboursez tout à ELF »

Les essais succèdent aux essais. Après celui de Pau, M. Chalandon demande que l'équipement soit laissé sur place en France. Fureur de Bonassoli, que M. Boyer prend à part avec Tanguy de Villegas, le fils, *« un jeune homme un peu agité »*. Il obtient son accord.

M. de Villegas veut désormain que tout se déroule à Bruxelles. ELF veut que tout se passe en France. M. Horowitz, le scientifique auquel ELF a fait appel, découvre une supercherie. Aldo Bonassoli s'obstine. M. Chalandon finit par demander à M. Boyer de faire cesser tout celà. Les accusations fusent. Mlle de Villegas (*« une femme solide »*) empoigne Banassoli (*« Il est petit »*) et veut le frapper. Boyer le sauve. Bonassoli explose, *« dit qu'il en a marre, que son procédé est valable mais qu'on l'a tant poussé à produire des résultats immédiats qu'il a fait des fautes pour qu'on lui foute la paix »*. D'Aniel Boyer : *« Si Villegas avait été escroc, rien ne l'aurait eméché de partir bien avant avec les fonds.* Or il disait : *si Bonassoli a fait une connerie, remboursez tout à ELF »*. Tentons une synthèse. M. Boyer obtient du comte d'autoriser M. Philippe de Weck alors président de l'Union des banques suisses à bloquer, au profit d'ELF, ce qui se trouve encore en banque : 207 millions de francs suisses. Pour rembourser le reste, explique M. Boyer, il fallait liquider des actifs. M. Chalondon tenait à préserver la réputation d'ELF, et dut admettre qu'une brutale mise en liquidation des sociétés alarmerait les syndicats et qu'il fallait donc revendre mais en douceur.

M. Boyer sort de son attaché-case la photocopie de deux feuilles et demie sur papier libre, signature illisible, et datés à la main, si l'on lit bien, du 23 juillet 1979. C'est le contrat organisant la rupture. Il annule l'affaire, avant de détailler les différents versements du remboursement de 207 millions de francs suisses. Le solde soit 43 millions de francs suisses *« fera l'objet d'un engagement séparé, signé conjointement par la FISALMA et MM. de Villegas et Bonassoli, de payer en cas de retour de meilleure fortune »*.

« Prelate Corporation »

M. Boyer est donc en train de veiller au règlement désormais proche du solde, avec l'accord de M. de Villegas. A liquider : le Centre européen de recherches et le Centre de recherche fondamentale dont les trois actionnaires sont Alain de Villegas, son fils et sa fille. M. Boyer, administrateur de la C.E.R. puis son président, a participé en mars 1979, en tant que prête-nom pour 260 millions de francs belges à une augmentation du capital.

Autrement dit, il est maintenant le propriétaire en titre. En 1981-1982, après le départ de l'administrateur délégué, M. Philippe Halleux, qui avait déjà procédé à des ventes, il fait entrer comme administrateur chargé de la liquidation un de ses amis, M. Sidney Schore, *« ancien attaché de presse de l'ONU à Genève, aujourd'hui à la retraite »*. Un avocat, Me Van Cutsen suivrait aussi le bon déroulement juridique des choses. *« Le hangar de l'aéroport de Bruxelles a été vendu récemment pour 800 000 dollars (environ 6 millions de francs) à une société allemande, ou bien anglaise, je ne sais plus »*. La vente des avions devrait rapporter *« 6 ou 10 millions de dollars »*.

Au bout du compte, avec la vente des actifs (château, terrains et appartements), on devrait s'y retrouver, selon M. Boyer, qui affirme être toujours resté en contact avec Elf, dont il a vu les dirigeants, *« il y a trois ou quatre mois à Paris, chez eux »*.

M. Boyer connaissait-il M. Pesenti, industriel italien, premier financier du comte belge ? Très peu. *« Il y a dix ans »*, Me Viollet avait recommandé à ce financier de s'adresser à Daniel Boyer. Il voulait développer aux Etats-Unis une société d'assurances.

– Laquelle ?

– Je ne sais plus.

– Ital Mobiliaire ?

– Oui, je crois que c'est ça. Pesenti, je l'ai rencontré deux fois.

– Et vos liens avec le Vatican. C'est vrai ?

– C'est faux.

Si M. Boyer possède une société d'édition, la Prelate Corporation éditant en français des livres d'art sur les collections du Vatican, c'est tout simplement qu'il y a deux ans des « amis » lui ont proposé l'affaire et qu'il a passé contrat avec la maison Belser Verlag *« qui a, elle, le contrat avec le Vatican. »*

Le SDECE ? *« Je connais pas »*. La CIA ? Il n'en a jamais, ô jamais, été membre. Il est en revanche vrai qu'il a rencontré à Paris *« en 1976 je crois, par un ami journaliste et écrivain, Dominique De Roux, M. Savimbi, leader de l'UNITA anti-marxiste en Angola. C'était au Georges V. Savimbi m'a dit qu'il était en contact avec des Américains. J'ai compris que c'était la CIA et lui ai dit que ça ne valait rien, que c'était le Congrès qui comptait »*.

Un signe de vie du comte

M. Boyer contacte donc un très influent sénateur pour lui recommander que l'Amérique appuie M. Savimbi en Angola. Son intervention, dit-il, échouera totalement et voilà tout. Il n'est un agent d'aucun service mais *« il a des gens comme moi qui, vivant à l'étranger, se sentent un peu responsables et veulent être utiles, en renseignant non pas la CIA mais des sénateurs ou des amis politiques »*. Toutes ces rumeurs colportées dans la presse sont donc des calomnies qui lui portent un tort considérable vis-à-vis de ses clients, et surtout du Parti démocrate où l'on vient demander des renseignements sur lui.

Il a été président des démocrates résidant en france de 1978 à 1982. *« J'était très proche de Mme Roosevelt ; à Paris tout le monde passait chez moi, les sénateurs, Mme Carter, Mondale, etc. »* Dans ces conditions, si les explications qu'il donne aujourd'hui au *Monde* ne suffisent pas à arrêter cette vague, alors il s'expliquera devant la presse américaine, dira tout et surtout que les sociétés nationales françaises *« n'obéissent pas aux réalités économiques et commerciales normales, mais sont sujette, comme Elf ou Renault, à des pressions politiques »*.

Ce week-end, M. Boyer attendait que M. de Villegas lui donne à nouveau signe de vie. *« Quant il m'a quitté à New-York, il partait pour Los Angeles assister à une conférence. Tout ce qu'il savait c'était qu'on parlait de lui dans les journaux. Nous avons passé la journée ensemble. Je lui ai raconté tout. Il m'a dit que cela ne le regardait pas, que les gens étaient méchants, que c'était un complot communiste et qu'Aldo démontrerait qu'il n'y avait pas de faux »*.

Finalement, ce qui navre M. Boyer, c'est le discrédit d'Elf dans cette affaire. Et puis sa femme est très malade. Il a beaucoup de soucis. Pas une seconde, il n'est possible de savoir s'il croit ce qu'il dit ou à quel moment il n'y croit pas. Il nous retéléphonera *« parce que* le Monde *est un journal sérieux »*.

BERNARD GUETTA.

(Publicité)
ALGÉRIE...
...avec COREADIS ?
...plus de pannes irrémédiables
...plus d'immobilisations d'engins
véhicules - électroménager ou machines
TOUT L'OUTILLAGE...
TOUTES LES PIÈCES... DISPONIBLES
Chez COREADIS
B.P. 72 PARIS 75022 CEDEX 01
COLIS CONTRE REMBOURSEMENT

La Sorbonne occupée

Une centaine de pesonnes ont réussi, jeudi 19 janvier vers 20 h 30, à forcer les lourdes portes de la Sorbonne rue des Écoles, malgré la résistance héroïque mais vaine des vigiles et des appariteurs insuffisamment « musclés » qui veillent aux barrières de l'université depuis mai 1968. Les « envahisseurs » se sont répandus dans la grande galerie et dans les couloirs mais ils se sont heurtés aux portes intérieures toutes solidement verrouillées. Au bout d'une demi-heure environ, ils ont dû abandonner la place.

Il ne s'agissait ni d'une répétition des incidents d'il y a seize ans, ni du signal d'une subversion générale. le reste du quartier Latin et les autres universités du pays semblaient calmes. Les manifestants n'étaient pas des disciples de Cohn-Bendit, ni des émules des « Katangais » de naguère. Ces néo-soixante-huitards n'étaient, en réalité, que des archéo-gaullistes conviés par l'institut Charles-de-Gaulle à célébrer vingt-cinq ans de Ve République en écoutant une conférence de M. Michel Debré, dans l'amphithéâtre Richelieu. Mais la porte idoine ayant été trop tôt bouclée, le trop-plein d'invités, parmi lesquels on reconnaissait quelques anciens visages, comme celui de M. Léo Hamon, a obéi à une seule pulsion collective : donner l'assaut. Curieuse idée, d'ailleurs, d'avoir choisi ce lieu, car la Sorbonne d'aujourd'hui n'est ni celle de mai 1968 ni le G.G. d'Alger de mai 1958.

Las ! Il a fallu bien vite constater qu'il est moins facile de conquérir la Sorbonne en 1984, à mains nues et dans le froid, que de la faire évacuer avec des CRS dans la douceur du printemps. La célébration du quart de siècle de la Constitution par les fondateurs de celle-ci aurait quand même mérité d'être mieux organisée.

A. P.

Le Monde

société

EMPRISONNÉ POUR « VOL ET RECEL « DE PHOTOGRAPHIES

Le rédacteur en chef adjoint de « Paris Match » pourrait être libéré rapidement

Ce vendredi 20 janvier, M. Jean Durieux, rédacteur en chef adjoint de *Paris Match*, était toujours incarcéré à Fresnes, sous l'inculpation de *« vol et recel de vol »*. La parution, dans le mensuel *Photo* de décembre, de photographies, prises par les services de l'Identité judiciaire à l'Institut médico-légal, et montrant le corps mutilé et dépecé d'une jeune Néerlandaise, victime d'un étudiant japonais anthropophage, est à l'origine de la décision prise par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris. M. Durieux pourrait être remis en liberté dès le début de la semaine prochaine.

Dans les derniers jours de novembre 1983, lorsque *Photo*, mensuel du groupe Filipacchi, met en vente son numéro 195 daté de décembre, le magazine comporte un *« cahier spécial fermé »* intitulé *l'Amour fou*. S'il veut en prendre connaissance, le lecteur devra user d'un coupe-papier pour libérer les quinze pages de ce cahier. Dans un texte de présentation, la rédaction de *Photo* explique qu'elle estime *« devoir faire entrer* [ces images] *dans l'histoire du document photographique »*.

Il s'agit de douze clichés en noir et blanc, d'une parfaite rigueur technique, sans le moindre effet « artistique », montrant l'histoire d'un fait divers. En juin 1981, on avait découvert, dans deux valises abandonnées dans le bois de Boulogne, les restes dépecés d'une jeune femme. La victime, Renée Hartevelt, vingt-cinq ans, était une étudiante néerlandaise, et son meurtrier, Issei Sagawa, un étudiant japonais de trente-deux ans, est arrêté.

Il avoue son crime et reconnaît s'être livré à des actes de cannibalisme sur le corps de la jeune femme, dont il a consommé plusieurs parties. Dans le réfrigérateur de son appartement parisien, les enquêteurs découvriront d'autres fragments de chair humaine disposés sur des assiettes. (*le Monde* du 19 juin 1983). Le 30 mars 1983, Issei Sagawa bénéficie d'une ordonnance de non-lieu, les experts aliénistes ayant estimé qu'il se trouvait en état de démence au moment des faits.

La série des photographies publiées par le magazine s'ouvre sur la valise encore posée sur l'herbe du bois de Boulogne, où apparaît un pied à demi caché dans des morceaux de plastique. On peut voir ensuite les assiettes contenant des morceaux de chair découvertes chez Sagawa, puis les photographies prises à l'Institut médicolégal, après que les spécialistes eurent reconstitué, à la manière d'un puzzle macabre, le corps de la jeune femme.

Après la parution de ces photos, Me Antoine Weil, conseil de la famille Hartevelt, demande en référé au tribunal de Paris de faire retirer de la vente, de toute urgence, la totalité des exemplaires de la revue, et obtient gain de cause : le 30 novembre, M. Pierre Drai, président du tribunal de Paris, ordonne que tous les moyens soient mis en œuvre pour ce faire (*le Monde* du 1er décembre 1983), et, le même jour, le parquet de Paris requiert l'ouverture d'une information contre X... pour *« violation du secret professionnel, vol et recel de vol »*.

« Atteinte à la liberté »

Aux yeux de la justice, il ne fait pas de doute, en effet, que les documents incriminés proviennent des services de l'Identité judiciaire. Le dossier est confié à M. Claude Grellier, juge d'instruction, qui demande à l'Inspection générale des services (IGS) — la « police des polices » — d'enquêter sur commission rogatoire, de manière à établir l'origine de la fuite.

L'affaire a pris un tour nouveau, le 19 janvier, lorsqu'on a appris que M. Jean Durieux, cinquante-trois ans, rédacteur en chef adjoint de *Paris Match*, autre titre appartenant au groupe Filipacchi, venait d'être incarcéré à Fresnes, au terme de quarante-huit heures de garde à vue, sous l'inculpation de *« vol et recel de vol »* (*nos dernières éditions*).

Pour M. Frank Ténot, le directeur de la publication de *Photo*, nous sommes en présence d'une affaire *« insensée, invraisemblable et extrêmement dangereuse »*. Si M. Ténot reconnaît, comme il nous l'a déclaré, que *« ces photos ont été probablement frauduleusement subtilisées ou communiquées »*, il dénonce l'attitude de la justice, estimant que *« ce n'est pas au journaliste de fournir aux policiers les éléments leur permettant de remonter la filière »*. Dans un communiqué, le comité d'entreprise de *Paris Match* estime que l'inculpation et la détention de M. Durieux constituent *« une atteinte à la liberté de la presse »*. Pour le comité, M. Durieux, *« en voulant préserver les sources de ses informations, n'a fait que son devoir de journaliste »*.

Pour l'heure, il semble que M. Durieux veuille s'en tenir à ses précédentes déclarations, à savoir que ces photos, que le groupe Filipacchi avait d'abord pensé publier dans *Paris Match*, lui ont été remises *« par un inconnu »*. Son avocat, Me Léo Matarasso, a déposé une demande de mise en liberté. Celle-ci devrait être examinée par la chambre d'accusation, lundi ou mardi prochain. On précise au palais de justice de Paris que le parquet, qui avait demandé seulement le placement sous contrôle judiciaire de M. Durieux, plaidera en faveur de cette mise en liberté.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

CACHER L'HORREUR ?

Il faut admettre qu'une photographie n'est qu'un témoignage et se fixer une ligne de conduite. Les représentations de la réalité, mais aussi les œuvres d'imagination, peuvent influencer des esprits jeunes ou faibles. On le sait et c'est un risque que tous les organes de presse assument. Un document n'est qu'une information. La folie de la guerre se résume dans des tableaux de batailles, des photographies de corps déchiquetés. On sait mieux jusqu'où peut aller la folie des hommes, dans le cas de l'étudiant japonais, la maladie mentale, devant les photographies des victimes. Ceux qui n'éprouvent pas le besoin de voir n'ont qu'à ne pas regarder. Pour d'autres la curiosité d'apprendre confine au voyeurisme.

Après la publication dans le magazine *Photo* de ces documents horribles, un juge d'instruction s'est appuyé sur l'indignation de certains, le souci du deuil de la famille, pour appliquer toute la sévérité de la loi. La presse ne peut tout dire mais les limites de son témoignage ne doivent s'arrêter qu'au mensonge. Le goût morbide du public a peut-être encouragé les responsables de *Photo*, mais le morbide est un aspect du réel que la presse ne peut ignorer. Un amalgame de morale et de sensiblerie permet aujourd'hui à la justice de régler ses comptes avec un principe qu'elle n'admet pas : le secret des sources.

A propos de quelle autre affaire moins « saignante » mettra-t-on demain un journaliste en prison ? On se sert de l'incarcération préventive comme d'un moyen de pression. La fuite provient de l'identité judiciaire mais on préfère jeter le discrédit sur une profession avant de balayer devant sa porte. L'honneur de la presse ne serait-il pas de ne rien cacher de l'horreur du monde ? Cette même horreur qu'on voudrait dissimuler au public pas assez adulte sans doute pour être totalement informé.

Il est parfois malsain de lire les journaux.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Déontologie

Le secret professionnel n'est pas, légalement, reconnu aux journalistes. La nécessité de ce secret n'en est pas moins affirmée dans des textes qui, rédigés par les journalistes eux-mêmes, sont leur charte déontologique. Voici des extraits des deux documents les plus connus qui constituent un droit coutumier :

« Un journaliste, digne de ce nom, prend la responsabilité de tous ses écrits, même anonymes (...). Ne reconnaît que la juridiction de ses pairs, souveraine en matière d'honneur professionnel ; n'accepte que des missions compatibles avec la dignité professionnelle ; s'interdit (...) d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information (...) ; garde le secret professionnel ; n'use pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée ; revendique la liberté de publier honnêtement ses informations (...). Ne confond pas son rôle avec celui du policier. »

(Charte des devoirs du journaliste, juillet 1918, révisée en 1939.)

∴

« Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain. De ce droit du public à connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes (...). La mission d'information comporte nécessairement des limites que les journalistes eux-mêmes s'imposent spontanément (...)

» Déclaration des devoirs (extraits).

Art. 4. — *Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents.*

Art. 7. — *Observer le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement.*

» Déclaration des droits (extraits).

1. — *Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut, en ce cas, être opposé au journaliste que par exception et en vertu de motifs clairement exprimés.*

3. — *Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou à sa conscience. »*

(Déclaration de Munich, rédigée et approuvée le 25 novembre 1971 par les syndicats de journalistes des pays de CEE.)

Aux États-Unis

CONDAMNÉS A VIVRE

Mlle Elizabeth Bouvia, vingt-six ans, ne pourra pas *« mourir de faim sous surveillance médicale »* comme elle le réclame depuis le 3 septembre à l'hôpital de Riverside (Californie). Ainsi en a décidé le 19 janvier la cour suprême de Californie.

Infirme motrice cérébrale, paralysée depuis la naissance, Mlle Bouvia a été placée à l'âge de dix ans dans un hôpital orthopédique. Après des études secondaires, elle exerce des fonctions d'assistante sociale. Elle vit, plus ou moins autonome, dans un appartement de Riverside.

Elle correspond alors avec un détenu, tombée amoureuse de lui, se marie en avril 1982 et suit son époux dans l'Oregon. Puis c'est la séparation. Elizabeth revient à Riverside où elle est hospitalisée dans le service de psychiatrie. C'est là qu'elle commence à demander qu'on la laisse mourir. Amplifiée par les médias américains, son histoire prend une dimension nationale.

En quelques mois, elle a reçu un courrier volumineux (plus de 750 kg) et de nombreuses propositions d'aides. Mais Elizabeth estime que sa vie ne vaut plus la peine d'être vécue. Elle réclame le droit de se laisser mourir de faim tout en bénéficiant de médicaments analgésiques pour ne pas souffrir.

Une première juridiction refuse sa requête. La décision est confirmée en appel. La cour suprême de Californie est allée dans le même sens. Les magistrats estiment en substance que la malade n'a pas le droit de contraindre le personnel médical et hospitalier à violer son éthique professionnelle. Jusqu'à aujourd'hui, Elizabeth a toujours décliné les offre de ceux qui lui proposaient de venir mourir chez eux.

Celle qui revendique le droit à l'euthanasie, sans en avoir les moyens, estime qu'une société qui ne lui a donné la vie qu'à contrecœur doit savoir prendre ses responsabilités pour lui donner la mort.

M. GALLO : « UNE AFFAIRE TRÈS DÉPLAISANTE »

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré vendredi à France-Inter que l'incarcération de M. Durieux constitue *« une affaire grave et très déplaisante »*. Pour M. Gallo, elle *« pose le problème du secret des sources d'information des journalistes, un secret qui doit être respecté même si la responsabilité des journalistes est aussi d'assumer le respect des lois en vigueur »*. Le porte-parole du gouvernement a ajouté : *« Personnellement, je suis pour la liberté de l'information, pour le secret des sources d'information, et je suis aussi pour la responsabilité individuelle : par rapport à sa propre déontologie, un journaliste doit savoir qu'on ne publie pas n'importe quoi. »*

Rappelant enfin que le parquet avait, à la demande du garde des sceaux, fait appel de la décision du juge d'instruction de faire écrouer M. Durieux, M. Gallo a dit : *« Je crois que c'est là l'essentiel. »*

UN PRÉCÉDENT

Il existe au moins un précédent à l'affaire Durieux : l'incarcération, pour recel, en août 1974 à Fresnes d'un autre journaliste M. Eric Asudam, alias Michel-Georges Micberth par M. Alain Le Gaignec, juge d'instruction à Paris (*le Monde* du 29 juin 1976). M. Asudam était accusé d'avoir eu entre les mains un chéquier au nom de Georges Pompidou, volé à l'imprimerie de la Société générale où il avait été fabriqué. Ce détournement, opéré par une employée de l'imprimrie avait eu, semble-t-il, pour objet de nuire à la réputation de l'ancien président de la République. La nouvelle droite française dont M. Asudam est aujourd'hui directeur du bureau politique rappelle qu'il mit cinq ans *« pour établir sa totale bonne foi et obtenir sa relaxe »*.

LIBRAIRIE DUCHÊNE
histoire contemporaine
spécialistes des
1re et 2e guerres mondiales
ACHATS et VENTES
Catalogue sur demande
581-33-18
27, rue de la Butte-aux-Cailles
75013 PARIS

Ainsi va la justice

Il existe, en jargon de métier, un mot pour désigner les journalistes qui, comme ceux du magazine *Photo*, recherchent le sensationnel à tout prix. Ce mot a aujourd'hui une résonance terrible. On les appelle les « charognards ». La publication des clichés du corps dépecé de l'étudiante néerlandaise relève de cette spécialité très lucrative. Mais M. Jean Durieux, rédacteur en chef adjoint de *Paris-Match*, qui a reconnu avoir joué un rôle-charnière, est aujourd'hui incarcéré et la presse se sent du même coup menacée.

Ce n'est pas que les journalistes puissent tout dire, écrire ou montrer. La loi sur la liberté de la presse et les articles sur la diffamation et la vie privée, d'autres textes encore, fixent des limites à cette liberté. Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de cela. M. Durieux est inculpé de vol et de recel. Juridiquement, un journaliste qui obtient, comme lui, un document confidentiel et le publie, est un voleur présumé. Il risque la même inculpation.

On dira que les deux délits n'ont pas la même gravité. C'est ce que doit penser M. Claude Grellier, juge d'instruction, qui reproche surtout, semble-t-il, au groupe Filipacchi d'avoir récidivé. *Photo* avait publié des clichés du corps criblé de balles du gangster Jacques Mesrine, qui, comme ceux de la jeune Néerlandaise, provenaient des archives de l'identité judiciaire. Sans doute, le juge d'instruction est-il décidé à mettre un terme à ce trafic, en frappant fort s'il le faut. M. Durieux, qui a dormi jeudi soir à Fresnes, en sait quelque chose.

Il se murmure que, outre un ou des fonctionnaires de l'identité judiciaire qui tiraient profit de cette fuite, les clichés ou leurs négatifs transitaient par un ou des intermédiaires que la justice pourrait rapidement entendre. Dernier maillon de cette filière, M. Durieux ne serait donc coupable, au sens de la loi, que de recel. Pourquoi a-t-il été *aussi* inculpé de vol ?

Pour une raison un peu inquiétante pour les journalistes. La jurisprudence de la Cour de cassation assimile à un vol la publication de la photographie d'un document volé. Cela ne veut pas dire que le parquet entend poursuivre tous les journaux qui reproduisent des notes confidentielles. Mais la menace existe, permanente. De ce point de vue, l'inculpation de M. Durieux est un rappel à l'ordre.

Journaliste-recéleur aux yeux du juge d'instruction, M. Durieux n'est que subsidiairement un « voleur ». Car si ce chef d'inculpation a été retenu contre lui pour des raisons juridiques, il l'a d'abord été pour des motifs pratiques. Ne sachant où son enquête va le mener, M. Grellier a préféré « charger la barque » au départ, afin d'avoir les coudées franches, quitte à abandonner l'inculpation de vol en cours de route. C'est, paraît-il, l'usage. Ainsi va la justice, sans se soucier de l'effet produit.

Silence

L'affaire ferait moins de bruit si M. Durieux n'avait pas été écroué. Pourquoi l'a-t-il été ? Pour lui interdire de prendre langue, le cas échéant, avec ses « complices » et faire ainsi obstacle à la justice. C'est un des motifs d'incarcération prévus par le code de procédure pénale, qui autorise la détention provisoire d'un inculpé lorsqu'elle est *« l'unique moyen de conserver les preuves ou les indices matériels ou d'empêcher soit une pression sur les témoins, soit une concertation frauduleuse entre inculpé et complice »*.

L'inculpation de M. Durieux montre la facilité avec laquelle la justice dispose de la liberté d'un homme. Beaucoup d'autres en ont fait l'expérience avant lui. Heureusement, les motifs de son incarcération fixent une limite à cette épreuve. Lorsque M. Grellier aura entendu les autres inculpés éventuels, c'est-à-dire probablement lundi ou mardi, rien ne fera obstacle à sa mise en liberté, affirme-t-on au Palais de justice de Paris, où le parquet était opposé à son incarcération mais n'a pu l'empêcher, le juge d'instruction étant maître de sa décision.

La mésaventure de M. Durieux a peu de précédents. Elle est révélatrice des méthodes de certains journalistes et de celles de la justice. Victime des unes et des autres, le rédacteur en chef-adjoint de *Paris-Match* est, du même coup, le symbole d'un conflit, dont l'enjeu est le respect du secret professionnel (la protection par un journaliste de ses sources d'information). Aucun texte ne reconnaît ce droit au silence, mais il doit être observé à tout prix.

Si M. Durieux n'est pas officiellement incarcéré pour avoir refusé de « parler », il est probable que s'il avait tout dit, il n'aurait pas été emprisonné. Choqués ou non par les clichés de *Photo*, les journalistes, toutes sensibilités confondues, attachent du prix à ce silence.

BERTRAND LE GENDRE.

(Publicité)

LA SCIENTOLOGIE OBTIENT UNE RECONNAISSANCE RELIGIEUSE INTERNATIONALE

L'Eglise Internationale de Scientologie a le plaisir de commencer cette nouvelle année par l'annonce d'une VICTOIRE : l'obtention d'une reconnaissance religieuse d'une portée internationale.

Dans une décision remarquable et unanime qui s'étend à toutes les croyances religieuses, la Haute Cour d'Australie déclara récemment :

« La liberté de religion est un thème fondamental de notre société. Cette liberté a été défendue tout au long de l'histoire par des hommes et des femmes qui résistèrent aux tentatives des Gouvernements de définir ou imposer, par voie législative, exécutive ou judiciaire, des croyances ou pratiques religieuses.

» La discrimination religieuse par des fonctionnaires ou tribunaux est inacceptable dans une société libre.

» Aux yeux de la loi, les religions sont égales. La règle de droit est « Ce qui vaut pour un, vaut pour tous ».

Telle est la dernière d'une longue série de récentes et importantes reconnaissances obtenues par l'Eglise dans sa recherche de la liberté religieuse pour toutes les confessions.

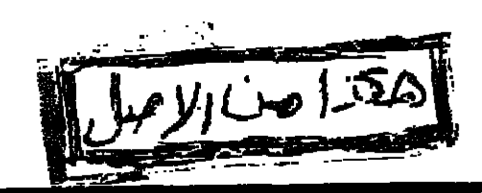
Parvenant à créer un tel précédent quant à la préservation de la liberté religieuse, l'Eglise Internationale de Scientologie étend sa politique d'ouverture à travers toutes ses églises de par le monde.

Venez voir nos églises et demandez à bénéficier d'une visite personnelle guidée. Rencontrez nos membres actifs, visitez nos locaux.

Eglise de Scientologie de Paris, 12, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 PARIS.

Eglise de Scientologie de Paris IXe, 41, rue de la Tour-d'Auvergne, 75009 PARIS.

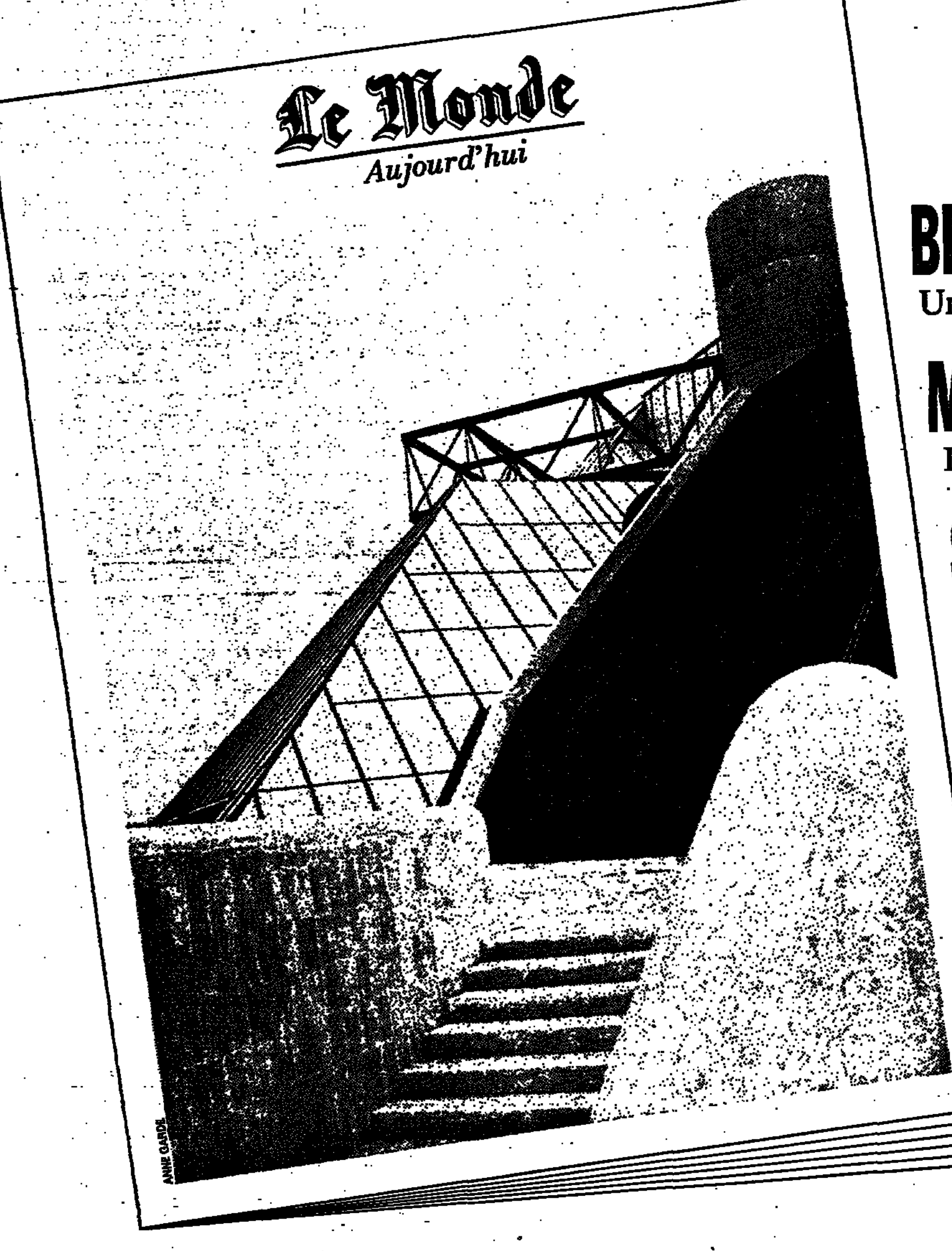
هكذا من الأصل



AVEC NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

LE MONDE AUJOURD'HUI

LE NOUVEAU SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ AU MONDE DU SAMEDI DATÉ DIMANCHE-LUNDI



BERCY :
Un music-hall pour les sports.

MÉDECINE :
Les maladies des «grands» de ce monde.

SCIENCES :
Pièges et mystères de la génétique cent ans après Mendel.

PRÉHISTOIRE :
Les maisons solaires de «Monsieur Neandertal».

ALAIN ROBBE-GRILLET :
Entretien avec un intellectuel heureux.

VENDREDI DATÉ SAMEDI : LE MONDE LOISIRS 

: LE MONDE AUJOURD'HUI

2 NOUVEAUX TEMPS FORTS POUR LE WEEK-END

Ces deux suppléments illustrés sont vendus encartés dans les éditions quotidiennes du Monde.

Le Monde

ÉDUCATION

SANCTION CONTRE UNE EXPÉRIENCE DE RÉNOVATION

Un « collège pirate » est interdit par le rectorat de Paris

Lassés de l'inertie d'une partie du monde enseignant, douze professeurs avaient ouvert bénévolement, à la rentrée 1983 à Paris, la première classe d'un « collège autogéré », où ils avaient entrepris une véritable transformation des rapports éducatifs. Ils viennent d'être contraints par le rectorat de Paris de quitter les locaux du lycée François-Villon, qu'ils occupaient sans autorisation depuis trois mois. Aujourd'hui, les douze professeurs s'interrogent : qui a peur du changement au sein de l'éducation nationale ?

A l'origine, l'initiative visait à assurer la continuité pédagogique pour les élèves sortant de l'école expérimentale Saint-Merri, installée depuis 1974 au centre de Paris : pédagogie de projet, droit à l'initiative, contrats avec les élèves, implication des parents dans les décisions. Mais le ministère n'avait pas donné le feu vert. Dans une lettre du 26 mai 1983, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, justifiait ce refus par la priorité donnée à la rénovation d'un collège existant, dans l'esprit des propositions Legrand qu'il avait retenues, et par la nécessité de mobiliser tous les moyens de l'éducation nationale face à l'accroissement des effectifs. *« Il est vrai aussi,* expliquait le ministre aux auteurs du projet, *que les représentants des enseignants, qui connaissent les difficultés de fonctionnement des établissements existants, (...) ne comprennent pas toujours aisément que des moyens soient affectés à des établissements nouveaux quand ceux qui existent ne disposent pas des moyens nécessaires ».*

Parents, élèves et professeurs décident alors de passer outre, et s'installent dans une salle du lycée autogéré de Paris, l'un des quatre établissements expérimentaux officiellement ouverts à la rentrée 1982 et provisoirement hébergé au lycée François-Villon. Les enseignants, qui travaillent dans des collèges classiques où, disent-ils, *« la rénovation n'avance pas »*, ont décidé de donner un après-midi par semaine à cette classe, qui groupe dix-huit élèves d'un niveau allant de la sixième à la troisième. Ils approuvent les orientations du rapport Legrand, mais doutent de la volonté novatrice du corps enseignant et de sa hiérarchie pris globalement. *« Comment imposer le tutorat à des professeurs qui refusent tout dialogue avec un élève sur ses problèmes personnels ? »*, questionne Mme Marie-Noëlle Bonisseau, l'une des animatrices de l'équipe.

Pressés de passer aux actes au lieu de *« perdre son temps à se convaincre de la justesse de ses méthodes »*, ces enthousiastes de l'expérimentation craignent que leurs collègues, volontaires comme eux pour travailler en équipe et lutter contre l'échec scolaire, ne finissent par être noyés dans le conservatisme ambiant. Ils suggèrent le regroupement des enseignants volontaires pour l'innovation dans des établissements donnés, car le simple hasard des mutations ne peut garantir, selon eux, le succès d'un projet. *« Le ministère accepte bien le projet pédagogique catholique, pourquoi pas le nôtre ? »*, poursuit Mme Bonisseau.

L'administration, elle, considère que, en installant une classe non autorisée, on a voulu lui forcer la main et que rien ne l'oblige à reconnaître cette initiative privée. Elle a donc décidé de faire cesser *« le fonctionnement anormal et illégal »* de la classe. Les parents d'élèves ont été sommés, le 23 novembre dernier, par le rectorat de Paris d'inscrire leurs enfants dans un autre collège. Mais la classe pirate, soutenue par la solidarité des parents de l'école Saint-Merri, continue, hors des sentiers battus de l'éducation nationale. Elle dont le projet se veut *« totalement laïc »* a trouvé refuge, depuis le lundi 16 janvier... dans un foyer catholique.

Philippe BERNARD.

★ Collège autogéré. Foyer Montorgueil, 46, rue Montorgueil, 75002 Paris. Tél. : 233-80-78.

Lycées et collèges

LE SNALC APPELLE A LA GRÈVE

Les responsables du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) sont mécontents. Comme l'explique le président, M. Jean Bories, *« les mesures prévues par les circulaires de rentrée n'annoncent rien de bon pour nos collègues des lycées et collèges, dont la situation en 1984 sera encore plus critique qu'en 1983 »*. Pour signifier leur opposition *« aux restrictions budgétaires, à la dégradation des moyens existants, à la stagnation des salaires, au gonflement des effectifs, à la dénaturation de notre fonction... »*, ils ont arrêté le principe d'*« une grève d'une durée maximum de la journée pour le mardi 24 janvier »*.

Le SNALC a décidé de ne pas faire grève le même jour que les syndicats de la FEN, le 31 janvier. Les responsables du SNALC qui se veulent les *« défenseurs des vrais intérêts des professeurs et de l'enseignement »*, revendiquent douze mille adhérents.

MORT DU PHILOSOPHE MICHEL PÉCHEUX

Le philosophe Michel Pécheux, quarante-cinq ans, qui avait disparu depuis un mois, s'est donné la mort. Son corps vient d'être retrouvé dans la Marne.

[Agrégé de philosophie, Michel Pécheux, qui avait été élève, puis collaborateur de Louis Althusser à l'Ecole normale supérieure, était maître de recherches au CNRS et venait d'entreprendre une Recherche coopérative sur programme (RCP), *la Langue dans l'histoire : qu'est-ce que lire l'archive?* Dans les années 60, Michel Pécheux avait notamment participé à la série de cours de philosophie pour scientifiques, organisée par Louis Althusser, et publié à cette occasion *Sur l'histoire des sciences* (Maspero, 1969).

En 1975, il avait assuré la direction d'un numéro spécial de la revue *Langages* consacré à «Analyse du discours : langues et idéologies». Il avait également publié *Analyse automatique du discours* (Dunod, 1969), *les Vérités de La Palice* (Maspero, 1975) et *la Langue introuvable* (Maspero, 1981).]

DÉFENSE

En 1983

BAISSE DE 15 % DES VENTES D'ARMES AMÉRICAINES

Washington *(Reuter)*. — Le montant des ventes d'armes américaines à l'étranger a été l'an dernier de 18,3 milliards de dollars, soit 3,2 milliards de dollars de moins qu'en 1982. Mais les experts militaires estiment que cette baisse de près de 15 % n'est pas significative et traduit la nature fluctuante du marché.

L'Espagne arrive en tête des acheteurs d'armes américaines, devant l'Arabie Saoudite et Israël. Viennent ensuite la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Egypte, Taïwan, les Emirats arabes unis, la Turquie, Singapour, le Liban, la Corée du Sud, les Pays-Bas, le Japon, l'Allemagne fédérale et la Thaïlande.

L'Espagne a acheté en 1983 pour 3,2 milliards de dollars d'armes américaines (dont soixante-douze chasseurs F-18). L'Arabie Saoudite, à qui l'Espagne a fait perdre en 1983 la première place qu'elle occupait depuis cinq ans, a acheté l'an dernier aux Etats-Unis pour 2,6 milliards de dollars d'équipements militaires (dont soixante-deux chasseurs F-15, de nombreux blindés et des armes navales et aériennes). L'année précédente, elle en avait acheté pour 7,4 milliards de dollars, chiffre qui reflétait son acquisition de cinq avions radars Boeing AWACS.

Quant à Israël, il a dépensé l'an dernier 2,5 milliards de dollars en armements américains, qui comprennent notamment soixante-quinze chasseurs F-16. Les achats d'armes par la Grande-Bretagne ont atteint 2 milliards de dollars.

EN BREF

Détention pour deux immigrés clandestins

Deux immigrés clandestins, interpellés mercredi 18 janvier, lors d'un contrôle dans un foyer de Gonesse dans le Val-d'Oise (*le Monde* du 20 janvier), ont été placés, jeudi, par le tribunal de Pontoise, en détention provisoire jusqu'à leur jugement, prévu pour le 25 janvier. La nullité du contrôle soulevée par leur avocat, Me Sylviane Mercier, qui affirmait qu'il était illégal, n'a pas été retenue. Sur les huit autres personnes interpellées lors du même contrôle, sept ont été remises en liberté après garde à vue, et une information a été ouverte pour présentation de faux papiers.

Plus de quatre cent cinquante immigrés avaient été contrôlés à la demande de l'Association pour le développement des foyers du bâtiment et des métaux (ADEF). Cette association, qui gère, sous tutelle des pouvoirs publics, quarante-huit foyers d'immigrés en France, a obtenu de la justice l'autorisation de faire contrôler les occupants de ces foyers pour en chasser ceux qui s'y trouvent indûment. Six de ces foyers ont déjà été contrôlés.

Me Mercier, qui est présidente de la Fédération départementale de la Ligue des droits de l'homme et secrétaire générale du Syndicat des avocats de France, proteste, comme beaucoup de juristes de gauche, contre ces contrôles dans lesquels ils voient un détournement de la loi sur les contrôles d'identité.

Un caissier tué au cours d'un hold-up

M. Jean-Paul François, trente-quatre ans, caissier de l'agence du Crédit universel, dans le centre d'Avignon, a été tué, le 19 janvier, par un malfaiteur armé d'un pistolet. Au moment du hold-up, cinq ou six employés se trouvaient dans l'établissement quand le caissier s'est porté au devant de son agresseur qui a aussitôt fait feu. Ce dernier, qui s'est enfui en emportant une somme d'argent peu importante, n'a pas été retrouvé.

Le tribunal de Versailles demande à être dessaisi de l'affaire Boulin

Le parquet général de Versailles a saisi la Cour de cassation en vue d'un éventuel renvoi des deux informations judiciaires de l'affaire Boulin devant un autre tribunal que celui de Versailles *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »* et pour assurer la *« sérénité »*. Il appartiendra à la chambre criminelle de la Cour de cassation de donner éventuellement suite à cette requête et de désigner un nouveau tribunal pour l'instruction de ces dossiers : la plainte de la famille Boulin contre X pour *« homicide volontaire »* et la plainte du garde des sceaux pour *« diffamation publique »* du procureur de la République de Versailles accusé de *« forfaiture »* par la famille Boulin.

Un couple homosexuel ne vit pas maritalement selon le tribunal de Nantes

Le tribunal de Nantes a débouté, le 19 janvier, Nadia, une jeune mère divorcée, homosexuelle, qui avait assigné devant cette juridiction la Sécurité sociale à laquelle elle reprochait de ne pas verser de prestations à sa compagne, Annic, avec laquelle elle vit *« maritalement »* (*le Monde* du 17 mai 1983). La commission de première instance de la Sécurité sociale avait refusé à Nadia de reconnaître la qualité d'ayant droit d'Annic, qui, soutenait-elle, fait vivre le ménage et les trois enfants dont Nadia a la garde après son divorce.

Le tribunal a adopté la même position en déclarant notamment que l'expression « vivre maritalement » ne peut s'appliquer qu'à un couple formé d'un homme et d'une femme *« en vue de la création d'une famille qu'un couple homosexuel ne peut à l'évidence fonder »*.

Nadia a décidé d'interjeter appel.

Grève chez Nina Ricci

La maison de couture Nina Ricci vient d'annuler la présentation de sa collection de printemps prévue pour le 23 janvier. A la suite d'une grève d'une centaine d'ouvrières depuis le 12 janvier, seuls quelques modèles sont terminés sur la centaine habituellement proposés.

Les premières mains qualifiées, toutes primes comprises, sont payées 6 500 francs par mois. Les négociations en cours portent sur des augmentations, par palier, jusqu'à 7 000 francs au cours du premier semestre de 1984, d'après M. Wladimir de Kouzmine, directeur général. C'est cette proposition qui a été refusée par les déléguées du personnel.

● *Un réfugié basque assigné à résidence en Indre-et-Loire.* — Dirigeant présumé de l'ETA-militaire, Domingo Iturbe Abasolo, dit « Txomin », est arrivé, dans la nuit du 18 au 19 janvier, en Indre-et-Loire, où il est assigné à résidence. Il avait reçu, le 17 janvier, un avis de résidence dans une ville de son choix, à condition qu'elle soit située au nord de la Loire.

Agé de quarante ans, « Txomin » était sous contrôle judiciaire depuis le 3 mars 1983. Il avait été condamné à trois mois de prison en 1982 pour avoir été trouvé en possession d'un pistolet P 38 et de munitions. Soupçonné d'avoir participé à la préparation d'attentats, il a été plusieurs fois la cible de commandos d'extrême droite venus d'Espagne.

● *Eruption volcanique à La Réunion.* — A La Réunion, le piton de la Fournaise est entré dans une nouvelle phase éruptive, mercredi 18 janvier, à 4 h 53 (heure locale), dans la zone dite de « l'enclos ». Cette erruption a été précédée d'une crise sismique qui s'est produite à 3 h 30 et n'a laissé qu'un peu plus d'une heure de préavis. Elle a produit une coulée de lave de trois kilomètres de long dans la direction nord-ouest-sud-est. — *(AFP).*

SPORTS

CYCLISME

AVEC 50,809 KILOMÈTRES

Francesco Moser bat le record de l'heure

1 378 mètres de plus qu'Eddy Merckx

Le jeudi 19 janvier 1984 marquera une date exceptionnelle dans l'histoire du sport cycliste. Ce jour-là, en effet, un athlète du vélo est enfin parvenu à franchir le cap des 50 kilomètres dans l'heure sans entraîneur, longtemps considéré comme inaccessible. L'Italien Francesco Moser a couvert très exactement 50,809 kilomètres en soixante minutes, battant de 1 378 mètres le record du monde établi douze années auparavant, sur la même piste de Mexico, par l'incomparable Eddy Merckx.

Jamais, au cours de ce siècle, on n'avait enregistré dans cette discipline un tel écart. Il faut remonter à... 1898, lorsque l'Américain Hamilton améliora le record de l'heure de quelque 1 500 mètres et dépassa les 40 kilomètres, pour trouver une progression plus importante, mais à cette époque le sport de la bicyclette n'en était qu'à ses balbutiements.

Un vélo futuriste

Francesco Moser a réalisé, de toute évidence, un très grand exploit athlétique. On pouvait douter de ses chances, compte tenu de son âge (trente-trois ans) et du niveau de la performance réalisée en 1972 par Merckx. Le record de l'heure intéresse en priorité les jeunes rouleurs surdoués ou les champions au zénith de leur forme. Coppi, Anquetil, Baldini et Rivière avaient tous moins de vingt-cinq ans lorsqu'ils se mirent en piste. A l'inverse, Moser a derrière lui une longue carrière et ses résultats, depuis deux saisons, ne constituaient pas un préjugé des plus favorables. Pour faire mieux que Merckx, qui était âgé de vingt-sept ans lors de son essai victorieux, il lui fallait respecter une moyenne horaire de 50 kilomètres, autrement dit parcourir cinquante fois de suite 1 kilomètre en 1 mn 12 s. Ce qui paraît déjà prodigieux... Il est allé au-delà.

En l'occurrence, le routier-pistard italien a bénéficié de trois atouts essentiels : une vocation de poursuiteur — il fût, ne l'oublions pas, champion du monde de la spécialité — une préparation méthodique, voire scientifique et un matériel d'avant-garde. Le candidat à la succession de Merckx, qui avait pris des risques calculés, utilisait une bicyclette de conception futuriste, dont l'apparition marque, elle aussi, une date dans l'histoire de la technique cycliste.

Caractérisé par un cadre plongeant, une roue avant plus petite, un arrière court, un guidon retourné et des profilages très particuliers, construit dans des matériaux légers mais rigides et étudiés en soufflerie, ce prototype, différent de tout ce qu'on avait pu voir à ce jour, offrait l'avantage d'un coefficient aérodynamique idéal et autorisait l'emploi d'un développement gigantesque, supérieur à 8 mètres.

FAUSTO COPPI A 5 KILOMÈTRES

Voici la progression du record de l'heure depuis 1942 :

COPPI (1942, Milan)	45,798 km.	
ANQUETIL (1956, Milan)	46,159 km	361 m
BALDINI (1956, Milan)	46,393 km ...	234 m
RIVIÈRE (1957, Milan)	46,923 km ...	530 m.
RIVIÈRE (1958, Milan)	47,347 km ...	424 m
BRACKE (1967, Rome)	48,093 km ...	746 m
RITTER (1968, Mexico)	48,653 km ..	560 m
MERCKX (1972, Mexico)	49,431 km ..	778 m
MOSER (1984, Mexico)	50,809 km ..	1 378 m

Au cours de sa deuxième tentative victorieuse en 1958, Rivière fut retardé par une crevaison à la cinquantième minute. En 1967 à Milan, Jacques Anquetil avait battu le record de Rivière en parcourant 47,493 km mais le résultat ne fut pas homologué, le Français ayant refusé de se soumettre au contrôle antidopage.

J. A.

Un bond considérable

Ce vélo très élaboré, qui ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine de la technologie, explique dans une large mesure la différence de plus de 1 300 mètres entre le Moser de 1984 et le Merckx de 1972. Le bond, considérable, accrédite aussi la thèse selon laquelle le plus prestigieux des records cyclistes était partiellement dévalué. En dépit de son formidable effort qui souleva l'admiration, Merckx l'avait battu en catastrophe, tout comme Fausto Coppi trente ans plus tôt. Il n'en reste pas moins que la personnalité de ces deux champions contribua à décourager les postulants éventuels et freina une progression qui ne dépassa pas cinq kilomètres en soixante-dix ans.

On sous-estimait, sans doute, les possibilités du cyclisme des années 80. Francesco Moser vient, comme dirait Hinault, de remettre les pendules à l'heure.

JACQUES AUGENDRE.

[Francesco Moser, né le 19 juin 1951 à Palu di Giovo, près de Trente, possède un palmarès de routier étoffé. Il remporta notamment Tours-Paris en 1974, le Midi libre en 1975, le Tour de Lombardie en 1975 et en 1978, la Flèche wallonne en 1977, le Championnat du monde, la même année, et Paris-Roubaix à trois reprises (1978, 1979, 1980). Il fut aussi champion du monde de poursuite en 1976.]

RUGBY

Quinze Irlandais « dangerous » contre l'équipe de Rives

Coup d'envoi du tournoi des Cinq Nations, le samedi 21 janvier au Parc des Princes : France-Irlande à l'affiche d'une fête ovale que la Fédération française de rugby pense rendre plus belle en lui donnant un petit air de foire. Comme à Roland-Garros, les commanditaires de l'épreuve ont leur village de tentes dans l'enceinte du stade. Cette innovation, qui risque de faire beaucoup de bruit dans le Landerneau de ce sport encore voué à l'amateurisme, fait plutôt sourire les Irlandais. Chez eux, le rugby est financé par les pintes de bière ingurgitées par les supporters. Et, pour le reste, ils font confiance au courage et à la folie d'une brigade de trentenaires.

Des cinq nations rugbystiques qui se disputent le tournoi depuis des lustres, l'Irlande est la seule qui ne corresponde pas à une entité politique. Sous le maillot vert, opèrent républicains du Sud et monarchistes du Nord, mais aussi catholiques et protestants. Pour l'amour du ballon ovale, des siècles de guerres civiles et religieuses sont mis entre parenthèses, au moins pendant quatre-vingts minutes. C'est la paix du stade. Un rêve éphémère qui ne change rien au tempérament de tempête des Irlandais : sur le pré, ce sont les « diables verts » qui se déchaînent.

Chaque nation met dans son rugby ses pulsions profondes : rigueur sévère des universitaires anglais, rudesse madrée des paysans du Sud-Ouest français, révolte contenue des Gallois, fierté inébranlable des Ecossais. L'Irlande joue, elle, avec passion. Une passion folle et renversante : celle du *fighting spirit*, autrement dit l'esprit de combat.

Le XV de France en a fait plusieurs fois l'expérience à Lansdowne Road, ce stade en plein vent, qui est également une gare au cœur de Dublin. L'an dernier précisément, les hommes de Jean-Pierre Rives avaient débarqué avec deux victoires à leur actif, pensant dur comme fer qu'ils allaient réussir le grand chelem tant convoité. Il leur fallut déchanter. Rapidement menés 15-3, ils avaient réussi à reprendre l'avantage 15-16, pour sombrer aussitôt 22-16. L'instrument de cette défaite s'appelait Ollie Campbell.

Représentant de métier et demi d'ouverture de vocation. Une belle tête d'intellectuel et un pied d'or. A lui tout seul, il mit quatorze points dans la balance de la victoire en bottant cinq fois (une transformation et quatre buts) le ballon entre les poteaux français. A la fin du tournoi, il devint ainsi le meilleur réalisateur de tous les temps avec cinquante deux points en quatre matches. Il avait établi le précédent record en apportant 46 points dans la conquête irlandaise de la « triple couronne », ce tournoi à quatre dans le tournoi des cinq, pour sa première sélection. Cet immense talent de buteur étant heureusement complété par des dispositions exceptionnelles dans le jeu de main, tout le monde s'accorda pour dire que Campbell était le meilleur ouvreur du monde. Il n'avait pas son pareil pour transformer un ballon sorti pourri de la mêlée en balle en or.

Un alchimiste

Cet alchimiste de l'ovale n'a cependant pas trop à forcer son talent. Il opère derrière un des packs les plus solides et les plus expérimentés qui soit. C'est le talonneur Ciaran Fitzgerald, un rouquin teigneux qui est aux commandes de cette chambre des machines, une mécanique rodée par des dizaines et des dizaines de sélections. La seule pièce qui n'ait pas dépassé les trente ans est le deuxième ligne Donald Lenihan. L'an dernier, ce pack de « pépés » a pourtant complètement déstabilisé la phalange de Jean-Pierre Rives, très souvent pris en défaut de surcroît par l'arbitre écossais, M. Hossie.

Willie Jone McBride, qui entraîne désormais l'équipe irlandaise, après en avoir été le capitaine il y a une dizaine d'années, avait pensé faire appel à des jeunes en prenant son poste. Quelques semaines avant la formation de l'équipe devant rencontrer la France, il semblait que le pilier gauche, Jerry McLoughlin, qui relevait de deux mois de suspension, le deuxième ligne Moss Keane et le troisième ligne John O'Driscoll, en petite forme, devraient être remplacés. Après s'être réunis pendant quatre heures, les sélectionneurs ont décidé, le 8 janvier dernier, de faire confiance aux mêmes avants qu'en 1983. *« Une sélection en équipe nationale fait autant de miracles qu'un voyage à Lourdes »*, a-t-on l'habitude de dire à Dublin.

Ce sont donc les vieux briscards, vainqueurs les deux années précédentes du tournoi, que l'équipe de Jean-Pierre Rives va retrouver sur la pelouse du Parc des Princes. Avec les mêmes raisons de se faire du souci. Certes, l'équipe au trèfle n'a pas gagné à Paris depuis 1972, mais, en 1982, c'était surtout la chance qui avait évité aux Français de recevoir la cuiller de bois pour cet ultime match de la compétition. Il leur en faudra de nouveau cette année, car il n'y a jamais plus dangereux que des Irlandais mis au défi de justifier leur sélection.

ALAIN GIRAUDO.

(Publicité)

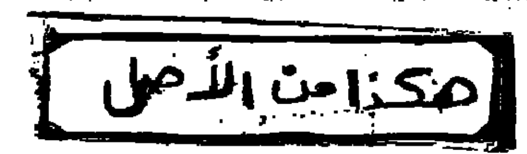
AVEC TOURISME S.N.C.F.

CROISIÈRES EN MER ROUGE
ÉGYPTE — JORDANIE — ISRAËL

Départ de PARIS et MARSEILLE les samedis 21 et 28 janvier 1984 pour LE CAIRE. Embarquement à SUEZ à bord de l'« Azur ». Escale à HURGADA — excursion facultative à LOUXOR, KARNAK, la Vallée des Rois. Continuation pour AQUABA (Jordanie) — excursion facultative à PETRA. Escale à EILAT — excursion facultative à JERUSALEM. Escale à SHARM EL SHEIK — excursion facultative dans le Sinaï. Débarquement à SUEZ les samedis 28 janvier et 4 février 1984. Départ pour LE CAIRE. Visite des Pyramides et du Musée. Départ par avion pour PARIS et MARSEILLE.

PRIX PAR PERSONNE : de 6 300 F à 10 260 F, selon la catégorie de cabine choisie. Excursions en supplément.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES AGENCES TOURISME S.N.C.F. (LAV 17 A) : 127, Champs-Elysées, 75008 PARIS — 16, bd des Capucines, 75009 PARIS — 11, bd des Batignolles, 75008 PARIS — 116, av. du Président-Kennedy (Maison de la Radio), 75016 PARIS — Dans les gares S.N.C.F. de PARIS — Gares R.E.R. de NANTERRE-VILLE - ST-GERMAIN-EN-LAYE - CHATELET - VINCENNES — 46, rue du Général-de-Gaulle, 78120 RAMBOUILLET — 59, bd Carnot, 78110 LE VESINET. — *Par correspondance :* TOURISME CIDEX 127 75045 PARIS, *ou par téléphone :* 321-49-44.



Le Monde

culture

CINÉMA

A LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Hommage au Film international de Rotterdam

Le Festival nommé Film international de Rotterdam, auquel la cinémathèque rend hommage actuellement, fut créé en 1972 par Hubert Bals, aimable géant inconditionnel du cinéma indépendant à travers le monde. Le but du Festival n'est pas seulement de faire connaître des films différents mais de collaborer même parfois à leur production: Jean-Marie Straub, Raul Ruiz, Stephen Dwoskin, se sont vus aidés dans leur travail. La prochaine manifestation, désormais intitulée Festival international du film de Rotterdam, se tiendra du *27 janvier* au 3 février. Elle verra la création d'un marché international de ce cinéma ainsi que d'un Centre de cinématographie purement hollandais qui vise à coordonner les efforts des exploitants d'art et d'essai. Film international, la branche distribution du Festival, diffuse plus de quatre cents films.

Les vingt-deux films projetés à Paris, tous introduits de façon remarquable, aussi concrète que possible, dans un dépliant publié en français pour l'occasion, sont révélateurs des choix d'Hubert Bals et de l'esprit de Rotterdam. On y verra des œuvres inconnues en France ou à peine entrevues, par exemple *Albert pourquoi ?* de Josef Rödl, *Femmes d'Orilieb*, le premier film de Luc Bondy, tous deux de RFA, *Eijanaika* de Shoheï Imamura, l'auteur de *la Ballade de NaraYama*, *Fainéants de la vallée fertile*, Grèce, films très remarqués ces dernières années dans diverses manifestations, Berlin, Locarno, Hyères, et pas seulement à Rotterdam.

Si la France est absente, parce que les auteurs sont connus (Pialat, Duras, Garrel, Depardon, Rivette, par exemple), nous verrons en revanche une sélection de huit films néerlandais où se mêlent en général assez étroitement la volonté narrative du cinéma classique et des recherches plus « expérimentales », qui devraient permettre d'esquisser un panorama de ce cinéma national né dans la marge, mais avec l'appui des autorités.

Trois d'entre eux, achevés en 1982, auront leur première française, et d'abord *le Temps* de Johan van der Keuken, *Naughty Boys* d'Eric de Kuyper, qui a inauguré la manifestation, et *la Pièce retardée* de Frans von der Staak. Pour *le Temps*, le mercredi 25 janvier, il s'agit même d'une première mondiale : avec van der Keuken, le documentaire a retrouvé ses lettres de noblesse, réinterprété par un artiste qui se réclame aussi bien de son compatriote Joris Ivens que d'Alfred Hitchcock et de Richard Leacock.

LOUIS MARCORELLES.

★ Cinémathèque, Palais de Chaillot, jusqu'au 3 février.

MUSIQUE

CHARPENTIER PAR WILLIAM CHRISTIE

Les âmes dévoilées

N'en déplaise au créateur de la nouvelle Fondation Marc-Antoine-Charpentier, M. Jean-Jacques Allain (1), dont les intentions sont fort louables et sympathiques, on ne l'a pas attendu pour découvrir son saint patron. William Christie était encore en culotte courte quand, *en 1953*, *Louis Martini* et les disques Erato ressuscitaient le *Te Deum* (qui devenait l'indicatif de l'Eurovision naissante), et si l'œuvre est immense, encore très insuffisamment explorée, il est profondément injuste de *négliger les efforts de Guy Lambert*, Antoine Geoffroy-Dechaume (pour ne pas remonter jusqu'à Michel Brenet ou Claude Crussard) et autres pionniers. Ecrire que les partitions de Charpentier *« n'ont jamais eu d'écho auprès des firmes de disques »*, c'est ignorer qu'en 1964 elles figuraient déjà sur dix-sept microsillons français, et qu'une quarantaine d'œuvres étaient inscrites l'an passé aux catalogues, avec des interprètes tels que Corboz, Malgoire et autres René Jacobs.

Cela n'enlève rien aux mérites de William Christie dont on connaît d'ailleurs le respect dévôt pour ses devanciers. Depuis quatre ans, avec son ensemble des Arts florissants, il laboure le dix-septième siècle en *tous sens dans des concerts et des* enregistrements d'une beauté exceptionnelle, et en particulier nous donne les plus pures, justes et vibrantes interprétations, peut-être, de Charpentier.

Ainsi, mercredi à Saint-Germain-l'Auxerrois, le *Magnificat à trois voix d'hommes*, chaconne sur une basse obstinée de quatre notes descendantes qui combine une image de réflexion heureuse avec l'élan joyeux des voix, des flûtes et des violes. Ou les aériennes *Antiennes O* du temps de l'Avent, d'une transparence mystique dans l'efflorescence du chant qui médite les mots comme un miel divin, miraculeux accord entre une écriture liturgique austère et un lyrisme plein de tendresse, sans recherche pittoresque ou expressionniste.

Et que dire de la *Pastorale sur la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ* (H.483), alliance paradoxale des bergeries de la carte du Tendre et des « histoires sacrées », voire de la pastorale populaire ? C'est une étonnante métamorphose de la musique des salons auxquels Charpentier s'adresse, « christianisée » avec une simplicité suave et une étonnante profondeur. Le mystère de Noël passe à travers ces divertissements mondains, dialogues de bergers et de bergères, danses, interventions célestes, concerts instrumentaux, chantés à merveille par des interprètes rompus au style baroque si sobre de Charpentier, avec surtout les deux voix de « dessus » scintillantes, aux âmes dévoilées, d'Agnès Mellon et Dominique Visse (2).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Dans le programme du concert de William Christie. Adresse de la Fondation : 19, rue de la Trémoille, Paris 75008.

(2) Toutes ces œuvres ont été gravées par les mêmes interprètes chez Harmonia Mundi : *Antiennes O* (HM 5124), *Magnificat* et *Pastorale* (HM 1082). Signalons aussi une autre *Pastorale* (H. 482), publiée récemment avec l'*Oratorio de Noël* (HM 5130 ; cf. *le Monde Dimanche* du 23 octobre).

Les Arts florissants lancent un appel au mécénat pour la réalisation en concert et en disques de *Médée*, tragédie lyrique en cinq actes de Charpentier (40, rue de Paradis, 75010 Paris ; tél. : 523-08-66).

MUSÉES

UN TRAFIC HELLENO-ITALICO-HONGROIS

Sept perdus, un retrouvé

Un retentissant vol de tableaux de Raphaël, de Giorgione, Tiepolo et du Tintoret, survenu en novembre dernier au Musée national de Budapest, a pris récemment le tour d'une affaire internationale mettant à *jour un réseau complexe de trafiquants* d'œuvres d'art.

Jusqu'à présent, ont été arrêtées neuf personnes (cinq Hongrois et quatre Italiens, dont le dernier mercredi 18 janvier). Trois autres Italiens en fuite sont également impliqués. La piste semble, en outre, conduire à un riche homme d'affaires grec, fabricant d'huile d'olive, soupçonné d'avoir commissionné le vol. A l'exception d'une toile de Rapheël qui a été donnée à titre de compensation aux complices hongrois de la bande, tous les autres tableaux demeurent introuvables. Il s'agit de sept toiles de grande valeur, évaluées à 40 milliards de lires. (*La Madone Esterkazi* et le *Portrait d'un jeune homme* de Raphaël, *la Sainte-Famille* de Palma le jeune, *la Fuite en Égypte* et *la Vierge et Six Saints*, de Tiepolo, le *Portrait d'une femme* du Tintoret et une toile de Giorgione). Jusqu'à présent, *n'a été récupéré que le* Portrait d'un jeune homme.

La police a pu reconstituer l'opération avec précison. Le « cerveau » en a été Ivano Scianti, originaire de la province de Reggio Emilia. Profitant d'une interruption du signal d'alarme du musée, lorsque les gardiens effectuaient leur ronde, Scianti et deux complices italiens sont entrés dans le musée grâce à un échafaudage et ont réussi à *s'emparer des toiles.*

Un tournevis de marque italienne et un sac en plastique également d'origine italienne, jetés avec les cadres sur les rives du Danube étaient les seuls indices de départ de l'enquête. Celle-ci s'est orientée tout naturellement vers l'Italie. Une ancienne affaire de vol d'œuvres d'art survenu en janvier 1983 a incité les enquêteurs à se tourner vers la région de Reggio Emilia où déjà Ivano Scianti était recherché. Les policiers ont appris notamment que celui-ci se rendait souvent dans *les pays de l'Est et entretenait* des liens avec le milieu yougoslave et hongrois, spécialisé dans le trafic d'œuvres d'art.

L'arrestation d'une relation de Scianti, un certain Morini dont la police a établi que sa voiture avait passé, dans la nuit du vol, la frontière entre la Hongrie et la Yougoslavie, a permis de reconstituer *l'opération*. En décembre, la police hongroise a arrêté, d'autre part, à Budapest, deux personnes qui ont avoué avoir participé au vol et ont dénoncé leurs complices : cinq Italiens dont Scianti, toujours en fuite, et Morini.

Ce dernier dont la voiture avait également été signalée en Grèce a fini par avouer avoir remis les toiles à un homme d'affaires grec : il s'agirait de M. Esthimios Moscachlaidis.

Alors que les enquêteurs italiens sont convaincus d'avoir *identifié la personne qui* détiendrait les toiles, la police hellène paraît en être beaucoup moins certaine. Après avoir longuement interrogé l'homme d'affaires, elle a fini par le relâcher. Celui-ci nie être mêlé à cette affaire et affirme ne pas être *un amateur* d'œuvres d'art. Selon la police italienne, M. Moscachlaidis aurait eu l'intention d'utiliser les tableaux volés à des fins de corruption de hauts personnages du monde financier grec. Il aurait versé 50 000 dollars à la bande. La police italienne a, d'autre part, établi que Scianti, le cerveau de l'opération, s'était rendu trois mois avant le vol à Itea où se trouvent les usines de *l'homme d'affaires grec.*

PHILIPPE PONS.

NOTES

Cinéma

« P'TIT CON » de Gérard Lauzier

Produit typique

La dent dure, jugeant méchamment une société qui prend volontiersles vessies pour les lanternes, Gérard Lauzier, cinquante ans, auteur de bande dessinée, apporte au cinéma une hargne, une vacherie, assez naturelles pour qui tient le crayon aujourd'hui. Co produit par *Alain Poiré de Gaumont*, père tutélaire de la France moyenne au cinéma depuis des générations, et Marcel Dassault, son nouveau film ne laisse rien au hasard.

Michel Choupon, le héros de Lauzier, en train de passer son bac, en veut au monde entier de son incapacité à s'adapter à la vie telle qu'elle est. Ses parents sont à ses petits soins mais ne le comprennent pas. Complexé à mourir, il n'arrive pas à aimer, à faire l'amour avec une loubarde maghrébine, père blanc, demeuré et raciste, mère ramenée d'Algérie lors de la guerre du même nom.

P'tit Con est un produit typiquement de chez nous, râleur, un brin ringard, où, derrière les apparences, les anciens continuent, sur un autre ton, de faire la morale aux plus jeunes. Mais à trop vouloir prouver, on perd le sens, et on rit jaune.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

« CHANT DANS LA NUIT » de Marie Noël

Données immédiates

Chant dans la nuit, mis en scène par Jean-Pierre Nortel à l'Essaïon, repose surtout sur des pages du livre de Marie Noël, *Notes intimes*, très beau cahier de choses vues, courts poèmes, fragments de journal, méditations singulières. Ce livre a beaucoup de lecteurs, et il est donc épuisé chez l'éditeur, Stock, qui le réimprime une fois de plus : les *Notes intimes* se trouveront de nouveau en librairie le 25 de ce mois de janvier, au plus tard.

Marie Noël (1883-1967) est l'un de ces écrivains qui imposent un lien de confiance et d'amitié, un lien vivant, physique, entre le texte et le lecteur. Tout se passe comme si l'auteur était là, en personne, assis sur une chaise de paille dans la chambre, et que nous entendions sa voix. C'est une illusion de lecture, qui repose peut-être sur le fait que la nature extrêmement concrète de l'écriture de Marie Noël est le fruit d'une spiritualité.

A force de tourner et de retourner dans ses mains, d'interroger, les choses répétitives de tout mortel, la déchirure de l'enfantement, la préservation de l'enfant, ou la préparation du repas, l'art de poser le pain sur la nappe, les aventures du sommeil, jusqu'à l'enjambement final de la vie à la mort éternelle, à force de revisiter ces données immédiates de chaque jour dans une même lumière matinale, Marie Noël modèle des paroles, des rythmes, qui deviennent doués à leur tour de qualités sensibles.

La mise en théâtre de Jean-Pierre Nortel place ce texte de Marie Noël entre une table, un panier de linge, un jardin. L'actrice Anne Marbeau donne les pages dans leur transparence, les accompagnant de simples changements de lumière, de saisons : heures de calme, espérances tempérées, passages d'inquiétude. Mais il y a sûrement, chez chaque spectateur, tout un revenez-y d'images du passé, qui ne regarde que lui.

MICHEL COURNOT.

★ Essaïon, 20 h 30.

« LE PASSEPORT » de Pierre Bourgeade

La femme du village

A la fin du siècle dernier, dans un village de la Russie à quelques centaines de mètres de la frontière polonaise, une femme vient recevoir son passeport chez le fonctionnaire de l'état civil. Ce passeport, elle l'attend depuis plus de vingt ans.

La pièce de Pierre Bourgeade, à propos de cette histoire d'un passeport qui en fin de compte ne sera pas accordé, oppose deux personnes, deux vies : celle de la femme du village, sincère, patiente, et celle du fonctionnaire, très bizarre, qui transgresse la loi en feignant de la respecter.

Ce petit spectacle, mis en scène par Bruno Carlucci, provoque un curieux effet d'optique, car le rôle « riche », ambigu, retors, mystérieux, du fonctionnaire, est tenu d'une façon très simple, sur une note, par Alain Mottet, alors que le rôle simple de la femme est joué avec infiniment de profondeur, de surprises, de contradictions, par Éléonore Hirt, une comédienne remarquable.

M. C.

★ Athénée, 18 h 30.

Variétés

AU THÉATRE DE LA VILLE

Les contes d'Alexandre Révérend

A quatorze ans, Alexandre Révérend est déjà sur scène : avec son frère Clément à la batterie, il accompagne au piano un prestidigitateur de casino. Son premier album, il l'enregistre à seize ans, avec des chansons sorties de l'enfance, imaginées à partir de fables et de rêves itinérants. Puis, il y a le Printemps de Bourges en avril 1980, le Palais des glaces l'année suivante, où il se présente avec des mélodies aux couleurs de jazz, et Bobino en décembre 1982.

Alexandre Révérend a vingt-cinq ans aujourd'hui et a publié quatre albums (les trois derniers chez RCA) traversés par la mythologie des gosses et du fantastique. Au Théâtre de la Ville, où il chante cette semaine entouré de Clément Révérend aux percussions, Gérard Cohen à la basse et Serge Perathoner aux claviers, Alexandre Révérend s'est « rockifié » et a fait d'immenses progrès, notamment dans l'orchestration de ses chansons et dans la manière de présenter un spectacle.

Il évolue toujours dans un univers baroque de rêve et de mélancolie, de tendresse et d'ironie, dans des histoires un peu folles où les contes de fées sont détournés. Il se glisse dans *« des nuits où toutes les choses qu'on a rêvé de faire ne demandent qu'à se dérouler »*, explore le temps à cheval sur une mobylette.

Alexandre Révérend est un chanteur différent, porté par le délire surréaliste. Il chante avec plein de fougue et de charme, triture un peu certains mots, s'attarde sur d'autres et nous montre, dans l'heure réglementaire du Théâtre de la Ville, quelques beaux éclats de spectacle.

C. F.

★ Théâtre de la Ville. 18 h 30, jusqu'au 21 janvier.

VARIÉTÉS

Renaud, la chanson nature

(Suite de la première page.)

L'anarchiste libertaire (*Société, tu m'auras*), le loubard qui ne se fait pas d'illusion, le « zonard » près d'une HLM, blême, chantant en argot, en verlan des chroniques de paumés dans les banlieues, le *« glandeur qui refuse l'armée pour des raisons humanitaires »* et chante *Le déserteur* le jeune homme que la mer a pris et qui va aux quatre vents *« foutre un peu le boxon »*, qui voyage avec équipage, femme et enfant et descend dans les ports, dans les endroits un peu rejetés qui sentent le travail, la sueur et le mazout.

Anarchiste, Renaud l'est par amour de la liberté et parce qu'il se méfie des gens au pouvoir mais il n'est pas *« je m'enfoutiste. Ca, c'est une manière d'être conservateur »*, précise-t-il. *Je ne dis pas : « Voter, c'est choisir son maître ». J'ai le cœur à gauche et je ne veux surtout pas faire partie des déçus du socialisme ».*

Au début, Renaud qui avait découvert Bruant à quinze ans, empruntait la panoplie de Gavroche, foulard rouge, casquette et pantalon à carreaux et les chansons avaient un peu une allure de western de banlieue. Aujourd'hui, Renaud est « nature » et malgré son infinie pudeur, il esquisse, de son propre aveu, une sorte d'autoportrait dans une chanson comme *Manu :*

« Eh ! Manu rentre chez toi
Y'a des larmes plein ta bière
Le bistrot va fermer
Pi tu gonfles la taulière
J'croyais qu'un mec en cuir
Ça pouvait pas t'arriver
J'pensais même que souffrir
J'oubliais qu'tes tatouages
Et ta lame de couteau
C'est surtout un blindage
Pour ton cœur d'artichaut. »

Au Zénith, c'est un public où les générations se mêlent qui vient voir Renaud. La mise en scène est efficace avec un dispositif de lumières très sophistiqué capable de transformer le plateau en un bateau, une salle de bal musette ou un manège de Luna Park. Quinze musiciens entourent le chanteur et certaines associations de son – par exemple l'accordéon et les violons – sont d'heureuses réussites. Quelques gags très courts et bien venus illustrent un concert de près de deux heures et demie sans entracte où Renaud chante *Chanson pour Pierrot, Manu, Mon beauf', Le Père Noël noir, Dès que le vent soufflera, Morgane de toi, Le Déserteur...*

Le Zénith quant à lui, a réussi son examen de passage : l'acoustique est bonne, la visibilité correcte et les sièges sont relativement confortables.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ 20 h 30.

à partir du 23
21 représentations exceptionnelles
le lierre théâtre
22, rue du Chevaleret (13e) ☎ 586 55 83
invite le théâtre du point aveugle
PROMÉTHÉE ENCHAÎNÉ, eschyle

MORT DU COMÉDIEN GEORGES RIGAUD

Le comédien Georges Rigaud est mort le mardi 17 janvier, à la résidence gériatrique de Leagnes, près de Madrid, après avoir été renversé par une moto. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

[Né à Buenos-Aires le 11 août 1905, Georges Rigaud, de son vrai nom Jorge Rigato Delissetche, se fixe en Espagne en 1956, après avoir travaillé à Hollywood, en Italie, dans son pays et aussi en France, où il tourne, notamment, *14-Juillet*, de René Clair, et où il tient, au cinéma, les emplois de séducteur désinvolte].

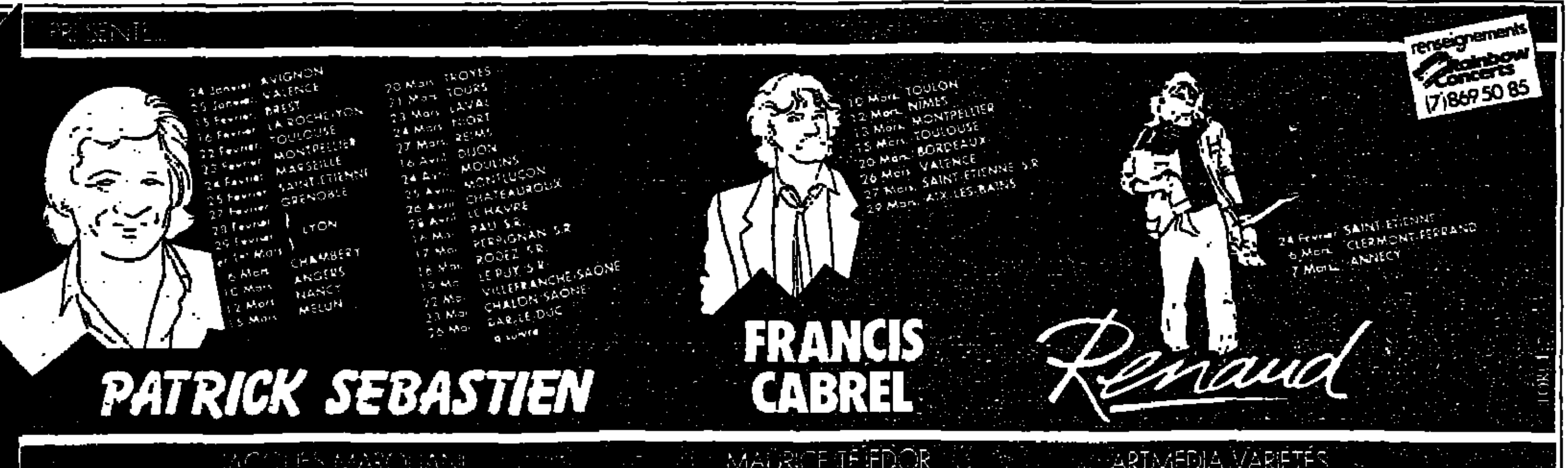
● *Le chorégraphe soviétique Rostislav Zakharov* vient de mourir à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il avait dirigé pendant vingt ans (de 1936 à 1956) la troupe des ballets du Bolchoï.

PETITES NOUVELLES

■ **Fin de la grève à la Comédie Française. – Les machinistes CGT de la Comédie Française, qui avaient reconduit leur mouvement de grève jusqu'au 22 janvier, ont repris le travail le 19 janvier, sans avoir reçu de réponse positive à toutes leurs revendications.**

■ **SOUVENIR D'ANDRÉ BAZIN. – L'Atelier Lumière présente, en liaison avec la Cinémathèque française, un choix de sept programmes centrés sur le thème « André Bazin et le documentaire ». Méliès et Clouzot y côtoient Flaherty, Rossellini et Rouch. Les projections ont lieu les mardi et jeudi, à 20 h 15 (sauf le mardi 24 janvier), dans la petite salle de la Cinémathèque, à Chaillot.**





la cruche cassée
Kleist
Mise en scène : Bernard Sobel
THEATRE DE GENNEVILLIERS
Centre Dramatique National
793.26.30

T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT • 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
LE ROI VICTOR
DE LOUIS CALAFERTE
"Rarement la dérision du pouvoir a explosé avec autant de vigueur et de rigueur".
(Bernard Thomas - LE CANARD ENCHAINÉ)
MISE EN SCÈNE DE JEAN PIERRE MIQUEL
DÉCOR ET COSTUMES DE FRANÇOISE DARNE
AVEC (PAR ORDRE D'ENTRÉE EN SCÈNE)
PIERRE MONDY
FRANÇOIS LALANDE
DENISE FILIATRAULT
MICHEL ROBIN
JEAN PIERRE BECKER - CHRISTINE DESCHAUMES
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (Métro Marcel Sembat) - Parking à 100 m)
LOCATION THÉATRE (603.60.44) FNAC ET AGENCES



Albatros, où le merveilleux s'allie au quotidien... où la folle du logis bouscule la raison... sans doute ce que Richard Demarcy et Teresa Motta ont fait de plus élaboré et de plus téméraire.
Pierre Marcabru LE FIGARO

...Une alliance de féerie et de comique... Demarcy emploie un langage "décalé", très scandé, ponctué d'assonances drôles... Demarcy s'affirme de pièce en pièce l'un des seuls vrais inventeurs du théâtre, aujourd'hui...
Michel Cournot LE MONDE

... ce surréalisme qui ne se prend pas au sérieux, plus proche du loufoque que de la poésie, m'enchante. Cela a d'ailleurs un nom : on appelle ça la fantaisie.
Jacques Nerson LE QUOTIDIEN DE PARIS

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THEATRE DU ROND-POINT
60e
SAVANNAH BAY
DE MARGUERITE DURAS AVEC MADELEINE RENAUD ET MARTINE CHEVALLIER
EN ALTERNANCE
LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES
DE OCTAVE MIRBEAU
ANGELO, TYRAN DE PADOUE
DE VICTOR HUGO
PETIT ROND-POINT
JUSQU'AU 2 FÉVRIER
TEXTES DE MARGUERITE DURAS
AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 75008 PARIS LOCATION 256.70.80



ARMANDE ALTAI
COMPAGNIE CHOEUR ACCORD
DOUBLE FACE
JEAN GUIDONI
NANCY HOLLOWAY
DANIEL LARRIEU
JEAN MARAIS
MIREILLE
NICOLETTA
RAYON FEMMES FORTES
SAPHO
YVES SIMON
LES SOEURS ETIENNE
DIANE TELL
DANIEL VARSANO
GALA AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LE SIDA
LUNDI 23 JANVIER 1984
ASSOCIATION DES MÉDECINS GAIS

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LOLITA - Bastille (357-42-14), 21 h.
LE PHARAON - Poche (548-92-97), 20 h 30.
VERS DAMAS - Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.
FERDAOUS - Carrefour de la Différence (372-00-15), 20 h 30.
JAMAIS DEUX SANS TOI - Tristan Bernard (522-08-40), 21 h.
LE RHINOCÉROS - Chelles, CAC (421-20-36), 20 h 45.
SEMIRAMIS - Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h.
HENRI IV - Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30.
AUTANT EN EMPORTE LE VENT - Marigny (256-04-41), 20 h 30.
AGNES - Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h.
LÉONIE EST EN AVANCE - Choisy, Théâtre Paul-Eluard, (890-89-79), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : La critique de l'Ecole des femmes/L'Ecole des Femmes.
CHAILLOT (727-81-15), 20 h 30 : Les possédées.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : Minna von Barnhelm.
TEP (364-80-80), Théâtre, 20 h 30 : L'Oiseau vert.
BEAUBOURG (277-12-33). — Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi ; 16 h : De l'animal à l'homme, un entretien avec K. Lorenz, de J. Brissot ; 19 h : Châteaux en Bavière, de C. Vilardebo ; 15 h : Dada-naissance et déclin, 18 h : Collection du musée ; Cinéma polonais, 19 h. voir cinémathèque. — Théâtre/Danse : 20 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2 « Electronique vidéo circus ».
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Alexandre Reverend ; 20 h 30 : Régine Chopinot.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : « Le dernier soliste » (J.-P. Farré).

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Autoroute du soleil ; Dernière consigne ; Bag Lady.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 30 : Rufus.
ARTS - HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Sincères ; 21 h : le Président Haudecœur.
ATELIER (606-49-24), 21 h, la Bagarre.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Phèdre ; salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Passeport
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Hamlet.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros.
CENTRE M.-RAVEL (325-92-51), 20 h : Electre.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 19 h : les Eaux et Forêts.
EPICERIE (329-46-78), 20 h 30 : la Pendule.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h : le Suicidaire.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), 20 h 30 : Dieu aide les clowns.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; Pinok et Matho.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : William Ier.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ! ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41) ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin (dern. le 22).
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. — Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO FORTUNE, 21 h : la Petite Bouffe.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; II. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; III. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Distorsion.
THÉATRE ANTILOPE (241-50-80), 20 h 30 : la Chasteté d'Otomi.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Paysage de l'aveugle.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30, Dim 17 : Images de... Kafka.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Petite salle, 20 h 30 : Textes de M. Duras.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 18 (226-47-47), 21 h : Mémoires d'Isles.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : le Prince éternel.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... et acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Actrices.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : « La folle nuit érotique de Roméo et Juliette ».
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.
LA TANIÈRE (337-74-39), I : 20 h 45 : J. Barthès ; 22 h 30 : E. Griliquez. — II : 21 h : B. Meulien, 22 h 30 : H. Mouhous.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : Lâche-moi les claquettes.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : D. Devere ; 22 h : J.-P. Caron, G. Tellier.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.





et la Cie JEAN BOLLERY
STRINDBERG
VERS DAMAS
mise en scène de Jean Bollery
décors et costumes José Quiroga
Réservation : 203.02.55
Mo Porte de Pantin - Parking assuré

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 20 janvier

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.
LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : V. Duarte ; 21 h : Ch. Bernard.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Y. Duteil.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), 21 h : Nana Mouskouri.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Toto Bissainthe.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Marilyn je t'aime.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : Cipe Lincovsky : 22 h 30 : René, Daniel, W. Rios, 24 h : M. Litwin.
ZENITH, parc de La Villette, (501-80-12), 20 h 30 : Renaud.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

BASTILLE, (357-42-14), 21 h : Lolita and Cie
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Danse Buto.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Badura-Skoda.
Eglise des Billettes, 21 h : R. Claire, M. Muller, A. Zylberbach (J.-S. et C.P.E. Bach, Quantz).
Eglise américaine, 20 h : T. Gladkowski, T. Fujimoto, C. Colmant.
Centre Bösendorfer, 20 h 45, J. Vandeville, N. Lee (Schumann, Bach, Poulenc...)
FIAP, 20 h 30 : C. Marin, M. Hyolle (Bach, Villa-Lobos).

Jazz, pop, rock, folk

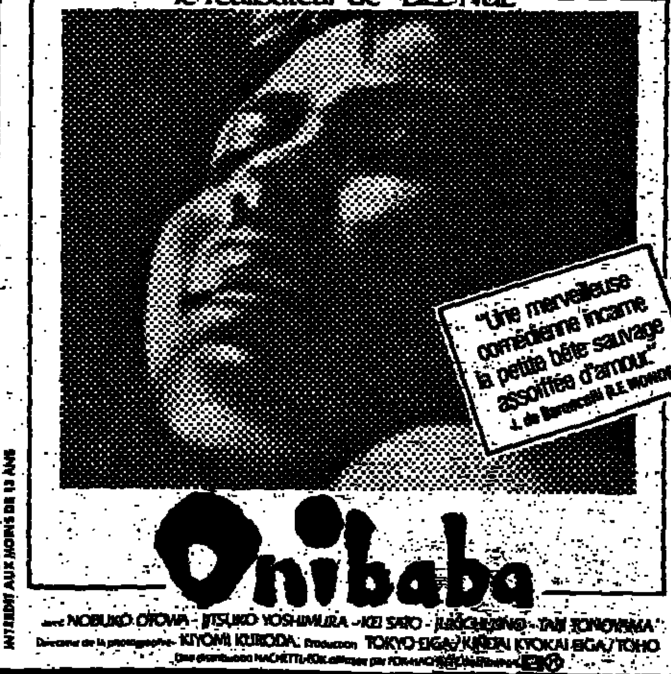
ATMOSPHÈRE (249-74-30), 22 h : G. Gil - Umbelina.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Manigua.
CITHÉA (357-99-26), 20 h 15 : Dorian Express.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : M. Godard.
FORUM (297-53-47), 21 h : E. Louiss.
GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), 22 h : Shamrock.
LE MECENE (271-33-41), 21 h 30 : B. Few, J. Avenel, V. Johnson.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 24 h : C. McPherson.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Galigai.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Sylvain Marc.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Soul Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : N. Pereira.
SAVOY (277-86-88), 21 h : M. Valera, P. Galas, K. Clarke.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M. Cadjan, O. Hutman, M. Pery, T. Rabeson.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.

En région parisienne

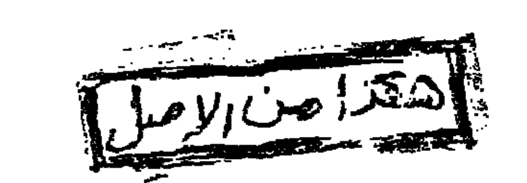
ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Crowsnest Trio ; Il Signor Fagotto.
ATHIS-MONS, cc (048-46-19), 21 h : Solistes de l'Opéra de Paris.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : le Marionnettiste de Lodz.
BOBIGNY, C. C. (831-11-45), 20 h 45 : G. Blanchard.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : le Roi Victor.
CERGY, CCA - Malraux (030-33-33), 21 h : P. Auberson.
CRETEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : C. Carlson ; Petite salle 20 h 30 : Une lune pour les déshérités ; Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 45 : la Balade de Monsieur Tadeusz.
ERAGNY, Th. de l'Usine (030-33-33), 21 h : Oncle déglingué au Connecticut.
EVRY, Agora (077-93-50), 20 h 30 : P. Perret ; Orchestre de l'Ile de France, dir : J. Mercier (Mozart, Mahler).
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : la Cruche cassée ; Maison des jeunes des Agnettes (799-55-47), 21 h : B. Koenig.
MONTREUIL, C.C. J.-Lurçat (287-50-08), 20 à 20 h 30 : B. Tocanne, J. Marugg, Cl. Mouton.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise basquaise.
SAINT-MAUR, Rond-point liberté (889-22-11), 21 h : P. Moragues, M. Blanchot (Brahms, Schumann).
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), 21 h : F. Cabrel.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Coup de soleil.
LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), 21 h : Les frères Ansata.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 20 h 30 : Quatre sujets en trois actes.
VINCENNES, Château (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.
VITRY, Th. J.-Vilar (681-68-67), 20 h 30 : l'Ignorant et le Fou.

L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX présente
YVES DUTEIL
Matinées supplémentaires
Les dimanches 22 et 29 janvier à 14 h 30 et 17 H 30
Location au théâtre de 11 H à 22 H
Dans les agences et par tél. : 742-25-49

ELYSEES-LINCOLN V.O. - LES PARNASSIENS V.O. - FORUM LES HALLES V.O.
ST-GERMAIN HUCHETTE V.O. - LUMIERE V.F.
UN FILM DE KANETO SHINDO
le réalisateur de "L'ILE NUE"



OPERA
LUNDI 23 JANVIER 1984 A 20H (GALA)
MERCREDI 25 JANVIER 1984 A 19H30
HOMMAGE A MARTHA GRAHAM
AVEC RUDOLF NOUREEV
PAR LA MARTHA GRAHAM DANCE COMPANY
23 JANVIER - GALA - SOIRÉE AU BÉNÉFICE DE L'ÉCOLE DE DANSE MARTHA GRAHAM ET DE L'ÉCOLE DE DANSE DE L'OPÉRA
LOCATION AUX GUICHETS DE 11H A 18H30 - RENSEIGNEMENTS : OPÉRA DE PARIS



هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : David Niven : Quatre hommes et une prière, de J. Ford ; 19 h, Cinéma japonais : Mon amie et mon épouse, de H. Gosho ; Amour, de H. Gosho ; 21 h, Festival de Rotterdam : la Patriote, de A. Kluge.

BEAUBOURG (278-35-37)

15 h, l'Enfant de la jungle, de Z. Korda ; 17 h, L'éducation sentimentale, de A. Astruc ; 19 h, Cinéma polonais : Samson, de A. Wajda.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-08).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (255-18-45).

LA CAGE AUX POULES (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

CANICULE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DENTS DE LA MER Nº 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (257-49-70).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumière, 9e (236-49-07).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Rialto, 19e (607-87-61).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).

LONESOME COW-BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Tep (Hsp.), 20e (797-96-06).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

ZELIG (A.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JEREMIAH JONHSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK, (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07)).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Arcades (233-34-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OSSESSIONE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAQUES SANGLANTES (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

RACKET (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e : (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83.

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU MAL, (**) film américain de Paul Nicolas, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Olympic, petite salle, 14e (545-35-38). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BON PLAISIR, film français de Francis Girod, Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

P'TIT CON, film français de Gérard Lauzier ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

UN TRAIN S'EST ARRETE, film soviétique de Vadim Abdrachitov, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380/41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Studio St-Lambert, 15e (532-91-68).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

Les festivals

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) ; Citizen Kane.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Key Largo.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07) ; les Marx au grand magazin.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; la Société du spectacle.

DIALOGUES AMOUREUX DU CINÉMA (v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Simone Barbes ou la vertu.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 30 : Casanova ; 16 h 10 : Huit et demi ; 17 h 45 : Fellini-Roma.

FILMS FANTASTIQUES A AVORIAZ (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; 16 h : Résurrection ; 18 h : Fantasmes ; 20 h : Fondu au noir ; 22 h : Fog.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; la Faux-Coupable.

N. OSHIMA (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61) ; 18 h 30 : la Pendaison ; 16 h 15 : la Cérémonie.

M. PIALAT Studio 43, 9e (770-63-40) ; 18 h : Nous ne vieillirons pas ensemble ; 22 h : l'Enfance nue ; 20 h : Passe ton bac d'abord.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; Androïde ; Jamais plus jamais.

J. SCHATZBERG (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) ; Vol à la tire.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; 16 h : Stress, très es très ; 20 h : Vivre vite.

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (325-65-04) ; Henri V.

JULES VERNE (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Voyage au centre de la terre.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 05, 0 h 30.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 19 h 50.

BULLITT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It. ; v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTLAND (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 35.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 05.

TRAQUENARD (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PRESSE

AU SÉNAT

M. Beuve-Méry s'inquiète des projets d'association de l'AFP avec Canal-Plus

La commission spéciale constituée au Sénat pour examiner une proposition de loi de la majorité sénatoriale sur la liberté de la presse continue ses auditions. Elle a fixé au 14 février le terme de la première *partie de ses travaux. Elle a* entendu, jeudi 19 janvier, M. Hubert Beuve-Méry, ancien directeur du *Monde*, qui a notamment reconnu, au regard de la situation actuelle de la presse, qu'il est malaisé de formuler un jugement *définitif sur l'opposition* entre concentration et pluralisme. Après avoir noté le faible taux – inquiétant – de pénétration de la presse parisienne dans le pays et la dépolitisation des informations contenues dans la presse de province, M. Beuve-Méry s'est déclaré inquiet des projets d'association de l'Agence France-Presse avec la société Canal-Plus, contrôlée par Havas, dans la mesure où ils reconstituent la puissance qu'avant-guerre Havas détenait en matière de publicité et d'information.

Parlant ensuite de l'aide de l'Etat aux entreprises de presse, M. Beuve-Méry a estimé que le projet de loi déposé par le gouvernement comportait le grave défaut d'ignorer cet aspect de la situation. Selon lui, le meilleur moyen de lutter contre les abus de la concentration – ce qui semble être l'objectif du gouvernement – serait de donner aux entreprises de presse les moyens financiers permettant de résister à cette fatalité de la concentration. Dès lors que ce point essentiel pour l'avenir est ignoré, le projet de loi apparaît largement comme un texte de circonstance.

La commission a ensuite reçu une délégation du groupement des rédacteurs en chef de la presse quotidienne de province conduite par son fondateur et ancien président, M. Jules Clauwaert, qui a regretté l'absence de concertation qui a présidé à l'élaboration d'un projet de loi *« imprécis, inquiétant et incomplet »*. M. Clauwaert a souhaité notamment une répartition plus équitable des aides de l'État, que ce soit par des prêts bonifiés ou par des tarifs différenciés du papier, avec par exemple une bonification pour les huit premières pages consacrées à l'information.

Comme elle l'avait demandé la veille à M. André Rousselet, P-DG de l'agence Havas, la commission a souhaité poursuivre ultérieurement l'audition de M. Serge July, directeur de *Libération*. Le 18 janvier, la commission avait entendu M. Claude Julien, directeur du *Monde diplomatique*, qui a estimé qu'il ne faut pas légiférer en fonction de la situation actuelle de la presse mais en fonction de l'avenir. A cet égard, il lui paraît que, dans les quinze prochaines années, à venir, de nombreux titres sont *inéluctablement appelés à disparaître*. D'autre part, M. Julien a expliqué que, si les journaux contribuent à la vitalité du débat démocratique, la démocratie devrait également se diffuser jusque dans les imprimeries de presse, où le monopole du Syndicat du Livre représente des lourdeurs excessives.

Quant aux aides de l'État à la presse, M. Julien a considéré qu'elles ne peuvent être attribuées sans différenciation. Mais il faut éviter le danger de l'arbitraire : il préconise donc la création de sociétés à but non lucratif (sur le modèle des *non profit corporations* anglo-saxonnes), qui bénéficieraient en priorité des aides de l'Etat. Pour lui, la liberté de la presse résulte plus de cette modulation des aides que de l'actuel projet de loi du gouvernement.

● *Le quotidien strasbourgeois « le Nouvel Alsacien »* licenciera vingt de ses cent trente salariés si le plan de restructuration proposé par la *direction et le curateur* est approuvé par le tribunal de commerce de Strasbourg. Devant le comité d'entreprise de la société d'édition de la Basse-Alsace, éditrice du journal, M. Bernard Deck, président-directeur général a exposé ce plan sur trois ans. *Il prévoit* notamment une nouvelle formule pour le quatre-vingt-dix-neuvième anniversaire du journal, le 1er avril prochain, la réorganisation des services commerciaux et administratifs, et un retour à l'équilibre financier dès la fin de l'exercice 1984. – *(Corresp.)*.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Applaudi à chaque séance



COMMUNICATION

La SFP et la création audiovisuelle

II. – *Des mutations techniques et commerciales*

Le sénateur Cluzel, dans son rapport annuel sur le service public de la radiotélévision, a notamment dénoncé les dépenses improductives de la Société française de production et de création audiovisuelles (le Monde *du 11 janvier*). *Des redressements internes ont été déjà apportés, mais la SFP est-elle bien en mesure d'affronter avec succès la grande bataille de l'audiovisuel qui s'ouvre ?*

L'œuvre originale de télévision est un véritable luxe puisque son coût de fabrication doit être amorti, en principe, en une seule soirée, alors qu'un film de cinéma peut bénéficier d'une succession de recettes, grâce à des projections répétées. Une soirée de télévision (soit trois heures au moins) revient, pour une famille, à un peu plus de 1 franc; une séance de cinéma (une heure trente à deux heures) coûte, pour trois personnes, entre 70 et 80 francs. Il convient de rappeler cette vérité première avant que d'aligner des chiffres qui peuvent déconcerter.

A la SFP, l'heure de fiction peut varier entre 1 million de francs (pour « Messieurs les jurés » et 4 millions « Le Dialogue des carmélites ». Autres exemples : « Les cinq dernières minutes » reviennent à 2 millions l'heure et « Fabien de la Drôme » a coûté 3 millions l'heure. On estime donc le coût moyen actuel entre 2,7 et 3 millions de francs l'heure. A ce chiffre impressionnant, la Chambre syndicale des producteurs privés de télévision – qui se plaint d'un manque de commandes (*le Monde* du 22 et du 23 novembre) – oppose celui de 1,7 million de francs en moyenne qu'elle prétend pratiquer. Sur ces bases s'ouvre alors une controverse sans fin sur la comparaison des moyens utilisés, la qualité du produit et les amortissements très lourds assumés par la seule SFP concernant certains « à-côtés » (costumes, mobiliers, décors, etc.) que nous avons évoqués dans notre précédent article. Selon le rapport Cluzel, *« le coût horaire réel dans le secteur privé est inférieur de 10 à 20 % à celui des émissions comparables réalisées avec la SFP »*. Selon les dirigeants de celle-ci, la différence ne dépasse guère 10 %.

L'écart entre les barèmes est encore plus mince dans le secteur vidéo, notamment la vidéo mobile, où la rentabilité des moyens tourne cette fois à l'avantage de la SFP : les cars y sont utilisés cent quatre-vingts jours par an contre cent cinquante en moyenne dans le secteur privé. Il y a seulement trois ans, le montage vidéo était un gros travail. L'introduction de l'informatique à la SFP a permis de domestiquer beaucoup de choses à des prix supportables. Enfin, les moyens de post-production, induits par ce progrès, connaissent un succès énorme et assurent le plein emploi. Malheureusement, *« les coûts sociaux de production ne cessent de monter »*, constate M. Bertrand Labrusse, P-DG de la SFP, ce qui a le don d'annuler l'augmentation pourtant spectaculaire des recettes fournies par les commandes des sociétés de programme TF 1, A 2 et FR 3.

« La SFP, c'est le royaume d'Ubu », avait-on coutume d'entendre, lorsqu'on apprit qu'elle avait réalisé, en 1982, un cash-flow positif de l'ordre de 5 millions de francs, avant déduction des amortissements et frais financiers, et ce malgré deux mois (juillet et août) catastrophiques en ce qui concerne l'occupation des différents plateaux : épidémie de rediffusions sur TF 1, tournages en extérieurs par A 2 et commandes nulles pour FR 3. Pour éviter le retour de cet écueil, une instance particulière – comprenant un comité paritaire SFP-sociétés de programme, assisté d'un groupe technique – a été mise en place *« pour mettre les problèmes à plat et arriver à une bonne planification »*, selon les propres termes de M. François Lemoine, directeur général pour la production.

De même a-t-on pris des mesures contre cette maladie endémique que constituent les dépassements de devis et qui, sous le régime de la loi de 1974, étaient « épongés » par la SFP. Dernier exemple en date, cité dans le rapport Cluzel : la série télévisée « les Misérables » dont le projet, engagé en 1980 sur la base prévisionnelle de 28 millions de francs, atteignait 49 millions de francs en 1981. Appelé à la rescousse, le Groupement des éditeurs de films acceptait, en août 1981, de prendre 51 % du projet à sa charge en vue d'une exploitation-film. Mais *« d'importants dépassements de réalisation ainsi que des frais financiers non pris en compte dans le devis »* devaient se traduire, finalement, pour la SFP par une perte de 23,6 millions de francs. Même s'il est très difficile – les producteurs de films de cinéma le savent, de maîtriser parfaitement les phases multiples d'un tournage et les impondérables qui peuvent surgir, de telles « bavures » ne doivent bénéficier d'aucune circonstance atténuante.

De nouveaux outils

La Société française de production, désormais assurée d'un « minimum vital » financé par les sociétés de programme de télévision et d'une volonté politique de sauvegarde d'un vrai secteur public de production télévisée (1), semble aborder l'avenir avec confiance. La diversification de ses activités est probablement la chance qui s'offre à elle à l'heure du développement de la communication audiovisuelle. Il y aura bientôt dix ans, M. Jean-Charles Edeline, P-DG de la SFP, dans un élan visionnaire, pariait d'assurer l'équilibre financier de la société à l'horizon 80 sur la base du tryptique suivant : un tiers grâce aux commandes des chaînes, un tiers par la production propre à la SFP, un tiers enfin par les nouvelles techniques. Même si M. Bertrand Labrusse n'entretient pas précisément ce rêve d'Icare, il place de sérieux espoirs dans l'utilisation et l'exploitation de l'informatique pour la création d'images. M. Michel Oudin, délégué à la prospective et au développement, et ingénieur passionné, est chargé de mettre en œuvre un « plan images » conçu dès 1981, dont la palette électronique Aurora – qui sert à fabriquer des logos et des génériques dont les trois chaînes se servent aujourd'hui – illustre déjà la réalité. Certes, *« les Américains ont pris une certaine avance »*, reconnaît M. Oudin, ce qui explique qu'il ait incité la SFP à signer avec une société américaine Image West (49 % d'actions), un accord pour réaliser un prototype d'appareil d'animation, en trois dimensions, *« permettant l'interactivité entre le créateur et la machine »*.

Le système Versefx sera le cadeau de nouvel an 1984 de la SFP à l'équipe de techniciens du service recherche, dont Max Debrenne, le célèbre maître truqueur des émissions de Jean-Christophe Averty. *« Grâce au service public de l'audiovisuel,* souligne encore M. Oudin, *il est permis de dire que la recherche fondamentale, dans ce domaine, se fait maintenant en France et pas seulement aux Etats-Unis. L'enjeu étant de ne pas lancer seulement de nouveaux outils mais de révéler peut-être de nouveaux talents, une nouvelle race de créateurs... »* A quand la première émission de fiction dans un décor entièrement électronique ? La SFP et l'INA ont, d'autre part, l'intention de créer une filiale commune pour le développement des nouvelles techniques.

Le marché institutionnel constitue aussi virtuellement pour la SFP une piste intéressante, que M. Pierre Cornille est chargé d'explorer. La vidéotransmission a déjà fait parler d'elle à plusieurs reprises, notamment à l'occasion de la transmission de l'opéra-bouffe *la Belle Hélène* dans dix-sept villes de France. Le championnat d'Europe des nations, en football, peut fournir cette année un bon prétexte à vidéo-transmission. La SFP souhaite aussi développer la réalisation de vidéogrammes de promotion (elle a fait, en 1983, celui du Crédit lyonnais) comme de films d'entreprise, bien que la concurrence soit vive dans ce secteur (on dénombrerait trente à quarante sociétés en France spécialisées dans cette branche). Enfin, on songe, rue des Alouettes, à conforter de timides débuts dans la réalisation de spots publicitaires vidéo. Dès l'année 1983, la section « marché institutionnel » aura rapporté 15 millions de francs à la SFP, tandis que M. François Lemoine estime que 13 % à 14 % du chiffre d'affaires de la SFP sont déjà réalisés en dehors des programmes de télévision.

D'autre part, on ne saurait sous-estimer les succès remportés par la branche cinéma de la SFP, qui a été, lors de la Nuit des césars 1983, le producteur le plus primé : six césars et dix-sept nominations. M. Charles Greber, directeur du service de presse et des relations publiques, vient d'être également nommé responsable de ce secteur « grand écran », qui a produit notamment pour la saison 1983-1984 *Un amour de Swann, le Bon Plaisir* et *le Grand Carnaval*.

Pour une politique nationale

Les sections syndicales CFDT et CGT – nettement majoritaires à la SFP puisqu'elles totalisent, presque à parts égales, plus de 80 % des voix aux élections professionnelles – ne partagent pourtant pas le solide optimisme de la direction générale quant à l'avenir de l'établissement. Si le statut donné à la SFP par la loi du 29 juillet 1982 est, selon la CGT, *« un élément positif »* par rapport aux germes de privatisation que contenait celle de 1974, *« ses potentialités demandent à être creusées »*. Le budget des investissements (50 millions de francs en 1984) est insuffisant : 70 millions seraient nécessaires, ne serait-ce que pour liquider des studios de Joinville (dont l'entretien coûte 15 millions de francs par an, à fonds perdus pour ainsi dire car ces plateaux n'ont plus aucun avenir).

Les cinq cents postes supprimés en 1980 pour redresser la situation financière de la SFP masquent la réalité : non seulement cette compression d'effectifs a réduit la capacité de production du service public, ce qui, selon la CGT, est gravement préjudiciable pour la politique culturelle des programmes, mais elle a induit, malgré tout, la présence nécessaire de quelque deux cents « occasionnels permanents ». Enfin, *« on risque de payer cher les retards sur les nouvelles techniques »*, dit la CGT, malgré *« un personnel très disponible »*, parce que les moyens de recyclage restent insuffisants.

Si les représentants de la CFDT expriment, sur ces mêmes points, des critiques semblables, ils regrettent beaucoup plus ouvertement l'occasion manquée qu'a été, selon eux, la nouvelle loi sur l'audiovisuel. Dans la perspective de développement du marché de l'image, *« on est condamné à réussir ou à échouer avec un secteur public de production fort et dynamique »*. Or la SFP est trop dépendante d'un ensemble incohérent, vivant à l'année, sans garantie pour la suivante... Confrontée à des mutations technologiques considérables, entraînant des paris à trois, cinq ou dix ans, la SFP doit avancer un peu au jugé. Plus grave encore, toujours selon la CFDT : *« La Société française de production n'a pas en son sein... de producteurs, c'est-à-dire des hommes à idées, des entrepreneurs. Car les chaînes préfèrent cantonner la SFP dans un simple rôle de prestataire de services. »*

Mais pour que l'établissement joue le rôle qui devrait être le sien, il lui faudrait *« se structurer en vraie entreprise de production »*, ce qui, pour la CFDT, n'est pas évident à cause des « mandarinats » que certains responsables cultivent à la SFP. A cet égard, les syndicats rappellent que la création d'un modeste comité paritaire de planification des productions a été obtenue à l'issue... d'une grève de personnel, en novembre 1982! La CFDT plaide également en faveur d'une *« structure d'accueil simple, destinée à ne pas effaroucher le client »*. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Finalement, les syndicats se retrouvent d'accord pour réclamer la définition d'une politique nationale de l'audiovisuel prenant en compte les besoins en programmes à l'horizon 90 (avec la quatrième chaîne, les satellites de télévision directe, le câble), politique dans laquelle la SFP serait le fer de lance.

CLAUDE DURIEUX.

FIN

(1) L'autorité de tutelle a prévu, pour 1984, une enveloppe budgétaire supplémentaire de 300 millions de francs, dont 120 réservés à la SFP.

LA TÉLÉMATIQUE AU SECOURS DES TÉLÉSPECTATEURS MALENTENDANTS

Télédiffusion de France (TDF) va commencer à diffuser un modèle de décodeur vidéotex particulièrement destiné aux sourds et malentendants. Cet appareil permet d'afficher en surimpression sur l'écran des sous-titres diffusés simultanément aux émissions grâce au procédé télématique de vidéotex *ANTIOPE*. Pour le moment, seule Antenne 2 « accompagne » ainsi ses émissions trois heures par semaine. Il s'agit notamment des feuilletons « Marco Polo » et « Fabien de la Drôme ». Mais la chaîne devrait développer cette initiative dans le courant de l'année et serait bientôt rejointe par TF 1, qui prévoit également de sous-titrer plusieurs de ses émissions dans quelques mois.

TDF a commandé trente mille décodeurs pour 1984 et veut les diffuser auprès des 3,8 millions de Français susceptibles d'être intéressés, par l'intermédiaire de deux réseaux commerciaux qui ne sont pas encore choisis. Avant que l'effet de série permette d'en faire baisser éventuellement le prix, le décodeur vaudra aux alentours de 2000 F. Certaines résidences pour personnes âgées ont déjà prévu de s'en équiper; ce serait le cas d'établissements situés à Lille, Arras, Nantes, Bordeaux et Besançon, comme la résidence Voltaire d'Alfortville où le président de TDF et le maire de la ville, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité, devaient en inaugurer l'installation, vendredi 20 janvier.

EXTENSION POSSIBLE DE LA ZONE DE DIFFUSION DE TÉLÉ-MONTE-CARLO

Télé-Monte-Carlo (TMC), la chaîne privée de télévision monégasque pourra-t-elle être reçue prochainement à Marseille ? La demande d'autorisation d'extension de la zone de diffusion déposée il y a plusieurs mois par la principauté et que la visite du président de la République à Monaco a remis à l'ordre du jour, pourrait en effet recevoir dans les jours prochains une réponse positive, assortie toutefois de recommandations semblables à celles figurant dans le cahier des charges de nos trois chaînes et concernant notamment la publicité, la diffusion des films de cinéma et l'équilibre de l'informatique.

Outre un rattrapage de la surface perdue au fil des ans à cause de la multiplication des ré émetteurs de Télédiffusion de France (TDF), cette augmentation de la zone d'émission pourrait également, comme l'espèrent les actionnaires de TMC – Europe 1 communication (60 %), RMC (22 %), la principauté (18 %) – conduire la station vers l'équilibre financier. Nul besoin, en tout cas, de suivre la procédure de concession de service public dont relève obligatoirement tout autre service privé de télévision hertzienne : l'article 85 de la loi du 29 juillet 1982 prévoit, pour les stations exploitées en vertu d'un accord international, un simple régime d'autorisation. Une autorisation dont le principe semble tout à fait acquis, mais sur laquelle sont encore mobilisés à la fois le Quai d'Orsay, le secrétariat d'Etat aux techniques de la communication... et l'Elysée.

VU

Les martyrs du Nordeste

Terre craquelée, effroyable, désertique. Arbres calcinés, moignons dressés sous un ciel d'acier. Cela fait cinq ans qu'il n'est pas tombé une goutte d'eau dans le Nordeste, au Brésil. Le soleil a brûlé un million et demi de kilomètres carrés (quatre fois la France). Douze millions de personnes sont menacées de mort ou de folie s'il ne pleut pas en 1984. On voit des familles manger des cactus, des racines, des rats ; attendre le passage (incertain) des camions, qui amènent l'eau polluée qui donne le typhus. On voit des enfants travailler dans des fronts de travail pour des salaires dérisoires. On voit ceux qui partent échouer dans les bidonvilles de Fortaleza ou de Rio; ils vont chercher, dans la puanteur des décharges publiques, ce qui est mangeable et ce qui ne l'est pas.

Images dures. Réalité terrible. On les a vues à deux reprises sur Antenne 2, la semaine dernière (à « Résistances », puis à « Dimanche magazine »). On les verra encore, ce vendredi soir, au cours de la soirée que TF 1 consacre à « La fournaise brésilienne ». *Trois magazines coup sur coup, ce n'est pas trop pour ce drame majeur (voir le Monde daté 15-16 janvier).*

Didier Régnier et Jacques Douai sont partis pour « Résistances » (en décembre), avec l'idée qu'il fallait dépasser la seule question des droits humains, qu'il fallait remonter – au-delà de la catastrophe naturelle – aux structures, au système. Dans « Dimanche magazine », c'est le même regard des *mêmes journalistes, approfondi, rigoureux, multiforme : l'aspect humain, mais aussi les choix politiques, le choc des inégalités sociales, les différents intérêts en jeu.*

Le reportage de Christian Brincourt, sur TF 1, n'a pas ce regard critique. Tourné en novembre, il insiste davantage sur le drame humain, les mendiants qui se multiplient, les femmes épuisées, les gosses qui deviennent idiots de manière irréversible. Document intense, plus émotif ou « humaniste », qui s'interroge aussi sur le refus du Brésil à accepter les aides internationales proposées.

On trouve beaucoup de monde, au Brésil, pour dénoncer l'absence de plan, bien sûr, mais pour dire aussi que certains ont intérêt à laisser la situation se dégrader. On attend du débat qui suivra que cela soit dit.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Lancement de « Déclic »*. – Nouveau magazine pour hommes, *Déclic* fait paraître son premier numéro, daté février (15 F). Edité par le groupe Média (*Jacinte, 20 ans, Biba, Enfants magazine*), que préside Mme Elisabeth Lefebvre, le nouveau mensuel – dont le rédacteur en chef est M. Jean-Paul Dormann – se veut *« plus curieux, sans préjugés, surprenant, dérangeant et utile par ses trucs et ses adresses »*. Plus narcissique que d'autres magazines masculins dans lesquels la femme jour un rôle important, *Déclic* offre 132 pages de lecture, format newsmagazine.

Vendredi 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

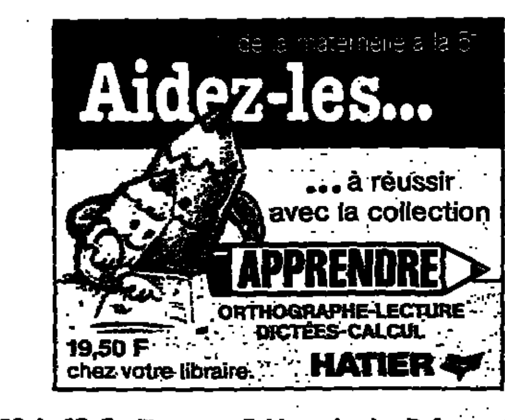


20 h 35 Variétés : Carnaval
Une émission préparée et présentée par un spécialiste du travestissement et du détournement, Patrick Sébastien. Surprise !

21 h 50 Les mardis de l'information : famine au Brésil.
Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par A. Denvers.
Dans le Nordeste au Brésil, il n'est pas tombé une goutte d'eau depuis six ans ! Douze millions de personnes mangent des rats, des lézards ou des cactus quand les secours n'arrivent pas. Pendant un mois, Ch. Brincourt et Ph. Vieillescazes ont parcouru cette région où se développe la violence. Ce reportage sera suivi en seconde partie d'un débat avec H. de Macedo, psychanalyste brésilien, E. Reati, journaliste brésilien, N. Pereira, chanteuse brésilienne et B. Lavilliers, puis un concert brésilien, avec des grands... Chico Buarque, Edu Lobo, Jao Bosco, Paulinho da Viola.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme, de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, B. Avoine, S. Aznar, C. Beautheac...
Sixième épisode du grand feuilleton-western de Stellio Lorenzi, inspiré d'une histoire vraie tournée dans l'Ardèche. Chevauchées, bagarres, coups de fusil dans la France du Directoire. Derrière la morale simple, une peinture passionnante d'une époque extraordinairement trouble.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Femmes d'influence, sont invités : René-Jean Clot (*Un amour interdit*), Michelle Coquillat (*Qui sont-elles ?*), Michèle Sarde (*Regard sur les Françaises*), Jacques Tournier (*Jeanne de Luynes, comtesse de Verrue*), Henri Troyat (*Marie Karpovna*).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle France années 40) : **le Capitaine Fracasse.** Fim français d'Abel Gance (1942), avec F. Gravey, A. Noris, V. Bory, A. Tissot, J. Weber, M. Escande, R. Toutain (N.) (95 mn).
Le style épique de Gance dans une adaptation du roman de Théophile Gautier dont les images rappellent les illustrations de Gustave Doré. Habiles truquages techniques pour les décors et duel en vers, façon Rostand, dans un cimetière. Même si ce film fut mutilé pour l'exploitation, il a du panache.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Georges Marchais
Magazine d'A. Campana.
Prévue d'abord le 13 janvier, l'émission a été repoussée. Le secrétaire général du P.C.F., qui aura présenté le 17 janvier un rapport sur « les conditions de l'action pour le changement en 1984 » au comité central, répond aux questions de M. Naudy (Soir 3), G. Denoyan (France-Inter) et de notre collaborateur, P. Jarreau.

21 h 50 Journal.

22 h 10 Bleu outre-mer
Tahiti, « Vestiges américains à Bora-Bora » ; Guyane, « les Hmongs à Cacao » ; Nouvelle-Calédonie, « la Vie des Mélanésiens ».

22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate n° 2 pour violon et piano, de M. Mihalovici, par A. Jodry (violon) et J. Koerner (piano).

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : du plomb dans la neige.
17 h 10 Un regard s'arrête : les gens du voyage.
17 h 35 Le monde à Paris : Les Américains à Paris.
17 h 50 « Les Six de Bourgogne » : reportage chez J. Lameloise, restaurateur à Chagny.
18 h 15 Devenir musicien.
18 h 30 Ecoutez votre siècle : la recherche instrumentale.
18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

20 h Le Naufrage : avec des documents sonores enregistrés en pêche et à terre.
21 h 30 Musique : Black and Blue, la mémoire africaine aux Etats-Unis.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de Stuttgart) : *Symphonie n° 9*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Bertini.
22 h 15 Fréquence de nuit : Musiques de la Révolution.

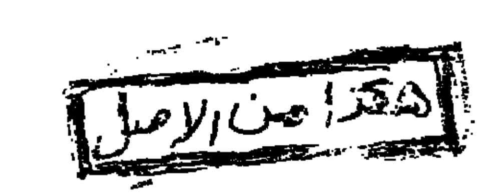
Les programmes du samedi 21 janvier sont dans « le Monde loisirs ».

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 21 JANVIER

– *M. Alfred Sauvy*, économiste, participe au journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

Mois de l'occasion chez Renault
CREDIT 3 FOIS MOINS CHER*
*Du 14 janvier au 15 février crédit total au TEG de 8,90 % pour une durée de 12 mois sur les véhicules garantie O.R. ayant au plus 3 ans d'âge. Exemple pour un montant financé de Fr 10.000 : 12 mensualités de Fr 874,05. Coût total a crédit Fr 10 488,61. Montant des intérêts Fr 488,61. Sous réserve d'acceptation du dossier par DIAC SA au capital de 350 millions de francs. RC PARIS B 542 062 435 - 51-53 Champs-Elysées - PARIS 8e.
JUSQU'AU 15 FEVRIER
CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES RENAULT



INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 22 JANVIER

« Hôtel de la Marine », 10 h 30, 2, rue Royale, Mme Duhesme.

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle, Mme Duhesme.

« Hôtel des ducs de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lassay », 14 h 30, 4, place du Palais-Bourbon (Art et promenades).

« Hôtel de Roquelaure », 15 heures, 246, boulevard Saint-Germain (Arts et curiosités de Paris).

« Mouffetard », 10 h 30, métro *Monge* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat », 15 heures, 12, rue de Tournon (Mme Hauller).

« L'Opéra », 14 h 30, à l'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, métro Mabillon (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h 45, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Raphaël », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCE

60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « Georges Sand, sa vie connue et inconnue », 14 h 30 : première partie ; 16 h 30 : deuxième partie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel vendredi du 20 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

● Fixant la liste des établissements publics de l'État à caractère administratif prévue au 2º de l'article 3 de la loi du 11 janvier 1984 ;

● Modifiant le taux de la taxe d'usage des abattoirs publics.

● Portant nominations de conseillers du commerce extérieur de la France.

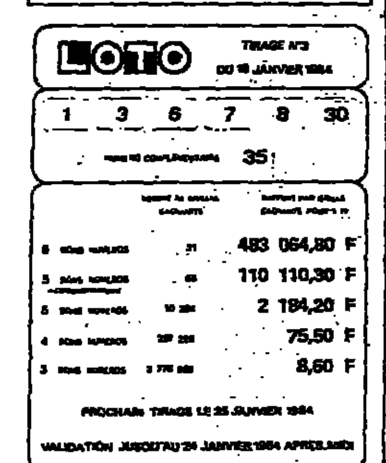
UN ARRÊTÉ

● Portant modification de la liste des emplois prévus par l'article D. 15 du code des pensions civiles et militaires de retraite.

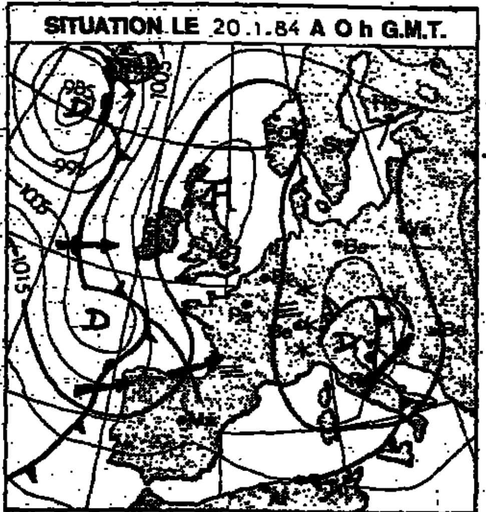
UNE LISTE

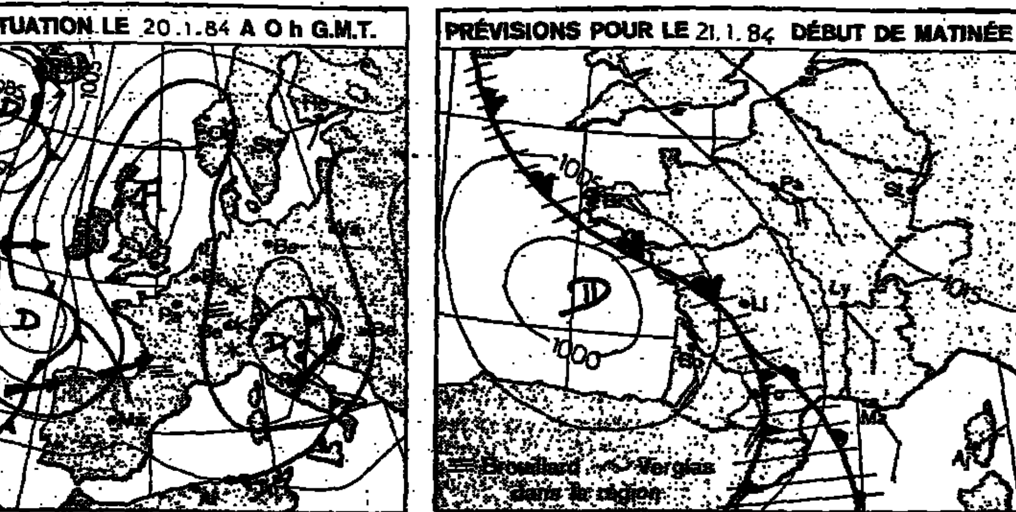
● Des candidats admis au concours d'agrégation pour le recrutement des professeurs des universités, dans la section sciences économiques.

Les mots-croisés se trouvent page XII dans le « Monde Loisirs ».



MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le vendredi 20 janvier à 0 heure et le samedi 21 janvier à 24 heures.

Les perturbations continueront à défiler sur la France avec une relative accalmie samedi sur le Nord-Est, en liaison avec l'installation d'un petit anticyclone sur la mer du Nord.

Samedi matin, temps couvert sur le Sud-Ouest, le Massif Central et le golfe du Lion. Les pluies seront assez fortes et il neigera vers 500 mètres.

Sur la Bretagne, la Vendée, l'Anjou et la Normandie, ciel très nuageux également, mais seulement de faibles pluies ou bruines et quelques flocons de neige dans l'intérieur.

Sur les autres régions, il fera relativement beau mais frais entre 0 et –2 degrés et même –4 en Alsace. Sur le Sud-Ouest et la côte atlantique, il fera *tout de même* 4 à 6 degrés.

Au cours de la journée, le mauvais temps se décalera vers la Corse et l'Italie. Le ciel restera très chargé sur toute la moitié-sud. Toujours de fortes pluies sur le sud du Massif Central, le littoral de la Méditerranée et le sud des Alpes. Neige sur les versants exposés au sud et à l'est.

Nouvelle aggravation le soir sur la Bretagne. Ciel variable avec belles éclaircies sur le quart nord-est.

Il fera 2 à 4 degrés sur l'Est, 4 à 6 dans le Centre, 5 à 7 dans le Nord et 10 à 12 du Sud-Ouest à la Méditerranée.

Sens de l'évolution pour dimanche :

Les pressions se renforceront sur le centre et le nord de l'Europe. Elles empêcheront ainsi la pénétration de la perturbation pluvio-neigeuse qui glissera peu à peu en Méditerranée. De plus, elles retarderont l'arrivée sur l'ouest de la France d'une nouvelle perturbation atlantique.

Prévisions pour dimanche :

Le mauvais temps, avec des pluies près des côtes et de la neige dans l'intérieur, qui affectera le matin les régions méditerranéennes, les Alpes et le sud du Massif Central, se décalera peu à peu vers le Sud-Est. Ainsi une relative amélioration se développera par l'ouest et le mauvais temps n'affectera plus, le soir, que la Corse et l'extrême Sud-Est. Il y aura encore de fortes rafales d'est sur la Côte d'Azur. Puis le mistral s'établira.

Il fera froid de la Franche-Comté à l'Alsace et au Bassin Parisien avec des gelées de l'ordre de 0 à –4 degrés, localement –6. Dans la journée, il fera assez beau, avec des températures un peu supérieures à 0 degré.

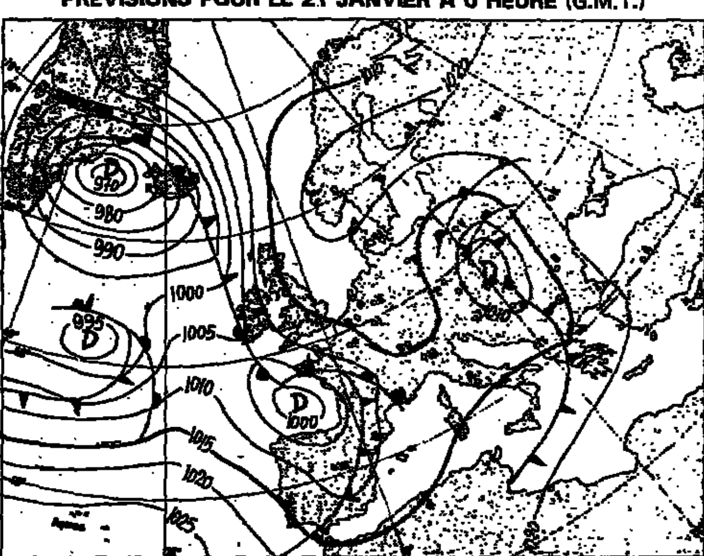
Sur l'Ouest et le Sud-Ouest, enfin, le ciel sera un peu plus nuageux et les minimums positifs. Au cours de la matinée, toutefois, les nuages deviendront très abondants sur les régions atlantiques, puis ils s'étendront à l'ensemble du pays. Ils seront accompagnés de pluies intermittentes et précédés de neige dans l'*intérieur. Les températures seront* l'après-midi de l'ordre de 8 à 10 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 20 janvier à 7 heures de 1 018,8 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 janvier) : Ajaccio, 13 degrés et 8 ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Bourges, 8 et 0 ; Brest, 7 et 1 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 13 et 1 ; Dijon, 2 et 1 ; Grenoble, 4 et 3 ; Lille, 3 et –2 ; Lyon, 7 et 3 ; Marseille-Marignane, 8 et 5 ; Nancy, 0 et –2 ; Nantes, 11 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 9 et 4 ; Paris-Montsouris, 3 et –1 ; Paris-Orly, 2 et –2 ; Pau, 12 et 6 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 7 et –2 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 9 et –1 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 degrés ; Amsterdam, 4 et –1 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 3 et –5 ; Bonn, 5 et –6 ; Bruxelles, 4 et –1 ; Le Caire, 17 et 9 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 1 et 0 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 17 et 5 ; Genève, 0 et 0 ; Jérusalem, 11 et 6 ; Lisbonne, 15 et 12 ; Londres, 4 et –1 ; Luxembourg, 1 et –2 ; Madrid, 13 et 2 ; Moscou, –1 et –3 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, –1 et –10 ; Palma-de-Majorque, 15 et 5 ; Rome, 13 et 9 ; Stockholm, –5 et –14 ; Tozeur, 16 et 6 ; Tunis, 18 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement, au 19 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), *qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au* 266-64-28.

Les chiffres indiquent en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 80-145 ; Arêches-Beaufort : 90-140 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-80 ; Bonneval-sur-Arc : 70-150 ; Carroz-d'Arraches/Samoëns : 40-110 ; Chamonix : 25-100 ; La Chapelle-d'Abondance : 30-60 ; Châtel : 25-80 ; La Clusaz : 50-150 ; Combloux : 55-175 ; Les Contamines-Montjoie : 35-105 ; Le Corbier : 40-90 ; Courchevel : 115-150 ; Crest-Volant : 55-140 ; Flaine : 115-220 ; Flumet : 85-120 ; Les Gets : 40-70 ; Le Grand-Bornand : 50-90 ; Les Houches : 20-100 ; Megève : 65-120 ; Les Menuires : 80-110 ; Méribel : 65-165 ; Morzine-Avoriaz : 30-120 ; Peisey-Nancroix 40-100 ; La Grande-Plagne : 120-170 ; Pralognan-la-Vanoise : 75-110 ; Praz-sur-Arly : 50-90 ; La Rosière : 90-220 ; Saint-François-Longchamp : 70-120 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80-140 ; Thollon-les-Memises : 40-60 ; Tignes : 130-250 ; Val-Cenis : 20-70 ; Val-d'Isère : 75-130 ; Valloire : 50-80 ; Valmorel : 110-130 ; Val-Thorens : 120-170.

ISERE

Alpe-d'Huez : 125-150 ; Auris-en-Oisans : 40-80 ; Autrans : 15-40 ; Chamrousse : 50-80 ; Collet d'Allevard : 30-60 ; Les Deux-Alpes : 50-200 ; Les Sept-Laux : 20-50 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-80 ; Villard-de-Lans : 30-50.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 40-60 ; Auron : 40-90 ; Beuil : 25-45 ; La Colmiane-Valdeblore : 35-65 ; La Foux-d'Allos : 35-55 ; Isola 2000 : 70-95 ; Montgenèvre : 55-80 ; Orcières-Merlette : 40-60 ; Les Orres : 20-50 ; Pra-Loup : 40-60 ; Risoul 1850 : 30-70 ; Le Sauze : 30-80 ; Serre-Chevalier : 50-100 ; Superdévoluy : 35-110 ; Valberg : 45-55 ; Vars : 30-50.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-70 ; Les Angles : 30-50 ; Ax-les-Thermes : 40-70 ; Barèges : 10-120 ; Cauterets-Lys : 130-160 ; Font-Romeu : 30-50 ; Gourette : 30-120 ; Luchon-Superbagnères : 60-90 ; La Mongie : 80-130 ; Saint-Lary-Soulan : 60-90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-40 ; Super-Besse : 20-40 ; Super-Lioran : 30-40.

JURA

Métabief : 20-50 ; Les Rousses : 20-80.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-25 ; Gérardmer : 10-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 30-50.

TACOTAC
avec chaque billet, 2 chances de gagner
1 chance au grattage
1 chance au tirage
TACOTAC
loterie nationale

SONA
LA MAISON DE L'INDE
Boutique officielle
du Gouvernement de l'Inde
solde
400 rue Saint-Honoré - 260 18 97
Du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30

CARNET DU Monde

Naissances

– Emmanuelle HUISMAN et Bruno PERRIN sont ravis d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 18 janvier 1984.

95, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

Mariages

– Anne HOVANESSIAN
et
Gaël du BOUETIEZ de KERORGUEN

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 19 janvier 1984, à Paris.

Décès

– Beni-Saf.

M. Chaloum DJIAN

est mort le 19 janvier 1984.

Pleuré par
Sa femme Reine,
Ses enfants Solange, Gisèle, Evelyne, Lydie et Jo et leurs conjoints,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants.

Rendez-vous cimetière de Pantin, entrée principale, lundi 23 janvier, à 16 heures.

– M. et Mme Jean-Loup Midy,
M. et Mme Gérard Guichot-Pérère,
ses enfants,
Anne-Loup Midy,
François, Laure et Florence Guichot-Pérère,
ses petits-enfants,
M. Louis Guichot-Pérère
et ses enfants,
M. et Mme André Guichot-Pérère,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Guichot-Pérère,
ses frères et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Marcel GUICHOT-PÉRÈRE,

le 19 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 janvier 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Ni fleurs ni couronnes.
112, Grande-Rue,
92310 Sèvres.
35, avenue Marceau,
75116 Paris.

– Mme Louise Lasserre-Lignières,
M. Roger Lasserre,
M. Claude Lasserre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand LASSERRE,
officier de la Légion d'honneur,
France libre AEF,
médaille coloniale,
ancien administrateur des colonies,
maire honoraire
du sixième arrondissement,
ancien président de la Croix-Rouge
du sixième arrondissement,

leur époux, père et parent, survenu le 18 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 23 janvier 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux dans le caveau de famille.

19, rue Falguière,
75015 Paris.

– Thierry Sainsaulieu,
Sabine et René Clément,
Sylvie et Pierre Clément,
Renaud et Liliane Sainsaulieu,
Olivier et Nicole Sainsaulieu,
Gilles Sainsaulieu et Isabel Ollivier,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Jacques Laval,
Michel et Nelly Laval,
ses frères et belle-sœur,
Les familles Givelet-Sainsaulieu et Houlon,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis SAINSAULIEU,
née Suzanne Laval,

survenu, à Paris, le 17 janvier 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 23 janvier 1984, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Villers-Allerand (Marne), à 12 heures.

122, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Le docteur et Mme Marcel Nahum,
Vincent, Nicolas et Philippe Nahum,
La famille et les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur SIMA RAIK,
née Bruck,

leur mère et grand-mère,

survenu à Suresnes le 19 janvier 1984.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la *mort* de

Georges BIDAULT,

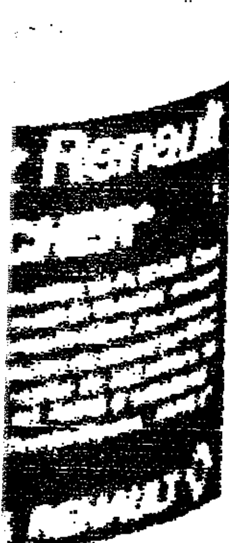
un service sera célébré à Saint-Louis des Invalides, le vendredi 27 janvier 1984, à 18 h 30.

DORIAN GUY
Chemisier Habilleur
36, avenue George-V
SOLDES
du 21 janvier
au 4 février

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

LANCEL
Maroquinerie • Bagages • Cadeaux
Soldes exceptionnels
du jeudi 19
au vendredi
27 janvier inclus
de 9 à 19 heures
"RIVES" 156 rue de Rivoli
Métro Louvre







REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.



- INGENIEUR
  Spécialistes Electricité — Réf. VM 14507 T

MATRA

Matra Micro Systèmes
- INGENIEUR EXPERIMENTES HF
  Electroniciens-Informaticiens «systèmes» — Réf. VM 19893 E

Matra Micro Systèmes
- RESPONSABLE DEVELOPPEMENT HARD ET SOFT — Réf. VM 19893 D

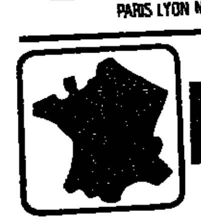
média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



emplois régionaux

RECHERCHE
POUR IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
INGÉNIEUR
EN ORGANISATION INDUSTRIELLE

Formation : école d'Ingénieur du type Arts et Métiers, INSA, ENI, etc...
Expérience : minimum 2 ans, soit en Production soit en Organisation ou Méthode.
Salaire : suivant expérience.

Adresser C.V. + photo + rémunération s/nº 7.395 *Le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

emplois internationaux

Société française recherche
CHEF DE MISSION EN LIBYE
Langue arabe (lue, parlée, écrite), maîtrisant l'anglais et parlant couramment français. Niveau technique équivalent au BTS - DUT minimum. Expériences relation clientèle et vie en mission à l'étranger nécessaire.
Connaissance en géologie et expérience Libye appréciées.
Env. C.V., photo et prétention s/nº 7.391 *Le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens. 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ EAU ET ÉLECTRICITÉ recherche POUR MALI
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
expérim., ayant notions froid
Ecrire avec réf. et prétentions à SMP, B.P. Nº 1.229 BAMAKO (MALI).

Cabinet Juridique en Droit des Sociétés sud-est rech. coll. Conseil Juridique ou ayant déjà effectué 2 ou 3 ans de stage formation D.J.C.E. souhaitée. Adresser C.V. et prétentions. Ecr. s/nº 7.390 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

secrétaires

Association culturelle Paris, recherche secrétaire à mi-temps, pour son secteur spectacle entreprise (poste évolutif).
Ecrire au Monde qui transmettra.
Ecr. s/nº 7.396 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., secrétaire bilingue anglais (licence anglais, examen de Cambridge), huit années d'expérience cherche poste stable. Bonnes notions d'allemand excellentes connaissances de la publicité et du marketing éventuellement à l'étranger. Ecr. s/nº 6.580 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour une mission même courte France ou étranger, homme polyvalent cadre supérieur 50 ans, expérience : de la P.M.E. à l'aménagement du territoire de la création d'entreprise à sa gestion.
Tél. CHRISTIAN LE SOURD 16 (1) 340-91-00 ou Ecr. s/nº 2.647 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 26 ans, DEA droit des affaires et droit économique (3e cycle - Sorbonne), D.E.S.S. droit des affaires immobilières (3e cycle Sorbonne) cherche emploi avec entreprise ou non ayant des relations financières avec l'Afrique francophone. Tél. 780-55-94, entre 11 et 14 heures.
Disponible pour déplacements fréquents.

Ceinture noire karaté-judo licence tir ch. place chauffeur homme de conf. pour sécurité politique ou privée.
Tél. : 847-82-67, ap. 20 h.

capitaux propositions commerciales

AGENCE MATRIMONIALE recherche pour LYON
SA DIRECTRICE PLUS DE 30 ANS
Apport personnel 28.000 F
Hauts revenus si capable
Env. lettre man., c.v. + photo à Robert Plouvier Recrutement - B.P. 42 LYON GUILLOTIÈRE 69341 Lyon cedex

PRÊTS PERSONNELS
EFITRA (1) 555-79-71.

Ch. prêt personnel 35 000 F. Sérieuses garanties sur 3 ans. FOURCADE Serge, 135/145, rue de l'Ourcq, 75019 Paris.

PRODUIT INFORMATIQUE ARABE
Sté ch. à établir relations avec cciel ou homme d'affaires ayant contacts dans le monde arabe. Ecrire sous le nº T043.890M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VENDONS D'OCCASION
70 BMW 316
Années de construction 1980 et 1981, toit ouvrant, radio, 4 phares halogènes, anti-brouillards.
Prix très avantageux



D-6800 MANNHEIM
Neckarauer Strasse 144-166.
Téléphone : (0621) 81-60-21.

Talbot, Solara Pulmann, année 1983, 39.000 km, nombreuses options. Très bon état. Tél. : 008-09-83, ap. 19 h. 40.000 F.

NOUVEAU
VOLVO PARIS
Le plus grand centre de voitures D'OCCASION
VOITURES NEUVES
VOLVO MIRABEAU
54-56, av. de Versailles, 75016 PARIS
Métro Mirabeau
524.43.61

de 12 à 16 C.V.

A vendre PORSHE 911 SC. Année 83. 5 000 km. Téléphone : (22) 91-80-26.

travail à domicile

Je frappe sur IBM vos manuscrits, rapports, thèses, etc. Trav. rap. et soig. 867-80-21.

Dactylographie mémoires, rapports de stages, thèses, sur machine électronique photocopies et reliures. Téléphone : 707-45-81 40, rue du Fer-à-Moulin 75005 Paris.

cours et leçons

COURS PART. DE MATHS PHYSIQUE ÉLECTRONIQUE. Toutes classes. 558-33-04.

propositions diverses

Vous voulez avoir des revenus supplémentaires ? Gains en rapport avec votre ambition. (94) 87-89-85.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.

Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09 PARIS.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Mº JUSSIEU
Imm. p. de t., 3e ét. Séj., 2 chbres, cuis., bains, chbre service, chauf. central indiv. Prix intéressant. 7, rue Cardinal-Lemoine. Samedi, dimanche 14 h-17 h.

6e arrdt

40, rue Vaugirard, s/jardin LUXEMBOURG, duplex 65 m². 5e ét., sans asc. Caractère. sud. Visite samedi 14 h à 17 h ou 354-02-80.

11e arrdt

SAINT-AMBROISE
beau duplex, 3 p., tt cft, caractère, clair et calme. 550.000 F avec 10 % cpt.
LERMS 355-58-88.

12e arrdt

Mº BEL-AIR
Imm. récent, tt cft, 12e ét. living dble, 2 chbres, cuis., bns refait neuf, prix intéressant 9, rue Messidor, escalier 5 samedi, dimanche, 14/17 h.

14e arrdt

Mº ALESIA
Imm. récent, tt cft, soleil. Liv. dble, 1 chbre, cuis., bns 67 m² + balcon sur jardin PRIX INTÉRESSANT. 36, rue Friand, Bât. 8 sam., dim., lundi, 14 à 17 h.

15e arrdt

Mº BIR-HAKEIM
Imm. récent, tt cft, soleil. Séj., 1 chbre, cuis., bains, 50 m². Tour de Seine, 28e étage. PRIX TRÈS INTÉRESSANT 39, quai de Grenelle. Samedi, dimanche, 14 h à 17 heures.

16e arrdt

GEORGES MANDEL
APPT HORS CATÉGORIE
480 m² 5 ch., + 5 bains splendides récept. Chbres, serv. parkgs, DÉCORATION EXTRAORDINAIRE
ST-PIERRE. 563-11-88.

17e arrdt

WAGRAM-MALESHERBES
Ravissant ATELIER mezzanine raffiné, 5e ét., ss asc., balcon. Px : 795.000. 577-96-85.

18e arrdt

Pte Clignancourt, St-Ouen, 4e, 2 P., 35 m², cft. 175.000 F. 1er STUDIO tt cft. 95.000 F. Voir 13-15 h, samedi, dimanche 24, r. VOLTAIRE. 520-13-57.

Métro MARCADET
Beau 4 pces, 11e étage, soleil, grds espaces verts, très jolie vue, impec. Sur pl. samedi 14 h à 17 h 900.000 F. 252-07-95 le soir.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
S/parc studio, 40 m², viager libre, 4e ét., asc. SAMEDI 14 h à 17 h, 21, RUE MANIN.

SPÉCIAL 18e
1 p. 54.000 F, 2 p. 139.000 F
2 p. tt cft 189.000 F
3 p. 230.000 F
3 p. tt cft 389.000 F
4 p. tt cft 525.000 F
5 p. tt cft 599.000 F
IMMO MARCADET 252-01-82.

20e arrdt

GAMBETTA
dans bon imm. studio refait à neuf 20 m². A SAISIR 128.000 F. SIMRA 355-08-40

92 Hauts-de-Seine

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e)

RUEIL-CHATOU
SUPERBE APPT EN DUPLEX 160 m² + GDE TERRASSE 130 m²
EN JARDIN SUSPENDU
VUE SUR PARC
gde réception 4 chbres, 2 bns + studio complet, garage 2 voit.
Px : 1.280.000 F. EXCLUSIVITÉ ST-PIERRE. 563-11-88.

93 Seine-Saint-Denis

DRANCY, 4 pces cuisine + garage. 300.000 F. (45) 95-82-63, après 20 h.

Province

Part. à part. vend à Draguignan, F 2 TT CFT, standing, près centre ville. 280.000. Tél. : (94) 38-99-59.

NICE Ouest Résidentiel
Particulier, vend splendide 3/4 pièces, 85 m². Terrasse vue mer. Parking 480.000 F
Tél. : (16-42) 27-59-35.

HAUTE-SAVOIE
GRAND-BORNAND
Achetez l'hiver et l'été. Programmes en cours. Situation exceptionnelle EPARVI, CLARIERE LESSY, TOURNETTE 3
VENTES-LOCATIONS GRAND-BORNAND IMMOBILIER
Téléphone : (50) 02-21-05.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEM. INTERNATIONAL rech. habitation de stand. DU PIED-A-TERRE À L'HOTEL PARTICULIER.
380-26-08-267-06-05.

SAINT-PIERRE
RECHERCHE TRÈS BEAUX APPARTS CENTRE et OUEST-PARIS.
563-11-88.
28, RUE WASHINGTON, 8e

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
– HOTEL PARTICULIER.
– APPARTEM. de 5 à 8 P.
– PIED-A-TERRE.
Téléphone : 624-93-33.

locations non meublées offres

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
PLACE DU CHATEAU
EXCEPTIONNEL, dans immeub. NEUF DE GRAND LUXE APPARTEMENTS de caractère 3 PIÈCES et 5 PIÈCES
Possibilité BAIL MIXTE
Bureau de location s/pl. mardi 11/13 h - 14/19 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadre et personnel IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE rech. divers appartements 2 à 6 PIÈCES. Villes Paris Périphérie. 504-01-34 Poste 16.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations ventes

LOCATION-VENTE ou VENTE
78, Guyancourt
5 P., DUPLEX et 6 P., DUPLEX
à 750 m S.N.C.F. et R.E.R.
Livraison immédiate
Prêts conventionnés et A.P.L. possibles
Tél. après 14 h vendredi samedi : 645-71-17
Dimanche de 11 à 13 h et de 14 à 19 h : 044-16-60.
SINVIM.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux industriels

Ventes

Investissement de premier ordre avec certitude de plus-value
Rendement garanti 7,5 % assuré
Prix vente : FFR. 45.000.000
Superficie terrain : 11.970 m²
Superficie brute : 10.990 m²
Immeuble à PARIS VELIZY

SUTER + SUTER S.A.
Bureau d'Etudes Techniques 3, rue le Corbusier F-94568 RUNGIS/PARIS CEDEX Silic 252. TÉL. : 1/686-18-22. SUTER + SUTER, société Fiduciaire-immobilière, S.A. Lautengartenstrasse 23, CH - 4052 BALE
TÉL. : 19-4161-22-79-97.

fonds de commerce

Ventes

Part. à part. vend 50 m plage « Sablettes » Seyne-sur-Mer pas-de-porte. Magasin gadgets etc. Bail tous commerces. Loyer : 1.000 F/mois H.T. 200.000 F. (94) 87-09-23.

SACRIFIE 50 % VALEUR
30 KM NIMES, caravaning résidentiel, pisc. grill, 3 ha, 100 emplac. équip. prêt à ouvrir, prix avec murs 1.950.000 F. Ecr. Nº 5082 à : Agence Havas Annonces 81, r. République, 69002 Lyon.

maisons individuelles

Vends, Joinville (52). Mais. 153 m² au s. Et., gren., cave voûtée. R.-de-Ch. hab. (S. de bs + w.-c.) + nombr. possib. Téléphoner en semaine après 19 h (8) 321-62-79.

pavillons

Particulier vend cause départ :
- Pavillon année 1979. Situé dans impasse privée très calme à Nanterre 92, proximité Rueil.

Sous-sol total : garage, cave, buanderie chaufferie, chauffage au gaz.
Rez-de-chaussée : salon, salle à manger à deux niveaux, 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chambre avec salle d'eau, w.c.
Etage : 3 chambres avec rangements, salle de bains et w.-c.
- Terrain 440 m².
- A proximité : écoles transports, commerces.
- Prix : 1.150.000 F.
- T. 724-69-66 à part. de 19 h.

propriétés

SUD-OUEST 15 km Dax.
A vendre belle maison sur terrain boisé (64 a). 4/5 pièces, grande cheminée, cave, garage. Téléphone : (58) 90-00-59.

L'EST PARISIEN
prox. R.E.R., autoroute A 4 MAISON 7 pces, 3 s. de bns nomb. rangts, ter. 1.000 m². Résidence avec tennis, piscine. Ecole, centre commerc. 700.000 F. Téléphone : 002-23-04.

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable avec ou sans étangs et bâtiments. Ec. s/nº 202.093 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

Proximité Toulouse, maisons maîtres et fermes rénovées pour résidences principales ou secondaires (61) 92-16-23.

terrains

Longjumeau, terrain à bâtir surface 629 m², façade 15 m Prix : 330.000 F.
E.T.I.
Téléphone : 448-96-23.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F-CRUZ : 266-19-00,
8, RUE LA BOÉTIE, 8e.
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

4e MARAIS 2 P. tt cft. Plein Sud sur gde cour. 95.000 F + 1.200 F. Occupé fme 68 ans. CRUZ : 266-19-00.

fermettes

100 % CRÉDIT
A 190 KM DE PARIS
FERMETTE 4 P., bns, w.-c. dépendances sur 500 m²
PRIX : 155.000 F.
THYRAULT 89170 St-Fargeau 16 (86) 74-08-12 ou apr. 20 h. (38) 31-13-93.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

hôtels particuliers

NEUILLY SAINT-JAMES
ÉLÉGANT HOTEL PARTIC.
Séduisante récept., atelier 6 chbres, 340 m², garage. VUE CHARME, CALME, EXCLUSIVITÉ DORESSAY. 624-93-33.

chalets chalets

A VENDRE
CHALET - ISÈRE
100 lits. Parfait état
Tous agréments pour 3 classes
5.000 m², tennis privé.
Ecrire ss nº T 043.916 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-12e.

l'agenda du Monde

Antiquaire

ANTIQUAIRE achète aux meilleurs cours. Même dimanche. 262-80-20 ou 373-38-63.

Animaux

Part. vend CHIOTS Bouledogue français, issus champions tatoués, vaccinés, LOF. Prix : 5.000 F. 638-34-14, ap. 20 h.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses Bijoux, or, etc. argenterie PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin à l'Etoile, 37, av. V.-Hugo Vente - occasion - échanges.

ACHAT OR
Pièces or et argent or dentaire, débris bijoux anciens ou modernes même abîmés
DE 60 à 250 F le g
L'ÉMERAUDE
2 bis, rue Maler PARIS-7e Téléphone : 705-99-96 + 25, rue Louis-le-Grand PARIS-2e, Mº OPERA Téléphone : 742-40-82 + 2, bd Bessières, PARIS-17e Téléphone : 627-56-39 + prévoir pièces d'identité et justificatif de domicile.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

JEAN DELOR
ACHAT OR BIJOUX ANCIENS BRILLANTS
1, RUE DU HAVRE
Mº SAINT-LAZARE HAVRE-CAUMARTIN.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé du canapé haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple : un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.250 F. Un cosu 3 places en cuir véritable à 5.990 F. en veau pleine fleur à 7.900 F.
Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, rue de Citeaux 75012. 307-24-01 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.

Instruments de musique

PIANOS TORRENTE
ACCORD, EXPERTISE DEVIS POUR RESTAURATION Téléphone : 840-89-52.

VENDS ORGUE ÉLECTRONIQUE YAMAHA MONO CLAVIER SON : PIANO - ORGUE CLAVECIN, etc. Boîte à rythmes (10) MÉMOIRE ACCOMPAGNEMENT... VIBRATO - SUSTAIN... PARFAIT ÉTAT. PRIX NEUF : 4.900 F. VENDU : 3.500 F. Téléphoner à Mme LANKRY Trav. 820-63-83, p. 2535 Dom. 849-41-18.

Numismatique

MONNAIES ET MÉDAILLES S.A. - BALE
VENTE AUX ENCHÈRES 64
30 janvier 1984
Monnaies grecques, romaines et byzantines.
La vente comprend 354 monnaies reproduites sur 31 planches. Catalogue sur demande.
MONNAIES ET MÉDAILLES S.A., B.P. 3647, CH-4002 Bâle (Suisse). Téléphone : 061/23 75 44.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE, peint main, gros, 1/2 gros, particul. à partir de 35 F. 86, r. St-Augu. 75016. 651-61-67.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble téléphonez au 766-48-60.

Sanitaires

CABINE DE DOUCHE prête à raccorder, tte équipée pour 2.050 F seulement SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. 222-44-44.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES
SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 5 au cm², invisible, peu coûteux et très efficace : POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 281-58-59.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

MAISON DE RETRAITE (92) Pte Paris, reçoit, valides invalides, incontinents, serv. médical, jard., etc. 253-02-32.

LES CAMÉLIAS, retraite pension, valides, semi-valides. Près de Paris, 77320 JOUY-S/MORIN. Téléphone : (6) 404-05-76.

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' Pte Italie, Paris. Tourisme. A Midi RESTAURANT ouvert à tous, repas retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63 et (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

5 km MORZINE-AVORIAZ
Loue chalets tt confort, triplex, 6 pers., 5' des pistes
Disponibilités vac. février. 2.500 F la semaine
mars. 1.200 F/s.
Pâques 1.800 F/semaine
GITES COMMUNAUX MAIRIE de ESSERT ROMAND, 74110 Essert-Romand
Téléphone : (50) 79-04-05.

CORSE LOCATIONS
séjours. 797-44-58.

(05) VARS, beau duplex tt cft. Pied des pistes, 6 personnes, garage, toutes périodes. (1) 638-34-14 - (1) 726-89-63.

Le Corbier (Savoie) studio 4 P. du 18 au 26/02 : 1.750 F. hors saison : 850 F. Téléphone : 631-05-80.

Vidéo

CAMÉRA 7
SUPER-PROMO CASSETTES VHS
HITACHI
3 heures : 80 F — 750 F les 10
2 heures : 72 F — 680 F les 10
7, rue La Fayette 75009 PARIS
874-84-43 — 280-28-12

Le Monde

économie

LA RÉDUCTION DES IMPOTS ET DES COTISATIONS SOCIALES

Le piège ou comment s'en sortir

La promesse faite il y a quatre mois par le président de la République de diminuer d'un point, en 1985, le poids des prélèvements obligatoires – promesse confirmée mercredi 18 janvier – était-elle sage ?

Économiquement et socialement, M. Mitterrand ne s'est pas *trompé. Un véritable danger* existe : décourager les Français de travailler plus et mieux, d'innover, d'entreprendre ; favoriser le travail au noir, celui qui échappe à l'impôt et aux cotisations sociales. Le risque n'est pas illusoire : ce qu'on appelle l'économie clandestine, celle qui échappe aux statistiques comme au fisc, s'est considérablement *développée. En Italie* bien sûr, où il s'agit presque d'un système d'organisation, mais également, et d'une façon presque systématique, dans les pays à fiscalité élevée : Suède, Danemark, Islande... La Suède, pays le plus touché en Europe, selon le Bureau international du travail, est aussi celui où les prélèvements sont le plus lourds. Le risque *existe aussi d'une* fuite des cadres vers les pays à fiscalité légère. Ce risque est lui aussi bien réel.

M. Mitterrand avait eu une formule : *« Trop d'impôts, pas d'impôt. »* On pourrait dire aussi : *« Trop d'impôts, moins de travail. »*

Politiquement, le président de la *République n'a* pas voulu laisser M. Chirac exploiter tout seul le thème – très *populaire* maintenant –, de l'État envahissant. Même s'il est paradoxal de voir un socialiste chasser sur les terrains d'un libéral et promettre de réduire le rôle de l'Etat dans l'économie – en diminuant ses *dépenses* et ses recettes, – on peut penser que M. Mitterrand voit *juste, même* s'il s'aliène la confiance des socialistes purs et *durs, ceux qui* estiment que le salut ne peut venir que de l'Etat.

Tout cela étant dit, M. Mitterrand *s'est enfermé* – et a enfermé avec lui son gouvernement – dans un terrible piège. Annoncer qu'en 1985 les prélèvements obligatoires devront baisser de 1 point par rapport à 1984, c'est entendre que ces *prélèvements* – impôts et cotisations sociales – reviendront à *44,5 % du produit intérieur brut*, c'est-à-dire, *grosso modo*, à leur niveau de 1983. Promesse qui peut paraître facile à tenir, puisque 1983 était déjà une année lourdement imposée. L'Etat et la Sécurité sociale abandonneraient en quelque sorte les surtaxations de l'année 1984, pas davantage.

65 milliards

Mais raisonner ainsi, c'est sous-estimer deux choses. La première est que, si rien n'était fait, les impôts et les cotisations sociales s'alourdiraient à nouveau en 1985, *spontanément*, pourrait-on dire. La seconde est que des masse extrêmement importantes sont en jeu. En fait, la promesse de *M.* Mitterrand correspond à une réduction des prélèvements, *l'année prochaine*, de quelque 65 milliards de francs. Cela est considérable puisque représentant l'équivalent de 30 % de la totalité de l'impôt *sur le revenu*. Ce *simple* rapprochement donne une idée de *l'ampleur du problème*.

Ce *n'est* pas tout. Réduire les impôts est facile et même agréa*ble à annoncer pour un chef* d'Etat. M. Reagan ne s'est pas privé de le faire, abaissant trois années de suite (1981, 1982, 1983) le taux d'imposition des personnes physiques. L'ennui est que M. Mitterrand a pris d'autres engagements, notamment celui de maintenir le déficit budgétaire *dans la limite* de 3 % du produit intérieur brut, soit environ 132 *milliards de francs, l'année* prochaine. Il faudra donc réduire parallèlement *les dépenses* de l'Etat. Et c'est là que le bât blesse. Non pas que les Français soient hostiles à ce genre d'économies, qu'ils trouvent, au contraire, sympathiques (on imagine que, seul, le *« train de vie de l'Etat »* serait *réduit*), mais parce que l'exercice semble impossible *après déjà* deux *années* de pain presque sec.

Faut-il rappeler qu'en 1983 les charges publiques avaient augmenté de 12 % et que, cette *année*, la *progression* du budget ne dépasse pas 6,5 %, moins *que la hausse probable* des prix ? Si l'on se souvient qu'en 1982 les *dépenses* avaient augmenté de presque 28 %, on voit qu'en deux ans le freinage a été considérable. Si considérable que l'Etat a dû se décharger sur d'autres – les PTT, Gaz de France, la Caisse des dépôts et *consignations*, etc... – du soin de financer un grand nombre de *dépenses*. L'Etat ne crée plus d'emplois et n'en créera plus *pendant cinq ans*. Malgré cela, le déficit budgétaire de 1983 n'a pu, *semble-t-il, être contenu* dans la limite des 119 milliards de francs prévus...

De même, la limite du déficit fixé pour cette année (126 milliards *de francs*) apparaît dès maintenant tellement difficile à respecter que, *quelques* semaines seulement après avoir été votée par le Parlement, la loi de finances pour 1984 est déjà soupesée, tâtée, auscultée par *les pouvoirs publics*, en vue d'un blocage de 20 à 25 milliards de francs *de dépenses*.

Comment, dans ces conditions, imaginer qu'on puisse à nouveau *réduire d'une* cinquantaine de milliards de francs les dépenses de l'Etat en 1985 ? M. Delors a eu une aimable formule, mercredi 18 janvier, au conseil des ministres en déclarant que la préparation du budget serait désormais « inversée » *et que les dépenses ne seraient* arrêtées qu'une fois connu le *niveau des recettes. Mais il est* évidemment impossible de prévoir, *un an à l'avance, le* niveau de l'activité économique dont dépendent en grande partie – à travers, notamment, la TVA – les rentrées fiscales.

Loin d'innover, le budget de 1985 va au contraire prolonger la tendance des deux dernières années, tendance de plus en plus marquée au laminage de la dépense publique. Simplement, il faudra maintenant faire beaucoup plus tôt les choix capitaux : après avoir renoncé à l'Exposition universelle de 1989, faudra-t-il revenir sur d'autres grands *projets* (*Opéra, transfert du ministère des finances...*). *Faudra-t-il arrêter l'exploitation* des Concorde, renoncer au TGV atlantique ? Faudra-t-il stopper ou annuler la construction des autoroutes urbaines qui, à 300 millions de francs le kilomètre coûtent cher ? Faudra-t-il d'autre part, réduire certaines prestations sociales, budget d'Etat et budgets sociaux étant désormais étroitement imbri*qués* ?

Un risque sérieux existe : que l'impossibilité de comprimer les *dépenses* à due concurrence des réductions d'impôts et de cotisations sociales entraîne les pouvoirs publics à *ruser* avec les *chiffres ou, au contraire*, à bouleverser les systèmes en place.

Dans le premier cas, le gouvernement, pour arriver à ses fins, pourrait supprimer un très grand nombre de dépenses et transformer les économies ainsi faites en crédits d'impôts. On supprimerait, par exemple, des *subventions* aux familles et on instituerait des réductions *d'impôts. Ainsi baisseraient* à la fois les dépenses et les recettes de l'Etat. Dans le *second cas, on* modifierait profondément le rôle de l'Etat : des crédits accordés à la recherche, par exemple, seraient supprimés et remplacés par une réduction de l'impôt sur les sociétés.

Entre le danger de créer une économie irréelle parce que *impossible à suivre, à travers les* chiffres et les statistiques, et les danger de transformer de fond en comble des mécanismes d'intervention publique, *qui*, pour n'être pas parfaits, n'en fonctionnent pas moins depuis longtemps, le risque est très grand.

C'est une bonne chose d'annoncer aux Français *qu'ils* auront moins d'impôts à payer. Reste à savoir *si* cette promesse est compatible avec d'autres engagements, et d'abord celui de *ne pas aggraver* le déficit des comptes de l'Etat, c'est-à-dire *d'assainir les finances du pays*.

ALAIN VERNHOLES.

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Le Pors entend d'abord régler la question de la « clause de sauvegarde »

M. Anicet Le Pors va devoir dé*ployer des trésors de diplomatie* ce 20 janvier lors de l'engagement des *négociations salariales avec les fédé*rations de fonctionnaires pour faire avaler de nouveau une pilule d'austérité. La CGC, non signataire du relevé de conclusions du 22 novembre 1982, comme la CGT et la FEN, brillera par son absence, ayant décidé en novembre dernier de rompre toutes relations avec le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique pour ne s'adresser désormais qu'au premier ministre. Il est vrai que ce n'est qu'au nom de M. Mauroy que M. Le Pors peut présenter des propositions et que le cadre fixé par le chef du gouvernement dans sa lettre du 31 décembre 1983 est par*ticulièrement strict pour* 1984.

Lors de cette première réunion, il s'agissait principalement de régler la question de la fameuse clause de sauvegarde, si ambiguë dans sa formulation, donc d'apurer 1982 et 1983 avant d'entrer dans le vif des discussions pour 1984. Mais tout est lié, et la marge est étroite. Le relevé de conclusions *« prévoit qu'il sera procédé à un ajustement des rémunérations, en vue du maintien du pouvoir d'achat moyen en masse, après examen par les parties des modalités et du calendrier, en fonction de la situation et des perspectives économiques, lorsque sera connu l'indice des prix de décembre 1983 »*. On n'a qu'une indication provisoire sur cet indice de décem*bre (+ 0,3 %), mais tant* M. Le Pors que M. Mitterrand, M. Mauroy et M. Delors, pourtant *réticent au dé*part, se sont engagés à respecter cette clause de sauvegarde. Mais comment ?

Dessin de PLANTU.

Pour M. Le Pors, la clause de sauvegarde joue *en masse* et doit donc se comparer à la moyenne des prix *pour un éventuel ajustement. Dans* ce cas, va-t-on comparer la moyenne des prix *1982-1983* à la masse salariale 1981 ou la moyenne des prix 1983 à la masse 1982 ? Les fédérations de fonctionnaires vont jouer aussi sur l'ambiguïté de l'article 3 du relevé – *« la valeur unique du point 100 sera rétablie au 1er janvier 1984 sur la base du niveau résultant des hausses préfixées et différenciées intervenues »* – pour obtenir une application de la clause de sauvegarde en niveau de façon à rattraper les pertes constatées par rapport au glissement des prix. Alors que pour 1982-1983 celui-ci devrait être de 19,85 %, la hausse des traitements, avec le jeu de ce qu'on a appelé le « 2 % baladeur », a été de 18 %. Il y a donc décalage.

Le gouvernement avait envisagé, pour régler cette question épineuse de la clause de sauvegarde, d'avoir recours à une prime exceptionnelle – *uniforme ou dégressive – qui*, ne portant que sur un mois, avait *l'avantage de donner un* peu *plus* de marge pour les discussions 1984. *Mais les* syndicats ont déjà fait savoir qu'ils étaient hostiles à cette formule. Lors de cette première réunion, M. Le Pors devait surtout resituer l'application de cet engagement dans le contexte économique général et écouter les propositions des fédérations. Celles-ci, signataires ou non, se montrent très critiques et très in*quiètes*, la CGT ayant déjà annoncé une semaine d'actionS du 23 au 27 janvier.

Le relevé de conclusions pour 1984 risque de n'être pas signé, l'ef*fet report des augmentations intervenues* en 1983 sur la masse 1984 *étant évalué* à *6,17 %*, alors que la moyenne des salaires doit augmenter conformément à celle prévue pour les prix, soit 6,1 % (l'augmentation ne devant pas excéder 5 % en niveau). Ce n'est qu'en réglant habilement la question de la clause de sauvegarde que M. Le Pors pourra se donner ou non une marge pour 1984. Difficile. D'autant que les syndicats ne croient guère à la réali*sation de l'objectif de 5 % pour* les prix et que le gouvernement sera peut-être hésitant à accepter une nouvelle clause de sauvegarde...

M. N.

TRANSPORTS

LOURDEMENT DÉFICITAIRE EN 1982

Air France a réalisé un spectaculaire redressement financier en 1983

La compagnie nationale Air France a opéré, en 1983, un redres*sement financier spectaculaire*, passant, en une seule année, d'un déficit *de 792 millions de francs à un béné*fice de 85 millions de francs. Présentant, jeudi 19 janvier, les résultats de l'entreprise, son président, M. Pierre Giraudet, a insisté sur l'évolution très favorable de la marge brute d'auto-financement, qui a plus que quadruplé par rapport à 1982 (2 380 millions de francs contre 502 millions) pour s'établir à 10 % du chiffre d'affaires, ce qui représente à ses yeux *« l'optimum pour bien vivre »*.

Ces résultats financiers déjouent donc toutes les prévisions, puisque *les projections budgétaires établies* à la fin de 1982 laissaient craindre un *déficit de 610 millions de francs*. Et certains *événements* survenus en cours d'année auraient bien pu l'alourdir encore. Ainsi, des pertes importantes résultant de la politique gouvernementale de rigueur et du renforcement du contrôle des changes ont été enregistrées sur le marché français ; pertes que l'amélioration des positions de la compagnie sur les marchés étrangers n'a pas suffi à compenser. Certains de ces marchés n'ont pas tenu leurs pro*messes : au Proche-Orient et en* Amérique du Sud, le niveau des af*faires a brutalement décliné pour* des raisons tantôt politiques, tantôt économiques. Enfin, la hausse du cours du dollar a amené la réévaluation de *certains* emprunts en cours, alourdissant d'autant le compte des pertes et profits.

Si la situtation financière d'Air France s'est inversée, c'est que d'autres facteurs – certains externes, d'autres internes à l'entreprise – ont joué en sa faveur.

D'abord, le coût des carburants a *diminué*, pour la *première fois* depuis quatre ans, de 10 % en dollars. *En dépit de l'évolution défavorable* de la monnaie américaine, ce poste a évolué moins défavorablement que *prévu* : au total, 650 millions de francs ont été, de la sorte, épargnés.

Offre et trafic

L'offre de *capacité a aussi été af*finée pour s'adapter en permanence au trafic. Elle est ainsi demeurée stable, alors que le trafic des passagers augmentait de 2 % et celui du fret de 19 %. Evénement significatif de la portée de ces ajustements : l'exploitation des Concorde, qui ne desservent désormais plus que New-York – la seul destination vraiment rentable du réseau supersonique initial, – a, *pour la première fois*, dégagé un bénéfice : 28 millions de francs.

Les frais financiers se sont, pour leur part, allégés.

Une baisse relative du loyer de l'argent, le report de certains investissements, *ont permis de réduire le* recours à l'emprunt, tandis que la baisse du prix des carburants et le rapatriement d'une partie des capitaux bloqués en Algérie depuis plusieurs années allégeaient d'autant les besoins de la trésorerie.

Air France s'est donc mieux comportée que la moyenne des grandes *compagnies internationales* (l'Association du transport aérien international (IATA) s'attend *qu'elles* enregistrent un déficit représentant 2 % de leurs chiffre d'affaire) et elle a pu le faire sans sacrifier, contrairement à beaucoup d'autres, ses actifs ou son personnel. La compagnie est donc sur des bases d'autant plus saines pour affronter l'année 1984, qui, selon son président, se présente sous un aspect plus favorable que la précédente, en ce qui concerne tant l'économie mondiale que le transport aérien. Mais la vigilance de*meure* de mise. – J. S.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5485	8,5510	+ 170	+ 200	+ 345	+ 390	+ 940	+ 1060
$ can.	6,8625	6,8665	+ 120	+ 165	+ 260	+ 320	+ 740	+ 860
Yen (100)	3,6600	3,6635	+ 180	+ 205	+ 355	+ 390	+ 1050	+ 1120
DM	3,0600	3,0620	+ 160	+ 175	+ 315	+ 340	+ 890	+ 945
Florin	2,7205	2,7225	+ 135	+ 155	+ 275	+ 300	+ 785	+ 845
F.B. (100)	14,9855	14,9940	+ 110	+ 220	+ 155	+ 320	+ 275	+ 625
F.S.	3,8420	3,8460	+ 280	+ 305	+ 565	+ 595	+ 1570	+ 1645
L (1 000)	5,0135	5,0170	– 250	– 210	– 470	– 410	– 1315	– 1200
£	12,1090	12,1185	+ 280	+ 340	+ 575	+ 660	+ 1570	+ 1780

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16	5 1/2	6 1/8	6 1/16	6 7/16
Florin	5 9/16	6 3/16	5 9/16	6 3/16	5 3/4	6 1/4	5 15/16	6 9/16
F.B. (100)	10	11	10 1/4	11 1/4	11	11 3/4	11 1/4	12 1/8
F.S.	1 1/4	2 1/4	3 1/16	3 7/16	3 1/4	3 5/8	3 7/8	4 1/8
L (1 000)	16	17 1/4	17	18	17	18	17	17 3/4
£	8 3/4	9 1/4	8 15/16	9 9/16	9 1/16	9 11/16	9 5/16	9 15/16
F. franç.	11 1/2	11 3/8	12	12 5/8	12 1/4	13	13 1/2	14 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SELON L'ENQUÊTE SEMESTRIELLE DE L'APEC

Les cadres confirmés sont moins frappés par la crise de l'emploi

Malgré un fléchissement général de l'emploi, les cadres confirmés semblent moins souffrir de la crise que les autres salariés. C'est ce qui ressort de la dernière enquête de conjoncture de l'Association pour *l'emploi des cadres (APEC), un* sondage effectué tous les six mois depuis 1976, auprès *d'un échantillon* d'entreprises appartenant exclusivement aux secteurs privé et nationalisé.

Au total, 3 175 entreprises, occupant en général un minimum de 50 salariés, ont été consultées, ce qui représente 2 241 000 salariés, dont 218 000 cadres, soit 14 % de l'effec*tif des cadres en France*.

L'enquête révèle qu'en 1983 un peu plus d'une entreprise sur deux (54 %) a recruté au moins un cadre, soit une proportion supérieure à celle de 1982 (47 %). Toutefois, le nombre moyen de postes pourvus par entreprise a nettement diminué. Il en résulte une baisse estimée à 10 % des recrutements extérieurs (84 600 contre 94 000) dans les en*treprises françaises du secteur privé*, ainsi qu'une baisse estimée à 11 % des promotions internes (45 900 contre 51 700).

Sur 100 postes de cadres, toutes entreprises confondues, 35 ont été pourvus par promotion interne de non-cadres ; 20 par recrutement de jeunes diplômés au sortir des écoles ; 14 par recrutement de jeunes cadres ayant une expérience de un à cinq ans, et 31 par recrutement de cadres confirmés.

Selon MM. Jean Prével, directeur général adjoint de l'APEC, et Mi*chel* Vilpoux, directeur du secteur études et développement de cet or*ganisme, deux secteurs de pointe* seulement, habituellement « investisseurs », restent fidèles aux jeunes diplômés : l'électronique et la construction aéronautique.

En ce qui concerne l'emploi de l'ensemble des salariés en 1984, les entreprises sont moins nombreuses à manifester l'intention de recruter (*13,3 % contre 15,7 %) ou même* de maintenir leurs effectifs (57,9 % *contre 60,5 %). Quant au pourcen*tage d'entreprises envisageant d'augmenter *leurs effectifs*, il n'a jamais été aussi faible : 13,3 %.

Pour les cadres, l'APEC note un ralentissement des intentions d'embauche, sauf dans celles ayant entre 500 et 1 000 salariés, où les perspectives s'annoncent moins sombres. La *promotion interne* continuera d'occuper, au cours du permier semestre 1984, *une place importante dans* le pourvoi des postes de cadres, au détriment de l'embauche des jeunes diplômés. Quelques îlots demeurent encore porteurs en matière d'emploi des cadres : l'énergie, la pharmacie, la construction électrique et électronique, les industries agricoles et alimentaires, la chaussure, le papier-carton, l'imprimerie-presse et les banques-assurances.

AGRICULTURE

LA FNSEA réclame une hausse de 4 % des prix agricoles européens

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), dans un communiqué, *« exige du gouvernement la plus grande fermeté dans les négociations à venir sur les prix agricoles et les mesures connexes »* et réclame *« une augmentation d'au moins 4 % en ECU »* au lieu de 0,8 % (1 ECU : 6,90 F).

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a déclaré à la presse, en lui présentant ses vœux le 19 janvier, qu'il faisait *« le pari de l'espoir »*, pour l'Europe, ajoutant néanmoins que, *« si l'Europe s'avérait incapable de surmonter ses différences et ses égoïsmes »*, toutes les actions et projets de son ministère *« auraient bien peu d'importance au regard de la situation devant laquelle la France se trouverait alors »*.

De son côté, M. Claude Villain, directeur général de l'agriculture à Bruxelles, a déclaré le même jour devant l'assemblée générale de l'Union nationale des coopératives agricoles de céréales que, si aucune solution pour la réforme de la politique agricole commune n'est trouvée d'ici au mois de juin, la Communauté européenne suspendra tous les paiements agricoles en octobre prochain, l'un des points qui devrait être absolument réglé au prochain sommet européen des 19 et 20 mars étant celui de la contribution budgétaire britannique plus encore que celui de l'accroissement des ressources propres de la CEE.

Outre-Manche, la National Farmers Union (NFU) lance un cri *d'alarme en affirmant que les propo*sitions de la Commission de Bruxelles *« menacent de ruiner »* de nombreux agriculteurs britanniques, leur adoption devant entraîner des réductions de revenus pouvant atteindre 25 %.

Des camions interceptés

Pendant ce temps, les actions contre les camions transportant des produits importés continuent en France. Si vingt-sept camions belges, néerlandais et luxembourgeois ont pu franchir la frontière franco-belge escortés de C.R.S., le 18 janvier, le contenu d'autres camions a été détruit : du foie de porc américain dans le Finistère, du porc roumain dans la Mayenne, du vin italien dans l'Hérault.

A l'étranger, les actions des agriculteurs français soulèvent la réprobation. Le Parlement européen à Strasbourg a condamné les *« actes de violence »* des paysans français, et les chauffeurs britanniques de poids lourds exigent des garanties des autorités françaises.

AFFAIRES

L'Europe des télécommunications s'organise

(Suite de la première page.)

D'apparence technique, ces décisions de principe vont permettre d'élargir le marché de la communication pour les industriels jusqu'alors très largement cantonnés à leurs marchés nationaux respectifs et, de ce fait, freinés dans leur développement.

Un poste téléphonique français ne fonctionne pas en RFA, et réciproquement. Les pays européens ont développé des vidéotex différents et incompatibles entre eux. Les conversations internationles par ordinateurs sont rendues artificiellement complexes par des procédures techniques peu harmonisées. Autant d'aberrations que la décision de la CEPT doit permettre de supprimer à terme.

Cette évolution est en tout état de cause inévitable. De très puissantes pressions politiques et commerciales s'exercent sur les administrations des PTT du monde pour qu'elles abandonnent leur protectionnisme, et laissent jouer la concurrence sur tous les nouveaux marchés de la communication électronique. Les États-Unis, qui ont inauguré cette voie de la « libéralisation » avec le démantèlement d'ATT, souhaitent que le nouveau modèle de concurrence qu'ils ont adopté soit appliqué dans le monde entier... en espérant que les firmes américaines, et en premier lieu IBM et ATT, seront les mieux à même d'en profiter. Les Européens, devant ces pression, se devaient de réagir dans l'ordre et de prendre les devants.

Il reste à mettre en application les décisions de principe prises jeudi 19 janvier, et « *cela prendra du temps* », estime-t-on en France. Cela dit, on pense à Paris que tous les pays européens sont conscients qu'une réponse doit être donnée à la déréglementation américaine et à l'ambition des firmes d'outre-Atlantique. « *La dynamique est engagée* », estime-t-on. La CEE, qui n'est pas pour rien dans la décision de la CEPT, va faire tout son possible pour que les principes deviennent rapidement réalité... en tâchant aussi d'éviter que l'abandon des barrières protectionnistes de chaque pays soit plus favorable aux industriels américains qu'à leurs homologues du Vieux Continent. Pour ce faire, il faut, en clair, élargir au niveau européen les moyens de défense plus que les supprimer d'un coup. En tout état de cause, chaque pays reste au demeurant souverain et peut bloquer le processus s'il dérape. Tout est donc affaire de mesure. La Commission européenne et les Dix en sont conscients... même si cette stratégie n'est pas explicite pour ne pas heurter et le GATT et les Américains, qui, eux, font valoir qu'ils ont ouvert pleinement leur marché des télécommunications.

Pour la France, qui a pesé en faveur de la décision, cette ouverture européenne peut être une chance. Son industrie des télécommunications est puissante et son administration encore riche. Aux industriels, en premier lieu la CGE, de saisir la chance qui leur est offerte.

ERIC LE BOUCHER.

Le Conseil constitutionnel rejette les recours présentés par le RPR contre la loi bancaire

Par une décision du 19 janvier 1984, le Conseil constitutionnel a rejeté une série de recours présentés par le groupe RPR de l'Assemblée nationale contre plusieurs dispositions de la loi relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, dite loi bancaire, votée récemment par le Parlement. Le groupe RPR, notamment, estimait que le Trésor public, la Banque de France, les services financiers de la poste et la Caisse des dépôts devaient, eux aussi, être soumis à la réglementation de droit commun édictée par la loi, alors qu'ils ne le sont pas. Le Conseil a rejeté cette thèse en exposant que le caractère spécifique de ces établissements et leur dépendance étroite vis-à-vis de l'État justifiaient leur exclusion du champ de la loi.

En outre, le Conseil a estimé que les prises de participation dans des entreprises privées par des banques nationalisées ne constituaient pas une « *nationalisation rampante* » : la nationalisation en tant que telle résulte d'une loi à caractère contraignant, ce qui n'est pas le cas pour une prise de participation volontaire dont le caractère est, par principe, contractuel. En conséquence, la loi bancaire peut entrer en vigueur.

Nominations

● **M. JACQUES THÉO** vient de quitter la présidence de la société de négoce bordelaise Alexis Lichine pour prendre celle d'une autre maison de négoce bordelaise, Louis Eschenauer. Cette filiale du groupe britannique John Holt, dont le chiffre d'affaires dépasse 100 millions de francs, possède les châteaux rausan-segla, deuxième cru classé de margaux et smith-haut-lafitte, grand cru classé de graves. M. Théo a été, jusqu'en 1982, président du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB), dont il reste vice-président.

● **M. ROBERT SÉGUY** a été nommé P.-D.G. de Brissonneau et Lotz marine, du groupe Schneider. Agé de cinquante-six ans, ingénieur des arts et métiers, M. Séguy était directeur général délégué de Jeumont-Schneider.

● **M. JEAN PAQUET** vient d'être réélu pour trois ans président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM). Agé de cinquante-trois ans, boulanger-pâtissier, M. Paquet est président de la chambre de métiers du Puy-de-Dôme, et il est membre du conseil économique et social.

● **M. JEAN-YVES OLLIVIER** vient d'être nommé président de la Mission Sud-Ouest, auprès de la DATAR. Il succède à M. Jacques Guiu. Agé de trente-six ans, ingénieur du génie rural, des eaux et forêts, M. Ollivier était, depuis avril 1978, adjoint au commissaire, puis commissaire à l'aménagement du Jura et des Vosges. De 1975 à 1978, il a occupé les fonctions de chef du service de l'aménagement à la direction départementale de l'agriculture des Pyrénées-Orientales.

ÉTRANGER

L'Indonésie prolonge sa politique d'austérité

Le budget de l'Etat indonésien que vient de rendre public le président Suharto pour la période allant du 1er avril 1984 au 31 mars 1985 confirme la politique d'austérité déjà manifeste dans le budget qui s'achève. D'un montant de 20 560 milliards de roupies (20,5 milliards de dollars), ce budget est équilibré. Les dépenses progressent de 24 % par rapport à l'exercice 1983-1984.

Les revenus provenant du pétrole (1) et du gaz naturel augmentent de 16 %, en raison notamment d'un accroissement prévu des exportations de gaz (celles de pétrole stagnant). Toutefois, la part des produits pétroliers dans les recettes de l'Etat reviendra de 66,6 % en 1982-1983 à 50 %. Quant à la part de l'aide étrangère, elle augmente de 60,9 % pour les projets de développement, atteignant 4 370 milliards de roupies (4,37 milliards de dollars). La dette extérieure du pays continue à s'alourdir et atteint 22 milliards de dollars. Elle entraîne une importante hausse du service de la dette (capital et intérêt), 2,6 milliards de dollars (+ 60 % en un an).

Après les mesures draconiennes prises l'an dernier – dévaluation et gel de quarante-sept grands projets de développement, – le budget 1984-1985 se caractérise par une augmentation des dépenses de fonctionnement plus importante que celle des dépenses de développement qui stagnent. Après la suppression des subventions au riz et au sucre, celles accordées à la farine disparaissent à leur tour, tandis que celles des produits pétroliers consommés localement sont réduites. En revanche, les salaires des trois millions de fonctionnaires et des militaires, bloqués depuis deux ans, seront augmentés de 15 %.

Les secteurs prioritaires demeurent l'éducation, l'agriculture et l'irrigation, les mines et l'énergie, les communications et le tourisme.

Ce budget d'austérité risque d'avoir des conséquences sociales importantes dans un pays qui devra fournir un emploi à neuf millions de jeunes, qui arriveront sur le marché du travail au cours des cinq prochaines années. Certains craignent un accroissement du chômage lié à la réduction des dépenses de développement. Le quotidien *Jakarta Post* émet pour sa part de nombreuses réserves sur l'instauration d'une nouvelle fiscalité, notamment de la T.V.A., dont l'État attend des recettes accrues. – *(AFP, UPI), Financial Times.)*

(1) L'Indonésie est un important producteur de pétrole avec 63 millions de tonnes en 1983 (10e rang mondial).

En Espagne

Les négociations salariales ont échoué

De notre correspondant

Madrid. – Pour la première fois depuis cinq ans, le patronat et les centrales syndicales ne signeront pas de conventions collectives, établissant au niveau national une « fourchette » d'augmentations salariales pour l'année en cours. Les négociations entre partenaires sociaux ayant, le 18 janvier, abouti à une rupture, les accords devront être établis entreprise par entreprise; ce qui laisse prévoir une recrudescence des conflits du travail.

La CEOE (confédération patronale) proposait une « fourchette » de 5,5 % à 7,5 % à comparer à une inflation prévue de 8 %. Quant aux deux centrales syndicales, l'UGT (Union générale des travailleurs, socialiste) et les Commissions ouvrières (communistes), elles demandaient respectivement une augmentation comprise entre 6 % et 8 % pour la première et entre 8 % et 10 % pour les secondes. Les désaccords portaient également sur la clause de révision salariale, qui prévoit un réajustement à la fin du mois de septembre, si le rythme de l'inflation est plus élevé que prévu.

L'échec des négociations semble dû en grande partie à des motifs d'ordre politique. Ni le patronat ni les Commissions ouvrières n'ont visiblement cherché à parvenir à un « pacte social », qui aurait renforcé la position du gouvernement socialiste. Quant à l'UGT, proche, elle, du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), mais dont les relations avec le ministre de l'économie, M. Boyer, ne sont pas au beau fixe, elle s'en est tenue à la promesse électorale des socialistes : maintien du pouvoir d'achat des travailleurs.

Le gouvernement n'avait d'ailleurs pas hésité à affaiblir la position des syndicats face au patronat, en annonçant, juste avant l'ouverture de la négociation entre partenaires sociaux, que les hausses de salaires dans le secteur public seraient limitées à 6,5 %. M. Boyer compte en effet beaucoup sur la modération des syndicats pour faire revenir le taux d'inflation de 12 % à 8 % durant l'année qui commence. L'UGT pouvait toutefois difficilement adopter une politique plus conciliante à l'égard du gouvernement, sans risquer de perdre de son audience au profit des Commissions ouvrières, promptes à exploiter le mécontentement des travailleurs face à la persistance de la crise.

THIERRY MALINIAK.

EN BREF

Agriculture

● **Record absolu de la production mondiale de blé en 1983.** – Le conseil international du blé estime à 486,7 millions de tonnes la dernière récolte, en hausse de 3,6 millions de tonnes (+ 0,75 %) par rapport à 1982. Le conseil prévoit en même temps une expansion « considérable » des emblavures en 1984, ce qui devrait conduire à un nouveau record de production. – *(AFP)*.

Automobile

Ford ferme sa première usine construite hors des Etats-Unis

Ford vient de décider de fermer son usine de Cork en Irlande, la première usine construite par la firme – il y a soixante-sept ans – hors des Etats-Unis. Huit cents emplois sont en cause. Les syndicats de cette ville, déjà affectée l'an passé par la fermeture d'une usine de Dunlop, affirment que les ventes moins bonnes que prévu de la Sierra sont à l'origine de cette décision. En outre, la suppression – à compter du 1er janvier 1984 à cause des règles communautaires – des forts dégrèvements fiscaux dont bénéficiaient jusqu'à présent les usines d'assemblage d'automobiles en Irlande va peser sur la compétitivité déjà faible de cette unité.

Ford a par ailleurs annoncé la fermeture de la fonderie de Dagenham (Essex), à l'est de Londres, où deux mille emplois sont menacés. Les syndicats de la première marque sur le marché automobile britannique ont aussitôt menacé d'empêcher toutes importations (notamment d'Allemagne fédérale) de moteurs ou pièces de moteurs par Ford.

General Motors et les importations japonaises

La limitation décidée par les Etats-Unis vis-à-vis des importations d'automobiles japonaises va obliger General Motors à reviser sa stratégie. La firme américaine espérait vendre 180 000 « petites » japonaises en 1984 et 280 000 en 1985. Or Isuzu (dont GM détiendra le mois prochain après consolidation d'un prêt, 43 % du capital contre 34 % actuellement) et Suzuki n'ont obtenu, pour quotas, respectivement que 50 000 et 17 000 véhicules. GM envisage de ne distribuer les Suzuki que sur la côte ouest tandis qu'une distribution nationale des Isuzu ne donnerait à chaque concessionnaire Chevrolet, qui commercialisera ces voitures, que 7 véhicules. Les dirigeants de GM qui se disent très désappointés par ces limitations aux importations cherchent donc un moyen d'élargir leur gamme de petits modèles. La construction d'une moyenne cylindrée avec Toyota en Californie ne commencera pas avant la fin de 1984.

● **RENAULT EMPRUNTE UN MILLIARD ET DEMI DE FRANCS.** – Diac, filiale de Renault spécialisée dans le financement des ventes à crédit, va lancer sur le marché français deux emprunts pour neuf ans d'un montant total de 1,5 milliard de francs. L'un, de 1 milliard, porte un intérêt de 14,10 % pour les trois premières années puis un intérêt révisable indexé pour les six suivantes. L'autre, de 500 millions, est à taux variable dérivé des taux moyens mensuels du marché monétaire.

Énergie

● **Les importations de charbon en France ont diminué de 18,5 % en 1983.** – Pour la troisième année consécutive, les importations de charbon ont diminué en 1983 passant de 24,8 millions de tonnes en 1982 à 20,2 millions de tonnes en 1983, soit le volume le plus bas depuis 1973. La RFA est devenu le premier fournisseur de la France, avec 5 millions de tonnes vendues, devant l'Afrique du Sud et les États-Unis, dont les exportations en France ont chuté de plus de moitié (de 8,4 millions de tonnes à 4 millions).

● **Le rachat de Getty Oil par Texaco : un nouveau rebondissement judiciaire.** – Un tribunal de Los Angeles a suspendu temporairement, le 19 janvier, la mise en œuvre de l'accord de vente de Getty Oil à Texaco pour 9,9 milliards de dollars. Cette décision a été prise à titre conservatoire, en attendant le jugement d'une requête d'annulation de cet accord déposée par trois des petits-enfants du fondateur de Getty Oil.

Social

M. Bérégovoy : « Pas de diminution des prestations sociales »

Le nouveau conseil de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), réuni le jeudi 19 janvier pour la première fois, a réélu président M. Maurice Derlin (Force ouvrière) par 20 voix contre 4 à Mme Michèle Cochard (CGT) et une abstention (FEN).

Dans son discours d'installation du nouveau conseil, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a déclaré que la CNAM devrait « *tenir compte des contraintes financières* ». « *On ne peut indéfiniment augmenter les cotisations sociales et les impôts sans risquer de freiner l'activité économique* », a-t-il dit. En particulier, « *l'évolution des honoraires médicaux devra rester compatible avec les objectifs fixés par le gouvernement pour les dépenses de santé et en matière d'évolution des revenus* ». Répondant à des questions des journalistes, le ministre a précisé que l'objectif fixé par le président de la République de réduction des prélèvements obligatoires « *ne signifiait pas une diminution des prestations sociales* », et qu'il espérait une réforme du financement de la Sécurité sociale à partir de 1985.

D'autre part, M. Bérégovoy a indiqué que « *la réforme des caisses de sécurité sociale s'inscrit dans un vaste mouvement de décentralisation* », qu'elle pourrait se traduire par des avenants locaux à la convention médicale, mais « *cela suppose une définition claire des objectifs de la Caisse nationale, qui ne doit pas se substituer à l'Etat, des caisses régionales et des caisses primaires* ».

● **La reprise du travail s'est effectuée dans de bonnes conditions estime la direction de Talbot-Poissy.** – Au cours de la réunion du comité d'établissement, le 19 janvier, la direction s'est félicitée des conditions de la reprise du travail à l'usine Talbot de Poissy qui s'est effectuée progressivement entre le 11 et le 17 janvier. Tous les syndicats, à l'exception de la CFDT, ont porté la même appréciation mais contestent également le maintien du filtrage dans sa forme actuelle à l'entrée de l'usine.

Le 19 janvier, le tribunal de Versailles s'est déclaré « incompétent » pour juger dans l'assignation en référé présentée par la société Talbot contre la CFDT et qui demandait le versement, à titre de provision, de 3 millions de francs correspondant aux salaires dus aux travailleurs pendant la grève. La prochaine réunion tripartite se tiendra, le 24 janvier, à la préfecture de Versailles.

● **Restructurations industrielles : la CFTC affiche son scepticisme.** – Au cours d'une conférence de presse, le 19 janvier, M. Jean Bornard, président de la CFTC, a jugé que les mesures envisagées par le gouvernement pour traiter les mutations industrielles étaient intéressantes mais tardives, de nombreuses « ambiguïtés » devant encore être levées notamment sur leur financement. Dans la sidérurgie – où une concertation avec M. Fabius doit commencer le 23 janvier, – la CFTC estime que la convention sociale ne pourra être renégociée, faute de savoir quels sont avec précision les objectifs fixés pour la production d'acier.

● ***« Pas de restructurations brutales et à la hache »*, déclare M. Edmond Maire devant des militants CFDT de Lorraine.** – A Freyming-Merlebach (Moselle), le 19 janvier, au cours d'une réunion de militants CFDT des charbonnages, de la sidérurgie et de la chimie, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a développé la conception de son organisation, en sept points, en matière de restructurations industrielles. Se déclarant « *favorable à la modernisation de tous les secteurs, car aucun d'eux n'est condamné* », M. Edmond Maire a ajouté : « *Les problèmes doivent être abordés suffisamment tôt et nous ne voulons pas de restructurations brutales et à la hache, opérées à marche forcée (...) où les syndicats sont mis devant le fait accompli.* » Le secrétaire général de la CFDT a préconisé un traitement plus industriel que politique des dossiers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHAMPAGNE MUMM

Le Conseil d'administration de G.-H. Mumm & Cie, réuni le 17 janvier 1984 sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, a pris acte de la démission, à compter de ce jour, de son poste de vice-président-directeur général de la société de M. Marzio G. Snozzi, admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Marzio G. Snozzi conservera ses fonctions d'administrateur.

Le Conseil a tenu à exprimer à M. Marzio Snozzi ses sentiments de très vive reconnaissance pour son inlassable dynamisme et son remarquable dévouement au Groupe Mumm et à la cause du champagne.

Pour le remplacer au poste de directeur général, le conseil d'administration a nommé M. Jacques Descamps, précédemment directeur général adjoint de la société.

M. Jacques Descamps, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, Master of Business Administration de Harvard Business School, est entré dans la société G.-H. Mumm & Cie le 2 janvier 1983 après avoir rempli successivement, ces dernières années, les fonctions de directeur général de la société du Louvre et de la société des Hôtels Concorde (groupe Taittinger) et de directeur général adjoint de la société des maisons Phénix.

Par ailleurs, les Conseils d'administration des sociétés Champagne Perrier-Jouët et Champagne Heidsieck & Cie Monopole, filiales de G.-H. Mumm & Cie, se sont également réunis le 17 janvier 1984. Ils ont enregistré la démission de M. Marzio G. Snozzi de ses fonctions de président-directeur général, M. Marzio G. Snozzi conservant ses fonctions d'administrateur.

Pour le remplacer au poste de président-directeur général, ils ont élu M. Jacques Descamps.

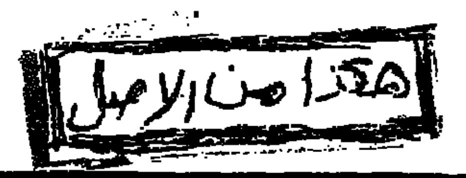
SICAV DU GROUPE CIC

31/12/1983 SICAV (vocation)	Actif net (en milliers de francs)	Nombre d'actions	Valeur liquidative (en francs)	Evolution par rapport au 31/12/1981 (coupons incl.)	Evolution par rapport au 31/12/1982 (coupons incl.)
S.N.I. (DIVERSIFIÉE)	1.616.769	1.607.334	1.005,87	+ 57,45 %	+ 28,13 %
OBLISEM (OBLIGATIONS)	475.977	3.210.638	148,25	+ 48,92 %	+ 25,67 %
CREDINTER (INTERNATIONALE)	539.927	1.369.886	394,14	+ 77,32 %	+ 43,61 %
UNIJAPON (VALEURS JAPONAISES)	2.257.394	1.950.569	1.157,80	+ 100,19 %	+ 67,64 %
SICAVIMMO (VALEURS IMMOBILIÈRES)	480.943	1.031.868	466,09	+ 71,93 %	+ 35,84 %
FRANCIC (ACTIONS FRANÇAISES - CEA)	1.716.329	7.330.667	234,13	+ 61,57 %	+ 38,13 %
EUROCIC (OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES)	227.756	25.834	8.816,14	+ 59,81 %	+ 32,14 %
MONECIC(1) (COURT TERME)	1.774.087	32.294	54.935,51	–	+ 15,10 %
ASSOCIC(2) (EMPRUNTS D'ÉTAT)	485.027	22.317	21.733,53	–	–
TECHNOCIC (HAUTE TECHNOLOGIE)	Ouverture au public le 16 janvier 1984				

Indice moyen des SICAV du Groupe CIC (hors MONECIC et ASSOCIC) - Base 100 31/12/81 : [illegible] – Base 100 31/12/82 : 138,74

(1) ouverture au public le 1er avril 1982 (2) ouverture au public le 6 juin 1983

Dernières informations :
- FRANCIC a recueilli M.F. 295 en souscriptions nouvelles au cours du 4e trimestre 1983
- UNIJAPON a obtenu la meilleure performance des SICAV en 1983
- La performance d'EUROCIC la classe au troisième rang des SICAV obligations en 1983
- MONECIC a obtenu des autorités de tutelle une augmentation de son plafond d'émission, porté à 60.000 titres
- Le Conseil d'administration d'ASSOCIC a été complété d'un nouveau censeur, le Groupe APICIL



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 janvier

Tassement

Les séances se suivent mais ne se ressemblent pas. Au dernier mouvement de hausse a succédé jeudi un certain tassement des cours à la Bourse de Paris. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un repli de 0,5 % environ.

La journée avait pourtant bien commencé. D'entrée de jeu, la cotation de l'action Avions Marcel Dassault avait dû être retardée en raison du déséquilibre entre la demande et l'offre « réservée », comme l'on dit ici, à un cours supérieur de 7 % au précédent. Mais par la suite, l'irrégularité s'installait sur tous les groupes. Peugeot, notamment, cédait du terrain.

Dans l'ensemble, le marché a bien tiré son épingle du jeu. Parvenu la veille à son plus haut niveau depuis treize mois, il était techniquement prêt à se replier bien en deçà des positions sur lesquelles il est revenu. De fait, la liquidation générale aura lieu lundi prochain 23 janvier. Ce sera la septième à être gagnante de façon consécutive, cette fois de plus de 13 %. Les opérateurs auraient pu être tentés de prendre leurs bénéfices plus massivement. Pour l'instant, à l'évidence, tel n'est pas le cas, la résistance paraissant s'organiser dans les meilleures conditions.

Notons que de nombreux points de fermeté ont continué d'émailler la cote, parmi lesquels, en tête de liste figuraient Perrier (+ 5,9 %) et, bien sûr, Dassault (+ 12,5 %).

Malgré le reflux du dollar, la devise-titre s'est maintenue à des niveaux élevés pour s'échanger entre 11,45 F et 11,49 F contre 11,40 F-11,51 F.

Reprise de l'or à Londres : 373 dollars l'once contre 368,75 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 750 F à 102 900 F. Mais le napoléon a perdu 2 F à 648 F. Les évolutions de cours se sont faites dans un marché toujours creux avec un chiffre d'affaires de 8,04 millions de francs contre 8,24 millions.

NEW-YORK

Toujours l'indécision

Encore une fois, Wall Street a, jeudi, manqué de « punch ». En reprise au début de la séance, les cours se sont ensuite graduellement effrités et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 266,02, soit à 3,35 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été à l'image de ce fléchissement. Sur 2 016 valeurs traitées, 887 ont baissé, 693 ont monté et 436 n'ont pas varié. Le seul événement notable a été la fermeté des valeurs pétrolières, favorisée par les rumeurs d'OPA mais aussi par les nouvelles faisant état d'un renchérissement des produits destinés au chauffage. Cependant, l'allant de ce compartiment n'a pas été contagieux. Autour du Big Board les professionnels se plaignaient de l'absence de toute tendance fondamentale. Quelques-uns assuraient croire encore à la possibilité d'un redressement assez durable. Mais le plus grand nombre disaient que le marché manquait de fil conducteur, l'attentisme prudent des opérateurs et les dégagements de précaution étant, à leurs yeux, favorisés par les incertitudes sur l'évolution économique et, au-delà, par celle des taux d'intérêt.

L'activité s'est un peu ralentie et 98,34 millions de titres ont changé de mains, contre 109,10 millions.

VALEURS	Cours du 18 janv.	Cours du 19 janv.
Alcoa	48 1/8	47 1/8
A.T.T.	65 5/8	66 1/4
Boeing	49 3/4	49 1/2
Chase Manhattan Bank	48 7/8	48 5/8
Du Pont de Nemours	51 3/8	51 1/4
Eastman Kodak	74 1/2	74
Exxon	37 5/8	38 1/8
Ford	45 1/2	45
General Electric	56 3/4	56 7/8
General Foods	54	53 1/4
General Motors	77 3/8	76 1/2
Goodyear	29 7/8	29 5/8
I.B.M.	120 3/8	118 3/4
I.T.T.	47 7/8	46
Mobil Oil	29 3/8	30 1/8
Pfizer	37 1/4	37
Schlumberger	46	45 3/4
Texaco	37 7/8	38 1/4
U.A.L. Inc.	40 3/8	40 3/8
Union Carbide	63	62 7/8
U.S. Steel	31 1/8	31 1/4
Westinghouse	55	55 1/4
Xerox Corp.	49 3/4	49 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LEGRAND. — Au titre de l'exercice 1983, la société va distribuer un acompte sur dividende de 31,25 F par action ordinaire (hors avoir fiscal) et de 50 F par action privilégiée *(idem)* qui sera mis en paiement le 1er février prochain. A cette occasion, Legrand précise que son chiffre d'affaires consolidé, réalisé au cours des onze premiers mois de 1983, a progressé de 13 %, compte tenu de l'intégration des entreprises Mapelec et Planet Wattohm.

CITICORP. — Au cours de l'exercice 1983, la banque américaine a enregistré une forte croissance de ses résultats tant en termes de bénéfice net (860 millions, contre 723 millions l'année précédente), de chiffre d'affaires (5,88 milliards, contre 5,12 milliards) et de bénéfice par action (6,15, contre 5,33 dollars par action).

LLOYDS BANK. — La Banque britannique vient de créer un nouvel établissement au capital de 100 millions de deutschemarks, afin de reprendre les activités commerciales et financières de la banque *ouest-allemande Schroeder, Muenchmeyer*, Hengst (SMH), qui a récemment connu de sérieux déboires financiers.

GENERAL ELECTRIC. — Tout en hissant ses dépenses de recherche et de développement au niveau record de 2 milliards de dollars, en augmentation de 20 % d'une *année sur l'autre, la firme a réalisé,* en 1983, un bénéfice net de 2,02 milliards de dollars, contre 1,82 milliard durant les douze mois précédents sur un chiffre d'affaires pratiquement inchangé (26,8, contre 26,5 milliards de dollars).

TRUST HOUSE FORTE. — Cette chaîne d'hôtels britannique, l'une des premières mondiales, annonce, pour l'exercice *achevé* en octobre dernier, un bénéfice imposable en augmentation de 44 % (82,1, contre 57,1 millions de livres sterling), supérieur aux prévisions des analystes qui tablaient sur un chiffre de *70 millions* de livres environ. Dans le même temps, le chiffre d'affaires est passé de 915,4 à 1 012 millions de livres sterling, le dividende final étant fixé à 6,25 pence, soit un dividende total de 8,25 pence, contre 7 pence pour l'année 1982-1983. La société va procéder à une augmentation de capital par attribution d'actions gratuites à raison d'une action *nouvelle pour une action ancienne.*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	18 janv.
Valeurs françaises	108,8
Valeurs étrangères	107,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 janv.	19 janv.
Indice général	168,8	168,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 20 janvier .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 janv.	20 janv.
1 dollar (en yens)	233,85	233,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 10	0 910
5 %	....	4 838
3 % amort. 45-54	....	1 410
Emp. 7 % 1973	9160	..
Emp. 8,80 % 77	113 45	5 819
9,80 % 78/93	89 75	5 141
8,80 % 78/86	91 20	0 938
10,80 % 79/94	92 30	4 072
13,25 % 80/90	100 50	8 363
13,80 % 80/87	102 38	3 620
13,80 % 81/99	101 60	0 189
16,75 % 81/87	110 70	6 041
16,20 % 82/90	112 45	0 310
16 % juin 82	111 25	9 836
E.D.F. 7,8 % 61	....	15 288
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 70	8 415
Ch. France 3 %	141	..
CNB Bques janv. 82	101 90	0 693
CNB Paribas	101 90	0 693
CNB Suez	101 92	0 693
CNI janv. 82	101 85	0 693

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	3150	3050
Carrefour 6,75 % 77	329	329
Interbail (obl. conv.)	224	222
Lafarge 6 % 72	346	346
Martell 8,75 % 70	1920	....
Michelin 6,50 % 70	620 50	620 50
Moët-Hennes. 8% 77	1900	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	213 20	216 10
Peugeot 8% 70-75	340	....
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	172	....
Télém. 7% 74	175	....
Thom.-CSF 8,9% 77	333	334

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	56	58 20
A.G.F. (St Cent.)	359	357
A.G.P. Vie	5525	5600
Agr. Inc. Madag.	100	94 o
Alfred Herlicq	69	69
Allobroge	385	373
André Roudière	148	145
Applic. Hydraul.	318	311
Arbel	38 40	38 10
Artois	421	420 90
At. Ch. Loire	18 50	....
Ausseda-Rey	24 50	25 50
Bain C. Monaco	81 50	81 10
Banania	460	451
Banque Hypoth. Eur.	330	332
Blanzy-Ouest	285	265 20
B.N.P. Intercontin.	188	188
Bénédictine	1690	1680
Bon-Marché	129 40	132
Boris	301	301
Bras. Glac. Int.	1015	1021
Caff	380	379
Cambodge	196	196
C.A.M.E.	99	95
Campenon Bern.	172 80	179 70
Caout. Padang	284	273
Carbone-Lorraine	49 90	50
Carnaud S.A.	147	150
Caves Roquefort	955	951
C.E.G. Frig.	210	209 70
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	825	833
Centrest (Ny)	105	105 10
Cerabati	70	....
C.F.F. Ferrailles	136	136
C.F.S.	844	834
C.G.I.B.	89	....
C.G.V.	105	109
Chambon (M.)	440	....
Chambourcy (M.)	1025	1050
Champex (Ny)	103	....
Chim. Gde Paroisse	71	72 10
C.I. Maritime	401	401
Ciments Vicat	240	237
Citram (B)	124	....
Clause	545	540
Cl. MA (Fr.-Bail)	352	....
Cochery	53	....
Cofradel (Ly)	453	485
Cogifi	237 90	239
Comindus	808	800
Comiphos	178	177
Comp. Lyon-Alem.	211	215
Concorde (La)	280	280
C.M.P.	14 75	15 65
Conte S.A. (Li)	40 80	42 d
Crédit (C.F.B.)	209	....
Créd. Gén. Ind.	390 50	391 40
Cr. Universel (Cie)	500	500
Créditel	128 20	129 70
C. Sabl. Seine	115 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay S.A.	214	214
De Dietrich	330 30	330 20
Degremont	174	181 d
Delalande S.A.	261	269
Delmas-Vieljeux	853	627
Dév. Rég. P.d.C (Li)	123 30	124
Didot-Bottin	393	398
Dist. Indochine	411	421
Drag. Trav. Pub.	230	228
Duc-Lamothe	202	....
Dunlop	8 55	9 40 d
Eaux Bass. Vichy	981	980
Eaux Vittel	972	960
Ecco	3050	3070
Economats Centre	433	450
Electro-Banque	286	289 50
Electro-Financ.	511	511
Elf-Antargaz	155	159
E.L.M. Leblanc	549	549
Entrepôts Paris	285	289
Epargne (B)	1150	1150
Epargne de France	304 20	316 40 d
Epeda-BF	1455	1450
Escaut-Meuse	403	400
Eurocom	760	740
Europ. Accumul.	31 50	31
Eternit	325 70	338 70 d
Félix Potin	1150	1145
Ferm. Vichy (Ly)	127	119 o
Finalens	100	101
FIPP	104	....
Fnac	260	260
Focep (Chât. eau)	1050	1060
Foncière (Cie)	192	190 10
Fonc. Agache-W.	90 50	91 20
Fonc. Lyonnaise	1320	....
Foncina	161	162 50
Forges Gueugnon	16 20	16 50
Forges Strasbourg	136	136
Forinter	1280	1285
Fougerolle	85	80
France I.A.R.D.	103	103 50
France (La)	771	802
Frankel	184 40	185 20
Fromageries Bel	900	895
From. Paul Renard	450	450
GAN	685	680
Gaumont	600	600
Gaz et Eaux	1300	1296
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	28 70	26
Gerland (Ly)	760	754
Gévelot	340	326 40
Gr. Fin. Constr.	200	208
Gds Moul. Corbeil	80	....
Gds Moul. Paris	303	331 d
Groupe Victoire	905	880
G. Transp. Ind.	151	146
Huard-U.C.F.	38 90	39
Hutchinson	30 45	30
Hydro-Energie	186	222 d
Hydroc. St-Denis	52	51 50
Immindo S.A.	205 20	207
Imminvest	165 50	171
Immobail	290	290
Immobanque	504	509
Immob. Marseille	2310	2355
Immofice	400	391
Industrielle Cie	798	828
Invest. (Sté Cent.)	850	875
Jaeger	28 50	28 10
Lafitte-Bail	300	300
Lambert Frères	75 20	75 50
Lampes	117 50	116 20
La Brosse-Dupont	78	....
Lebon Cie	751	762
Lille-Bonnières	270	270
Localbail Immob.	504	505
Loca-Expansion	174	172
Locafinancière	246	250
Locatel	354 80	347 50
Lordex (Ny)	110	108 10
Louvre	440	437 80
Luchaire S.A.	274 90	274
Machines Bull	33 50	32 20
Magasins Uniprix	54	54
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	140 30	....
Marocaine Cie	44	44 20
Métal Déployé	285	276
M. H.	40	10 o
Mic	241 20	245
Mors	280 80	307 d
Nadella S.A.	145	139
Naval Worms	115	112
Navig. (Nat. de)	55	57 20 d
Nicolas	487 50	487
Nodet-Gougis	81 10	77 80
OPB Paribas	135	132 50
Optorg	148	148
Origny-Desvroise	106	101 80
Palais Nouveauté	293	282
Paris France	105 50	109 70
Paris-Orléans	152 50	152 50
Part. Fin. Gest. Im.	315	315
Pathé-Cinéma	281 50	281 50
Pathé-Marconi	142 50	144
Piles Wonder	160	153 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	360	352 30
P.L.M.	114 50	109 90
Porcher	176 30	175
Profils Tubes Est	5 55	5 60
Prouvost ex-Lain.R.	47 50	47 70
Providence S.A.	400	416
Publicis	1360	1370
Raff. Souf. R.	145	149
Ressorts Indust.	88 50	90
Révillon	470	470
Ricqlès-Zan	132	130 20
Ripolin	44 70	43 o
Rochefortaise S.A.	73 15	70 20 o
Rochette-Cenpa	12 80	15 10 d
Rosario (Fin.)	110	111
Rougier et Fils	61 50	62
Rousselot S.A.	384 50	419 d
Sacer	44 70	....
Sacilor	3	3
SAFAA	80	....
Safic-Alcan	201	204
SAFT	280	285
Saunier Duval	25 20	25
Saint-Raphaël	82 50	83
Salins du Midi	298	300
Santa-Fé	174 50	175
Satam	45 10	44
Savoisienne (M)	86	....
SCAC	180 30	180
Sellier-Leblanc	269	268
Senelle Maubeuge	175	176
S.E.P. (M)	171 30	165 o
Serv. Equip. Véh.	57 20	58
Sici	37 80	36 30
Sicotel	290	282
Sintra-Alcatel	550	550
Sinvim	132 30	132 80
Siph (Plant. Hévéas)	194 90	194 90
SMAC Aciéroïd	159 80	180
Sofal financière	408	420
Soffo	181 80	181 80
Soficomi	461	462
S.O.F.I.P. (M)	90	90 30
Sofragi	780	790
Sogepal	250	....
Soudure Autog.	70	68
S.P.E.G.	196	194
Speichim	165	170
S.P.I.	325	338
Spie Batignolles	156 50	157 10
Sterni	240	240
Synthelabo	285	274
Taittinger	805	815
Testut-Aequitas	290 50	327 10 d
Thann et Mulh.	65	62 40 o
Tissmétal	29 50	29 30
Tour Eiffel	312	312
Ufiner S.M.D.	201	199
Ugimo	212 50	214
Unibail	536	540
Unidel	104	104 10
U.A.P.	553	554
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	269	268
Un. Imm. France	266	286
Un. Ind. Crédit	335	340
Usinor	1 25	1 20
U.T.A.	180	179
Vincey Bourget (Ny)	8 50	8 50
Virax	66	63 50
Waterman S.A.	264	256 10
Brass. du Maroc	111	115 40 d
Brass. Ouest-Afr.	28 80	29

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	280	....
Akzo	387	390
Alcan Alum	450 10	....
Algemeine Bank	1454	1476
Am. Petrofina	596	....
Arbed	220	230
Asturienne Mines	109	110
Banco Central	114	115
Bco Pop Espanol	87 50	93
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	32950	32700
Barlow Rand	130	130 c
Blyvoor	150 10	152 10
Bowater	42 80	45
British Petroleum	62	66 50
Br. Lambert	512	530
Caland Holdings	125	120
Canadian-Pacific	470	473
Cockerill-Ougre	27	....
Cominco	533	538
Commerzbank	715	....
Courtaulds	23 50	23 50
Dart. and Kraft	765	775
De Beers (port.)	81	....
Dow Chemical	377	380
Dresdner Bank	701	720
Entrep. Bell Canada	287 40	289
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	253	250

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	354	363 50
Gevaert	515	530
Glaxo	129 90	130
Goodyear	340	....
Grace and Co	525	510
Grand Metropolitan	57	58 95
Gulf Oil Canada	152 50	155
Hartebeest	745	770
Honeywell Inc.	1520	1480
Hoogoven	160	....
I. C. Industries	561	555
Int. Min. Chem	505	530
Johannesburg	1160	....
Kubota	17 40	17
Latonia	279	283
Mannesmann	618	619
Marks-Spencer	36	36 75
Midland Bank Plc	68	68
Mineral-Ressourc.	116	116
Nat. Nederlanden	805	825
Noranda	240	243
Olivetti	27 90	28
Pakhoed Holding	228	240
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	430	434
Phoenix Assuranc.	68 20	71 50
Pirelli	12	....
Procter Gamble	618	620
Ricoh Cy Ltd	52 50	52 50
Rolinco	1210	1215
Robeco	1283	1290
Rodamco	482	485
Shell fr. (port.)	94 80	....
S.K.F. Aktiebolag	226	226
Sperry Rand	560	550
Steel Cy of Can.	285	....
Stilfontein	170	175
Sud. Allumettes	341	....
Tenneco	460	....
Thorn EMI	93	....
Thyssen c. 1 000	328	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Torray indust. inc	21 50	21 50
Vieille Montagne	607	607
Wagons-Lits	405	405
West Rand	71 10	72 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1167	1215 d
C.D.M.E.	514	520
Dafsa	370	370
Dauphin O.T.A.	1535	1535
Merlin Immobilier	1850	1850
Métallurg. Minière	134	134
M.M.B.	290 10	290
Novotel S.I.E.H.	1809	1745
Petit Bateau	415	415
Petrofigaz	535	556
Poron	587	590
S.C.G.P.M.	225	230
Far East Hotels	1 57	1 54
Sodexho	3050	3035
Sofibus	217	214

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 60	10 25 d
Alser	173	....
Cellulose du Pin	30 80	31
C.G. Maritime	7 10	....
CMM-Mar. Madag.	....	....
Coparex	520	521
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 76	1 50
Imp. G.-Lang	1 15	1 44 d
La Mure	60 50	60
Pronuptia	135	....
Rorento N.V.	747	735
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	154	150
Total C.F.N.	51 50	....
Ufinex	240 20	245

SICAV 19/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	234 44	223 81
Actions-Investiss.	295 25	281 86
Actions sélectives	347 63	331 87
Aedificandi	369 74	352 97
A.G.F. 5000	257 27	245 60
Agfimo	393 95	376 09
A.G.F. Interfonds	396 80	378 81
Altefi	241 97	231
A.L.T.O.	194 16	185 35
Amérique Gestion	548 53	523 66
Assoc. St-Honoré	10895 35	10841 14
Associc	21980 96	21980 96
Bourse-Investiss.	303 35	289 59
Capital Plus	1250 27	1250 27
C.I.P.	897 32	856 63
Convertimmo	309 66	295 62
Cortexa	1154 59	1102 23
Cradinter	432 43	412 82
Cross. Immobil.	380 34	363 09
Démésor	57565 54	57393 36 ◆
Drouot-France	303 72	289 95 ◆
Drouot-Investiss.	795 92	759 83 ◆
Drouot-Sécurité	204 18	194 92 ◆
Energie	256 53	244 90
Epercourt Sicav	6244 37	6213 30
Epargne Associations	24176 20	24103 89
Epargne-Capital	5324 94	5272 22
Epargne-Croiss.	1465 58	1399 12
Epargne-Industr.	459 72	438 87
Epargne-Inter	740 32	706 75
Epargne-Oblig.	184 04	175 89
Epargne-Unie	946 25	903 35 ◆
Epargne-Valeur	367 76	351 08
Eparoblig	1105 24	1103 03
Eurocic	8945 64	8539 99
Euro-Croissance	438 35	418 47
Foncier Investiss.	687 46	656 29
France-Garantie	285 94	280 33
France-Investiss.	454 43	433 82
Fr.-Obl. (nouv.)	418 83	399 84
Francic	256 01	244 40
Fructidor	244 34	233 26
Fructifrance	451 23	430 77
Fructivar	59919 01	59789 59
Gestion Associations	117 85	114 98
Gestion Mobilière	611 31	583 59
Gest. Rendement	516 44	493 02
Gest. Sél. France	400 28	382 13
Haussmann Oblig.	1275 07	1217 25
Horizon	686 30	655 18
I.M.S.I.	390 83	373 11
Indo-Suez Valeurs	655 89	626 15
Ind. française	11739 41	11509 23
Interoblig.	11100 56	10597 19
Intersélect France	302 52	288 80
Intervaleurs Indust.	450 14	429 73
Invest. net	10578 45	10557 34
Invest. Obligataire	12352 61	12327 95
Invest. St-Honoré	726 27	693 34
Laffitte-crt-terme	119634 90	119634 90

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	692 38	660 98
Laffitte-France	211 23	201 63
Laffitte-Oblig.	143 85	137 33
Laffitte-Rend.	216 10	206 30
Laffitte-Tokyo	973 20	929 07
Lion-Associations	11269 86	11269 86
Livret portefeuille	529 17	505 17
Mondiale Investissem.	380 71	363 45
Monecic	55394 96	55394 96
Multi-Obligations	460 19	439 31
Natio.-Assoc.	22833 22	22787 64
Natio.-Epargne	12444 68	12321 47
Natio.-Inter.	1011 53	965 66 ◆
Natio.-Obligations	444 22	424 08
Natio.-Placements	56447 23	56447 23
Natio.-Valeurs	529 83	505 80
Oblisem	159 21	151 99
Pacifique St-Honoré	444 19	424 05
Paribas Epargne	12033 34	11885 40
Paribas Gestion	587 77	561 12
Patrimoine-Retraite	1142 76	1120 35
Phénix Placements	241 54	240 34
Pierre Investiss.	452 84	432 31
Placement crt-terme	52913 01	52913 01
Province Investiss.	284 91	271 99
Rendem. St-Honoré	11993 58	11933 92
Sécur. Mobilière	377 39	360 28
Sélecourt terme	12038 21	11948 60
Sélec. Mobil. Div.	353 56	337 53
Sélection-Rendem.	180 39	172 21
Sélect. Val. Franç.	211 25	201 67
Sicav-Associations	1063 40	1061 28
S.F.I. fr. et étr.	492 86	470 51
Sicavimmo	508 09	485 05
Sicav 5000	224 97	214 77
Silvafrance	341 65	326 16
Silvam	341 07	325 60
Silvarente	202 13	192 96
Silvinter	369 77	353
S.I.-Est	1080 25	1031 27
S.I.G.	842 24	803 13
S.N.I.	1083 02	1033 91
Sofinvest	471 39	450 01
Sogepargne	324 57	309 85
Sogevar	939	896 42
Sogenter	1238 64	1182 47
Soleil Investiss.	514 30	490 98
Technocic	1054 18	1006 38
U.A.P. Investiss.	374 09	357 13
Uni-Associations	103 20	103 20 ◆
Unifrance	277 01	264 45 ◆
Unifoncier	717 59	685 05 ◆
Unigestion	707 60	675 51
Uni-Japon	1241 72	1185 41
Uni-Régions	1413 38	1349 29 ◆
Univente	1843 23	1782 62 ◆
Univar	13209 45	13209 46 ◆
Valorem	418 47	399 49
Valorg	1102 70	1101 60
Valrenl	120721 51	120600 91
Worms Investiss.	739 57	706 03

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1818	4,5 % 1973	1843	1835	1839	− 0 21
3100	C.N.E. 3 %	3230	3240	3240	+ 0 30
205	Accor	235 90	232	232	− 1 65
770	Agence Havas	870	878	878	+ 0 91
510	Air Liquide	557	547	547	− 1 79
400	Als. Superm.	430	440	440	+ 2 32
71	A.L.S.P.I.	92 10	91	91	− 1 19
131	Alsthom-Atl.	154 50	155	155	+ 0 32
580	Amrep	630	625	625	− 0 79
350	Applic. gaz	340	345	342	+ 0 58
340	Arjom. Prioux	428	420 10	422	− 0 93
1010	Aux. Entrepr.	1422	1470	1470	+ 3 37
430	Av. Dass.-Br.	480	540	540	+ 12 50
285	Bail-Equipem.	282 90	285	285	+ 0 74
600	Bail-Investiss.	615	618	617	+ 0 32
430	Cie Bancaire	475	477 20	477 50	+ 0 52
110	Bazar H.-V.	118 50	117 90	117 90	− 0 50
285	Béghin-Say	300	282	289	− 3 66
....	Bic	416	414 90	413	− 0 72
230	B.I.S.	309	290	288	− 6 79
1540	Biscuit (Géné.)	1730	1700	1700	− 1 73
1800	Bongrain S.A.	1850	1870	1860	+ 0 54
685	Bouygues	810	834	828	+ 2 22
2590	B.S.N.-G.D.	2845	2750	2765	− 2 81
1300	Carrefour	1505	1510	1511	+ 0 39
800	Casino	938	928	930	− 0 85
520	Cedis	570	575	575	+ 0 87
280	Cetelem	374	370	370	− 1 06
560	C.F.A.O.	585	595	591	+ 1 02
78	C.F.D.E.	86 70	86 50	84	− 3 11
5 50	Ch. France-Dunk.	5 90	5 80	5 80	− 1 69
240	Charg. Réunis	272	273 50	271	− 0 36
23	Chiers-Châtill.	25 10	25	25 10	....
195	Ciments franç.	252 80	257	257	+ 1 66
1350	C.I.T. Alcatel	1515	1500	1508	− 0 46
740	Club Méditer.	830	825	825	− 0 60
116	Codetel	111 20	112 10	112 50	+ 1 16
192	Cofimeg	226 90	229 80	230	+ 1 36
200	Colas	225	226	226	+ 0 44
128	Compt. Entrepr.	152 50	152	152 10	− 0 26
255	Compt. Mod.	322	336	349	+ 8 38
485	Créd. Foncier	510	506	502	− 1 56
240	Crédit F. Imm.	242	242	242	....
490	Crédit Nat.	481	477	477	− 0 83
42	Creusot-Loire	48 20	48	48	− 0 41
125	Crouzet	138	142 50	140	+ 1 44
565	C.S. Saupiquet	585	598	589	+ 0 67
1300	Damart-Servip	1500	1500	1500	....
770	Darty	849	840	835	− 1 64
620	Docks France	680	659	660	− 2 94
84	D.M.C.	91 50	90	90	− 1 63
840	Dumez	874	890	890	+ 1 83
520	Eaux (Gén.)	590	560	555	− 5 93
161	Elf-Aquitaine	188	192	192	+ 2 12
151	— (certif.)	173 60	180 20	180 60	+ 4 09
2230	Essilor	2310	2290	2298	− 0 51
430	Esso S.A.F.	822	805	800	− 3 53
755	Eurafrance	880	873	873	− 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
686	Euromarché	751	750	745	− 0 79
605	Europe n° 1	611	602	603	− 1 30
730	Facom	920	925	917	− 0 32
750	Fichet-Bauche	809	780	780	− 3 58
182	Finextel	185 10	186 80	185 50	+ 0 21
194	Fives-Lille	291	280	271	− 6 87
39	Fonderie (Gén.)	39 10	37 70	37 80	− 3 32
85	Fraissinet	85	85	85	....
385	Francarep	427 90	421	423	− 1 14
148	Gal. Lafayette	170	175 10	176	+ 3 52
785	Gén. Géophys.	845	820	830	− 1 77
280	GTM-Entrepose	281 50	284 80	285	+ 1 24
315	Guyenne-Gasc.	321	326	326	+ 1 55
1450	Hachette	1530	1506	1506	− 1 56
320	Hénin (La)	380	381 20	381 20	+ 0 33
56	Imétal	68 80	68 50	69	+ 0 29
270	Imm. Plaine-M.	276	275	275	− 0 36
365	Ind. et Particip.	407	393	397 50	− 2 33
820	Inst. Mérieux	870	830	830	− 4 59
370	Interbail	378	394	394	+ 4 23
1220	Intertechnique	1360	1380	1380	+ 0 74
160	J. Lefebvre	152	150	150 50	− 0 98
125	Jeumont Ind.	175	173	173	− 1 14
468	Lab. Bellon	510	510	510	....
280	Lafarge-Coppée	337	334 80	333	− 1 18
1940	Legrand	2085	2105	2105	+ 0 95
1340	Lesieur	1365	1380	1355	− 0 73
285	Locafrance	299	308	310	+ 3 67
750	Locindus	705	701	701	− 0 56
765	Lyonn. Eaux	880	880	880	....
305	Mais. Phénix	345	345	345	....
820	Majorette (Ly)	994	1010	1010	+ 1 60
95	Manurhin	129	126	118	− 8 52
68	Mar. Wendel	76 70	74 10	74 10	− 3 38
1710	Martell	1912	1900	1900	− 0 62
840	Merlin-Gerin	941	932	932	− 0 95
1240	Matra	1710	1705	1705	− 0 29
785	Michelin	970	953	953	− 1 75
1380	Midi (Cie)	1509	1500	1485	− 1 59
171	Midland Bk S.A.	211	238	238	+ 12 79
121	Mines Kali (Sté)	132	130	130 50	− 1 13
42	M.M. Penarroya	47	47	47	....
1380	Moët-Hennessy	1520	1500	1490	− 1 97
475	Mot. Leroy-S.	506	518	515	+ 1 98
104	Moulinex	108 10	111 10	109 50	+ 1 29
630	Mumm	730	715	718	− 1 50
215	Navig. Mixtes	251	251	251	....
10	Nobel-Bozel	10 60	10 60	10 60	....
47	Nord-Est	52 90	52 95	52 60	− 0 56
290	Nordon (Ny)	290	290	290	....
66	Nouvelles Gal.	77	79 40	80	+ 3 89
865	Occident. (Gén.)	671	669	668	− 0 44
193	Olida-Caby	263	264 80	270	+ 2 66
920	Omn. F. Paris	965	990	990	+ 2 59
165	Opfi-Paribas	176	176	175	− 0 56
2090	Oréal (L')	2372	2316	2318	− 2 36
75	Papet. Gascogne	89	88	88	− 1 12
800	Paris-Réescomp.	593	593	593	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
189	Pechelbronn	270	267	267	− 1 11
445	Penhoet	534	532	532	− 0 37
756	Pernod-Ricard	822	793	803	− 2 31
167	Pétroles (Fse)	192	196	198	+ 3 12
38	— (certific.)	43 90	44 40	44 80	+ 2 05
68	Pétroles B.P.	84	84	84	....
200	Peugeot S.A.	257 80	250	248	− 3 80
54	Poclain	72 50	72	72	− 0 68
305	Poliet	349	351	332	− 4 87
135	Pompey	134	137	137	+ 2 23
345	P.M. Labinal	379 90	378	377 70	− 0 57
1790	Presses Cité	1945	1850	1860	− 4 37
890	Prétabail Sic.	910	890	890	− 2 19
225	Primagaz	249	248 20	249 20	+ 0 08
131	Printemps	156	155	154	− 1 28
1210	Promodès	1435	1380	1390	− 3 13
390	Radiotechn.	395 50	394	394	− 0 37
74	Raffin. (Fse)	92 50	92 80	93	+ 0 54
980	Redoute (La)	1220	1221	1221	+ 0 08
640	Roussel-Uclaf	851	840	840	− 1 29
1200	Rue Impériale	1450	1400	1400	− 3 44
153	Sade	153 90	152 10	152 10	− 1 16
1390	Sagem	1400	1405	1405	+ 0 35
310	St-Louis B.	455	445	450	− 1 09
520	Sanofi	550	541	541	− 1 63
330	S.A.T.	339 90	339	339	− 0 26
24	Saulnes	32 90	32 60	32 90	....
88	Schneider	104 90	105 20	105	+ 0 09
61	S.C.O.A.	63	62	62	− 1 58
153	S.C.R.E.G.	175	170 60	172	− 1 71
400	Seb	505	500	503	− 0 39
255	Sefimeg	268	268	268	....
820	S.F.I.M.	909	946	946	+ 4 07
98	S.G.E.-S.B.	99 80	99	99	− 0 80
820	Sign. Ent. El.	940	945	940	....
500	Silic	477	484	487	+ 2 09
290	Simco	301 50	305	304 90	+ 1 12
134	Simnor	147	139	139	− 5 44
1350	Skis Rossignol	1430	1418	1410	− 1 39
506	Siminco	522	523	525	+ 0 57
465	Sogerap	522	512	512	− 1 91
460	Sommer-Allib.	640	622	622	− 2 81
430	Source Perrier	505	531	539	+ 6 73
390	Talcs Luzenac	408	414	414	+ 1 47
1360	Tél. Elect.	1600	1590	1585	− 0 93
190	Thomson-C.S.F.	288	285	281	− 2 43
1670	T.R.T.	2289	2295	2287	− 0 08
236	U.F.B.	326	334	336	+ 3 06
535	U.I.S.	599	570	570	− 4 84
210	U.C.B.	260	260	260	....
300	Valéo	358	343	340	− 5 02
61	Vallourec	74 90	74 50	74 50	− 0 53
1590	V. Clicquot-P.	1900	1890	1890	− 0 52
1070	Viniprix	1165	1165	1165	....
850	Elf-Gabon	910	911	910	....
265	Amax Inc.	281	270 50	271 50	− 3 38
325	Amer. Express	383	372 60	372 60	− 2 71
655	Amer. Teleph.	223	221	221	− 0 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
188	Anglo Amer. C.	181 80	183 50	184	+ 1 21
1120	Amgold	1172	1185	1188	+ 1 36
910	B. Ottomane	919	900	920	+ 0 10
645	BASF (Akt)	719	729	730	+ 1 52
645	Bayer	724	740	740	+ 2 20
580	Buffelsfont.	561	575	569	+ 1 42
33	Charter	41 50	41 80	41 50	....
470	Chase Manh.	559	564	564	+ 0 89
285	Cie Pétr. Imp.	328	328 30	329 30	+ 0 39
76	De Beers	89 65	91 80	92	+ 2 62
1260	Deutsche Bank	1430	1475	1473	+ 3
139	Dome Mines	141	142	145	+ 2 83
325	Driefontein Ctd	353 50	366	370	+ 4 66
525	Du Pont-Nem.	586	584	584	− 0 34
775	Eastman Kodak	851	852	860	+ 1 05
161	East Rand	149	157	159	+ 6 71
530	Ericsson	544	547	547	+ 0 55
385	Exxon Corp.	426	428	428	+ 0 46
440	Ford Motors	529	525	523	− 1 13
390	Free State	381 50	393 40	393	+ 3 01
245	Gencor	252	254 50	254 50	+ 0 99
310	Gén. Belgique	354	364	363 50	+ 2 68
606	Gén. Electr.	675	662	662	− 1 92
785	Gen. Motors	890	878	880	− 1 12
73	Goldfields	82 05	84	85	+ 3 59
205	Harmony	207 50	211	213	+ 2 65
36	Hitachi	39 90	39 85	39 85	− 0 12
680	Hoechst Akt.	787	798	798	+ 1 39
99	Imp. Chemical	103 50	105	105	+ 1 44
147	Inco. Limited	169 20	169	169	− 0 11
1290	IBM	1381	1374	1381	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
81	Ito-Yokado	104 10	104 70	104 90	+ 0 76
470	ITT	537	535	534	− 0 55
86	Matsushita	95 20	94 80	94 80	− 0 42
990	Merck	1040	1040	1040	....
890	Minnesota M.	928	911	911	− 1 83
285	Mobil Corp.	334	332 70	333	− 0 29
....	Nestlé	26390	26500	26500	+ 0 41
645	Norsk Hydro	793	797	797	+ 0 50
1080	Petrofina	1370	1379	1370	....
765	Philip Morris	850	855	855	+ 0 58
148	Philips	174 50	175	174 50	....
420	Pres. Brand	400	413	413	+ 3 25
465	Président Steyn	453	456 50	460	+ 1 54
1050	Quilmès	1120	1150	1145	+ 2 23
1440	Randfontein	1409	1446	1455	+ 3 26
445	Royal Dutch	529	529	532	+ 0 56
87	Rio Tinto Zinc	104 50	105 10	105 40	+ 0 86
355	St Helena Co	369	381	382	+ 3 52
475	Schlumberger	536	525	526	− 1 86
82	Shell transp.	95 30	96 80	96 80	+ 0 51
1460	Siemens A.G.	1584	1594	1599	+ 0 94
168	Sony	179	178 60	178 60	+ 0 33
240	T.D.K.	269 90	267 80	269 50	− 0 14
840	Unilever	1001	1008	1004	+ 0 29
740	Unit. Techn.	832	835	835	+ 0 36
1180	Vaal Reefs	1158	1197	1199	+ 3 54
545	West Deep	529	546	551	+ 4 15
460	West Hold.	465	480	481	+ 3 44
530	Xerox Corp.	568	568	568	....
2 12	Zambia Corp.	2 38	2 39	2 41	+ 1 26

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 614	8 549	8 330	8 730
Allemagne (100 DM)	305 790	305 980	293	313
Belgique (100 F)	14 994	14 990	14 200	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	271 670	271 990	259	279
Danemark (100 krd)	84 470	84 500	80	88
Norvège (100 k)	109 560	109 320	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 130	12 123	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 357	8 370	6 500	8 250
Italie (1 000 lires)	5 038	5 030	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	384 550	384 600	371	392
Suède (100 krs)	105 030	104 760	101	108
Autriche (100 sch)	43 395	43 470	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 378	5 387	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 370	6 345	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 896	6 857	6 650	6 990
Japon (100 yens)	3 682	3 667	3 530	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/1
Or fin (kilo en barre)	102000	103100
Or fin (en lingot)	102150	102900
Pièce française (20 fr)	650	648
Pièce française (10 fr)	475	441
Pièce suisse (20 fr)	626	630
Pièce latine (20 fr)	613	613
Souverain	770	773
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	1843	1830
Pièce de 5 dollars	1090	1075
Pièce de 50 pesos	4070	4095
Pièce de 10 florins	637	635

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 janvier 1984 a été tiré à 469 837 exemplaires

M. JEAN POPEREN invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jean Poperen, secrétaire national du Parti socialiste, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL-le Monde », dimanche 22 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le numéro deux du Parti socialiste, député du Rhône, répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du Monde, et de Gilles Leclerc et de Bruno Cortes, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

LA CHUTE DES COURS DU PORC

Des agriculteurs mettent à sac la sous-préfecture de Brest et occupent celle de Dinan

De graves incidents se sont produits en Bretagne, à Brest et à Dinan, dans la nuit du jeudi 19 à vendredi 20 janvier, où des manifestants ont envahi les locaux des sous-préfectures, en raison de la chute des cours du porc aux marchés de cadran de Châteauneuf-du-Faou et de Loudéac.

La sous-préfecture de Brest a été mise à sac par quelque cent cinquante agriculteurs, dont trois ont été interpellés en flagrant délit, et étaient encore gardés à vue ce vendredi matin.

Avec des masses et leurs propres véhicules, les agriculteurs ont arraché les grilles devant le bâtiment, malgré la présence de gardiens de la paix, et ont envahi la cour, incendiant au passage un véhicule de police. Ils ont ensuite forcé une porte de la sous-préfecture et commencé la mise à sac des locaux administratifs et de l'appartement du sous-préfet. Ils ont arraché les fils téléphoniques et, à l'aide de gazole répandu sur le sol et les rideaux, les manifestants ont allumé un incendie avant de s'enfuir à l'annonce de l'approche de renforts de police et d'un peloton de gendarmes mobiles. L'incendie a été rapidement circonscrit par les pompiers.

« *Il s'agit d'un acte de vandalisme inimaginable* », a indiqué un collaborateur du commissaire de la République à Quimper.

Les manifestants avaient gagné Brest après une réunion tenue à Saint-Ségal, motivée par une nouvelle chute des cours du porc de 20 centimes au marché régional de Châteauneuf-du-Faou. Les cours, qui étaient de 9,72 F au kilo avant Noël, étaient descendus à 9,63 F (après une chute à 9,41 F), et ont atteint le cours le plus bas avec 9,35 F.

A Dinan (Côtes-du-Nord), une centaine d'agriculteurs ont envahi, à l'appel du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), les locaux de la sous-préfecture. Après avoir enfoncé la grille, ils ont occupé les bureaux où, en présence du sous-préfet, ils ont exigé la venue immédiate de M. Charles Josselin, député (PS) et président du conseil général des Côtes-du-Nord. Celui-ci nous a indiqué qu'il était impératif que les services des douanes et les services vétérinaires exercent des contrôles plus rigoureux sur les camions venant de Belgique. Il estime aussi urgentes des actions en faveur du stockage privé de viande de porc.

A la Fédération nationale porcine (FNP), on déclare ne pouvoir approuver les violences contre les biens et les personnes, mais on signale que les décisions de contrôle sanitaires aux frontières, annoncées par M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture (*le Monde* du 12 janvier), semblent avoir été inopérantes. De plus, on déclare à la FNP que les importations de porc des pays tiers (comme ce camion de porc roumain intercepté dans la Mayenne) sont des « provocations ».

Le ministre de l'agriculture a indiqué devant la presse, jeudi, ce qu'il pense des manifestations récentes : « *Je comprends les inquiétudes de la profession. Mais je ne puis admettre les violences de tous ordres qui en ont résulté. Ces violences desservent les intérêts immédiats comme les intérêts à long termes des agriculteurs. Elles les désservent auprès du reste des Français comme elles créent des difficultés supplémentaires dans les négociations communautaires.* »

DOLLAR : 8,55 F

Sur les marchés des changes très calmes à la veille du week-end, les cours du dollar sont restés pratiquement stables. A Francfort, la monnaie américaine a très légèrement fléchi à 2,7930 DM contre 2,7970 DM, et à Paris elle s'est établie un peu au-dessus de 8,55 F contre 8,5490 F la veille. Il est à noter que le franc commence à faiblir un peu par rapport au mark, dont le cours a dépassé 3,06 F, sa montée étant freinée par les interventions discrètes de la Banque de France. Comme la veille, les rumeurs d'un départ de M. Delors préoccupent les milieux financiers internationaux.

L'URSS ACCUMULE LES ERREURS EN AFGHANISTAN
déclare M. Weinberger secrétaire américain à la défense

L'Union soviétique accumule les erreurs et les échecs militaires en Afghanistan, déclare le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, dans une interview publiée, jeudi 19 janvier, à Londres par la revue spécialisée *Jane's Defence Weekly*. « *Les Soviétiques*, ajoute-t-il, *contrôlent actuellement une part de l'Afghanistan moins étendue que quand ils y étaient entrés. Sous tous les aspects, ce fut une série de pertes militaires graves. Il ne semble pas qu'ils aient un plan, mais d'un autre côté, on n'utilise pas ses propres troupes à cette échelle sans avoir à l'esprit un objectif stratégique.* »

Le secrétaire américain à la défense estime encore que l'U.R.S.S. « *a fait de sérieuses erreurs de calcul. Elle n'a pas assez de troupes, bien qu'elle ait plus de cent mille hommes dans le pays, pour atteindre ses objectifs.* »

D'autre part, M. Weinberger déclare, dans la même interview, que « *L'Iran est dirigé par une bande de fous* », mais que « *cela ne veut pas dire que l'on peut les ignorer ou s'en moquer* ». « *Ils n'obéissent pas à d'autre plan prévisible ou à long terme que d'imposer leur propre forme de fanatisme* », ajoute-t-il.

Une équipe française découvre une nouvelle technique de greffe de moelle osseuse

Une nouvelle technique, mise au point par l'équipe que dirige, dans le département de pédiatrie de l'hôpital des Enfants malades, le professeur Claude Griscelli, va transformer le prononstic de nombre de maladies exigeant, sous peine de décas, une greffe de moelle osseuse. L'unité d'immunologie-pédiatrie de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a réussi, en effet, à débarrasser la moelle osseuse prélevée chez les pères des enfants ainsi atteints les éléments (dits lymphocites T) qui engendrent, lorsqu'il n'y a pas d'identité absolue des groupes tissulaires, le rejet, ou, pire, l'attaque des tissus de l'enfant, par les cellules greffées.

Chaque année, en France, six cents sujets sont en danger de mort, que pourrait sauver une greffe de moelle osseuse, soit parce qu'ils sont nés sans défenses naturelles (déficit immunitaire), soit parce que leur moelle osseuse s'atrophie (aplasie médullaire), soit parce qu'ils souffrent de certaines formes de leucémies aigués ou lymphoïdes.

Cent quatre-vingts seulement peuvent être greffés, à la fois en raison du coût de ces interventions (300 000 F par greffe) et de la difficulté de trouver parmi les proches un « donneur » strictement appareillé.

La découverte du docteur Griscelli permet de greffer aux malades une moelle osseuse semi-identique (celle du père, dont lenfant possède l'un des chromosomes commandant l'identité tissulaire) mais qui a été débarrasée de son potentiel d'agressivité. L'équipe française a découvert que les lymphocytes T (ou cellules tueuses, responsables des réactions de rejet) se fixent sur les membranes des globules rouges de mouton. Mise au contact de ce ces globules, de mouton, la moelle osseuse voit ses cellules tueuses alourdies se déposer au fond du tube de prélèvement alors que les éléments flottants peuvent être greffés sans inconvénient.

Les tout premiers résultats obtenus aux Enfants Malades, sur six jeunes patients, sont remarquables. Deux de ces enfants – condamnés – sont complètement guéris, et quatre autres sont en bonne voie.

Une telle technique va permettre d'étendre considérablement les indications de la greffe de moelle, et supprimera plus que vraisemblablement toute nécessité de procéder à des greffes de cellules de foie foetal, solution adoptée jusqu'à présent, non sans remous d'ordre éthique, chez 60 % des enfants atteints de ces déficits et pour lesquels aucune greffe « identique » n'était possible.

En outre, le coût de ces interventions va diminuer car la durée d'hospitalisation après une greffe de foie foetal atteignait de deux à trois ans (à 3 000 francs par jour) dans une bulle.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

LE « CROUP » DE M. ANDROPOV

M. Afanasiev, rédacteur en chef de la *Pravda*, a provoqué quelque sensation en déclarant à la chaîne de télévision américaine CBS que M. Andropov souffrait – en plus du « *refroidissement* » déjà signalé officiellement – du « *croup* ». En français, le croup désigne la diphtérie, une maladie particulièrement meurtrière au dix-neuvième siècle, mais que la vaccination a à peu près complètement enrayée dans les pays développés.

Or, comme le note ce vendredi le *Quotidien du médecin*, il faut distinguer entre le croup français et le croup anglais, lequel désigne « *n'importe quelle laryngite inflammatoire, virale ou autre* ». Renseignements pris, c'est bien l'interprétation anglaise du mot qu'avait en tête M. Afanasiev, autrement dit, M. Andropov souffrirait d'une banale angine, et c'est bien pourquoi le rédacteur en chef de la *Pravda* croit pouvoir annoncer que le numéro un du Kremlin réapparaîtra en public d'ici une quinzaine de jours.

Tout cela n'explique pas, bien entendu, pourquoi M. Andropov est empêché depuis maintenant cinq mois de se montrer en public. Il souffre certainement de bien autre chose que d'un « *refroidissement* », voire d'une « *laryngite* ». Mais ce n'est pas pour autant la diphtérie...

Sur le vif
Bourreaux de parents

Qu'est-ce qu'elles dérouillent, les femmes ! Quand elles ne sont pas rossées par leurs mecs, elles sont giflées par leurs mômes. Non, je ne plaisante pas. Demandez à Jean-Pierre Elkabbach. Il évoquait hier à la radio sur le ton ému, sourd, attristé de qui présente des condoléances à la France meurtrie ce nouveau et douloureux problème de société : les parents battus. Si ça peut vous consoler, nos voisins sont victimes des mêmes violences. 15 % des jeunes Canadiens tabassent leurs pères et mères, aux Etats-Unis, c'est pareil. Au Japon et dans les pays scandinaves, c'est pire.

Ici et là, neuf fois sur dix, c'est la mère qui trinque. Normal : elle est plus fragile, plus petite, moins costaud et surtout elle est là, à portée de la main. Le père, lui, brille souvent par son absence. S'il n'est pas mort, il est en fuite, il est allé chercher refuge ailleurs ou il est simplement retenu par ses affaires, planqué à l'arrière, loin du champ de bataille.

N'allez surtout pas croire que les milieux les plus défavorisés soient les plus touchés. Inutile d'accuser l'héritage de la droite et ses sinistres cités-dortoirs pousse-au-crime et à la délinquance juvénile. Les bourreaux de parents habitent volontiers les beaux quartiers.

Ce ne sont pas non plus des enfants martyrs décidés à se venger. Au contraire. Ce sont des enfants parfois uniques, longtemps désirés, choyés, gâtés, couvés, qui, à la moindre contrariété – allez c'est l'heure, ferme la télé et va te coucher mon petit chéri – montrent les dents, frappent du pied, menacent leurs parents terrifiés et les poursuivent dans les couloirs de l'appartement, le tourne-vis, le presse-papier ou le pic à glace au poing.

C'est un sujet tabou, c'est vrai. Ce ne sont pas des choses à raconter. A peine ose-t-on l'avouer au médecin qu'on est allé consulter au sujet d'un gamin nerveux, irritable : il se fâche pour un rien. Au cours de l'émission, les gens téléphonaient à tour de bras. Ils auraient bien aimé témoigner, ils n'osaient pas. Ils demandaient conseil.

Quel remède apporter ? Il n'y a pas de médicament pour ça. Il y a des conduites à tenir, fermes, nettes, destinées à prévenir le mal avant qu'on ne puisse plus l'enrayer. Allez, les femmes, un peu de courage. Ne craignez pas de donner une taloche à votre gosse avant qu'il ne soit assez grand pour vous le rendre.

CLAUDE SARRAUTE.

DANS UNE LETTRE A M. SHULTZ
M. M'Bow demande aux États-Unis de ne pas quitter l'UNESCO

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a rendu public, jeudi 19 janvier, le texte d'une lettre de sept pages qu'il a récemment adressée à M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, pour lui demander que les Etats-Unis reviennent sur leur décision de quitter l'Organisation le 31 décembre 1984. « *Je ne peux qu'exprimer l'espoir*, écrit notamment M. M'Bow, *que votre gouvernement, après revue complète de la situation, décidera de demeurer au sein de l'UNESCO, et continuera à lui fournir une coopération entière et sincère lui permettant ainsi de préserver son universalité.* »

Après avoir souligné que, pour la première fois dans son histoire, l'Organisation a inversé la tendance, jusqu'alors continue, à l'accroissement de son budget, le directeur général estime, à propos du grief de politisation excessive et unilatérale adressé à l'UNESCO par les Etats-Unis, qu'il convient de « *faire la différence entre les positions des Etats membres, ou de groupes d'Etats, et celles de l'Organisation, dont l'éthique lui dicte de transcender les idéologies particulières sans toutefois les ignorer.* »

A Moscou, l'agence Tass a à nouveau pris parti pour M. M'Bow dans cette controverse, et estimé que les reproches formulés par Washington contre l'UNESCO n'étaient que des prétextes « *visant à miner la coopération et à aggraver la tension internationale* ». – (AFP.)

(Voir le dossier sur la crise de l'UNESCO dans nos éditions du 18 janvier.)





le bazar à tissus,
le plus chic,
le plus grand,
le plus étonnant.
TISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION"
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Lisez
Le Monde des PHILATÉLISTES



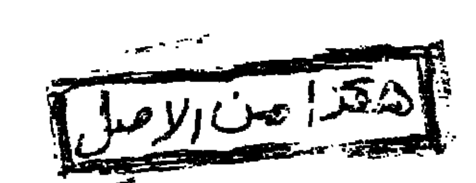


TED LAPIDUS
SAINT - HONORÉ
Femmes SOLDES Hommes
23, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

PIANO : LE BON CHOIX

• Location à partir de 220 F par mois.
• Vente à partir de 329,72 F par mois*.
(Crédit souple et personnalisé).
• Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
Service après-vente garanti.
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.
* Prix comptant 11.950 F.


La passion de la musique.
135-139, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. 544.38.66. Parking à proximité.



هكذا من الاصل

Le Monde

Loisirs



JOHN VINK

Supplément au numéro 12126. Ne peut être vendu séparément. Samedi 21 janvier 1984.

Bleu de Chine

La littérature appliquée aux voyages de notre temps.

LES meilleures saisons pour visiter la Chine *« vont de la quinzaine de la « Pure Lumière » (avril) à la quinzaine où « Les épis ont des barbes » (juin) et de la quinzaine de la « Rosée blanche » (septembre) à la quinzaine de la « Gelée blanche » (octobre-novembre), voire à celle du « Commencement de l'hiver » (novembre).*

Si un guide se veut une invitation au voyage, celle-ci fera rêver les amoureux de la nature en même temps qu'à distance elle commencera à les initier au rythme millénaire des campagnes chinoises. Elle donne aussi le ton de ce nouveau Guide bleu, parfois plus littéraire que pratique – à tel point d'ailleurs que, sans doute pour ne pas alourdir le texte principal, un « index de renseignements pratiques » a été rejeté en fin de volume.

Cette formule adoptée par Robert Boulanger a ses avantages, et l'ouvrage peut effectivement se lire comme une introduction à la Chine, passionnante pour qui s'intéresse à ce lointain pays, et généralement exacte quant à son contenu.

Quelques points nous paraissent discutables – comme les dates de *« 1966-1976 »* données pour la révolution culturelle (c'est ce que dit aujourd'hui la propagande officielle) ou l'affirmation selon laquelle *« le système métrique est utilisé couramment »* (loin des grandes villes ?). Ils sont mineurs par rapport à de remarquables exposés, comme celui de Pierre Trolliet sur « Population et peuplement », ou à l'énoncé par Claude Larre de quelques vérités fondamentales – *« Il y a toujours la nécessité de survivre ensemble, de se prêter main-forte dans les campagnes, de participer aux travaux communs »* – qui devraient contribuer à éclairer le regard du voyageur.

Excellente suggestion aussi que celle de se lever très tôt le matin – mais vraiment très tôt – pour avoir la chance d'entrevoir quelques-unes des scènes les plus insolites, mais en même temps les plus authentiques, de la vie chinoise.

A ces différents titres, ce Guide bleu ne doublonne pas vraiment avec d'autres guides qui l'ont précédé – le Nagel de longue date et le récent guide Delta, notamment, – mais il les complète heureusement. Ni trop lourd ni trop léger – au propre comme au figuré, – il est sans aucun doute un excellent compagnon de voyage.

Et pourtant... ce n'est pas encore l'idéal. Le parti pris « littéraire », d'abord, risque de laisser un peu dans l'embarras le voyageur à la recherche d'indications précises sur la meilleure manière d'utiliser son temps – et au meilleur prix. Quelques détails sur les prix pratiqués dans les restaurants pékinois seraient, par exemple, bien utiles et éviteraient sans doute de fâcheuses surprises.

L'ordre strictement alphabétique choisi pour la présentation de la partie proprement touristique de l'ouvrage a, d'autre part, l'inconvénient de ne pas mettre suffisamment en évidence, à notre sens, ces unités géographiques et humaines que sont les provinces de Chine. Chacune, il est vrai, a droit à sa petite notice, à la place que lui assigne l'alphabet, et il est toujours possible de s'y reporter. Mais le résultat est quelque peu... dispersé, privilégiant au bout du compte les circuits proposés par les agences par rapport aux réalités formées par les ensembles provinciaux.

Dernier reproche, qui nous semble plus grave. Tout voyage organisé en Chine comporte la visite d'usines, d'écoles, d'hôpitaux, de villages ruraux et d'unités de production agricoles. C'est à ces occasions que le visiteur peut poser quelques questions, apprendre un peu comment vivent ces Chinois, au-delà de ce qui peut être visible dans le seul spectacle de la rue, fût-il matinal. Encore faut-il être tant soit peu averti de la manière dont se déroulent ces visites, des questions qu'il peut être utile de poser et qui permettent d'espérer des réponses de quelque intérêt. Or cette *« Chine au travail »* n'a droit qu'à sept lignes, et d'ailleurs peu encourageantes. C'est moins que le Guide n'en consacre au restaurant ouvert à Pékin par M. Pierre Cardin et dont on se demande s'il méritait une aussi généreuse publicité.

ALAIN JACOB.

★ *CHINE*, par Robert Boulanger, Hachette Guides bleus, 880 pages, 220 F.

The thé

En France c'est une tisane, ailleurs, une boisson sacrée.

DE nombreux Français ne boivent pas de thé, car ils ne le connaissent pas. Les chiffres sont là : nous en consommons 120 grammes par habitant et par an, les Anglais 4 kilos. Cette constatation, ces précisions nous sont fournies par *le Livre de l'amateur de thé* (1) qui excuse notre dédain, justifié par la fade tisane qu'on nous sert sous ce nom dans trop d'établissements publics.

Notre ignorance, ses auteurs, Sabine Yi et ses collaborateurs, Jacques Jumeau-Lafond et Michel Walsh, se chargent de la dissiper totalement. Le lecteur ne se contentera pas désormais de savoir *« qu'il existe différentes origines pour ce produit, qu'on trouve des thés corsés, des thés doux, des thés aromatiques, des thés que l'on consomme « nature » et d'autres au contraire dont les qualités sont mises en évidence par un nuage de lait ».*

Le lecteur saura donc tout sur le thé, à commencer par sa légendaire et longue histoire, qui remonterait en Chine à l'an 2737 avant notre ère... Des documents plus sérieux et moins anciens font notamment état du minutieux cérémonial attaché à sa dégustation, que Lao Tseu aurait codifié, le calquant sur les principes de sa doctrine. Cérémonial aux multiples variantes qui nous conduisent au Tibet, en Corée, au Japon où au seizième siècle le rituel devient le *« symbole d'une authentique cosmogonie ».*

On assiste à la rapide expansion du thé, en Inde, à Ceylan et, en Occident, à son extraordinaire fortune en Angleterre, où les noms de Tommy Lipton, de Daniel Twining, fondadeurs de véritables dynasties, sont toujours familiers à nos contemporains. Les Anglais l'exportent en Russie, en Amérique, dans les pays arabes, acclimatent le théier en Inde, à Ceylan (on continuera longtemps à parler de thé de Ceylan et non de thé de Sri Lanka).

Ainsi l'infusion parfumée a conquis tous les continents.

Chemin faisant, une initiation s'imposait. Nous sommes invités à suivre la culture du théier et la fabrication du thé, « de la graine à la tasse », de la cueillette des feuilles à la préparation infiniment complexe, poussée jusqu'au perfectionnisme du thé noir, du thé vert (non fermenté), du thé semi-fermenté, du thé soluble. Les botanistes vont lui arracher son secret, les chimistes mettre ses vertus en valeur. Les spécialistes vont déterminer ses différents « grades » selon la forme, la taille, voire le traitement de la feuille.

Les experts vont hiérarchiser les diverses sortes de thés, isoler les « Grands Seigneurs », les grands thés à l'état brut tels qu'ils sont sortis des manufactures, dénommés selon leur provenance, par exemple les « jardins » d'où ils proviennent. Les importateurs vont doser les mélanges afin que d'une année à l'autre les qualités soient suivies (comme pour les vins).

Chaque région de Ceylan donne des thés distincts, chaque « jardin » de l'Inde, en particulier ceux de Darjeeling et de l'Assam, a sa personnalité. Quant à la Chine, ses thés, dont la commercialisation est monopole d'Etat, sont classés en deux catégories : ceux du Yunnan... et les autres. Les auteurs du livre n'ont garde d'oublier ceux du Japon, d'Indochine, d'Indonésie et du Kenya.

Pratiquement, toutefois, après cette profusion de détails techniques, de statistiques économiques et commerciales, c'est le bon usage du thé qui sollicite notre intérêt. Une infusion, dont on veut conserver et dégager l'arôme, ne s'improvise pas. Il s'agit d'abord de choisir son thé et d'être renseigné au moins, d'après le nom indiqué sur les boîtes, sur la spécificité de chaque variété, et aussi sur la gamme des thés parfumés. Et l'on peut régler leur choix sur les différentes heures de la journée.

Au préalable on fera bien de se conformer à la préparation « classique », à la recette de base du thé, confirmée par une longue tradition, en respectant les *« cinq règles d'or »* : 1. Ebouillanter la théière ; 2. Mettre une petite cuiller de thé par tasse plus une pour la théière ; 3. Verser l'eau *frémissante* sur le thé ; 4. Laisser infuser 3 à 5 minutes ; 5. Remuer et servir.

Ces règles bien connues de tous les amateurs peuvent être modifiées selon les us et coutumes des diverses contrées. A chaque pays sa ou ses recettes. A peu près toutes sont données, y compris celles des boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, etc.

Une ambiance poétique baigne cette véritable « somme » de bout en bout, transfigure les exposés à première vue les plus arides, renforcée, soulignons-le, par une iconographie abondante et raffinée, puisée aux meilleures sources.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) *Editions Robert Laffont, 95 F.*

HÔTELS

Côte d'Azur

06600 ANTIBES

700 m plage, MOTEL MERCATOR★★★, 18 studios, cuisinette, s.d.b., w.c., tél., park., jardin, salon télé, prox. golf, tennis, bus, train, parc. 15 déc.-1er mars, 2 pers. 8 jours : 990 F, 3 pers. : 1 290 F. Tél. : (93) 33-50-75.

Côte d'Azur

06600 MENTON

HOTEL DU PARC★★★
Tél. (93) 57-66-66. Près mer. Centre ville. Parking. Grand jardin. Cuisine réputée. Dépliant sur demande.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LE VILLARD - Tél. : (92) 45-82-08
Studios + cuisinettes 2 à 6 pers.
Piste de fond. Forfaits plein ski janvier.
Tarif spécial mars.

38520 BOURG-D'OISANS

HOTEL OBERLAND★★NN
30 ch., tt conf. (à 20 mn Alpes-d'Huez). B.P. 18, 38520 BOURG-D'OISANS. Parc, parking, téléph. direct, cuis. et serv. soignés. 1/2 pension (132 à 140 F), pens. (182 à 190 F). Tél. (76) 80-24-24.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES

Le petit hôtel de charme du Lubéron ouvert toute l'année. Haut confort. Cuisine de femme. Forfaits hiver. Randonnées équestres dans monts Ventoux et Lubéron avec guide. Semaines initiation au tourisme équestre.
MAS DE GARRIGON★★★
Tél. : (90) 75-63-22.
Accueil : Christiane RECH.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés
Réservation : 41-32-333 VENISE
Télex : 411150 FENICE I
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

CH-1938 CHAMPEX-LAC (Valais)

Vacances blanches en Valais
Hôtel familial, détente, bien-être où les enfants sont les bienvenus. Paradis du ski de fond - Ski alpin - Promenades
7 JOURS en pens. compl. + skipass + ESS FF 2 250 (basse saison : 2 040)
Non-skieurs : FF 1 360 à 1 630.
Réduction pour enfants.
HOTEL SPLENDIDE ★★
1941/26/41145

CH-3962 CRANS-MONTANA

Vacances d'hiver exceptionnelles : soleil, tranquilité, ts conforts à l'hôtel ★★★ELDORADO★★★
Condotions avantageuses surtout en janvier et mars
F. BONVIN - Tél. : 19 (41) 27/41-13-33.

CH-3962 CRANS-MONTANA (Valais)

Hôtel CRANS-AMBASSADOR ★★★★★
Tél. : 19-41/27/41-52-22
Chambres tout confort, piscine couverte, sauna.
Massage, bar, dancing.
Au départ des remontées mécaniques et à l'arrivée des pistes de skis.
Forfaits « Ski-Soleil » 7 jours demi-pension dès 3 355 FF
J. REY,
membre « Chaîne des Rotisseurs »

LEYSIN
(Alpes vaudoises)

1 250-2000 m. La station suisse la plus proche de Paris. Domaine skiable doublé. Accueil et qualité suisses à prix français. Hôtels ttes cat. 1/2 pension dès 150 FF env. Forfaits ski : hôtel 7 jours 1/2 pension + 7 jours remontées mécaniques, env. 1 320 FF.
Offres détaillées par : Office suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, F-75009 PARIS, tél. : 01/742-45-45 ou Office du tourisme, CH-1854 LEYSIN, tél. : 19-41/25/34-22-44

HOTEL MONT-RIANT★★, 40 lits. Confort. Lift. Accueil chaleureux, soins attentifs, cuisine pour gourmets.
Pens. compl. F.S. 53-71 selon chambre et période (env. FF 190-260).
Tél. 19-41/25/34-12-35, CH-1854 Leysin.

HOTEL SYLVANA ★★
40 lits. Doté d'un confort moderne. Grand salon avec bar. Situation panoramique, à 200 m des pistes de ski. Son restaurant « Le Refuge » avec ses spécialités. Demi-pension dès F.S. 52 - (env. F.F. 170).
L. Bonelli, chef de cuisine.
Tél. 19-41/25/34-11-36 - CH-1854 Leysin.

Partir

Roue libre en Bretagne

A vélo à l'intérieur de la Bretagne, de Rennes à la pointe du Raz mais aussi en direction de la côte nord et de la côte sud. Neuf circuits présentés sur fiches qui indiquent avec précision les itinéraires, les sites, les monuments et les possibilités d'hébergement économique. L'auberge de jeunesse de Saint-Brieuc assure la fourniture de la bicyclette. Possibilité de location de tentes. Prix sans pension quatorze jours : 362 francs, sept jours : 163 francs (du 1er mars au 30 septembre).

★ *Auberge de jeunesse Ty-Coat*, rue Alphonse-Daudet, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 61-91-87 (poste 376).

Ballons à Château-d'Oex

Une première mondiale pour le rendez-vous annuel des aérostiers qui aura lieu du 21 au 29 janvier à Château-d'Oex, en Suisse : un décollage groupé de 50 montgolfières, performance encore jamais réalisée en montagne. Egalement au programme de cette 6e Semaine internationale, à laquelle participeront 15 nations, des vols de ballons avec sauts de parachutistes et largage de Delta ainsi que des vols passagers.

★ *Office du tourisme de Château-d'Oex*, 1837 château-d'Oex, Suisse. Tél. : (029) 4-77-88.

Le Haut Atlas à cheval

Une randonnée équestre au pays berbère (altitude maximale de passage : 1 800 mètres). Dîner et logement chez l'habitant. Et, pour reposer cavaliers et montures, une visite à Marrakech est également inscrite au programme. Huit jours à partir de 4 540 francs.

★ *Jet Evasion*, 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-30-85.

STAGES d'EQUITATION
toute l'année dans la forêt des LANDES (60 kms au sud de Bordeaux)
Reprises par moniteur D.E. Promenades dans les Landes : 820 F par semaine.
Prix spéciaux Comités d'Entreprise
CENTRE ÉQUESTRE de la PETITE-LEYRE à BELHADE, 40410 PISSOS
Tél. (58) 07-77-19 ou 07-76-31

Week-end à Lausanne

Trois jours à Lausanne et avoir envie d'y revenir. Grâce au T.G.V., Lausanne sera reliée rapidement à Paris, à partir du 22 janvier prochain. Un forfait week-end a été imaginé par l'Office du tourisme suisse, valable toute l'année. Trois jours et deux nuits pour 667 francs. Hôtel première classe et excursion en bateau à Evian.

★ *Office national suisse du tourisme*, 11, bis rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 742-45-45.

New-York, New-York !

A partir du 5 février prochain, Nouvelles Frontières lance un vol charter chaque dimanche : Paris-New-York, en DC-8, pour 2 490 F (aller simple 1 490 F). A bord, service normal, avec repas et boissons. Les billets sont valables un an. Un supplément de 300 F sera perçu pour tout séjour supérieur à soixante jours. A noter que les 25 mars et 1er avril le billet coûtera 2 890 F puis 2 690 F du 8 avril au 24 juin.

★ *Nouvelles Frontières*, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 273-25-25.

Florence en confidence

Une découverte « thématique » de la cité toscane en suivant la « marche vers le pouvoir » des Médicis. Collections privées, jardins secrets et, évidemment, les grands musées. Le printemps toscan sera au rendez-vous. Du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin. Prix : 5 150 francs.

★ *Le Monde et son histoire*, 82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : 526-26-77.

Toujours le Groenland

Traîneaux à chiens, excursions en hélicoptère, logements en chalets, pêche à la truite, croisières dans les fjords : il n'y a que l'embarras du choix pour connaître une véritable expédition polaire de dix jours au moins. prix à partir de 12 100 francs.

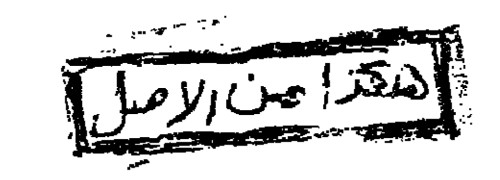
★ *Office national du tourisme du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 562-17-02.*

Une route Thibaud de Champagne

Un itinéraire qui présente les principales richesses touristiques et architecturales entre Paris et Troyes. Au programme : Champs-sur-Marne, Guermantes, Provins, Moret-sur-Loing, Fontainebleau et Blandy-les-Tours.

★ *Route Thibaud de Champagne*, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 274-22-22.





هكذا من الاصل

Prague la belle grincheuse

Une ville qui appartient à la vieille Europe et si mal embouchée qu'il vous vient l'envie de l'aimer.

« *PLACE Venceslas, à Prague, il y a un type qui vomit. Un autre type passe devant lui, le regarde tristement et hoche la tête : si vous saviez comme je vous comprends.* » Ces lignes de Kundera refont surface alors que s'achève un séjour choc dans la capitale tchécoslovaque.

Les images se bousculent. Première pensée pour Anna, rencontrée dans un cabaret dancing de cette même place Venceslas. Anna, qui parlait un savoureux cocktail anglo-franco-allemand et possédait des bribes de russe — obligatoire à l'école — mais n'en disait jamais mot. Par principe. Par haine. Par dérision. Une habitude ici. Anna qui, offerte, préféra renoncer à l'étreinte. Avant même d'être volé à l'étranger en un « hôtel des voyageurs » forcément fliqué, le premier baiser était souillé par la perspective, le lendemain, de l'inquisition.

« *Qui était-il ? Que voulait-il ? Pourquoi lui ? Qu'en avez-vous tiré ? Etes-vous sûre de ne rien cacher ?* » C'est qu'à Prague on ne badine pas avec la vie. Oui, Prague. Du coup de Prague et des chars soviétiques. Mais aussi Prague capitale du royaume de Bohême, mille ans d'art et de tumulte et un bouquet de nostalgie qui a « *l'inflexion des voix chères qui se sont tues* ». L'une et l'autre partagent le même lit, celui de la Vlatva, grande rivière triste et immuable. Et la première qui dort réveille l'autre.

Chuchotements

Dès son arrivée, un étrange malaise saisit le visiteur. Certes, les sourires ne voltigent pas d'un visage à l'autre, et les vêtements n'ont que leur grisaille à offrir au regard. Certes, les étals ont oublié d'être aguichants et, face à la moue de la préposée du bureau du tourisme officiel, on ne se sent pas vraiment bienvenu. Et le nième hôtelier bureaucratisé (et cher) ne vous délivrera ce soir-là une chambre qu'à condition de faire vous-même votre lit tandis que des torchons pendent en guise de serviette.

Mais il y a autre chose. Une chose rampante et insidieuse qui empoisonne l'atmosphère et qu'on identifie seulement au bout de plusieurs heures : les gens ne parlent pas. Ils chuchotent. Vite, pour dissiper ce malaise, marchons, rêvons, égarons-nous dans cette cité dont on a pu lire qu'« *elle parlait au visiteur comme un livre d'art* ».

Complexe, retorse, fastueuse, la ville est toute à l'image de son histoire. Mieux vaut d'abord ne pas trop chercher à la saisir, mais s'y perdre. Se perdre dans ce foisonnement de palais, d'églises, de places, de mégalomanies où tous les styles participent à la *fête*. Parmi eux, une architecture très en vogue : les « néo-échafaudages ». Ceux-ci ont envahi la ville mais presque personne n'y travaille. Sitôt construits, ils *sont désertés* pour... d'autres échafaudages. Ils n'ont de fonction que d'être voués à eux-mêmes, tandis que leurs semblables, leurs frères, se multiplient sans un geste d'excuse. Tant pis pour l'harmonie de la ville. Tant pis pour l'esthète frustré. Tant pis, entre autres, pour la place de la Vieille-Ville dont l'église Notre-Dame-de-Tyn dresse deux somptueuses tours gothiques bardées de bois et de fer. Place de la Vieille-Ville, où en 1621 on décapita vingt-sept des instigateurs de la révolte contre les Habsbourg et où en *février* 1948 Klement Gottwald donna de la voix depuis le balcon du palais rococo Kinsky.

Une place où il fait bon goûter la douceur d'un soir de printemps. Le vieux cimetière juif, qui date du quinzième siècle, a été épargné. Et pas seulement par les échafaudages. Des milliers de pierres tombales, austères, enchevêtrées, superposées, offrent, à l'ombre silencieuse de deux synagogues, un des tableaux les plus saisissants de Prague. Faute de place, on n'y enterre plus personne depuis deux siècles.

Au détour d'un passage, ou d'une coupole, ou droit devant, le château dévoile sa silhouette massive et alambiquée. Tapie sur la colline Hradcany, sûr de lui et dominateur, il fait mine de veiller sur la ville. Le château qui pèse et qui pose. Lui qui a traversé les siècles abritant et cajolant le pouvoir. Quand Gustav Husak prend son bain moussant, il a ainsi la délectation d'embrasser toute la ville (c'est du moins la *rumeur qui court*). Dans l'immense salle gothique Vladislaw, les rois de Bohême receyaient du décor pragois — qu'un chef-d'œuvre architectural. Enlevez le château et Prague n'en mourra pas. Maide *Chant de la Volga* ou de *Tango bavarois*.

Retour à la rue, qui ne danse pas. Partout des queues silencieuses et ordonnées. Pour le pain ? Pour la viande ? Non. On fait la queue pour manger des glaces. Été comme hiver. Les mauvaises langues diront que ça réchauffe le cœur. Les boutiquiers, les cabaretiers, les limonadiers ont avalé leur sourire. Ne craignons pas de dire qu'on est particulièrement mal reçu dans cette ville. Au moins aussi mal qu'à Paris. A première vue, peu de policiers dans la rue.

Mais il ne faudrait pas s'imaginer que chacun a un flic dans sa tête. Simplement les forces de l'ordre ont des petits doigts en civil partout. Un peu trop partout au goût de ce diplomate en poste, lassé d'être régulièrement suivi. Cela n'empêche pas le marché noir des devises de proliférer. Celles-ci sont indispensables pour l'achat de certains produits importés. Afin d'ôter tout scrupule à l'étranger, on lui propose un taux environ trois fois supérieur au cours officiel. Si l'offre est encore plus alléchante, gare à l'habile filou ou au provocateur. Avec le risque de l'expulsion immédiate, voire d'une visite impromptue des geôles locales.

Ce marché parallèle génère son lot d'anecdotes. Ainsi dans le restaurant de la Maison des sciences et de la culture d'un grand pays frère, le serveur offrit — en couronnes, marks et francs — de nous vendre du caviar tout en nous précisant — en couronnes, marks et francs — ce qu'il en coûterait à Paris. Puis il insista pour changer quelques francs contre force *couronnes discrètement posées* sur une assiette recouverte d'une serviette impeccablement blanche. Enfin, il nous proposa une « *jolie camarade* », qui, elle, ne connaissait que les marks.

Baroques

Nuits de Prague. Nuits grises. Par curiosité : certains lieux sont à visiter, comme cette boîte de nuit qui fait tellement réalisme socialiste qu'on l'imagine volontiers abritant le musée Lénine (lequel distille ailleurs son flot caricatural d'omissions et d'ennui). Des dignitaires du parti dansottent sur la pointe de leurs pieds trop lourds. Ils sont les seuls Pragois à pouvoir s'offrir les filles hors de prix qui traînent par là sans conviction. Ailleurs, quelques flonflons, des fins de mois qui s'arrondissent, des thés dansants qui se prolongent mais pas trop. On couche Cendrillon à 23 heures. Un peu d'animation dans des brasseries joliment décorées qui débitent de la bonne bière. Bien sûr, au bar de deux ou trois grands hôtels, de pulpeuses créatures, sac Vuitton en bandoulière, sont en mission. Comme dans les livres. Et puis, sur les hauteurs, le *nec plus ultra* : le pavillon Hanavsky, « *le seul endroit intéressant de Prague* », d'après Le Corbusier.

Cette villa kitsch, avec ses grands rideaux mauves, abrite une discothèque dont les filles qui s'y trémoussent semblent sortir droit de chez Castel. A se demander si on est toujours à l'Est. Cette question revient comme un leitmotiv quand on découvre le quartier de Malastrana où tous les baroques se déploient à profusion. Le baroque, qui fut ici la figure de proue d'une Contre-Réforme triomphante.

Au milieu de ces places, de ces fontaines, de ces palais, le vertige nous saisit d'autant plus qu'on a soudain l'impression d'être transporté à Rome. C'est à Malastrana, depuis la gloriette qui surplombe les jardins de l'ambassade américaine, qu'on a la plus belle vue sur Prague. Tant pis pour Husak qui pensait avoir de sa baignoire la seule vue imprenable sur sa ville. Et c'est encore à Malastrana qu'on éprouve avec le plus d'intensité et d'émotion le sentiment que Prague n'appartient qu'à la vieille *Europe*.

On se demande comment Eisenhower, si près de la ville en mai 1945, a laissé l'armée rouge libérer Prague, alors qu'aucun accord préalable ne l'y obligeait.

Cet homme cultivé d'environ soixante-dix ans qui nous reçoit *se pose peut-être la même question*. Il a tant de choses à dire, mais il a tellement peur de parler. Alors il fait des moues, des gestes, de furtives allusions. Il est né autrichien mais s'est marié tchécoslovaque. Un soir, il s'est endormi allemand. Quelques années plus tard il s'est à nouveau réveillé tchécoslovaque avant de sombrer dans un mauvais rêve soviétique. Il est résigné, sans conviction. Fidèle reflet de tant de ces visages pragois.

Comme si, dans cette ville à laquelle Mozart offrit la première de *Don Giovanni*, « *les gens n'avaient plus assez de musique en eux pour faire danser la vie* ».

JACQUES TIANO.

BRUNO BARBEY/MAGNUM

Le pont Venceslas sur la Vlatva.



MARTINE VOYEUX/GAMMA

La brasserie U Fleku

Points de chute

● **OFFICE DE TOURISME**
Office de tourisme de Tchécoslovaquie
32, avenue de l'Opéra
75002 Paris
Téléphone : 742-38-45

● **TRANSPORT**
C.S.A. (Ceskoslovenske Aeroline C.S.A.)
32, avenue de l'Opéra
75002 Paris
Téléphone 742-45-26

● **AGENCES**
Transtours : 28, rue Saint-Roch, 75001 Paris.
Téléphone : 273-25-25
Une semaine : pour une personne à Prague.
Avion (*Paris-Paris*) : 1.605 F.
+ chambre individuelle : de 300 à 600 F (selon hôtel) (demi-pension obligatoire comprise)
+ chambre double : environ 600 F.

Nouvelles frontières : 74, rue de la Fédération, 75015 Paris.
Téléphone : 273-25-25.

● **MONNAIE**
1 kcs (couronne) divisée en 100 hellers
1 kcs vaut 0,76 F

● **FORMALITÉS**
Un visa est nécessaire pour se rendre en Tchécoslovaquie. Il peut être obtenu (passeport et 2 photos) au consulat, 18, rue Bonaparte (Paris-6e). Ouvert de 9 à 12 heures. Téléphone : 329-41-60.

La liberté a son club
ZARZIS (Sud Tunisien)
2650F Paris/Paris
Club Sangho
TUNISIE CONTACT
30 rue de Richelieu 75001 PARIS
Tél : 296.02.25 296.14.23
SANGHO
Lic. A (...)

L'autre château sur la Loire

Électricité de France organise à Chinon des voyages au centre de l'atome. Curiosité et appréhension.

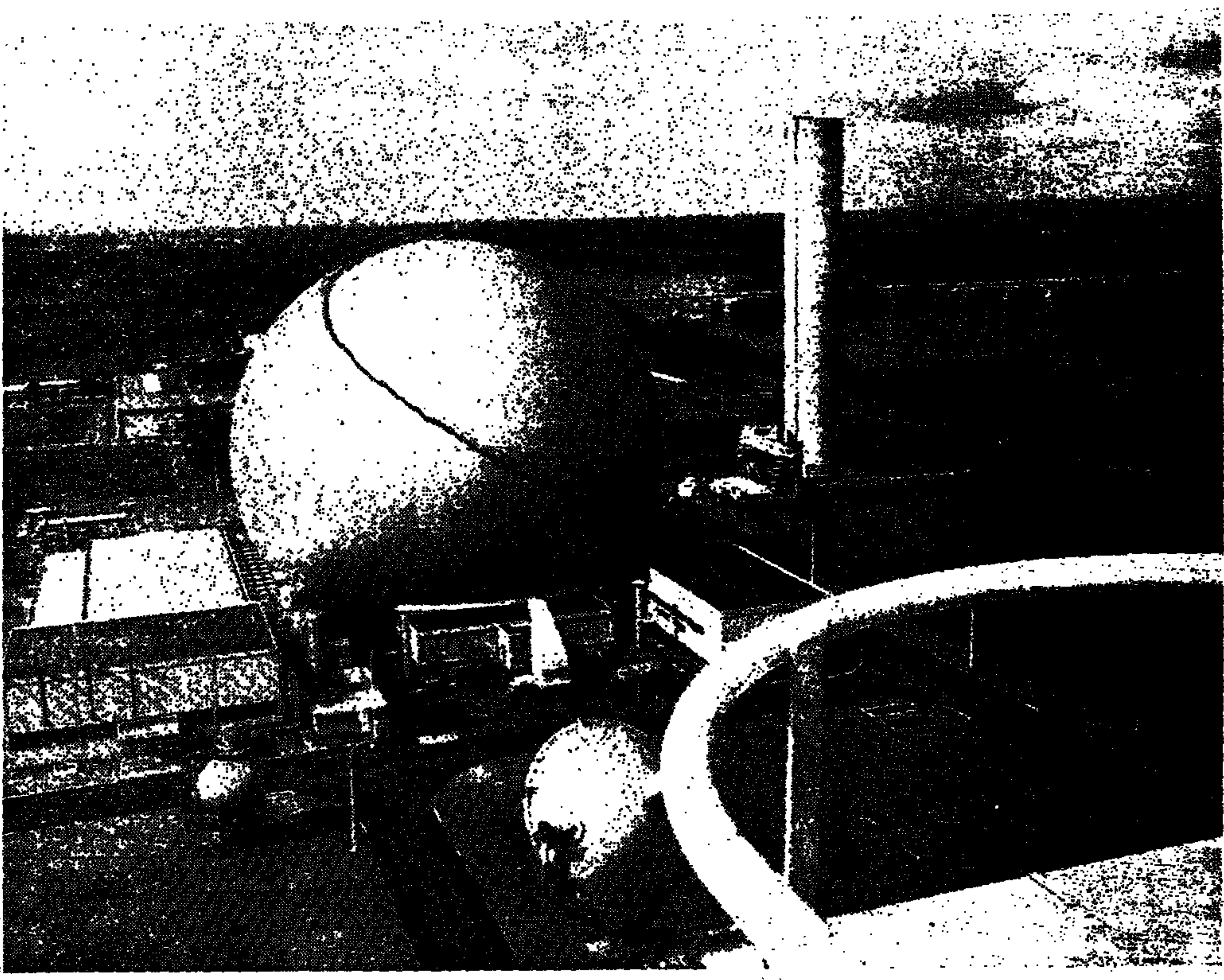
RABELAIS voyait dans la pointe du Thélot un cadre idéal pour l'abbaye de Thélème, promise au Frère Jean des Entommeures après les guerres picrocholines. Electricité de France, elle, a choisi d'y implanter, sur la commune d'Avoine, son premier site électronucléaire. Chinon...

Posée sur la rive gauche de la Loire, en aval du confluent de l'Indre, la gigantesque sphère aux reflets argentés somnole depuis dix ans, frappée d'obsolescence : elle date de l'épopée de la filière graphite-gaz, aujourd'hui supplantée par les réacteurs à eau pressurisée, en service tout à côté. Que faire d'un tel mausolée ? Le démanteler ? Trop coûteux. Les élus d'Indre-et-Loire ont donc proposé d'y créer un musée. Etonnante accélération de l'histoire : rares sont les monuments qui peuvent ainsi accueillir un fragment de mémoire collective, après deux décennies d'existence.

Milliers de curieux

Tourisme nucléaire ? Pourquoi pas. La centrale de Chinon ne manque pas d'atouts : l'intérêt, teinté d'appréhension, que le public porte à l'atome, une politique d'accueil rodée au fil des ans, un environnement riche en hauts lieux. La Devinière, maison natale de l'auteur de *Gargantua*, le château de Rigny-Ussé, demeure de la Belle au bois dormant, celui d'Azay-le-Rideau, l'abbaye de Fontevraud, drainent chaque année des milliers de curieux, sans oublier l'attraction qu'exercent les crus de Bourgueil.

De plus en plus, le crochet par la centrale s'impose : « *Impossible de l'ignorer*, observe M. Roger Lecrux, chargé des relations publiques. *Elle se voit. Tout le monde en parle. De plus, cette boule intrigue, sa forme parfaite la rend un peu magique. D'ailleurs, les viticulteurs et les riverains y tiennent : c'est leur moulin d'Alphonse Daudet.* »



MARC RIBOUD-MAGNUM

La « boule » qui abrite le nouveau musée

Témoin, l'emblème choisi par ce boucher d'Avoine pour orner son papier d'emballage : il a troqué la traditionnelle silhouette du bœuf sur pied contre les contours stylisés de Chinon...

Avec ou sans musée, le site propose d'ores et déjà sur 150 hectares un saisissant abrégé d'histoire de l'industrie nucléaire. Vingt ans de progrès continu séparent les moteurs Hispano-Suiza de la première tranche des quatre réacteurs de 900 mégawatts, dont deux en chantier, flanqués de leurs tours aéroréfrigérantes, vastes cathédrales circulaires qui offrent leur voûte de béton aux pales de ventilateurs colossaux.

L'an dernier, plus de 16 000 personnes ont visité la centrale, dont 350 étrangers et 6 600 scolaires (chiffre dépassé en 1983 dès la mi-parcours). « *En mars*, raconte M. Lecrux, *nous avons lancé une expérience pilote avec 65 lycéens nantais mobilisés sur le thème « Du terroir à l'usine ». Dix d'entre eux ont circulé librement pendant trois jours, au gré de leurs centres d'intérêt.* » Autre innovation : le programme allégé destiné aux vacanciers en juillet-août. Les affichettes et imprimés envoyés dans 300 hôtels, campings et syndicats d'initiative de la région ont ainsi attiré 1 700 estivants.

« Hors saison », la visite obéit à un rituel immuable. Accueillis par les hôtesses, munis du badge remis contre une pièce d'identité, les membres du groupe assistent à la projection du film introductif, puis à l'exposé d'un ingénieur, ajusté en fonction de l'auditoire. Rétroprojecteurs, diaporama... « *Nous sommes royalement équipés* », admet non sans fierté M. Lecrux. Une question sur la fission de l'atome ? L'orateur pianote un code sur son clavier, la réponse apparaît en images. Reste alors à « suivre le guide » pour un périple articulé autour de quelques points forts : la dalle de chargement d'un réacteur, une salle de commande, la piscine de désactivation, ainsi que le service de contrôle des matériaux irradiés, chargé de l'expertise des éléments combustibles avariés de toutes les centrales françaises.

« *L'engouement du public n'a rien de surprenant*, explique un jeune ingénieur. *L'enjeu technique, devenu politique, a passé le cap des médias : les gens veulent se faire une opinion sur place. Beaucoup avouent leur déception, face à une réalité moins mystérieuse qu'ils ne le pensaient.* »

La lourde porte blindée du sas d'entrée de la sphère pivote, avec un grincement douloureux. L'envers du décor étonne. Un enchevêtrement d'escaliers à claire-voie strie le caisson de béton où dort le cœur du réacteur. A mi-hauteur, au détour du chemin de ronde, un étonnant phénomène acoustique guette l'intrus : portée par l'écho, la moindre interjection rebondit sur la paroi lisse et incurvée.

Le vaisseau fantôme

Aucun doute : ce vaisseau fantôme conviendrait parfaitement au futur musée. « *Il s'agira de créer des sensations visuelles et auditives*, précise M. Lecrux. *A son retour au centre d'accueil, le visiteur trouvera les réponses aux questions ainsi suscitées. Mais nous pensons à demain : les hublots du belvédère supérieur guideront le regard vers les réacteurs actuellement en construction.* »

Hélas ! E.D.F. pourrait bien sacrifier cet ambitieux projet sur l'autel de la rigueur. A la direction de la production thermique, on indique, à mots couverts, que les travaux ne commenceront ni en 1984 ni en 1985... Alors, point d'orgue ou fausse note ? La réponse appartient aux argentiers.

VINCENT HUGEUX.

★ Centrale de Chinon, B.P. 23, 37420 Avoine. Pour les visites, il est préférable de prendre rendez-vous par téléphone un mois environ avant la date choisie, au (47) 93-04-50, poste 3237.

SOUDAN
Exploration des tribus du SOUDAN en camion aménagé
PRIX : 12 000 F
Circuit accompagné par un spécialiste
14 personnes maximum
PEUPLES DU MONDE
10, rue de Turenne, 75004 PARIS
271-50-56
T.C.G. LICA 061



APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE
UNIVERSITÉ DE VIENNE
Cours d'allemand pour étrangers
LABORATOIRE DE LANGUES
EXCURSIONS, SOIRÉES
Age minimum 16 ans
DROITS D'INSCRIPTION ET DE COURS
Pour 4 semaines AS 2 350 (env. FF 1 020)
PRIX FORFAITAIRE (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines AS 6 380 (env. FF 2770)
Programme détaillé :
WIENER INTERNATIONALE HOCHSCHULKURSE
A-1010 WIEN, AUSTRIA UNIVERSITAET

RÉSIDENCES
Campagne · Mer · Montagne

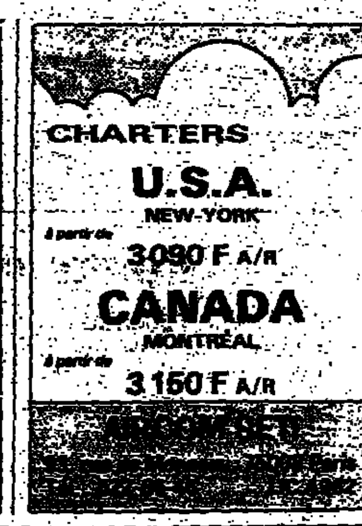
Côte d'Azur - Cap d'Antibes - Le Roi Soleil - 153, bd Kennedy 06600 Studios meublés - parking, piscine - Prix divers. 2 pers : semaine à partir de 960 F quinzaine 1 480 F/mois 2 360 F (tt. comp.) tél. : 16 (93) 61-68-30.

La Tzoumaz 1 914 Mayens-de-Riddes/Valais/Suisse, station reliée à Verbier, locations avantageuses pour février/mars, Pâques, chalets, appartements, studios. Agence Etablons, tél. : 19-41-27/86-25-41, télex ETAB 38141.

Résidence-Club RIVIERA I
PEYMEIDNADE PAR GRASSE
Pour cadres, professions libérales, commerciales, retraités
VIVEZ dans un cadre magnifique de 8 ha
ACHAT en copropriété et LOCATION de studios simples ou doubles. Possibilité garages.
Tous les services au prix de revient pour une vie facile, heureuse
EN SÉCURITÉ
avec en plus un matériel paramédical 24 h sur 24..
Prix à partir de 138 000 F
Contacter Mlle JALIBERT, tél. : (93) 66-16-93
ou Michel Bergé, tél. : (93) 68-30-25
91, bd Carnot - 06400 CANNES



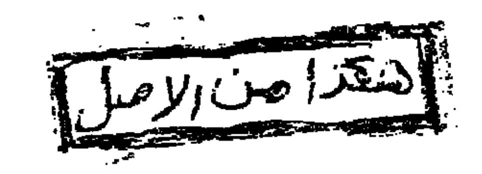




VACANCES-VOYAGES

SKI EN QUEYRAS
Forfait alpin, fond
Places disponibles janvier, mars
(Pâques pour groupes)
Prix spéciaux
Hôtel LE COGNAREL ** NN
(Logis de France)
05390 MOLINES-SAINT-VÉRAN
Tél. : (92) 45-81-03.

SKI EN QUEYRAS
(Hautes-Alpes)
2000 m d'altitude
Pension, 1/2 pension
Location studios
Forfaits spéciaux janvier, mars
LA LOBIO - LE COIN
05390 MOLINES-EN-QUEYRAS





Le pays où les Cadillac roulent à gauche

Au confluent de deux mondes, entre la raideur et la décontraction : les Bahamas.

BROUILLARD sur Paris, neige sur New-York. L'hiver n'avait lâché prise qu'à Miami. Nassau, capitale des Bahamas, laissait les passagers pantois. Son loden sous le bras, un étourdi semblait aussi désemparé qu'en bermuda sur la banquise. Traîtres tropiques. Sanglés dans d'impeccables vareuses blanches, douaniers et policiers, noirs comme la majorité de la population, affichaient un flegme trompeur : un air de calypso suffit à provoquer chez eux d'irrésistibles déhanchements.

Ce mélange de raideur et de décontraction est à l'image des Bahamas, indépendants depuis 1973 et membres du Commonwealth. Un pays aux confluents de deux mondes auxquels il n'appartient pas : les États-Unis et les Caraïbes. Où l'on roule à gauche mais en *Cadillac*. Qui compte sept cents îles et une myriade d'îlots, inondés de soleil et éparpillés dans des flots turquoise.

Nous avions quitté Treasure Cay, sur l'un de ces îlots, tôt ce matin-là. Paré pour la pêche au gros, notre *cabin cruiser* se frayait en ronronnant un chemin parmi les yachts de milliardaires. Sous sa casquette à longue visière, Jack, le ventripotent capitaine de notre *Kingfish-II*, surveillait d'un œil expert la préparation des appâts.

Lutte furieuse

Les eaux chaudes des Bahamas sont parmi les plus poissonneuses du monde. *Barracudas, requins, marlins bleus*, wahoos (sorte de maquereaux) y croisent à portée de ligne. La pêche devient vite miraculeuse lorsqu'elle est pratiquée à bord d'un de ces coûteux joujoux, hérissés de cannes et dotés d'un confort de Pullman.

Depuis une petite heure, notre *Kingfish-II* marandait au large, bercé par une mer lapis lazuli. Un *Goombay Smash*, – un cocktail à base de rhum à la main, chacun guettait la chanson des moulinets défilant à toute vitesse, signe que la pêche allait commencer. Une lutte furieuse s'engage parfois entre le monstre marin, abusé par le beurre, et le pêcheur arc-bouté à son fauteuil à l'arrière du bateau. Elle peut durer plusieurs heures.

Hemingway, qui goûtait ce genre d'exercice autant que le rhum, avait jeté l'ancre dans les années 30 sur l'île bahaméenne de Bimini, aujourd'hui rendez-vous mondial des pêcheurs au gros. Il faillit mettre prématurément un terme à sa carrière lorsqu'il se logea deux balles dans les jambes en visant au revolver un banc de requins. Mais il a aussi à son actif, au moulinet cette fois, un mako géant de 356 kilos.

Nous ne luttâmes pas comme le héros du *Vieil homme et la mer* trois jours et deux nuits contre un de ces fauves marins, mais cinq heures, et quelques *Goombay Smash* plus tard, nous rentrions à Treasure-Cay avec, à bord, deux barracudas de belle taille, aux dents acérées comme celles d'un tigre.

L'archipel est si beau que Christophe Colomb en fut ébloui lui-même. C'est à San-Salvador, une île des Bahamas, qu'il prit pied pour la première fois sur le Nouveau Monde, le 12 octobre 1492. Longtemps hanté par les corsaires, le pays est aujourd'hui l'un des plus dociles de l'« arrière-cour » américaine : si le parti de centre *droit*, au pouvoir depuis dix ans, venait un jour à céder la place, ce serait au profit de son unique concurrent, situé à droite.

On heurterait *sans* doute le pro-américanisme des Bahaméens, en leur disant que leur pays doit sa prospérité aux malheurs des États-Unis. Pourtant, ce sont des « dissidents » américains, fidèles à la couronne britannique, qui ont fondé les Bahamas en y émigrant avec leurs esclaves. On rencontre encore des descendants de ces « loyalistes » à New-Plymouth, un village au large de Treasure-Cay, dont les maisons de bois peint rappellent la Nouvelle-Angleterre. La proportion de Blancs dans cette enclave *yankee* du bout du monde (un habitant sur deux) témoigne de la persistance de l'héritage britannique.

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, les Bahaméens surent profiter, en commerçants avisés, de la guerre de Sécession et de la prohibition de l'alcool aux États-Unis pour réaliser des substantiels bénéfices sur le dos des Sudistes puis des assoiffés. Pareillement, la prospérité touristique de l'archipel date de la fin des années 50, lorsque la chute de Batista interdit définitivement les plages cubaines aux Américains. Aujourd'hui, les États-Unis accusent à mots couverts les Bahamas de favoriser le commerce des stupéfiants en offrant aux trafiquants de drogue le refuge de comptes bancaires inviolables, comme en Suisse.

Les capitaux étrangers affluent dans ce paradis fiscal discret et accueillant. Les Bahaméens n'en conçoivent guère de complexes, comme en témoigne une résolution adoptée en 1960 par leur Assemblée et affirmant qu' *« il n'est pas dans l'intérêt supérieur de la colonie d'imposer quelque impôt que ce soit sur le revenu ou sur les bénéfices, aux personnes, aux compagnies et aux sociétés »*.

Malgré un chômage endémique, l'archipel offre, par comparaison avec les pays des Caraïbes l'image de la richesse. Il le doit moins à ces privilèges fiscaux qu'aux progrès du tourisme. Comme d'autres célèbrent le forage de leur premier puits de pétrole ou l'implantation de leur premier combinat, les Bahamas saluent comme autant de victoires la construction de nouveaux hôtels de luxe sur *Cable-Beach*, à l'ouest de Nassau ou sur *Paradise-Island* face à la capitale (1).

Le pays tire du tourisme 70 % de ses revenus. Plus de deux millions de vacanciers (pour 220 000 habitants) y ont séjourné en 1983, amateurs de pêche, de plongée sous-marine, *de sports nautiques*, de yachting ou simplement de *farniente*. Les Bahaméens ont connu les affres de la récession en 1980 lorsque la courbe du tourisme a commencé à chuter. Mais la reprise n'a pas tardé. Les Américains et les Canadiens constituent le gros de la clientèle, surtout en haute saison, lorsque les frimas de l'hiver chassent vers le sud New-Yorkais et Québécois.

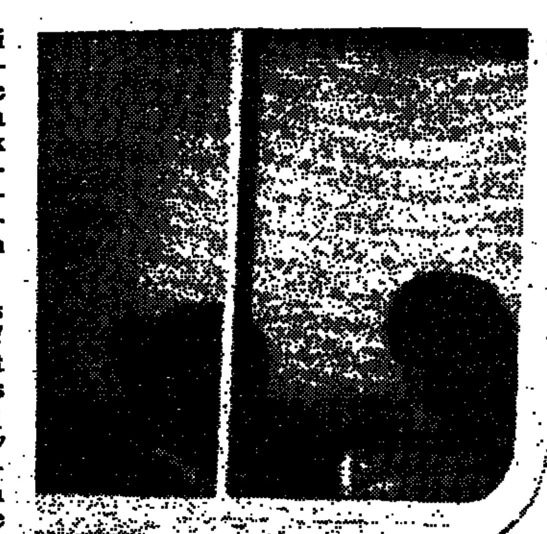
En invitant des journalistes à découvrir le pays, la Panam et l'Office du tourisme des Bahamas (2), espèrent convaincre une clientèle française « haut de gamme » et se laisser tenter. Mais on changeait il n'y a pas si longtemps le dollar bahaméen (aligné sur l'américain) à 9,30 francs et il faut compter 10 000 francs au minimum par personne pour une semaine à l'hôtel, voyage compris.

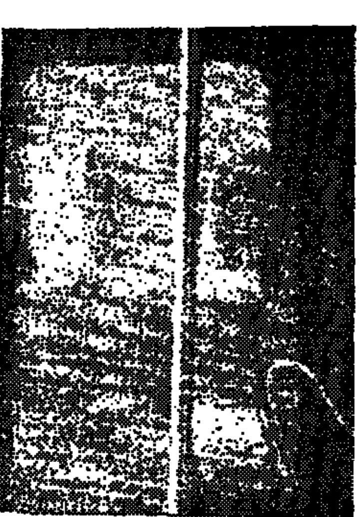
Une fois effacées les fatigues du voyage, on peut, si l'on a hérité d'un oncle d'Amérique, faire aux Bahamas le plus fabuleux des voyages. On commencera par Nassau, dont les maisons en bois conservent un charme colonial. Le port est très actif : hydravions et bateaux de plaisance y croisent d'immenses paquebots qui déversent chaque jour, dans les rues de la capitale, leur cargaison de touristes. Sur les quais, au milieu des étals de fruits tropicaux, les pêcheurs proposent des pyramides de conques dont les Bahaméens ont fait leur plat national. Ils accommodent à toutes les sauces ce *coquillage à la chair élastique* : frit, sous forme de soupe ou en salade.

Deux jours suffisent à découvrir Nassau, dont l'allure provinciale contraste avec les hôtels-tours qui peuplent ses abords. Les ornithologues pousseront jusqu'au Cable Beach Hôtel, histoire d'observer de drôles d'oiseaux venus chercher le repos dans une de ces cages de sept cents nids.

La gentillesse des Bahaméens efface vite l'impression de tourisme moutonnier qu'on ressent aux environs de Nassau et surtout à Freeport, la plus américaine des villes de l'archipel. Les Bahamas valent mieux que ce cliché. Une demi-heure de vol suffit à découvrir, à partir de la capitale, leur vrai visage, les « îles de l'extérieur ». Elles sont peu fréquentées, comme les Exumas, peut-être les plus belles, et baignées par une mer émeraude. Là, sur une plage déserte, au milieu des hibiscus et des bougainvillées, la vie paraît douce. C'est sur un de ces îlots désertiques, Caya-Lobos, que les passagers de six *« boat people »* haïtiens fuyant la misère, sont morts de faim en 1980. Leurs compagnons, comme eux touristes indésirables, en furent chassés par les soldats bahaméens. L'enfer au paradis.

BERTRAND LE GENDRE.





LEONARD FREED/MAGNUM

« La gentillesse des Bahaméens efface l'impression de tourisme moutonnier qu'on ressent à Nassau »

(1) Anthony Thompson, *An Économic History of the Bahamas*, 1979, Commonwealth publications limited.

(2) 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-61-30 et 260-60-20.





Fête, plaies et bosses sur le " Dakar "

Quelle est cette étrange passion pour ce curieux rallye ?

UN corps désarticulé qui vole dans un nuage de poussière ; une voiture folle qui part en tonneaux hors de la piste. Une jeune Africaine de Haute-Volta reste inerte sur le sol. Son enfant est grièvement blessé. Paris-Alger-Dakar est passé. La mort en direct ou presque. Images insoutenables et révoltantes. Cet accident ne serait-il qu'un banal fait divers à mettre au compte de la fatalité ? Trop facile. Libre après tout aux concurrents de prendre des risques sur les pistes africaines, mais qu'au moins leurs jeux ne conduisent pas à de tels accidents. La mort d'un petit Malien en 1982 n'aurait-elle donc servi à rien ?

M. Thierry Sabine, l'organisateur du Paris-Alger-Dakar a beau répéter que *« ces moments-là il les vit plus mal que n'importe qui »*, rien ne semble en tout cas remettre son rallye en question. Trop d'intérêts, trop d'argent, sont désormais en jeu. Les amateurs ne rêvent que d'évasion, les professionnels ne pensent qu'à leur victoire, les publicitaires ne songent qu'aux retombées financières. Et les médias sans qui le rallye n'existerait pas y trouvent leur compte.

L'image du « Dakar » ne s'est pas modifiée au fil des années. Les ouvriers de la première heure sont toujours là. Les candidats à l'aventure sont nombreux. Rassemblement hétéroclite de cadres, de gentlemen, d'obscurs en mal de sensations fortes — *« on a l'impression d'être important »*, avouait l'an dernier une jeune Allemande. Le rallye révèle pourtant des personnages.

Pierre Delefortrie est de ceux-là. Figure populaire du rallye, auquel il participe régulièrement depuis cinq ans, il formait avec son frère jumeau, Jacques, un équipage qui respirait la santé. Restaurateurs à Fort-Mahon (Somme), ils avaient, avec le concours de leur commanditaire équipé un 4 × 4, qui, de 1980 à 1982, fut vainqueur du rallye dans la catégorie Diesel. Robustes, le ventre en médaillon, ils avaient la réputation de bien vivre. Le « Dakar » n'était pas seulement un rallye, pour eux, c'était aussi une fête.

En 1982, hélas ! la fête tourna court : une voiture vint se jeter sur la leur. Pierre qui était au volant s'en tira avec une fracture de la jambe droite ; Jacques fut tué sur le coup. Le temps de se refaire une santé, physiquement et moralement, et Pierre se retrouva au départ, mais invité dans l'hélicoptère de l'organisateur pour une autre épopée dont il sera éternellement reconnaissant à M. Sabine.

Frustré néanmoins de devoir suivre le rallye en touriste, le restaurateur de Fort-Mahon était de nouveau présent, place de la Concorde, le 1er janvier, pour une autre aventure : *« Une manière en tout cas de sortir du train-train quotidien, d'oublier les emmerdements, les factures de la Sécurité sociale, les impôts. Des vacances quoi ! »* Avant, Pierre allait en Tunisie ou au Maroc sans pouvoir se libérer de ses soucis. *« Sur le « Dakar »*, dit-il, *il n'y a pas de téléphone. Là au moins, je fais le vide dans ma tête. »*



« Sur le Dakar, au moins, je fais le vide dans ma tête »

Superbe looping

L'aventure, cette année, s'est terminée du côté d'Iferouane (Niger) : fracture du fémur de la jambe droite et de deux côtes. Son équipier Hervé Cotel, pilote du véhicule, s'en est tiré avec un tassement des vertèbres. A l'hôpital, Pierre Delefortrie raconte : *« On venait de doubler deux ou trois voitures à 160 km/heure. A fond de cinquième. Le livre de route indiquait à cet endroit un obstacle, une marche. Sanglés dans le baquet, casqués, bref en toute sécurité, on y est allés. Le devant est bien passé, l'arrière en revanche... Le véhicule a décollé. Un bond d'une quarantaine de mètres. Un deuxième bond. Un tour complet dans les airs avant de se poser sur le cul, puis sur les quatre roues. Un superbe looping. On n'a pas eu le temps de s'interroger. »*

Le véhicule a finalement, plus souffert que les deux hommes. Moteur explosé et coupé en deux, il fait partie des dizaines d'engins dont les éléments les plus précieux seront récupérés par les indigènes. La carcasse restera la propriété du désert !

On ne verra pourtant plus le concurrent Delefortrie sur le « Dakar ». Juré. Le restaurateur a décidé de prendre ses distances avec le rallye : *« J'ai*, dit-il, *la responsabilité de deux familles, la mienne et celle de mon frère. »* Son dernier rêve : organiser avec une bande de copains une expédition qui emprunterait l'itinéraire de l'épreuve. *« Ce serait original et cela ne comporterait aucun risque. »*

Justement, Pierre Delefortrie s'étonne que des concurrents puissent s'engager dans le rallye sans prendre le temps de la réflexion : *« Ils sont trop nombreux à céder à la mode, sans la moindre préparation psychologique. »* Dans cette épreuve, la rivalité est plus aiguë que jamais, conséquence des sommes énormes engagées par les marques et les commanditaires. *« La course se fait par équipes. Le jeu consiste à empêcher un adversaire de passer pour permettre à un équipier de prendre le large. »*

Petite guerre

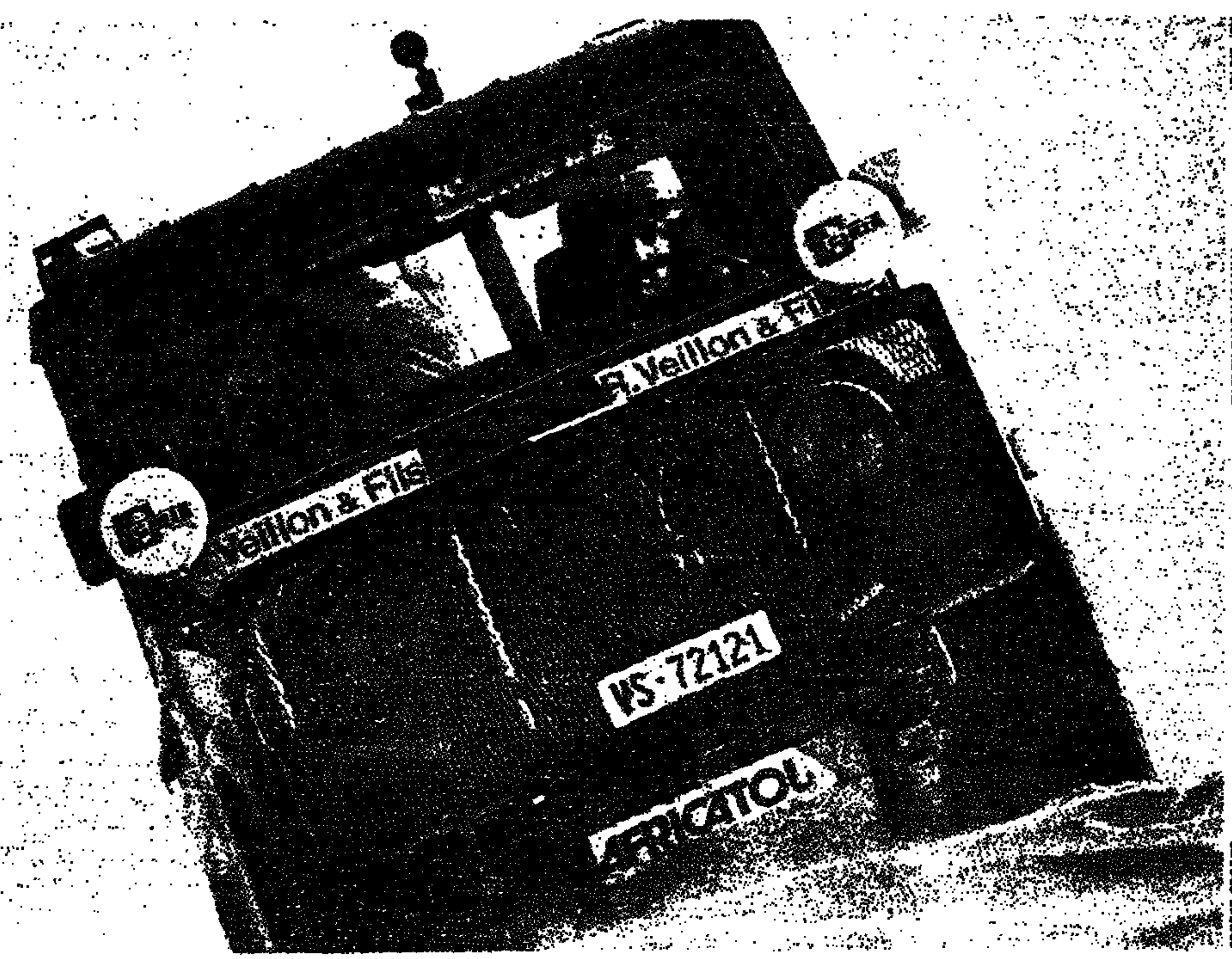
Dangereux. Les pistes sont étroites et les nuages de poussière ne laissent aucune visibilité. Des concurrents jouent en permanence à la petite guerre. Le Néerlandais Jan de Rooy a reconnu qu'entre Paris et Sète, à bord de son Daf, il avait fait une véritable course avec le Mercedès du Français Georges Groine : *« Je l'ai même un peu poussé, pour voir... »*, a-t-il avoué en riant.

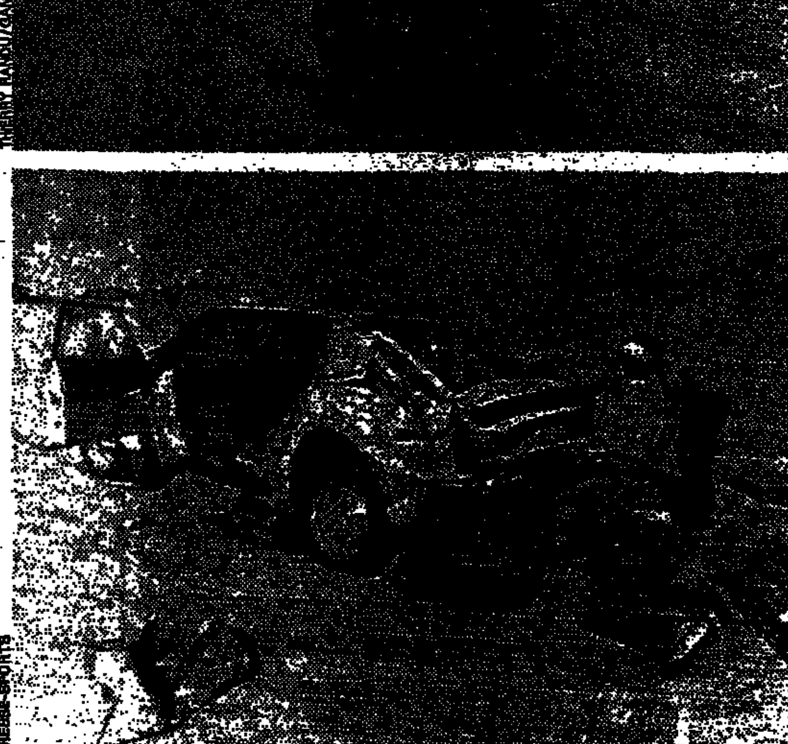
Etre fort moralement est l'un des impératifs pour affronter le rallye. Une jeune femme de vingt-quatre ans, Véronique Anquetil, témoigne que cette épreuve n'est pas l'enfer. Première expérience en 1982. Premier coup de cœur. Elle court alors sur une Husqvarna 250 que lui a confiée l'importateur. Le prix d'un challenge moto organisé par une chaîne de télévision et l'armée de terre. Après avoir parcouru 6 000 kilomètres, elle fait une chute lourde du côté de Gao (Mali) ; elle est contrainte d'abandonner. Livrée à elle-même, elle retrouve le rallye un peu plus loin après avoir passé deux journées et deux nuits dans un train de marchandises.

Ligaments du genou distendus, hématomes aux coudes et aux mains, léger traumatisme crânien, Véronique racontait en souriant son « Dakar » : *« C'était une expérience enrichissante. Entourée de gens de milieux divers, j'ai vécu une aventure unique.* Deux années ont passé, Véronique n'a pas manqué un seul rallye. Les choses ont pourtant évolué. Sa technique et son courage ont conduit les responsables de Yamaha à l'engager dans leur écurie.

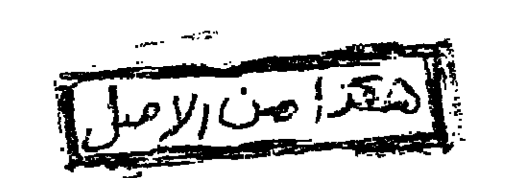
L'aventure est terminée qui, au fil des années, s'est réduite — faut-il s'en plaindre ? — à sa plus simple expression. Les pistes du désert sont désormais balisées depuis que Mark Thatcher, le fils du premier ministre britannique, s'est perdu dans le Sahara algérien. Chaque automobile est dotée d'un poste émetteur qui permet d'entrer en liaison avec l'hélicoptère de l'organisation. Chaque concurrent est censé savoir se servir d'une boussole et d'une carte. Une vingtaine de petits avions, enfin, accompagnent le rallye. Difficile dans ces conditions de perdre complètement le nord. Les erreurs des concurrents se traduisent aujourd'hui par de simples égarements, de simples écarts. Il reste que 12 000 kilomètres séparent le départ de l'arrivée. Pas toujours de la tarte...

GILLES MARTINEAU.





« Les pistes du désert sont désormais banalisées depuis que Mark Thatcher s'est perdu dans le Sahara algérien »



هكذا من الأصل

Dumayet, décodeur de l'étrange

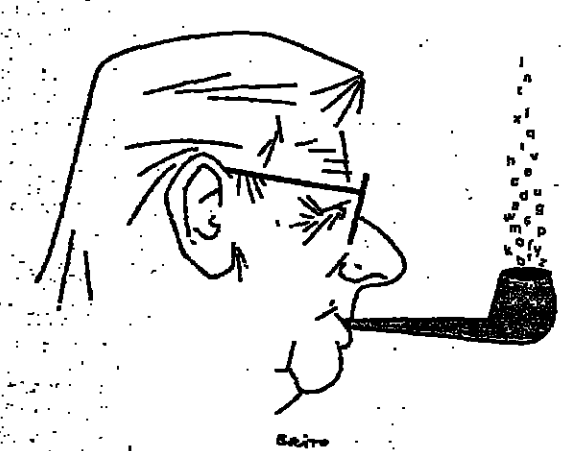
Conversation (presque) silencieuse au milieu des livres. Un sage malicieux prépare une émission sur les sciences humaines. Bientôt sur TF1.

PERSONNE. Pas un chat à caresser, pas de Pierre Dumayet. C'est l'angoisse, que faire ? Attendre qu'il arrive et, en attendant, regarder, écouter. Jeter un œil dans un miroir blanc, y voir une paire de lunettes fines, une pipe de bois sombre, entendre le tic-tac d'une horloge tout au fond d'une rue parisienne très longue. Univers ouaté. Une série de miniatures à portée de la main d'un rêveur, posées en silence sur la surface lisse acajou d'un bureau ordonné. Le cabinet de méditation de Pierre Dumayet semble être équipé pour la haute navigation philosophique, et la pièce entière s'est emmitouflée de pied en cap de livres rares. Secrètement disposées en étagères badigeonnées, les œuvres de Rilke, Michaux, Flaubert, courtisent de mystérieux textes sacrés, le Zohar.

Pierre Dumayet à pas feutrés fait son apparition. Premiers signes de distinction : une parole lente ponctuée de lourds silences, une sorte de politesse de Bouddha quelque peu taciturne, laissant toujours son invité parler, un gai savoir qui s'apparente à une sagesse malicieuse. Traits de caractère avoués : *« Amateur, dilettante, sans mémoire. »* Malgré ces difformités de tempérament qui auraient été fatales au commun des mortels, le bonhomme a fait belle carrière ; près de quarante années de campagnes à la télévision, couvert de médailles, un empereur ; des émissions phares. « Lecture pour tous », l'ancêtre d'« Apostrophes », « Cinq colonnes à la une », des documentaires historiques (de référence), des fictions à profusion, des scénarios pour le septième art et quelques romans *« à très faible pagination »*, reconnaît-il.

« La télévision, cela m'amuse, c'est toujours un artisanat. » A l'inverse de son « copain », Pierre Desgraupes, qui a mis une chaîne de télé sous sa botte, cet homme d'intérieur semble s'être taillé une paire de pantoufles à sa mesure. Trop sage pour avoir quelques ambitions directives – *« les responsabilités, je n'ai jamais aimé »*, – il a, somme toute, réussi à utiliser le petit écran à des fins personnelles. Il met en scène ses passions, oui. Privilège de téléaste incontesté, certes. Mais reconnaissons à ce doux sceptique à la chevelure vif-argent le mérite rare de ne pas s'être endormi sous ses lauriers.

Des projets donc, à court terme, au coup par coup : une vie de la famille Tolstoï découpée en dix tranches – *« une commande de la télé qui, à l'inverse du cinéma, impose les scénarios, c'est comme ça, pas autrement »*, – et puis une émission consacrée aux sciences humaines à partir du mois de mars sur TF1, *« sans dispositifs précis, pour des objets de savoir très différents »*. Des ethnologues, qui travaillent dans l'ombre ? *« Je ne sais pas au juste. J'avancerai timidement, je ne veux pas être du côté de ceux qui savent. Plus le sujet paraît étrange, plus le langage approprié doit être clair. »*


DESSIN DE BRITO.

Clarté cristalline, c'est la rhétorique de Dumayet, et la citation de Boileau, *« ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément »*, pourrait figurer en exergue à son émission mensuelle, « Lire c'est vivre ».

C'est quoi au juste? Un malin génie qui prend un souverain plaisir à tirer lentement les mots du nez à une brochette d'invités condamnés tôt ou tard à finir l'émission épinglés sur un canapé-divan. Inévitable, on le sait. Mais encore? Des textes rares – de Queneau, Flaubert, Buber ou Tchekhov (en préparation) – suffisamment riches *« pour susciter des débordements de significations »*.

La lecture est un péché, Pierre Dumayet le sait et choisit ses victimes parmi des innocents. Ces innocents doivent se confesser au chanoine, qui a tous les moyens de les faire parler. Des gens de toutes conditions sociales, *« pas forcément des intellectuels chez qui la brillance nuit parfois et ennuie souvent, des hommes simples à la parole directe... bouleversante »*. Le texte (sa signification) est toujours exagéré par celui qui le lit et l'imagine, les mots sont animés d'un profond désir d'images. Pourquoi? *« Simplement parce que les mots sont comme les chiens, il leur manque la parole : l'image pure, transparente, est une composition, un paysage humain et remplace une citation écrite, la complète, l'enrichit. »*

Evident, docteur Dumayet. Au fait, la politique, qu'en pensez-vous? *« Ennuyeux. »* La télévision, sa critique systématique? *« C'est le bouc émissaire, la voix de la France, toujours la même chose. Un épiphénomène. Je n'ai pas de recettes pour une télé parfaite, d'ailleurs doit-elle l'être ? »* Le vice de ses dirigeants? *« L'obsession du sondage. »* Sa règle d'or : *« Ce qui passe le mieux à la télé est ce qui est le plus vrai dans la réalité. »*

Comme en littérature, sa passion. Elle est pour Dumayet parole vivante, une immense mémoire en action, quelque chose comme une tradition souterraine nous reliant à notre lointaine origine. *« Qui a inventé l'histoire du Petit Chaperon rouge, une histoire chuchotée de bouche à oreille qui a traversé des siècles, quel est son auteur?* Mystère! Lui, avec les moyens du bord, travaille en collaboration avec des réalisateurs amis (Robert Bober ou Roland Coste), tente de reconstituer patiemment le corpus des grands textes enfouis, leur redonner vie, signification.

Tout en sachant l'entreprise toujours impossible, les textes sous leur apparente simplicité sont obscurs, troubles et se dérobent continuellement. *« Quand les énigmes se pressaient et qu'aucune issue ne s'offrait, le chemin de campagne était d'un bon secours »*, disait Heidegger. Pierre Dumayet est l'un de nos guides, de nos hermeneutes.

MARC GIANNÉSINI.

Vu pour Vous

Le rugby : une fête

● La civilisation du rugby, FR3, dimanche 22 janvier, 20 h 35 (57 mn).

Pourquoi ce *« sport de voyous, pratiqué par des gentlemen »*, importé d'Angleterre, a-t-il pris si bien racine, chez nous, au sud de la Loire ? Ce sport viril, qui exige un esprit d'équipe poussé jusqu'à l'abnégation, est un *« sport naturel »*, selon le président Chaban-Delmas – ancien rugbyman, – puisqu'il se joue avec les mains, et que *« les mains*, remarque notre confrère Jean Lacouture, *jouent dans le mode d'expression des Méridionaux un rôle considérable »*.

Introduit en France il y a près d'un siècle, le rugby n'est curieusement devenu un sport national qu'en 1958, grâce à la place – et à la dimension – que lui a conférée la télévision. Grâce aussi, il faut le dire, à Roger Couderc, le « seizième homme » du XV de France, à l'occasion du Tournoi des cinq nations. Profitant de la reprise de cette confrontation annuelle, FR3 Aquitaine a confié à Pascal Ory et au réalisateur Patrice Bellot la mission de faire l'historique de ce phénomène social.

Sport amateur, le rugby reste un jeu de masse, pas encore gangrené par l'élitisme et l'argent, qui plonge ses profondes racines le plus souvent dans un esprit de clocher. Tout un bourg, toute une petite ville « communie » chaque dimanche avec son équipe, réputée ou non. L'important, comme dit le légendaire Walter Spanghero, *« c'est la troisième mi-temps »*, c'est-à-dire la joie, l'ambiance de fête qui précède et suit le match, car le rugby est d'abord une famille à laquelle on appartient.

Si les témoignages recueillis sont nombreux (un peu trop), les images sélectionnées illustrent bien les différents aspects du rugby, du sportif au sociologique. On entend même un dirigeant de club, ancien adepte lui-même, affirmer que le rugby est un *« sport socialiste »*, alors que le jeu à XIII, son frère ennemi, serait plutôt *« radical »* (?). Ce qui ne laisserait guère de place à l'opposition... La France étant, comme chacun sait, politiquement coupée en deux, on pourrait en déduire que le football est un sport de droite. Un sujet à creuser !

Le sera-t-il au cours du débat qui suivra l'émission ? Pascal Ory a invité MM. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, Pierre Albaladejo et André Mauga, anciens internationaux, et le professeur Minkowski, pédiatre réputé, passionné de rugby. Espérons que ce débat sur le ballon ovale ne tournera pas en rond.

CLAUDE DURIEUX.

Papi raconte le jazz

● Le jazz et vous, TF1, jeudi 26 janvier, 22 h 30 (60 mn).

Quand on pense qu'on a attendu si longtemps pour avoir une nouvelle émission de jazz ! Des gentils enfants bafouillent des questions face à un gentil monsieur en veste à carreaux : *« Qu'est-ce que c'est, le jazz ? »*... Eh bien, mes petits, le jazz, voyez-vous...

Ça commence mal ; ensuite ça s'aggrave. Caméra vieillote : pendant une heure, Jack Dieval, transformé en une sorte de Jean Nohain ou « Papi–raconte-nous », va nous faire écouter le jazz des années 50, attention, pas celui qu'on jouait dans la fumée des bars de Harlem, non, le jazz propret et sans danger, le jazz aseptisé tel qu'on l'entendait plutôt dans les salons de thé ou les grands hôtels d'Europe, joué par des musiciens en costume sombre et cravate.

Pas un seul musicien noir au cours de cette première émission (qui annonce une série). Une performance tout de même pour nous initier à cette musique inventée par les Noirs aux Etats-Unis – avec quelle énergie et quel génie –, qui a bouleversé les codes et transformé le paysage musical dans le monde.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas d'interdire aux Blancs de jouer du jazz, au contraire – la musique appartient à tout le monde, – il s'agit seulement de rendre à César ce qui appartient à César. Il y a dans cet « oubli », dans cet escamotage de la réalité, une forme de récupération qui frise la malhonnêteté. Jack Diéval, pianiste de jazz français né à Douai – c'est lui qui animait l'émission de radio « Jazz aux Champs-Elysées », – nous promet un rendez-vous mensuel et éclectique. On veut bien, mais après un pareil départ il y a de quoi fermer définitivement son poste. Ce n'est pas une déception, c'est pire. Heureusement que la 1re chaîne nous a offert mercredi une émission d'une autre qualité sur le blues avec Marguerite Yourcenar. Un cadeau, celle-là.

CATHERINE HUMBLOT.

Les films de la semaine, par Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 22 JANVIER

■ **Le Casse**
De Henri Verneuil (1971), avec J.-P Belmondo, O. Sharif. TF 1, 20 h 35.

■■ **Scarface**
De Howard Hawks (1931), avec P. Muni, A. Dvorak. FR 3, 22 h 30.

LUNDI 23 JANVIER

■ **Le sucre**
De Jacques Rouffio (1978), avec G. Depardieu, J. Carmet, M. Piccoli. TF 1, 20 h 35.

■ **César**
De Marcel Pagnol (1936), avec Raimu, P. Fresnay. FR 3, 20 h 35.

MARDI 24 JANVIER

■ **Une étrange affaire**
De Pierre Granier-Deferre (1981), avec M. Piccoli, G. Lanvin, N. Baye. A2, 20 h 40.

Michel Strogoff
De Carmine Gallone (1956), avec C. Jurgens, G. Page. FR 3, 20 h 35.

JEUDI 26 JANVIER

■ **Le monocle rit jaune**
De Georges Lautner (1964), avec P. Meurice, R. Dalban. FR 3, 20 h 35.

VENDREDI 27 JANVIER

■■ **Le ciel est à vous**
De Jean Grémillon (1943), avec M. Renaud, Ch. Vanel. A2, 22 h 55.

Samedi
21 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.00 Vision plus.
10.30 La maison de TF 1.
Comment louer à un étudiant ; construire des étagères ; développer des photos, etc.
12.00 Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de M. Oliver.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse gueule.
Comment rire des petits faits qui empoisonnent notre vie.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
15.00 Grand ring dingue.
15.40 C'est super.
Un magazine pour rêver, étonner et émerveiller les enfants.
16.00 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.35 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
17.05 Série : Joëlle Mazart.
18.00 Trente millions d'amis.
La dog connection ; les gros matous de Hyères ; le sphinx du salon du chat.
18.30 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord.
Magazine de l'I.N.C.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Jeu : Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Tu peux toujours faire tes bagages.
de R. Mirmont et J. Krier. Réal. J. Krier, avec R. Mirmont, M. d'Alka, H. Virlojeux.
Un gentil gogo, produit de la génération soixante-huit tarde et une jolie petite bourgeoise se rencontrent, se disputent, s'aiment dans un Paris irréel. Une chronique de la vie quotidienne en période de crise, une comédie légère bien jouée, construite sur la rupture de rythme et ponctuée d'humour ravageur. – M.G.
22.10 Droit de réponse : L'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Aujourd'hui : La lutte des classes. Ecoles laïques, écoles privées : un débat qui partage les Français, relancé par l'actuel gouvernement. Avec des lycéens, des parents d'élèves, des enseignants. Une émission houleuse en perspective.
0.00 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45.
(diff. le 18 janvier.)
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.
A la sortie d'un pub, le commandant se fait enlever...
14.00 La course autour du monde.
14.55 Les jeux du stade.
Rugby : tournoi des cinq nations France-Irlance ; en direct de Cardiff, 2e mi-temps de Galles-Ecosse ; ski : coupe du monde descente messieurs.
17.25 Récré A 2.
18.15 Les carnets de l'aventure.
Plongée dans les trous bleus au large de l'île Andros.
18.50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker.
Avec Eddy Mitchell, Isabelle Adjani, Francis Cabrel, Antoine, Rika Zaraï, les Quila payuns Fool on the gang. Et Pierre Desproges interviewé par Guy Bedos.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Un spécial Houba-Houba en Australie. Le rock de R. Springfield, O. Newrton John, Men et Work, avec David Bowie, A.C.D.C., Warumpi Band, Inxs, Cold Chisel, Australian Crawl, Mental as Anything, Pat Wilson...
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12. 30 Les pieds sur terre. Émission de la Mutualité agricole.
Une usine nommée désir, la nouvelle usine de l'Union laitière à Lons près de Pau.
14.00 Entrée libre...
Avec Pierre Perret.
Images d'histoire ; portrait de Joëlle Goron ; A corps et à cris ; un village se met à table ; Moby Dick ; les colorants.
16.15 Liberté 3.
Emission proposée par J.-C. Courdy.
Sur le thème : le système électoral, avec le P.S.U., le Club 89, le Carrefour social-démocrate, la Démocratie chrétienne française, l'Espace 89.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Série : L'univers du rire.
Emission présentée par B. Reynolds, J. Lemmon, W. Matthau.
Cette émission, qui fait appel aux pionniers du film comique – Charlie Chaplin, Harold Lloyd, Buster Keaton, – est plus particulièrement consacrée ici à Max Sennett ; on en trouvera d'autres, de Mae West à Woody Allen.
21.30 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château trois invités vedettes du cinéma, du théâtre, de la télévision ou de la danse.
21.55 Journal.
22.15 Musiclub.
« Volkslieder » de J. Brahms, par E. Mathis, P. Schreier accompagnés par K. Engel au piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, A vous de choisir : *le Couple témoin*, film de William Klein, ou *Un pyjama pour deux*, film de Delbert Mann ; 21 h 30, Flash-Back ; 22 h, Ciné-club : *Tillie and Gus*, film de Francis Martin.
- **T.M.C.**, 20 h 40, *le Voleur d'enfants*, film de François Leterrier (avec S. Frey, C. Rouvel).
- **R.T.B.**, 20 h 30, *la Grande Attaque du train d'or*, film de Michael Crichton (avec Sean Connery) ; 22 h 20, Cinéclip.
- **T.S.R.**, 20 h 5, Kojak ; 21 h, Studio 4 : variétés ; 22 h 15, sport ; 23 h 15, *Montewalsh*, film de William Fraker.

Télévision française 1

Dimanche 22 janvier

9.00 Emission islamique.
9.15 La source de vie.
La communauté juive de Marseille.
10.00 Emission commune pour l'unité des chrétiens.
Les trois équipes chrétiennes de la télévision proposent de 10 h à 12 h une émission commune et en direct pour célébrer la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Elle est réalisée avec les membres de la Croisée des chemins (Villeneuve-d'Ascq) ; des théologiens des trois confessions, avec le Père N. Osoline (« Orthodoxie ») ; le pasteur J. Domon (« Présence protestante ») ; le Père P. Abeberry (« Le jour du Seigneur »).
12.00 Téléfoot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
14.35 Champions.
Emission du service des sports de TF 1, en direct d'Avoriaz, présentée par Michel Denisot. Variétés avec Blondie, John Cougar, Karen Kamon, les Shorts, Jane Birkin, etc. Sports : natation à Strasbourg. Coupe du monde de ski à Kitzbühel et tiercé à Vincennes.
17.30 Les animaux du monde.
18.00 Franck, chasseur de fauves.
19.00 Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, F.-L. Boulay et E. Gilbert.
Le grand témoin : Jean-Luc Lagardère, P.D.G. de Matra et président du Racing-Club de France.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Le Casse
Film français de Henri Verneuil (1971) avec J.-P. Belmondo, O. Sharif, R. Hossein, R. Salvatori, D. Cannon, N. Calfan (120 mn).
Déplorable adaptation d'un roman de David Goodis. Verneuil s'en tire grâce à son savoir-faire. Et Belmondo n'est jamais à court d'exploits acrobatiques. – J. S.
22.35 Sports dimanche
de F. Janin.
avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S.
23.20 Journal.

Lundi 23 janvier

11.30 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 La Croisée des chansons.
14.00 Téléfilm : l'Homme de la montagne.
Un homme condamné par la médecine décide de passer ses derniers jours seul dans la montagne. Et finit par se retrouver à Washington pour essayer de sauver de la scie des bûcherons une forêt, qui deviendra le premier parc naturel des Etats-Unis.
15.35 Les mardis de l'information.
La fournaise brésilienne (diff. le 20 janvier).
16.30 C'est arrivé à Hollywood.
Autour des films-catastrophes.
16.50 Lundi en matinée.
Avec la comédienne Anne Marbeau, la chanteuse Catherine Sauvage...
17.45 Ordinal 1.
Un nouveau magazine de J. Chevalet, consacré à l'actualité informatique.
18.00 Feuilleton : le Neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Heureux Fernand Raynaud.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Sucre
Film français de Jacques Rouffio (1978) avec G. Depardieu, J. Carmet, M. Piccoli (95 minutes).
Un gogo, ruiné dans une escroquerie boursière, est pris en amitié par son arnaqueur. A partir d'un fait réel, la jubilante caricature des magouilles financières et des personnages qui en vivent. C'est digne d'une comédie italienne. – J. S.
22.20 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Le retour d'Hitchcock.
23.15 Journal.

Mardi 24 janvier

11.30 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes, magazine des handicapés.
14.05 Série : Jo Gaillard.
14.55 Magazine : Contre-enquête.
(Dif. le 19 janvier.)
15.55 C'est arrivé à Hollywood.
Les espions au cinéma.
16.15 Le forum du mardi : L'accueil à l'hôpital.
La vie quotidienne des malades en milieu hospitalier.
17.20 T.V. Service : Informations pratiques.
17.30 Microludic.
18.00 Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins cinq.
19.00 Météorologie.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.
20.35 Les mardis de l'information : Derrière les murs du lycée.
Magazine de la rédaction de TF 1, d'A. Denvers, R. Pic et M. Albert.
Un reportage de F. Bouchez et A. Retsin sur l'enseignement au lycée de Bichat de Lunéville (867 élèves), ses temps forts (la classe), ses temps morts (permanences, récréations) et ses instants de liberté. A quoi sert l'école en 1984 ? Des témoignages d'adolescents de seize à dix-neuf ans.
21.35 Musique : Il Signor Fagotto.
Opéra bouffe de J. Offenbach, mise en scène M. Jacquemont, dir. L. Dunoyer de Segonzac, réal. J. Hennin avec K. Fender, J. Sand, G. Butin.
Le maître Bertolucci souhaite que sa fille Clorinda épouse Caramello, un vieil antiquaire épris comme lui de musique sérieuse, mais celle-ci en aime un autre, un jeune musicien inspiré par la musique gaie. Un duel où la musique « bouffe » triomphe de sa rivale. Un régal.
23.10 Journal.

Antenne 2

Dimanche 22 janvier

10.00 Cheval 2-3. Magazine du cheval.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Magnum : 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.05 Série : Papa poule.
18.05 Dimanche magazine
Afghanistan : deux journalistes, qui avaient filmé en 1981 la résistance dans la vallée du Panshir, ont obtenu en 1983 des autorités un visa pour le quatrième anniversaire de l'entrée des troupes soviétiques. Des visas mais pas des passeports pour la liberté. Salvador : la vie quotidienne, la misère, la mort.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A. Léningrad, en U.R.S.S.
21.45 Document : Vietnam.
Série de H. de Turenne.
Enorme fresque historique en six volets sur le Vietnam, de la période coloniale française à l'américaine, l'épopée et son envers, à travers des documents d'archives, des images filmées aujourd'hui. Dans cette deuxième partie, Henri de Turenne a recueilli les témoignages du major Patti, chef des services secrets américains au Tonkin, de Vu Quoc Hui, ancien maire de Haïphong, de Le Tu Van, ancien leader trotskiste, de Lucien Bodard, journaliste. Un commentaire parfois lyrique, mais un film riche d'enseignements.
22.40 Désirs des arts : Raphaël.
De P. Daix, réal. S. Hanin et S. Freige.
Raphaël, héros fatigué ou génie incompris ? Un regard autre avec J.-P. Cuzin, commissaire de l'exposition sur ce peintre au Grand Palais.
23.10 Journal.

Lundi 23 janvier

12.00 Journal (et à 12.45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Drôles de dames.
15.45 Cette semaine sur l'A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
« Femmes d'influence » (diff. le 20 janvier).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le grand échiquier de Jacques Chancel.
Avec Claude Brasseur, Serge Reggiani, Raymond Devos, Patrick Sébastien, Roman Polanski, Josiane Balasko, Dominique Lavanant, Jean Carmet, Louis Chedid, John Mc Laughlin, Billy Cobham, Jonas Hellborg...
23.15 Journal.

Mardi 24 janvier

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Drôles de dames.
15.45 Reprise : La chasse aux trésors.
« Léningrad » (diff. le 22 janvier).
16.50 Entre vous.
Les métiers d'art : *le cuir* ; les tissus anciens et la décoration sur *porcelaine*.
17.45 Récré A2.
18.30 C'est la vie.
18.45 Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
20.40 Cinéma : Une étrange affaire.
Film français de Pierre Granier-Deferre (1981), avec M. Piccoli, G. Lanvin, N. Baye (110 mn).
Un jeune cadre subit l'envoûtement psychologique de son patron, homme de pouvoir réduisant ses sujets à la servitude. Étrange affaire en vérité. La mise en scène, les personnages glissent vers des abîmes d'ambiguïté. Tiré d'un roman de Jean-Marc Roberts, prix Renaudot 1979, le film a reçu le prix Louis Delluc. – J.S.
22.30 Mardi cinéma, de P. Tchernia et J. Rouland.
Avec Francis Perrin, Andréa Ferréol, Margot Kidder et Jacques Villeret.
23.30 Journal.

France Régions 3

Dimanche 22 janvier

10.00 Images de...
10.30 Mosaïque.
15.50 Théâtre (Cycle Shakespeare) : Comme il vous plaira, de Basil Coleman.
Reprise de l'excellent cycle produit par la B.B.C. anglaise et Time Life Films.
18.15 Emission pour la jeunesse.
19.40 R.F.O. Hebdo.
Magazine d'information des DOM-TOM.
20.00 Fraggle Rock.
Une comédie musicale signée par Jim Henson, le créateur des Muppets.
20.35 La civilisation du rugby.
Emission de P. Ory.
(Lire page VII).
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Scarface
Cycle Aspects du film noir, film américain de Howard Hawks (1931), P. Muni, A. Dvorak, G. Raft (v.o. sous titrée, N.) (95 mn).
Paul Muni et sa joue balafrée, George Raft et la pièce de monnaie qu'il fait sauter dans sa main. Le crépitement des mitraillettes, à Chicago, au temps de la prohibition, l'implacable crescendo tragique du scénario de Ben Hecht et de la mise en scène de Hawks. Cette chronique criminelle des débuts du parlant est entrée à jamais dans l'histoire du cinéma américain. – J. S.
0 h 05 Prélude à la nuit.
« Bajo la Mesa », « la Marchande d'eau fraîche », de J. Ibert, par le groupe Noco Music.

Lundi 23 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : César.
Cycle Pagnol : film français de Marcel Pagnol (1936), avec Raimu, P. Fresnay, O. Demazis (N.) (135 mn).
Vingt ans après... les événements de Fanny. Les acteurs, eux, n'ont vieilli que de quatre ans, mais il y a un nouveau venu, le petit-fils de César. Pagnol a écrit directement pour le cinéma et réalisé lui-même cette fin heureuse de la tétralogie, semée d'émotion et d'humour. – J. S.
22.50 Journal.
23.10 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
La vie à bord du ferry-boat, le « Prince of Britanny », qui véhicule deux mille passagers par jour de Saint-Malo à Portsmouth : une traversée qui dure neuf heures.
23.55 Prélude à la nuit.
Spécial MIDEM : Extraits de « Nabucco » et du « Trouvère » de Verdi, par les Chœurs de l'Opéra de Trieste.

Mardi 24 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
20.35 Cinéma : Michel Strogoff.
Film franco-yougoslave de Carmine Gallone (1956), avec C. Jurgens, G. Page, H. Nassiet (115 mn).
La figuration de la cavalerie de Tito, les délires spectaculaires d'un vieux routier du cinéma italien et la célébrité de l'acteur allemand Curt Jurgens firent le succès de cette adaptation tarabiscotée du roman de Jules Verne. – J.S.
22.30 Journal.
22.50 Prélude à la nuit (en simultané sur France-Musique).
Spécial MIDEM : *Quatuor opus 18 n° 1* de Beethoven, par le Quatuor Pro Arte de New-York

Périphérie

Dimanche 22 janvier

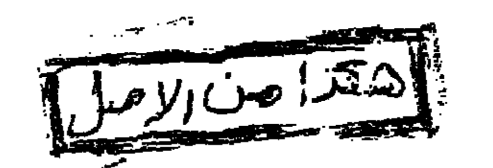
- R.T.L., 20 h, *On aura tout vu*, film de Georges Lautner ; 21 h 35, R.T.L.-*le Monde*.
- T.M.C., 20 h, Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Evénement sportif : Emission spéciale sur le 52e Rallye automobile Monte-Carlo 1984 : Départ.
- R.T.B., 20 h 10, Jeux : à la belle époque ; 21 h 15, téléfilm : *'homme qui aimait les trains.*
- T.S.R., 20 h, *Les oiseaux se cachent pour mourir* (2e partie) ; 20 h 50, « Dis-moi ce que tu lis » ; 21 h 45, Regards ; 22 h 30, Table ouverte.

Lundi 23 janvier

- R.T.L., 20 h, Histoire du Vietnam ; 21 h, *Flic Story*, film de Jacques Deray ; 23 h, Entre amis.
- T.M.C., 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *Parlez-moi d'amour*, film de Georges Simonelli ; 22 h 15, Vidéo-Solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *Soleil vert*, film de Richard Fleischer.
- TÉLÉ 2, 20 h, Seniorama ; 20 h 30, Théâtre wallon : *l'Efant*, réal. L. Bastin.
- T.S.R., 20 h 5, A bon entendeur ; 20 h 10, Spécial cinéma, de C. Defaye ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

Mardi 24 janvier

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *le Retour du grand blond*, film de Francis Veber.
- T.M.C., 19 h 35, Les aventures de papa Poule ; 20 h 40, Dessin animé : D'Artagnan l'intrépide ; 21 h 50, [illegible].
- R.T.B., 20 h, Contacts ; 20 h 5, *Les oiseaux se cachent pour mourir* ; 21 h 5, Vidéogame ; 23 h 10, Tribune économique et sociale.
- TÉLÉ 2, 20 h, Elémentaire mon cher Einstein ; 21 h, Théâtre club : l'Escalier, réal. J.-P. Gromboe[illegible].
- T.S.R., 20 h 30, Gala du MIDEM ; 22 h, *Guy Baer*, film sur le peintre verveysan, réal. P. Smolik ; 22 h 40, Hockey sur glace.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 25 janvier

11.3 Vision plus.
12.0 Le rendez-vous d'Annik.
12.3 Atout cœur.
13.0 Journal.
13.3 Un métier pour demain.
La comptabilité.
13.5 Vitamine.
16.4 Jouer le jeu de la santé.
16.4 Temps X.
Magazine de la science-fiction.
17.4 Infos-jeunes.
17.5 Jack spot.
18.1 Le village dans les nuages.
18.4 Variétoscope.
18.5 7 heures moins cinq.
19.0 Météorologie.
19.1 Emissions régionales.
19.4 Jeu : les petits drôles.
19.5 TACOTAC : La loterie nationale.
20.0 Journal.
20.3 Tirage du loto.
20.3 Feuilleton : Dallas.
J.R. met en accusation un membre influent de l'organisation pétrolière. Cliff et Bobby sont en concurrence.
21.3 Indications.
Magazine de I. Barrère et E. Lalou.
Au sommaire : la résonance magnétique nucléaire appelée à remplacer le scanner ; l'utilisation de la caméra à positrons ; l'endoscope miniature pour visualiser les cordes vocales ; un nouveau procédé de diagnostic anténatal ; l'autodialyse à domicile. (Cette émission est prolongée par un débat vendredi 27 sur France-Culture à 20 h.)
22.5 Journal.

Jeudi 26 janvier

11.30 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé.
13.55 Série : Jo Gaillard.
14.50 Vive le cirque.
15.30 Quarté en direct de Vincennes.
15.55 Divertimento à la hongroise.
Œuvres musicales populaires. Film tourné à Budapest.
16.30 Portraits d'écrivains.
Les maisons de Colette.
17.00 Série : Enquête en direct.
Un animateur de radio profite de la grande audience de son émission pour lancer un appel pour retrouver un chauffard.
18.00 Feuilleton : le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météorologie.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : la Chambre des dames, réal. Y. Andréi, avec M. Vlady, H. Virlojeux.
Sixième épisode d'une saga médiévale. Guillaume, rendu fou par la séparation imposée par Florie, rôde autour de sa maison, la harcèle, la tourmente. Une grandiose mise en scène, dans la tradition des Buttes-Chaumont, les lourdeurs sont compensées par le jeu des acteurs.

21.35 **Nouvelles de l'histoire.**
Une émission de P. Dumayet, réal. M. Boucault.
Autour de trois livres : *l'Impossible mariage*, d'E. et P. Lamaison, une enquête sur la vie paysanne sous l'Ancien Régime et au dix-neuvième siècle ; *l'Enterrement des blés*, de V. Forrester, la correspondance de Van Gogh ; *la Bataille de cent ans*, de E. Rudinesco, premier volume d'une histoire de la psychanalyse.
22.30 Le jazz et vous.
De Jack Dieval, réal. A. Lombardi.
(Lire page VII.)
23.30 Journal.

Vendredi 27 janvier

11.30 Vision plus.
12.10 Ski : Descente dames à Megève (Eurovision).
13.00 Journal.
14.00 Série : Jo Gaillard.
14.55 Variétés : Yves Duteil.
En différé de l'Olympia.
16.00 Balade en Irlande.
17.00 Série : Enquête en direct.
18.00 Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : les trophées du MIDEM.
Réalisation G. Barrier.
Fabrice présente Irène Card, Crocodile Harris (Afrique du Sud), Nena (Allemagne), Bandolero, le Club, Indochine (France), The Shorts (Hollande)...
21.45 L'Odyssée du commandant Cousteau.
Le sort des loutres de mer.
22.40 Branchés-musique : 22, v'la le rock.
Réalisation Ch. Cailleret.
Paul McCartney, Michael Jackson, Lionel Ritchie... une série de vidéo-clips.
23.25 Journal et cinq jours en Bourse.

ANTENNE 2

Mercredi 25 janvier

1030 Antiope.
1200 Journal (et à 12 h 45).
1210 Jeu : L'académie des neuf.
1335 Feuilleton : Les amours romantiques.
1350 Les carnets de l'aventure.
Raid au jardin d'Allah, ou une traversée du Sahara en hiver.
14.25 Dessins animés.
17.00 Récré A 2.
17.10 Platine 45.
Avec Jean-Baptiste Mondino, Roman Holliday, Gap Band, les groupes Imagination, The Rock Steady Crew.
7.45 Terre des bêtes : La chèvre du Rove.
18.30 C'est la vie.
18.50 Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : L'homme au masque de fer.
D'après A. Dumas, réal. M. Newell, avec R. Chamberlain.
Une adaptation libre d'un roman d'Alexandre Dumas. Le 18 septembre 1698, le nouveau gouverneur de la Bastille franchit les portes de la prison en compagnie d'un homme masqué. Ce mystérieux prisonnier est mort le 19 novembre 1703. Qui était-il ?

22.20 **Mœurs en direct : Yoredeth ou la réunion de deux femmes.**
Reportage de Simone Bitton.
Le retour d'une jeune juive qui a quitté Israël huit ans auparavant. La télévision, la situation des territoires occupés, son regard subjectif sur l'évolution de son pays et les raisons pour lesquelles elle a décidé de vivre en France.
23.10 Journal.

Jeudi 26 janvier

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : les Amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Téléfilm : Une femme battue.
Réal. J. Llewellyn-Moxey, avec D. Werver, S. Struthers...
Un téléfilm américain sur un problème qui concerne plus de six millions de femmes dans le monde.
16.30 Magazine : Un temps pour tout.
Les médiums.
17.45 Récré A2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Marco Polo.
De D. Butler, V. Labella et G. Montaldo.
Avec K. Marshall, D. Elliot, T. Vogel...
Neuvième épisode. – Envoyé en mission dans le sud de la Chine par Achmet, Marco Polo assiste aux exactions des collecteurs de la dîme de l'empereur et réalise l'injustice qui règne dans les campagnes du vaste empire chinois. Sa souffrance est adoucie par la présence de Monica. Un feuilleton lourdaud.

21.30 **Mœurs en direct : Journal inachevé.**
De Marilu Mallet.
Journal d'une femme chilienne exilée à Montréal. Film intimiste, presque indiscret, une confidence dans laquelle la Canadienne Marilu Mallet s'engage tout entière.
22.20 Histoires courtes : Autopsie, d'Y. Marciano.
22.50 Journal.

Vendredi 27 janvier

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 A2 midi.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Drôles de dames.
15.45 Reprise : Magazine Moi-je. (dif. le 18 janvier).
16.40 Carnaval Caraïbe.
17.00 Itinéraires. De Sophie Richard.
L'évolution d'un village thaïlandais filmé par des japonais.
17.45 Récré A2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Fabien de la Drôme, de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, B. Avoine, S. Aznar...
Remis de sa blessure, Fabien descend vers le village accomplir sa vengeance et l'œuvre de salubrité qu'il doit au souvenir de Vassières. Dernier épisode d'un western qui se situe dans la France du Directoire. Une peinture des mœurs de l'époque, l'analyse politique de Stellio Lorenzi – une forme d'avertissement ? – sur une des époques les plus troublées de l'histoire.
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Kafka, Orwell et Kundera. Sont invités : Milan Kundera (*l'Insoutenable légèreté de l'être*), Simon Leys (*Orwell ou l'horreur de la politique*), Maurice Nadeau, directeur de *la Quinzaine littéraire.*
22.45 Journal.

22.55 **Ciné-club : Le ciel est à vous.**
Cycle France année 40 : film français de Jean Grémillon (1943) avec M. Renaud, Ch. Vanel (N) (105 mn).
Histoire de la brusque passion pour l'aviation qui saisit et transforme intérieurement une petite-bourgeoise égoïste et autoritaire, l'éveille à la vie des autres. Inspiré de l'aventure authentique (en 1937), de la femme d'un garagiste de Mont-de-Marsan, ce film de Grémillon, magnifiquement interprété par Madeleine Renaud et Charles Vanel, exalta des valeurs humanistes et spirituelles bien au-delà de la « grandeur nationale » alors prônée par Vichy. – J.S.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 25 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de G. Lux et L. Milcic.
Spécial Guy Béart ; avec B. Menez, G. Lenorman.
21.45 Journal.
22.05 Feuilleton : Exil.
de R. Müller et E. Günther, d'après L. Feuchtwanger. Réal. E. Günther, avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
Quatrième épisode. Trautwein, d'un cinéma de banlieue, lance un appel à la Suisse pour la libération de Benjamin. Un feuilleton décevant sur la résistance allemande à Paris en 1935.
23.00 Prélude à la nuit (en simultané sur France-Musique).
Spécial MIDEM : Mélodies du XVIe siècle, par le Lamentabile Consort.
23.15 Coupe d'Europe
des clubs champions de basket-ball. Limoges C.S.P.-Cantes (Milan) ; 2e mi-temps.

Jeudi 26 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 **Cinéma : Le monocle rit jaune.**
Film français de Georges Lautner (1964), avec P. Meurisse, R. Dalban, B. Steele (N.).
Parodie d'espionnage à Hongkong. Troisième volet d'une série sur les aventures d'un officier du deuxième bureau. On préférait les deux premiers mais comment résister à l'humour flegmatique de Paul Meurisse ? – J.S.
22.10 Journal.
22.30 Neuf-Brisach et Vauban.
Réal. J. Mazéas.
Une évocation de l'art militaire et de la carrière de Vauban à travers sa dernière œuvre, Neuf-Brisach.
23.00 Prélude à la nuit.
En direct du MIDEM et en stéréo sur France-Culture : *Concerto grosso en si bémol majeur de Fesch*, « La Folia » en si bémol de Vivaldi, par l'Ensemble T. Koopmann.

Vendredi 27 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.

20.35 **Vendredi : (carte blanche à Anne Gaillard) compartiment divorces.**
Magazine d'A. Campana.
Denise, Jules, Ivy, Ludovic, Stéphanie, cinq personnes de cinquante à soixante ans. Le divorce des plus de cinquante ans, un phénomène social de plus en plus fréquent depuis quelques années. Des hommes pour la plupart, qui ont demandé la séparation, et des femmes qui ont vécu le divorce comme une répudiation. Témoignages recueillis par A. Gaillard, réalisation de Pierre Le Herle.
21.35 Journal.
21.55 Les pionniers de la photo.
Émission de J. Bardin, P. Dhostel, J. Equer.
Cette émission regroupe les dix épisodes qui ont été diffusés séparément l'année dernière dans le magazine Flash 3. *Les pionniers de la photographie au XIXe siècle : Niepce, Daguerre, Bayard et Fox Talbot, Hill et Adamson, Blanquart-Évrard et Maxime Ducamp, Nadar, Disdéri.*
22.55 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et piano de Brahms, par F.R. Duchable (piano) et G. Cosset (violon) (en stéréo sur France-Musique).

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 25 janvier

- R.T.L., 20 h, Le souffle de la guerre ; 21 h, *Little Big Man*, film d'Arthur Penn ; 23 h 15, Essais.
- T.M.C., 20 h 40, *Echappement libre*, film de Jean Becker (avec J.P. Belmondo, J. Seberg).
- R.T.B., 19 h 30, Risquons tout ; 21 h 5, Le parrain ; 22 h, Document : Le rêve de Darwin ; 23 h 15, Un autre regard.
- T.S.R., 20 h 5, *les Deux Timides*, pièce d'E. Labiche, mise en scène de J. Le Poulain ; 20 h 55, Thieu : L'histoire d'un abandon, réal. E. Arsevec ; 22 h 15, Musique : Genesis in America.

Jeudi 26 janvier

- R.T.L., 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus.
- T.M.C., 20 h 40, *Une femme dans la ville*, film de Joannick Declercq ; 22 h 15, Chrono, magazine automobile.
- R.T.B., 20 h, Minute papillon ; 20 h 30, *Légitime violence*, film de Serge Leroy ; 22 h 5, Carrousel aux images ; 23 h 5, Emission politique.
- TELE 2, 20 h, Congo : Boula Matari ; 21 h 10, Concert avec les jeunes solistes francophones ; 22 h 10, Clap.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Dynasty ; 22 h 10, *Poussière d'empire*, film de Lâm Lê.

Vendredi 27 janvier

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynasty ; 22 h, *Car-Wash*, film de Michael Schultz ; 23 h 35, Goodnight vidéos.
- T.M.C., 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *Les bateliers de la Volga*, film de Victor Tourjansky.
- R.T.B., 20 h, Reportage : l'Antarctique ; 21 h 5, Dernière séance : *Won-Ton-Ton, le chien qui sauva Hollywood*, film de Michael Winner.
- TELE 2, 20 h 5, Billet de faveur : L'amour fou, réal. P. Sabbagh.
- T.S.R., 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, *la Tour infernale*, film de John Guillermin ; 23 h 10, Les maîtres de la photographie ; 24 h, Concert du groupe de hard rock Killer.

A Écouter

Chants des moines Bonpos du Tibet

● **« Les Bonpos », France-Culture, lundi 23 janvier, 11 h 2.**

Les moines Bonpos étaient les invités du dernier Festival de Lille. Il est fort heureux qu'une fois de plus Pierre Toureille, responsable de la collection « Ocora », ait pris le soin de faire graver ces chants sur un disque. Cette musique venue de l'Himalaya, au nord-ouest de l'Inde, ne ressemble pas tout à fait à ce que l'on peut connaître des rythmes tibétains, les moines Bonpos, rattachés à la religion bouddhique au quatorzième siècle, insistant sur leur caractère « à part ». Leurs croyances, axées sur les enseignements du « Bon », rejoignent des rituels prébouddhiques. Catherine Deloche nous fera écouter la retransmission de ce concert cérémoniel donné par une communauté unique, celle du monastère que dirige depuis 1969 l'abbé Sangye Tenzin Jonjdong. Chants scandés d'exorcisme, d'offrande ou d'apaisement des divinités. Chants au-delà de la gravité, que soutiennent cymbales et grand tambour. Chants de divination, lancinants, envoûtants... — M. L. B.

Redécouverte de Groeth

● **« Les inconnus de l'histoire », France-Culture, vendredi 27 janvier, 14 h 47.**

On l'appelait simplement Groeth. Ceux qui fréquentaient les Salons littéraires de la N.R.F. avant la guerre, prenaient une porte dérobée et un train pour aller rendre visite à Bernard Groethuysen, l'auteur de *l'Origine de l'esprit bourgeois en France*. Personnage étrange : un clochard céleste, longue barbe cendrée (il fumait une quantité astronomique de cigarettes), il avait tout lu et supportait une femme infernale, Groethuysen écrivait peu parce qu'il parlait beaucoup (avec l'éloquence d'un Socrate), de la philosophie de Rousseau, de Montaigne aussi bien que de sa concierge.

Le philosophe luxembourgeois, source limpide à laquelle les Paulhan, Malraux, Drieu La Rochelle n'ont cessé de s'abreuver... en cachette se rattache à la philosophie allemande. C'est un disciple de Dithley. Boudé par ses contemporains, ignoré après sa mort, en 1941, par la vague structuraliste, l'épistémologue Jean-Toussaint Desanti, le redécouvre et « Les inconnus de l'histoire » de Jean Montalbetti consacrent quatre émissions à ce philosophe qui n'avait qu'un seul défaut : la simplicité. — M. G.

Le Festival de l'impossible

● **France-Inter, du lundi au vendredi, de 14 heures à 15 heures et de 20 heures à 22 heures.**

Sciences ? Sorcellerie ? Inexplicables en tout cas, ces phénomènes qui défient la raison et la simple logique et qui ont de tout temps excité l'imagination populaire ou fait la fortune de quelques charlatans. Mais l'époque n'admet ni le mystère ni le surnaturel, et à Princeton, Londres ou Paris, des savants s'interrogent et cherchent au nom de la science à donner une raison à ce qui pourrait pourtant paraître un peu fou. La vie extra-terrestre et l'histoire des OVNI, les pouvoirs du cerveau et la parapsychologie...

Organisé par France-Inter au Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes), le Festival de l'impossible abordera ces thèmes sous un angle scientifique grâce à la participation d'invités prestigieux, parmi lesquels MM. Rémy Chauvin, professeur de biologie à la Sorbonne, Pierre Guérin, astrophysicien, Etienne Guille, biologiste, ou Jean-Pierre Petit, maître de recherches au C.N.R.S. Les moments forts de ce premier festival seront retransmis dans « Boulevard de l'étrange » de Jean-Yves Casgha, organisateur de ces rencontres, et dans « Adrénaline. — A. Co.

Créatif en province

● **R.M.C., « Les premiers de R.M.C. », chaque soir à 22 h 40.**

Ils ou elles sont chefs d'entreprise, chercheurs, agriculteurs ou bien artistes. Ils innovent, bousculent, transforment et sont bourrés d'idées. Et puis surtout — le croirez-vous ?, — ils préfèrent à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille ou Montpellier... et ont de bonnes raisons pour le faire. Préparée par les différents bureaux régionaux de R.M.C. qui les ont rencontrés et ont mené l'enquête, cette nouvelle émission sera présentée par Gilles Brinon qui troque ainsi sa chronique du matin (« Plaidoyer ») contre ce rendez-vous nocturne où l'on aura plaisir à l'y retrouver. — A. Co.

Midem

Dix-huitième de la série, le Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) se tient à Cannes du 23 au 27 janvier. S'y croiseront des artistes, des journalistes, des représentants de maison de disques et des producteurs des radios et télévisions du monde entier. Un rendez-vous désormais classique dans le monde de la musique et celui de la radio, rendu cette fois plus séduisant encore par l'ouverture du premier Marché international des programmes radiophoniques, conséquence logique du boum mondial des radios.

Les grandes stations y seront, qui émettront chacune en direct de Cannes, le temps d'une ou de plusieurs émissions. Les petites seront là, elles aussi, timides et plus démunies, mais dont l'apparition, dans cette manifestation internationale, fera figure de symbole, peut-être bien de sacre.

France-Musique quittera à nouveau Paris pour retransmettre les principales manifestations du MIDEM classique. Dix-neuf heures d'antenne quotidiennes, quatre concerts seront proposés chaque jour avec la participation d'un bon nombre de jeunes solistes venus du monde entier, des orchestres régionaux et de l'Orchestre symphonique de Berlin.

Au cours des matins assurés par Gilles Cantagrel sera retracée une fois encore l'histoire du disque. Mildred Clary, chaque après-midi, évoquera quatre grands concours internationaux en faisant écouter les prestations de leurs candidats heureux. Et, bien sûr, il sera question de l'actualité du disque ; on peut imaginer que la chaîne ne manquera pas, à ce chapitre, de vanter le premier d'une série de disques numériques qu'elle coproduit avec Erato.

Radio France internationale

● **« Découvertes 83 ».** Le chanteur mauricien Tencaramedon Gervais Eddy, dit « Eddie Caramedon », a obtenu le grand prix des « Découvertes 83 » avec « Souvenir des anciennes paysannes ». Ce concours interafricain de variétés, qui existe depuis quatre ans, est organisé par Radio-France internationale et quarante-six stations de radio en Afrique et dans l'océan Indien. Le prix spécial du jury a été attribué à un dessinateur comorien : Poundja Abdallah Bpoul, dit « Boule », pour la chanson *Ngaya*. Le Prix des auditeurs est revenu au Seychellois Victor Patrick André, pour la chanson *Koste pep losean indye* (« Peuples de l'océan Indien, unissez-vous »). Enfin, le Prix de l'authenticité a récompensé Marie-Cécile Medor, seychelloise également, et déjà lauréate du Prix des auditeurs en 1982.

● **Service mondial en français.** Informations, tous les quarts d'heure de 5 heures à 9 heures et à 20 h 15, 21 h 25, 22 heures, 23 heures, 1 heure et 2 heures, sur ondes moyennes, 49 m, en France et en Europe.

Parmi les magazines, signalons :

● **« Carrefour ».** Le dossier d'actualité de 14 h 15 aura pour thème le lundi 23 janvier : sur les traces du futur, avec le professeur Taquet (département de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle), le gisement paléolithique de Canjuers ; le mercredi 25 janvier : S.A.C.H.S.O. ou Oranienburg Sachsenhausen, camp de concentration et d'expérimentation (deux cent mille déportés y sont morts, témoignage de survivants).

● **« Priorité santé »,** qui traitera le jeudi 26 janvier à 10 heures, à la veille de la Journée mondiale de la lèpre, de la situation critique au Brésil et en Afrique (interview du professeur Grosset et Mme le docteur Guelps, de l'hôpital la Pitié-Salpêtrière).

● **« Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière »,** qui sera consacré le vendredi 27 janvier (10 heures) à un « spécial Raul Ruiz », cinéaste chilien, pour la sortie de son dernier film, *la Ville des pirates*.

● **« Intertropiques »,** le samedi 28 janvier (10 heures), parle d'une nouvelle variété de céréales tropicales, le maïs opaque, de la fin du gigantisme du sucre et de la croisade de l'eau en Afrique en 1985, ou un anti-Paris-Dakar.

France-Culture

SAMEDI 21 JANVIER

- **7.02** Matinales.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : dérives, avec le sociologue E. Morin.
- **8.30** Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : cadres et techniciens : quelle formation pour quels emplois face au développement des nouvelles technologies.
- **9.07** Matinée du monde contemporain.
- **10.45** Démarches avec Bernard Noël.
- **11.02** Musique : concours de chant français à Bruxelles (et à 16 h 20).
- **12.05** Le pont des arts.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Les samedis de France-Culture : 25e anniversaire de la fondation de la Ve République.
- **18.00** Les manuels scolaires : l'histoire à chaud.
- **19.00** Revue de presse internationale.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Communauté des radios publiques de langue française : les capitales du jazz (Radio-Canada).
- **20.00** « La Folie Almayer », de Joseph Conrad. Avec J. Négroni, M. Vitold, J.-R. Caussimon.
- **21.55** Ad Lib.
- **22.05** La fugue du samedi.

DIMANCHE 22 JANVIER

- **7.09** La fenêtre ouverte.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.40** Chasseurs de son.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.25** Protestantisme.
- **9.10** Ecoute Israël.
- **9.40** Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- **10.00** Messe à Notre-Dame-du-Chêne de Viroflay.
- **11.00** Musique : libre parcours récital ; les jeunes solistes à l'heure européenne (et à 12 h 45, 16 h 5, 23 h).
- **12.05** Allegro.
- **14.00** Sons.
- **14.05** La Comédie-Française présente : « La querelle de l'École des Femmes », de Molière.
- **17.30** Rencontre avec... Félicien Marceau (« Une insolente liberté »).
- **18.30** Ma non troppo.
- **19.10** Le cinéma des cinéastes.
- **20.00** Albatros : Amérique en lambeaux de mémoire.
- **20.40** Atelier de création radiophonique : « Femmes vues ».
- **23.00** Libre parcours récital.

LUNDI 23 JANVIER

- **7.02** Matinales ; le Liban et les druzes ; nouvelles du tiers-monde ; lettre de famille.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : la femme adultère ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes, ou les dynamiques du capitalisme.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.07** Les lundis de l'histoire : histoire littéraire (à propos de Céline).
- **10.45** Le texte et la marge : « Passé pas mort », avec R. de Saint-Jean.
- **11.02** Musique : les Bonpos du Tibet.
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Musique : les tournois du royaume de la musique (avec A. Glattauer, harpiste).
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix : « Sur le fleuve Amour et Choléra », avec J. Deltail.
- **14.47** Les après-midi de France-Culture : Variations IV ; à 15 h 20, laboratoire ; à 16 h, l'art en France depuis 1945 ; à 17 h, raison d'être.
- **17.32** Instantané, magazine musical.
- **18.30** Feuilleton : les Ethiopiques.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Présence des arts : « Le paysage composé ».
- **20.00** Passages : Présentation de la série « Passages » consacrée au théâtre.
- **21.00** L'autre scène, ou les vivants et les dieux : la connaissance du complexe ; la philosophie naturelle d'E. Morin
- **22.30** Nuits magnétiques.

MARDI 24 JANVIER

- **7.02** Matinales.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : à 8 h, la femme adultère ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme ; à 8 h 50, le Pont du Nord.
- **9.07** La matinée des autres : les livres des autres.
- **10.45** Les jeunes entrepreneurs.
- **11.02** Musique : Orgues (à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix : « les Mouchoirs rouges de Cholet », de M. Ragon.
- **14.47** Les après-midi de France-Culture : Variations IV ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 16 h 25, Microbabdo.
- **18.30** Feuilleton : les Ethiopiques.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles.
- **20.00** Dialogues : L'ethnologie en question (avec R. Jaulin, J.-T. Desanti).
- **21.15** Orgues (concert donné en l'église Saint-Pierre des Chartreux à Toulouse, le 28 juin 1983) : A. Isoir, J.-M. Beauvarlet-Charpentier, B. Lagacé, interprètent des œuvres de Titelouze, Gibbons, A.-L. Couperin...
- **22.30** Nuits magnétiques.

MERCREDI 25 JANVIER

- **7.02** Matinales.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : la femme adultère ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.07** Matinée des sciences et des techniques.
- **10.45** Le livre, ouverture sur la vie : ouvrages pour les jeunes.
- **11.02** Musique : Albéric Magnard (à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix : « Récits aztèques de la conquête », par G. Baudot, T. Todorov.
- **14.47** L'école des parents et des éducateurs : la triche et les tricheurs.
- **15.02** Les après-midi de France-Culture : les cosmologies ; à 16 h 20, Science à l'infinitif (le verbe entendre) ; à 17 h, Emission spéciale.
- **18.30** Feuilleton : les Ethiopiques.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : linguistiques fantastiques.
- **20.00** Albéric Magnard : un symphoniste à découvrir.
- **22.30** Nuits magnétiques.

JEUDI 26 JANVIER

- **7.02** Matinales.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : la femme adultère ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme ; à 8 h 50, le Pont du Nord.
- **9.07** Matinée de la littérature.
- **10.45** Les jeunes entrepreneurs.
- **11.02** Musique : Musiques hybrides... après le rock (et à 13 h 30, 17 h 32).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix : « la Gare est malsaine pour les enfants », d'A. Gadi.
- **14.47** Les après-midi de France-Culture : Variations IV ; à 15 h 20, Départementale verticale ; à 17 h, Raison d'être.
- **18.30** Feuilleton : les Ethiopiques.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : le point sur le cancer aujourd'hui.
- **20.00** « Amphitryon », de Kleist ; réal. J.-P. Colas. Avec L. Terzieff, A. Reybaz, B. Giraudeau, C. Pieplu.
- **22.30** Nuits magnétiques.

VENDREDI 27 JANVIER

- **7.02** Matinales.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : la femme adultère ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.07** La matinée des arts du spectacle.
- **10.45** Le texte et la marge : « L'émission des prophètes », de N. Sarraute.
- **11.02** Musique : Musique de la mémoire, mémoire de la musique (et à 13 h 30, 16 h).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix : Voyage en Italie, « la Palestine » de J. Giono.
- **14.47** Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : B. Groethuysen.
- **18.30** Feuilleton : les Ethiopiques.
- **19.00** Actualités magazine.
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : les variations du champ magnétique terrestre.
- **20.00** Emission médicale (cette émission fait suite au magazine « Indications » diffusé sur TF 1 le mercredi 25 à 21 h 30) : dépistage précoce des tumeurs ; résonance magnétique nucléaire ; évolution dynamique des organes ; les modialyse à domicile.
- **21.30** Musique : Black and Blue.
- **22.30** Nuits magnétiques.

France-Musique

SAMEDI 21 JANVIER

- **0.00 à 6.00** Fréquence de nuit : œuvres de Beethoven, Liszt, Webern ; à 1 h 35, concert : Mozart, de Falla, Schumann ; à 3 h, Verdi, M. Solal, J. Lewis, Roussel, Boccherini.
- **6.02** Samedi matin : œuvres de Schumann, Grieg, Prokoviev, Debussy.
- **8.05** Les provinciales : journée avec la participation des radios régionales de Radio-France : Radio Berry sud : les orgues de Levroux.
- **9.05** Radio Centre Tours : la vie musicale dans les châteaux du Val-de-Loire à l'époque de la Renaissance ; œuvres de Janequin, Attaignant, Gervaise, Le Roy, Demantius...
- **10.30** Radio Rhône-Alpes : l'atelier d'interprétation vocale et dramatique d'Eric Tappy à l'Opéra de Lyon ; œuvres de Monteverdi, Debussy, Haydn, Purcell, Haendel...
- **12.05** Radio Côte d'Azur : récital Eva Graubin, violon ; œuvres de Telemann, Bach, Stockhausen.
- **14.00** Radio Nord-Est : œuvres de Lachner, Kalliwoda, Kreutzer, Schubert, Spohr, Crusell, J. Mc Cabe.
- **15.00** Radio Landes : « Vielaires de las lanas » : œuvres de M. Corretta.
- **18.00** Les cinglés du music-hall.
- **19.05** Radio Alsace : l'Alsace en musique et en poésie : œuvres de Masle, Berthomieu, Zelter, Devienne, Brahms, Schumann, Wolf, Schubert.
- **20.30** Concert (en direct de l'opéra de Nice) : œuvres de Brahms, Massenet par S. Werett, mezzo-soprano, G. Parsons, piano.
- **22.30** Radio Provence : en compagnie de J.-P. Barbizet : œuvres de Pierné, Beethoven.
- **23.00** Radio Bretagne ouest ; les chants marins du Chasse Marée.
- **0.05** Radio Centre Bourges : musiques et musiciens des vitraux de la cathédrale de Bourges : œuvres de Machaut, Dufay, El Sabio, Moderne.

DIMANCHE 22 JANVIER

- **1.00** Fréquence de nuit, concert : œuvres de R. Strauss par l'Orchestre national de France ; à 2 h 30, œuvres de Franck, Webern, Almeida.
- **6.02** Concert-promenade : œuvres de J. Strauss, S. Robinson, Muller, Dohnanyi, Svab...
- **8.05** Cantate : de Bach.
- **9.05** D'une oreille l'autre, concert : œuvres de Brahms par le Quatuor Melos.
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Hors commerce : Gluck ; à 16 h. Références : Haydn, Mozart.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? Œuvres de Martini, Daquin, Couperin, Debussy.
- **19.05** Jazz vivant : le Chromophonic Big Band, de Yochk'o.
- **20.00** Les chants de la terre.
- **20.30** Concert : « Myrrha », « Alyssa », cantates de Ravel par l'Orchestre symphonique d'Utrecht. Dir. M. Soudant.
- **22.30** Fréquence de nuit : les figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets.

LUNDI 23 JANVIER FRANCE-MUSIQUE A CANNES

- **0.05** Fréquence de nuit : Les mots de Françoise Xenakis ; à 1.37, Concert : Haydn, Lutoslawsky, Beethoven par le Quatuor Lasalle.
- **6.02** Musique légère : œuvres de Gérard, Luypaërts.
- **6.30** Musiques du matin : œuvres de Bach, Sibelius, Villa-Lobos.
- **7.10** Magazine.
- **9.02** Le matin des musiciens : Histoire d'un disque ; à 11.00, Histoire du Live 1880-1980 ; œuvres de Saint-Saëns, Wagner, Rossini.
- **12.05** Jazz : A. Briggs.
- **12.30** Concert : Récital Jin-Li (violon) ; œuvres de Tartini, Brahms, Gluck, Kreisler, Sarasate.
- **14.00** Musiciens à l'œuvre : les concours de musique internationaux, concours international « Reine Elizabeth de Belgique ».
- **17.05** L'imprévu.
- **18.30** Concert œuvres de Vaudor, Morley, Farmer, Certon, Costeley, Alfen... par le « Lamentabile Consort » (Suède).
- **20.05** Jazz.
- **20.30** Concert : (en direct du Palais des Congrès) : le Garçon qui a grandi trop vite, opéra pour enfants de Menotti par l'Orchestre de Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, avec M. Calveiry ; B.-J. Mura, F. Raynal...
- **22.30** Fréquence de nuit : à 23.05, Concert : Brahms par F.-R. Duchable, piano et G. Caussé, alto.

MARDI 24 JANVIER FRANCE-MUSIQUE A CANNES

- **6.02** Musiques du matin : Donizetti, Lalo, Verdi, Debussy, Dvorak.
- **7.10** Magazine.
- **9.02** Le matin des musiciens : histoire d'un disque ; à 11 h, histoire du live 1880-1980.
- **12.05** Jazz : A. Briggs.
- **12.30** Concert : œuvres de Schubert, Liszt, Granados par Jorge Luis Prats, piano.
- **14.30** Les enfants d'Orphée.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : les concours de musique internationaux, concours international « Marguerite Long, Jacques Thibaud ».
- **17.05** L'imprévu.
- **18.30** Concerts : œuvres de Gibbons, Couperin, Bach par Dewitt Monotny, clavecin.
- **20.05** Jazz.
- **20.30** Concert (en direct du Palais des Congrès) : « Ouverture d'Obéron », « Air de Max de Freischütz », « Air d'Agathe de Freischütz » de Weber, « Air de Lohengrin », « Air d'Elisabeth de Tannhäuser », extrait de « la Walkyrie », extrait de « Tristan et Isolde », de Wagner par l'Orchestre de Lyon, dir. E. Krivine, sol. W. Raffeiner, ténor, H. Garetti, soprano.
- **22.30** Fréquence de nuit : à 23 h 05, concert en simultané avec FR 3) : Quartet de Beethoven par le Quatuor Pro Arte ; concert (non télévisé) : Troisième quartet de Bartok, Quartet en fa Mineur de Brahms par le Quatuor Pro Arte.

MERCREDI 25 JANVIER FRANCE-MUSIQUE A CANNES

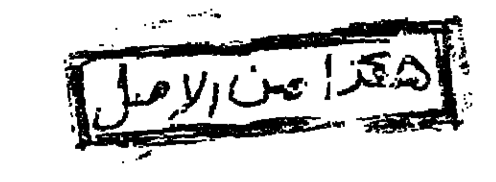
- **0.00** Fréquence de nuit : à 1 h, Concert : Schubert, Milhaud, Janacek par le Quatuor Talich.
- **6.02** Pittoresques et légères : Œuvres de Reisman, Safroni, Grothe, Mortensen...
- **6.30** Musiques du matin : F. Sor, Liszt, Tchaïkovski.
- **7.05** Magazine.
- **9.05** Le matin des musiciens : Histoire d'un disque ; à 11 h, Histoire du live 1880-1980.
- **12.05** Jazz : A. Briggs.
- **12.30** Concert : Œuvres de Mozart, Debussy, Chopin, par Dan Tai Son, piano.
- **14.00** Microcosmos : Rubriques habituelles.
- **17.05** L'imprévu : Jazz.
- **18.30** Concert : « Une saison en enfer », d'après A. Rimbaud par le Groupe de recherches musicales de l'INA.
- **20.05** Les chants de la terre.
- **20.30** Concert (donné à Berlin le 8 septembre 1983) : « Concerto pour piano et orchestre no 2 », « Concerto pour piano et orchestre no 4 », « Concerto pour piano et orchestre no 1 », de Beethoven par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. D. Russel-Davies, sol. A. Brendel, piano.
- **22.40** Fréquence de nuit : vers 23 h, Concert (en simultané avec FR 3).

JEUDI 26 JANVIER FRANCE-MUSIQUE A CANNES

- **0.00 à 6.00** Fréquence de nuit.
- **6.02** Musique du matin : œuvres de Bodin de Boismortier, Haydn, Bruch, Liszt.
- **7.10** Magazine.
- **8.05** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** Le matin des musiciens : Histoire d'un disque ; à 11 h, Histoire du live 1880 – 1980 ; œuvres de Wagner, Stravinsky, Mozart.
- **12.05** Jazz : A. Briggs.
- **12.30** Concert : œuvres de Bayle, Vinao, Smalley, par le Groupe de recherches de l'INA.
- **14.00** Musiciens à l'œuvre : les concours de musique internationaux, concours international de Genève.
- **17.05** L'imprévu.
- **18.30** Concert : œuvres de Haydn, Dvorak, Janacek, par le Quatuor Dolezal.
- **20.05** Jazz à Cannes.
- **20.30** Concert (en direct du Palais des Congrès) : « Mort et transfiguration », de R. Strauss, « Concerto pour violon », de Mendelssohn, cinquième concerto « l'Empereur » de Beethoven par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. H.-P. Frank, sol. M. Erxleben, E. Malinin.
- **22.30** Fréquence nuit : à 23 h, concert (en simultané avec FR3) : œuvres de Fesch, Vivaldi, par Ton Koopman, clavecin ; concert non télévisé : œuvres de Hellendaal, Bach, Mozart, Purcell par Ton Koopman.

VENDREDI 27 JANVIER

- **0.00 à 6.00** Fréquence de nuit : à 1 h 35, concert : le Quatuor Chilingarian.
- **6.02** Musiques du matin : œuvres de Donizetti, Verdi, Weber, Dvorak, Satie.
- **7.10** Magazine.
- **9.05** Le matin des musiciens : histoire d'un disque ; à 11 h, histoire du live 1880-1980.
- **12.05** Jazz s'il vous plaît.
- **12.30** Concert (récital Franco Maggio-Ormezowsky) : œuvres de Brahms, Kodaly, Debussy, par F.M. Ormezowsky, violoncelle, et C. Stigliani, piano.
- **14.30** Les enfants d'Orphée.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : les concours de musique internationaux, concours « Dino-Ciani ».
- **1 .05** L'imprévu.
- **18.30** Concert : œuvres de Bach, Mendelssohn, Fauré, Bartok, Constantinidis, par Evnoumidou, piano.
- **20.05** Jazz à Cannes.
- **20.30** Concert : Sonate en la majeur de Beethoven, Etudes sonates de Morel, « Gaspard de la nuit », de Ravel, Sonate pour violoncelle et piano de Debussy, « Pezzo capriccioso » pour violoncelle et piano de Tchaïkovski, Sonnets de Pétrarque, de Liszt, par Desmond Hoebig, violoncelle, A. Laplante, piano.
- **22.30** Fréquence de nuit : à 22 h 55, concert : œuvres de Lebrnes, Jansen, Capdenat, Lenot, par l'Orchestre de chambre de la R.K.O.



Disques

CLASSIQUES

Motets et scènes sacrées de Bouzignac

● **Arion, ARN 38734**

Singulière figure que celle de *Guillaume Bouzignac qui, né* provincial, voulut obstinément le rester et fit carrière loin de Paris, ce qui expliquerait qu'il ait été, *malgré le jugement* très favorable du Père Mersenne à son sujet, vite *oublié* par les milieux officiels de la cour et de la capitale.

Pourtant, à la jointure des seizième et *dix-huitième* siècles, *l'œuvre de ce* Languedocien (*né* avant 1592, mort après 1641), formé à la cathédrale Saint-Just de Narbonne, n'est pas d'un petit maître prisonnier d'une existence routinière, mais respire au contraire une rare ferveur et aussi une ardeur vitale qui nou dit que le compositeur a été à l'écoute de l'art du temps, de ce *stile nuovo* qui porte alors le message *révolutionnaire de la* tragédie en musique, et qu'une carrière parisienne à succès eût peut-être affadie.

Musicien d'église dirigeant des maîtrises d'enfants au hasard des circonstances (à Gre*noble, Carcassonne, Angoulême* et Rodez), Bouzignac fut également employé par le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc (celui-là même qui sera décapité *sur* ordre de Richelieu), et c'est à son service qu'il a entendu pour la *première* fois des musiques venues d'Italie et qu'il a subi leur influence (mais sans jamais cesser de rester *lui-même, c'est-à-dire* un génie individualiste farouchement attaché à son indépendance).

De ce point de vue, Bouzignac a *été* avant tout attentif au dramatisme et à la couleur de *Vecchi, Monteverdi et Gesualdo, et pénétré de* ce qu'il faut appeler son « dolorisme », cette touche *sensible* dans la plainte ou le cri qui agrandit et transfigure le pouvoir du texte.

Comme la plupart de ses *grands contemporains, notre* méridional semble avoir été fasciné par cette dimension nouvelle du chant, *au* point d'y trouver *ses propres* modèles : un souffle lyrique permanent et des structures qui empruntent aux jeux du dialogue et de la « scène sacrée » (transposée du jeune oratorio (leurs ressorts expressifs. Et ici le rapprochement s'impose avec un autre compositeur, lui aussi italianisant célèbre et, à quelques années près, le contemporain de Bouzignac : Heinrich Schütz.

Ce que le Français partage avec l'Allemand, *c'est* le sens de la mise en scène et du décor visuel, du tableau dramatique à animer, et cette aisance à marier et à opposer les voix, à user des contrastes de dynamique et de registre, à passionner le discours enfin, comme dans ces épisodes haletants où la fureur de la foule déferle jusqu'à Pilate en de *saisissantes anticipations* des chœurs de *turbae* chez Bach. A cet égard, l'intensité de ton de Bouzignac est tout à fait exceptionnelle chez nous, et sa musique chargée d'un trop-plein de sentiment et d'émotion que *nous ne retrouverons plus au* même degré par la suite, si ce n'est chez Marc-Antoine Charpentier, son véritable héritier spirituel, un *demi-siècle* plus tard.

Il faut compléter le portrait en *précisant que* Bouzignac *privilégie* en même temps une note typiquement française, faisant valoir une saveur quasi rurale et un *bonheur de* terroir *dont se* souviendra là encore Charpentier (entre autres, dans sa *Messe de Minuit* fameuse).

Quant à l'interprétation que nous donne de cette brassée de chefs-d'œuvre l'ensemble *Contrepoint, elle sera de nature* à satisfaire les plus exigeants par sa vie intérieure et sa respiration rythmique qui correspond toujours aux intentions profondes de la musique. Sans doute *ne s'agit-il pas exactement* d'une *approche* accordée aux dernières exigences de la musicologie actuelle. Mais l'intuition baroque est quand *même évidente, avec des voix* solistes d'une pureté poignante (les sopranos vibrants de Véronique Dubois-Archambeault et de Véronique Dupuy, malgré des timbres un peu tendus dans l'aigu) et ce feu mystique cou*rant sous les mots, ce mariage* de pudeur et d'exaltation qui nous donne la mesure d'un de nos très grands musiciens enfin arraché à un injuste oubli.

ROGER TELLART.

« Daphné » de Richard Strauss

● **EMI, 2 disques. 1435823, avec aussi Ortrun Wenkel et Kurt Moll.**

Strauss et la mythologie, la confrontation a porté de nombreux fruits : *Salomé, Elektra, Ariane à Naxos, Hélène d'Egypte..., et cette Daphné* trop peu connue. Moins violente ou paroxystique que certaines de ses « consœurs », moins immédiatement scénique, elle est par contre musicalement plus équilibrée (Strauss prenant enfin son indépendance à l'égard de Wagner, même si çà et là les citations demeurent sensibles), plus strictement composée et « finie », avec une attention méticuleuse aux détails instrumentaux, à la prolixité vocale (un subtil mélange de colorature traditionnelle et de ligne « moderne »), et un souci constant de transparence et d'hédonisme sonore. Il y a quelque chose de païen dans cette œuvre, *un sens pastoral de la nature, de la* lumière, qui rappelle l'art poétique d'un Horace ou d'un Ovide. Mais il y a aussi quelque chose de mystique, d'exalté, de proprement dyonisiaque.

Fidèle à ses amours, Strauss l'a écrite pour un soprano, un vrai, rayonnant d'aigu, facile d'envolée, souple de ligne. Il l'a assorti de deux ténors qui doivent allier la vaillance à la délicatesse, le romantisme du ton à l'héroïsme du son. Œuvre difficile, donc, pour les interprètes, malgré, ou peut-être en raison même de sa brièveté. Les mots y portent un poids poétique intense et la musique les sollicite constamment.

Saluons donc cet enregistrement qui réunit une Lucia Popp radieuse, immatérielle, lyrique telle une allégorie d'antique : Reiner Goldberg et Peter Schreier, qui ne sont peut-être pas les plus beaux timbres du monde, *mais qui* sont parfaitement assortis. Bernard Haitink, à la tête des chœurs et de l'orchestre de la radio bavaroise, fait miroiter ces pages parmi les plus raffinées et les *plus sublimement écrites* de Strauss, servant cette transparence et cette fluidité que le vieux maître avait enfin trouvées après de multiples tentatives.

A. A.

« Cosi fan tutte » par Riccardo Muti

● **Avec Margaret Marshall, Agnes Baltsa, Francisco Araiza, James Morris, Kathleen Battle, José Van Dam. 3 disques EMI, 1435163.**

Qu'y a-t-il dans cette musique pour qu'à la énième écoute, son pouvoir d'étonnement soit intact ? Et *que,* après tant d'enregistrements, dont certains qui semblaient « définitifs », ce dernier en date ranime les mêmes émotions, une *identique ferveur* ?

D'abord il y a un ton. Qu'on pourrait qualifier d'italien, au sens où il *privilégie* le son, les couleurs instrumentales, les subtilités vocales, qu'il affirme un plaisir de chanter immédiat, une volubilité *plutôt qu'une volonté de dire ou de* signifier telle que l'imposa, par exemple, un Klemperer (cf. *le Monde Dimanche* du 28 août 1983).

Surtout, il se fonde sur un rythme, sur un jeu incessant de pulsions, de scansions, de respirations dessinant une véritable chorégraphie lyrique, traçant une démarche, un pas. On sent là que Muti a son Toscanini pour mémoire et pour horizon, et qu'il entretient avec la Philharmonie de Vienne une connivence profonde. Car une conviction emporte cette direction et *s'impose* d'emblée.

Enfin il y a un plateau, l'un des plus corrects concevable de nos jours : des voix jeunes, saines, sachant se plier à cette discipline d'ensemble qu'exige Mozart; des techniques suffisamment maîtrisées pour se faire oublier et ce sens vrai du style mozartien tel que les illus*tres pionniers l'ont restitué et légué.*

Çà et là, pourtant, une impression d'absence, de manque paraît sourdre comme si une grâce se dérobait, cette grâce que la glorieuse époque viennoise dispensait à foison.

Il n'empêche ! Avec ses limites mais aussi avec ses indéniables acquis, voici l'un des plus beaux *Cosi que l'on puisse aujourd'hui sinon rê*ver, du moins attendre.

ALAIN ARNAUD.

Vidéosélection

Nord Tchad

● ***Nord Tchad*, de Lionel et Emmanuel Cousin. Edité par Vidéo-Loisirs et distribué par Cinéthèque.**

Lionel Cousin a passé près de dix-huit mois chez les rebelles toubous, qui, sous le commandement de M. Goukouni Oueddei, s'opposent au gouvernement central de N'Djamena. Au-delà du reportage politique, le film est un document passionnant sur la vie semi-nomade dans le décor grandiose du Tibesti.

Pêcheurs d'Islande

● ***Pêcheurs d'Islande*, de Pierre Schonderfer, avec Jean-Claude Pascal, Charles Vanel et Juliette Mayniel. Edité et distribué par U.G.C. Vidéo.**

Un chalutier maudit affronte une mer déchaînée pour un voyage de la dernière chance. Pierre Schonderfer a adapté lui-*même le roman de Pierre Loti* pour ce film de 1959 où l'on trouve déjà cette méditation sur le courage, l'échec et l'humiliation, chère au réalisateur.

John Ford

● ***Le Massacre de Fort Apache*, de John Ford, avec Henry Fonda et John Wayne. – *Rio Grande*, de John Ford, avec John Wayne et Maureen O'Hara. – *Le Convoi des braves*, de John Ford, avec Ben Johnson, Joanne Dru et Ward Bond. Trois cassettes éditées et distribuées par Cinéthèque dans la collection présentée par Eddy Mitchell.**

Pour les amateurs de western et de cinéma tout court, Cinéthèque édite trois films de John Ford : *le Massacre de Fort Apache* reprend l'épopée du général Custer en opposant un Henry Fonda, mégalomane et violent, au pacifique John Wayne. Autre couple célèbre, celui de John Wayne et de Maureen O'Hara consacré par *l'Homme tranquille*, qui tient ici la vedette de *Rio Grande*, hymne classique à la cavalerie des Etats-Unis. Moins connu, *le Convoi des braves* met en scène Ben Johnson et Ward Bond, deux seconds rôles favoris de John Ford. Trois films qui, sans être les plus grands du réalisateur, contiennent pourtant l'essentiel de son art : un mélange unique d'humour et d'émotion, la densité humaine des personnages et cette économie de moyens qui s'accorde si bien avec la dimension épique.

Adorable menteuse

● ***Adorable menteuse*, de Michel Deville, avec Marina Vlady, Macha Meril, Michel Vitold et Michael Lonsdale. *Edité et distribué par* R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ».**

Comment *une fieffée* menteuse, coquette et ravissante, dupe ses nombreux soupirants et fait la conquête de son voisin, quinquagénaire désabusé. Les jeux de l'amour et du hasard à la manière de Michel Deville et Nina Campanez, qui ont signé ensemble les meilleures réussites de la comédie dans les années 60. Et une superbe dis*tribution.*

Walt Disney

● ***Quand les méchants sont des stars chez Disney*, montage de soixante-quinze minutes. Edité et distribué par Walt Disney Home Video.**

Fidèle à sa politique, Walt Disney réserve ses chefs-d'œuvre à l'exploitation en salles de cinéma et ne livre à la vidéo, *comme à la télévision*, que des extraits destinés à entretenir la demande chez de nouvelles générations d'enfants. C'est le cas de ce montage, consacré aux « méchants », du capitaine Crochet à la reine sorcière de *Blanche-Neige* en passant par les sœurs de Cendrillon.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Nouveautés
Janvier 1984

O. CHARLIER Mendelssohn - Dir. L. Foster
NUM 75096 MCE 75096

M. DALBERTO Brahms : 4 Ballades op. 10
6 Klavierstücke op. 118
NUM 75097

P. DEVOYON Frank : Prélude, Choral et Fugue
Prélude, Aria et Final
NUM 75098

F. LODEON St-Saëns - Tchaïkovsky - Fauré
Dir. A. Jordan
NUM 75102 MCE 75102

A. QUEFFELEC Haydn - Dir. A. Jordan
STU 71538

JAZZ

« Backstreet » de David Sanborn

● **Warner Bros 923906-I. Distribution WEA.**

Il est des phénomènes phonogra*phiques que l'on* doit *traiter* d'abord comme des faits sociaux. Ainsi avons-nous parlé du *Winelight* de Grover Washington. Ainsi parlerons-nous du *Backstreet* de David Sanborn. Frank Ténot appelait ça, tout récemment, de la musique d'ascenseur. C'est le bon étiquetage. Reste que cet art, destiné à congédier le silence et à envahir l'espace parce que celui-ci déteste le vide, l'emporte sur les autres, et de loin, dans les sondages d'opinion.

Un musicien comme Sanborn occupe *aujourd'hui dans la musique de* consommation la place que tenait autrefois Earl Bostic. A cela près que Bostic évitait d'être sirupeux ou gémissant. Sanborn ne renonce pas toujours à se plaindre. Reconnaissons qu'il pleure avec conviction, avec une énorme vigueur. Il sait aussi taquiner les blue notes (*When You Smile at Me*). Il acclimate à son mode antiseptique des rythmes *afros* et des fragments de gospel songs (*Believer*), des éléments de R'n'B', avec la slapping bass (*Backstreet*), voire de reggae (*Blue Beach*). Un de ses tours de force est de concilier tous les emprunts en un même style à la mode, parfaitement absorbant.

Au milieu de milliers d'autres, Sanborn contribue à confirmer la prophétie d'Adorno concernant un monde qui s'enfoncerait dans l'industrialisation et la massification culturelles, avec ce que cela implique de répétition dissimulée sous le masque d'une fausse nouveauté et, enfin, de réduction de la musique au statut de simple marchandise. Toutefois le système a des failles. Ce serait de l'aveuglement que d'oublier ce qui subsiste chez Sanborn de capacité d'invention – par *éclairs, elle ose se montrer – et ce* qui demeure comme maîtrise, comme liberté de jeu, notamment hors de la tessiture officielle de l'instrument, dans un suraigu qu'il domine mieux que quiconque. Il suffirait d'un producteur convaincant pour qu'il s'associe à Hancock, par exemple, en quartette « acoustique », ne serait-ce que le temps d'un concert, et pour que soient dé*couvertes* clairement en lui beaucoup de qualités qu'il bride.

LUCIEN MALSON.

TOUT MATÉRIEL
AUDIOVISUEL
700 FILMS - JEUX VIDEO
VIDÉO-CLUB
BETAMAX
1, rue Vavin,
75006 PARIS-MONTPARNASSE
Tél. : 326-33-56

MAGNETOSCOPES
MULTI-STANDARD
JVC
DISPONIBLES SUR STOCK
AUDIO VIDEO
53, av. de Suffren 75007 Paris
TÉL. : 734-47-72
TELEX. : 201.519 F.

ROCK

« Learning To Crawl » des Pretenders

● **WEA, 923980-1**

Voici donc la nouvelle formation des Pretenders, réorganisée après *la mort* (par overdose) de deux des musiciens : James Honeyman Scott, le guitariste, et Pete Farndon, le bassiste. Leur succèdent deux amis de Honeyman Scott : Malcolm Foster à la basse et Robbie McIntosh à la guitare (ce dernier ayant déjà joué avec le groupe à une époque où le besoin s'était fait sentir d'étoffer la formule).

Triste destin pour un groupe qui, plus qu'un autre, s'est toujours affirmé en tant que tel, éliminant le vedettariat individuel : Chrissie Hynde, qui doit son rôle de leader à sa double qualité de chanteuse-guitariste et d'auteur-compositeur, a toujours refusé de se comporter comme un porte-parole exclusif du groupe. Elle fait corps avec les autres musiciens, elle est présente sans chercher à s'imposer. Cuir noir *et attitudes farouches, triturant* sauvagement sa guitare, elle est à l'aise dans le rock comme aucune femme ne l'a jamais été.

Le nouveau disque, comme les précédents, est produit par Chris Thomas, l'un des grands magiciens *du studio. On retrouve la maîtrise* du son, volumineux et enveloppé, les nuances de tons, déliés et ciselés. Les Pretenders perpétuent la *tradition* d'un rock *éternel, tel* que le pratiquaient les groupes mythiques des années 60, Kinks ou Beatles. Ils ont la manière et l'esprit pop, les compositions instantanées et l'exécution expéditive.

La modernité tient à des détails : un savoir-faire, une technique, des attitudes différentes, en prise avec l'époque. Ici pas de maniérisme, pas de sacrifices à une mode ou à un courant, pas plus que d'instruments de synthèse, juste des sons naturels : une rythmique solide et efficace qui sert d'armature, des guitares mises en avant qui se chevauchent, se répondent en en*volées fiévreuses, riffs plaqués en* saccades et arpèges en dentelles dans un écheveau d'harmonies limpides.

Par dessus tout cela, la voix donne au groupe son identité, sensuelle et frissonnante, piquante et troublante, une voix qui chante l'amour en dérapages contrôlés, avec des râles de plaisir et des gloussements discrets, qui sait se faire violence jusqu'à l'agression puis tendre l'instant d'après.

Les Pretenders rockent dru et ferme sur des titres qui ont la précision des tubes radiophoniques des années passées et la magie des mélodies acidulées. Ils ont aussi l'audace de proposer des slows dans la plus belle tradition des romances à l'eau de rose sans pour autant sombrer dans la mièvrerie.

Le disque n'est pas, comme d'habitude, dédié aux deux disparus. A quoi bon une dédicace dérisoire ? Le plus beau tribut, c'est la *vie qui continue. Et ça n'est jamais,* au bout du compte, que du rock'n roll.

ALAIN WAIS.



GINETTE NEVEU
1 concert : 3 mai 1948
1 disque STIL

Documentation sur demande :

NOM ______
Prénom ______
Adresse ______

à retourner aux éditions STIL
5, rue de Charonne, 75011 Paris - (1) 806-28-19

échecs N° 1056

Passages stratégiques

(Championnat de Hongrie par équipe, Budapest, 1983)

Blancs : PINTER
Noirs : SZABO
Défense Benoni

1. d4	Cf6	21. Cf3	Cé-g6
2. ç4	ç5	22. Dd1	h6
3. d5	a6	23. Cé2!	Cxé2 (l)
4. a4	é6	24. Dxé2	ç4 (m)
5. Cç3	éxd5	25. Dd2!	Dd7
6. çxd5	d6	26. Cé4! (n)	Rh7
7. Cf3	g6	27. Cf5	Fé5
8. Cd2 (a)	Fg7 (b)	28. Dd1!	Cf7
9. é4 (ç)	0-0	29. Tf3!	Tg8
10. Fé2	Té8	30. Cé3!	Cg6
11. 0-0	Cb-d7	31. Cg4 (o)	Tç-é8
12. Ta3 (d)	h6 (é)	32. Tf5!	Fg7
13. Dç2	Tb8	33. f4!! (p)	Ch4
14. Rh1	Cé5	34. Cf6+	Fxf6
15. h3 (f)	g5 (g)	35. Txf6	Dé7 (q)
16. Cd1!	Cg6 (h)	36. é5!	Tg6
17. Té3!	Cf4 (i)	37. fxg5	Dxé5
18. Cç3 (j)	Cd7 (k)	38. Txf7+	Rg8
19. Fg4!	Cé5	39. Dg4	hxg5
20. Fxç8	Txç8	40. Dh5!	abandon.

NOTES

a) Dans cette position caractéristique de la « défense Benoni », les Blancs ont le choix entre plusieurs plans, soit 8. é4, Fg7 ; 9. Fé2 (système Gligoric), soit le fianchetto-R, 7. g3, soit le développement du F-D en f4 ou en g5, soit cette intéressante manœuvre du C-R, jouée pour la première fois par Nimzovitch contre *Marshall* au Tournoi de New-York 1927, dont le but est d'exercer une forte pression sur le pion d6 après Cç4 et Ff4.

b) Ou 8..., Cb-d7 et 8..., Ca6.

ç) Les Blancs renoncent ici au schéma de Nimzovitch pour retrouver par interversion de coups, une variante usuelle du « système Gligoric ».

d) Les Blancs peuvent s'opposer à l'arrivée du C-D- noir en é5 par 12. f4 mais doivent jouer avec une extrême précision après 12..., ç4 ; si 13. Cxç4, Cxé4 ; si 13. Fxç4, Cç5 ; 14. Dç2, Cg4 ; *15. Cf3, Fxç3 ; si 13. é5, dxé5 ; 14.* Cxç4, Cb6! et si 13. Ff3, Cç5. Le mieux serait 13. Rh1, Cç5 ; 14. é5, dxé5 ; 15. Cxç4, éxf4 ; 16. Fxf4, Cf-*é4 ; 17. Cxé4, Cxé4 ; 18. Ta3! comme* dans la partie Garcia-Tatai (1974). A cet important carrefour, les Blancs ont le choix entre 12. h3 ; 12. Dç2 et 12. f3. Le coup du texte, encore une anticipation d'une autre variante, est une idée magnifique de Petrossian qui donne un rôle de premier plan à la T-D.

é) A considérer est aussi 12..., Tb8 mais les Noirs craignent 13. a5.

f) Maintenant la menace 16. f4 est effective.

g) La seule réponse, qui représente néanmoins un certain affaiblissement de l'aile-R.

h) Menace 17..., Cxd5.

i) 17..., b5 semble plus logique.

j) Parant 18..., Cfxd5.

k) Maintenant 18..., b5 n'est plus aussi bon : 19. axb5, Cxé2 ; 20. Txé2, axb5 ; 21. Cf3.

l) Un échange qui évite 24. Cg3 et 25. Cf5.

m) Défend le pion a6 mais perd la case d4.

n) L'entrée du C blanc vaut bien le pion a4. Si 26..., Dxa4 ; 27. Cf5 menaçant Dd1 et Db5.

o) Les faiblesses du roque des Noirs apparaissent peu à peu.

p) L'explosion finale qui ouvre la colonne f aux T.

q) Il n'y a plus de défense.

ÉTUDE

H. RINCK

(1919)

BLANCS (7) : Rd2, Fé6, Cb5 et d8, Pa4, g3, h4.

NOIRS (5) : Ré5, Da6, Pé7, f6, g6.

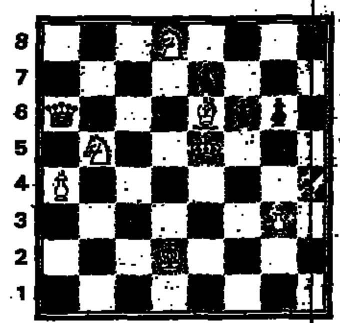
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1055
(L. PROKES
« Časopis Ceskoslovenskych Sachistu », 1921)

(Blancs : Rf1, Dé3, Pd5, f3, f2. Noirs : Rh3, Df7, Pd3, d7, é7, é5, g7, g6.)

1. f4+, Rg4 ; 2. Dg3+, Rf5 ; 3. Dg5+, Ré4 ; 4. Dxé5+, Rf3 ; 5. Dé3+, Rg4 ; 6. Dg3+, Rf5 ; 7. f3, Dxd5 (ou 7..., Df6 ; 8. Dg4 mat) ; 8. Dg5+, Ré6 ; 9. Dxg6 mat.



bridge N° 1054

Une communication dangereuse

Cette donne est classique. Elle avait été choisie par l'Américain Sheinwold pour montrer dans *l'Auto-bridge* comment il était possible de détruire une communication dangereuse de l'adversaire.

♠ 7 5 4 3
♡ 7 6 5
◇ A D 5 3
♣ 10 3

♠ 2
♡ 10 3
◇ 10 9 8
♣ A D V 9 8 7 6

N / O E / S

♠ A D 6
♡ D V 9 4 2
◇ 7 6
♣ 5 4 2

♠ R V 10 9 8
♡ A R 8
◇ R V 4 2
♣ R

Ann : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♣	passe	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau pour la Dame et le 7 d'Est, le déclarant a joué le 3 de Pique du mort. Est a fourni le 6, Sud le 8 et Ouest le 2. *Comment Sud doit-il ensuite jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense?

Réponse :

Il est probable qu'Est n'a plus qu'*un* Carreau et, si le déclarant remonte au mort grâce à l'As de Carreau pour rejouer atout, Est mettra l'As de Pique, puis *il donnera la main à Ouest à Trèfle* afin que celui-ci rejoue Carreau, et Est fera chuter le contrat en coupant le troisième Carreau (avec la Dame de Pique) et en faisant une levée à Cœur.

Comment éviter cette coupe? Il suffit, à la troisième levée, de *jouer le Roi de Trèfle* pour obliger Ouest à utiliser sa reprise de l'As de Trèfle avant qu'elle ne lui soit utile, c'est-à-dire avant que la coupe à Carreau n'ait été ouverte.

Technologie de pointe

On parle beaucoup de technologie dans l'industrie. Au bridge, elle existe aussi comme le prouve cette donne jouée dans une épreuve de sélection. Grâce à une technique perfectionnée, le déclarant a pu capturer une Dame qui semblait imprenable.

♠ 10 9 6 4
♡ 7 6 5
◇ A 6 3
♣ A 9 4

♠ R D V 8 2
♡ 9
◇ R V 7 4
♣ D 6 3

N / O E / S

♠ A 5
♡ V 10 3
◇ 9 8 5 2
♣ 10 8 7 2

♠ 7 3
♡ A R D 8 4 2
◇ D 10
♣ R V 5

Ann. S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Svarc	Abacassis	Soulet	Chemla
1 ♡	1 ♠	2 ♡	passe
3 ♣	passe	4 ♡	passe...

Ouest a entamé le Roi de Pique et a rejoué le 8 de Pique pris par l'As d'Est qui a contre-attaqué le 9 de Carreau pour le 10 et le Valet. Svarc ayant laissé passer, *comment a-t-il ensuite gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense?

Note sur les enchères :

L'enchère d'essai de « 3 Trèfles » était courageuse, mais il suffisait que Nord ait un gros honneur à Trèfle et une force à Carreau (par exemple la Dame de Trèfle et As-Valet de Carreau) pour que la manche puisse être envisagée.

PHILIPPE BRUGNON.

Courrier des lecteurs

L'Italie aux Olympiades (n° 1047).

Certains lecteurs ont cru à tort que, « *si Ouest jetait le Roi de Pique sur l'As* », il ferait chuter le chelem. Au contraire, il n'y aurait plus de problème : avec la Dame de Pique ainsi affranchie, Sud n'aurait plus qu'à tirer le Roi de Trèfle et à jouer Pique (la Dame constituant la douzième levée).

De son côté, Antoine Roux estime « qu'il était plus sûr, après la première levée du 10 de Cœur, de *faire tout de suite l'impasse à Cœur.* Si celle-ci réussit, il suffira d'un coup à blanc à Carreau pour assurer le contrat quelle que soit la place du Roi de Pique... » C'est exact, mais n'oublions pas qu'en tournoi par quatre une levée supplémentaire (30 points totaux) correspond à 1 IMP, c'est-à-dire environ un douzième de la valeur du contrat de chelem déclaré, alors qu'en bridge normal ce n'est même pas le quarantième du chelem déclaré!

scrabble ® N° 181

La mormone détonne

« Les adjectifs en -ON doublent le n au féminin », disent les grammaires. Il y avait jusqu'à présent trois exceptions : **lapone**, **mormone**, **nippone** ; il y en a maintenant une *quatrième*, **lettone**, *mais Dieu soit* loué ! on peut désormais, si le besoin scrabblesque s'en fait sentir, transgresser trois de ces (o)ukases et jouer **laponne**, **nipponne**, **lettonne** ; seul **mormone** ne peut doubler son N.

De même, les verbes en -ONER sont beaucoup plus rares que les verbes en -ONNER. Ils incluent évidemment ceux qui ont un accent circonflexe sur le o : **prôner**, **trôner** et **détrôner**. Voici les autres : **cloner**, vt, multiplier une cellule, **détoner**, vi, exploser, conforme à l'étymologie latine *detonare* (ne pas confondre avec **détonner**, *vi*, *contraster* désagréablement, du français *ton*), **dissoner**, vi, du latin *dissonare*, **ramoner** et **s'époumoner**.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEOSSTT			
2	O + AUUMNE	TESTES	H 4	14
3	U + QGTNAE	AUMONE	G 6	20
4	GN + EEIRO	TAQUE	H 11	41
5	CSDRIOS	ERGOTINE (a)	4 D	68
6	EMROAAU	DISCOURS	14 C	69
7	DYREEIO	AMAUROSE (b)	E 8	68
8	DEE + HUAR	ORIYA (c)	8 A	72
9	U + ISRLGE	ADHERE	15 J	44
10	BUEITVC	ORGUEILS (d)	A 8	80
11	BT + EENN?	CUVIER	N 10	34
12	IIFVLNA	BET(O)NNE	O 4	87
13	VI + KPAHX	FINAL	3 I	37
14	VAXH + AN?	KIP	2 L	41
15	NX + ISTDE	HAVA (S)	1 H	41
16	DEXINT + A	(S) KAS	L 1	44
17	JMLLUOP	INDEXAT	M 5	86
18	MLLUOP + F	JAS	6 F	26
19	LOMP + ETL	FLUX	9 J	16
20		POTE	5 B	18
		Total	....	906

Autres mots intéressants en -ONE : **none**, après-midi chez les Romains (cf. l'anglais *noon*) ; **anone**, arbre à fruits sucrés ; **atone**, sans vigueur ou sans accent tonique ; **axone**, *prolongement de* **neurone** ; **ozone** ; **madone** ; **annone**, impôt romain annuel (cf. **ânonner**) ; **bryone**, plante grimpante ; **ionone**, c'est-à-dire **cétone** (dérivé d'alcool), employée en parfumerie ; **erroné, e** ; **evzone**, fantassin grec ; **péroné**. Nous traiterons ultérieurement des mots en -ONE de sept et huit lettres.

Chelem-club de Maisons-Alfort
55, rue du 11-novembre
22 décembre 1983
Tournois le jeudi à 20 h 30

NOTES

(a) Alcaloïde de l'ergot du seigle ; solo de F. Delol. *(b)* Cécité sans lésion de l'œil ; deuxième solo de Delol. *(c)* Langue hindoue ; troisième solo du même. *(d)* LIGURES sec implaçable.

1. Delol, 848 ; 2. Lefur, 754 ; 3. Solange Scribe, 741.

● La partie de Manosque (*le Monde* du 7 janvier) est améliorable : au seizième coup, au lieu de *jouer UNIR en* N 2, *placer RIEUR* en N 1 pour 2 points de plus (M. Potemski, Marmoutiers).

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. *Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.*

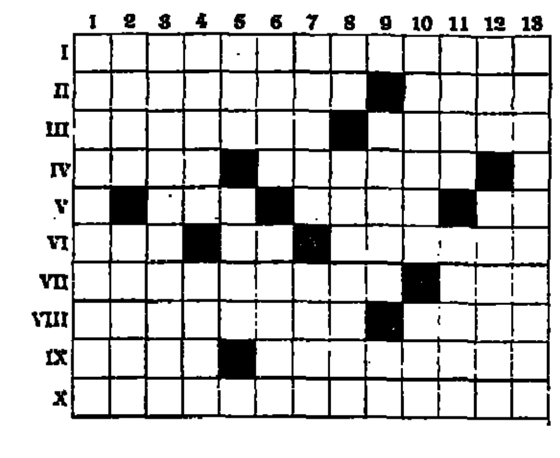
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 285

Horizontalement

I. Est-ce celui du Monde des loisirs ? – II. Après le café. A vu Ruth. – *III. Pour ranger sagement,* on dérange gaillardement. On l'a fait marcher. – IV. Un peu plus feu que les autres saints. Il a bien de la patience. – V. On s'y lève tôt. A des obligations. A des obligations. – VI. Ce qui reste après avoir donné. En piste. Il a fait école. – VII. Insoutenables. Imitateur. – VIII. Pour le futur amateur de coquillages. De lourdes charges l'attendent. – IX. Parfois couvert, parfois ouvert. Donne des boutons. – X. A force de veiller...



Verticalement

1. Le changement sans la continuité. – 2. Pour danser. Pour en faire un plat. – 3. Les figures y jouent leur rôle. – 4. Puits. Capitale. – 5. Trois sur quatre. Font de drôles d'expressions. – 6. Son pou*voir de séduction a été grand.* Se dépouillait de bas en haut. – 7. Ne manifestent aucune reconnaissance. On doit la garer. – 8. Peuvent se mettre au carré. *Il faut bien se ren*dre quand on vous l'oppose. – 9. Mesures. Pronom. – 10. Dans les Alpes. Dans l'alcool. – 11. Fait le lien. Mater dolorosa. – 12. Pour la grève. N'est pas par dessus la jambe. – 13. Toutous.

SOLUTION DU N° 284

Horizontalement

I. Merchandising. – II. Acérés. Inégal. – III. Rotor. Aspin. – IV. Cers. Accédées. – V. Huants. Ote. Ns. – VI. Erie. Sert. TVA. – VII. Pat. Bandonéon. – VIII. Inécouté. Prut. – IX. Eteinte. Caste. – X. Désassemblées.

Verticalement

1. Marchepied. – 2. Ecœurante. – 3. Retraitées. – 4. Crosne. CIA – 5. Her. Bons. – 6. As. Assauts. – 7. Ac. Entée. – 8. Discorde. – 9. In petto. Cb. – 10. Séide. Npal. – 11. Igné. Terse. – 12. Na. Envoûté. – 13. Glissantes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 285

Horizontalement

1. AACCORU. – 2. CCIOORS. – 3. BEELNOSS. – 4. ACCLOTU. – 5. ABEILNSU. – 6. AIILNOSS (+ 2). – 7. EESSTUU. – 8. EIILNOPR. – 9. ACEELORT. – 10. EGILNNOR. – 11. AEMPSSU. – 12. AILPQSU. – 13. AEEINRSU.

Verticalement

14. CLNOSSU. – 15. AELNOPR. – 16. EIINOSTV (+ 1). – 17. ABEEGLOR. – 18. AEEGLRSS (+ 2). – 19. ACEIOSTX. – 20. AINNORRU. – 21. BCEENOS. – 22. EEPRSUU. – 23. CEEILOS. – 24. ELOQRSU. – 25. EOQRSU (+ 1). – 26. AINQSU. – 27. EGMNSTU. – 28. AACLNOTU. – 29. ACEENOS. – 30. ELNOSST (+ 1).

SOLUTION DU N° 284

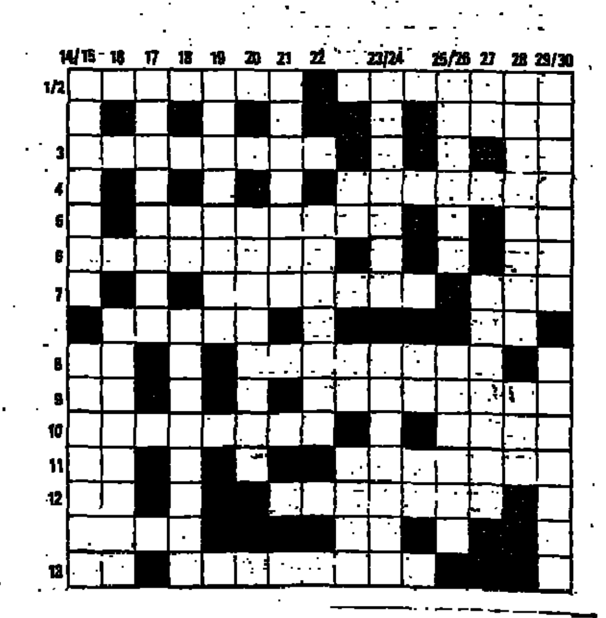
Horizontalement

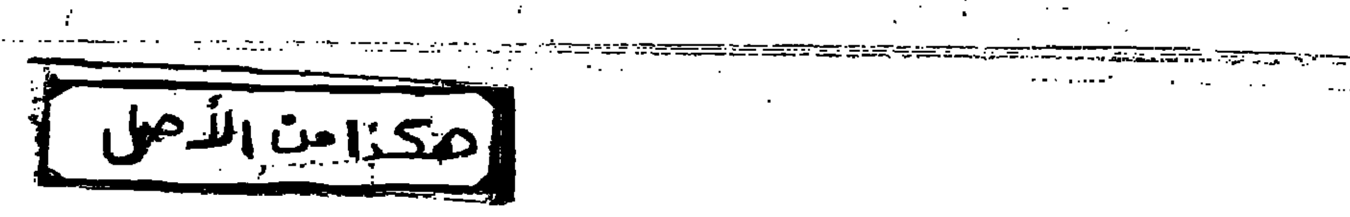
1. SUBTILE. – 2. AGRAIRE (GARERAI RAGERAI RAGREAI REAGIRA). – 3. ATTIRAIL. – 4. RAREFIA (FRAIERA). – 5. SOIREES. – 6. OUBLIEUX. – 7. UPSILON (PULSION). – 8. PETITION. – 9. AZILIEN (LAINIEZ). – 10. IDIOTE. – 11. PRORATA. – 12. TRIPLET. – 13. CANICHE (CHICANE). – 14. NITRUREE. – 15. METOPE, panneau sculpté (EMPOTE). – 16. ROTATIVE (REVOTAIT VOTERAIT). – 17. MARELLE. – 18. FUSELAS.

Verticalement

19. SAROUAL. – 20. BARBOUZE. – 21. OCTUOR. – 22. RARETE (ARRETE ARTERE). – 23. PANDANUS, plante ornementale. – 24. LAIEREZ. – 25. TILIACEE, arbre tel que le tilleul. – 26. UTILITE. – 27. GROUPIE (PIROGUE). – 28. SONATINE (ETONNAIS). – 29. AIRAIN (RAINAI). – 30. HEPATITE. – 31. ENORMITE. – 32. ESSENIEN, relatif à une secte juive (INSENSEE). – 33. THEMES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Province, tu perds ta gueule...

On a égaré les cuisines régionales. La Reynière pique son bœuf.

ALORS que la décentralisation est à l'ordre du jour, n'est-ce pas un comble de voir la cuisine française succomber à une uniformisation redoutable ?

Le régionalisme gourmand, le folklore de gueule, disparaissent. *Les grandes étapes gastronomiques* proposent des cartes qui se ressemblent toutes. D'un bout de l'Hexagone à l'autre les mêmes plats et les mêmes cuissons se retrouvent sous les mêmes cloches argentées du service à l'assiette !

Ce qui faisait le charme et la valeur de la cuisine française était pourtant sa variété, ses différences ; nées des provinces, elles *reflétaient les sols et le ciel*, l'histoire et les mœurs. Les promenades des vacances à travers le terroir permettaient la découverte perpétuelle d'une autre cuisine, passionnante, dépaysante, instructive aussi. Or aujourd'hui – et cela est surtout remarquable dans les grandes maisons – toutes les cuisines se ressemblent, toutes les cartes reflètent une mode, laissant porte ouverte aux copieurs. De Dunkerque à Biarritz, de Brest à Menton, on retrouve partout la terrine ou le boudin de poisson (quand celui-ci n'est pas cru, mariné !) ; les brimborions (de poisson ou de viande) « en habit vert » ; l'éternel « magret » (qui n'en est pas un véritable puisque rarement de canard gras des Landes) ; le chavignol rôti présenté comme une nouveauté (alors qu'il est vieux comme le fromage de chèvre) ; quelque chose à la mangue, aux kiwis ou au maracujas ; un dessert au chocolat amer (qui ne l'est pas puisque le chocolat vendu comme « amer » est sucré), etc.

Et ces mêmes préparations se cachent sous des appellations burlesques et diverses, les courgettes sont en spaghetti, le turbotin en lamelles ou en éventail, la volaille en « effilés », les abats en gâteau, la salade « folle » et n'importe quoi en mille-feuille (ce qui fait une économie pour le patron, le feuilletage bon marché remplaçant *son poids de marchandise* coûteuse !).

Alors on se demande vraiment si le coq au vin existe encore en Bourgogne ; le gâteau de pommes de terre en Bourbonnais, l'éclade de moules en Charente, les pieds et paquets à Marseille, le tablier de sapeur à Lyon, la géline aux pruneaux en Touraine, le potjevleisch en Flandres, le matefaim et *le farçon en Savoie*. J'en passe et des meilleurs.

Ersatz

Des régions semblent mieux protégées pourtant. L'Alsace, le Pays basque, la Gascogne. Mais les bouillabaisses de fantaisie et la soupe de poissons en boîte sur la Côte, tout comme le cassoulet dans le Sud-Ouest (sans oublier le foie gras d'usine !) ne sont là que pour faire illusion, et le plat mijoté de l'aïeule, de la « mamma », de la tradition, réalisé à la sauvette, n'est le plus souvent qu'un ersatz. Les grandes toques ont le droit d'innover, certes, de créer et d'offrir une cuisine personnalisée. Lorsqu'elle est préparée à partir du terroir (par un Pierre Gleize – La Bonne Etape à Château-Arnoux – un Vanel à Toulouse, un Daguin à Auch, un Jacques Maximin – Le Négresco à Nice), on s'en enchante. Mais qu'au long des chemins touristiques les étoilés du *Michelin*, les toqués du *Gault-Millau*, reproduisent sans imagination, et plus souvent sans talent vrai, les mêmes plats, on est en droit de crier casse-cou ! Le saumon à l'oseille des Troisgros, le magret de Daguin, le loup en croûte de Bocuse, furent des trouvailles. Elles le restent chez eux, elles agacent ailleurs. On a envie de crier : « *Pas ça ou pas par vous !* ». De même que l'on a envie de refuser le camembert au pays du brocciu, le cantal au pays du munster.

Les guides (les Anglo-Américains ne se déplacent pas sans le *Michelin* qui reste leur « bible » !) se devraient de mieux exalter les cuisiniers du terroir. Sur les grands itinéraires, il faut remercier ceux qui maintiennent *Brun à Marseille et son éternel* menu (débutant par la tartine d'huile d'olive vierge) mistralien ; La Couronne, à Rouen, sa sole normande et son caneton au sang ; Le Caveau à Eguisheim et ses plats alsaciens paysans ; La Tupina à Bordeaux ; Augereau et son beurre blanc aux Rosiers-sur-Loire ; La Voûte à Lyon avec son gratin de macaroni et son tablier de sapeur « *comme les mitonnait Léa* » ; le cassoulet de Pujol, à Toulouse-Blagnac ; les menus bourbonnichons de l'Hôtel de Paris à Moulins, etc.

Mais c'est surtout dans l'arrière-pays, dans les campagnes mal connues, voire ignorées des guides, que se cachent les derniers chantres d'une cuisine qui n'ose presque plus dire son nom, crainte d'être éternellement pénalisée par les guides. Et les chroniqueurs !

Je voudrais citer Les Santons (à Levens, 23 km de Nice), ou encore cette Source (à Saint-Martin-de-Castillon) où un lecteur a passé « *trois heures délicieuses face au Lubéron* » me remerciant de lui avoir signalé par une miette cette petite ferme restaurée où il s'est régalé de cèpes cuits à point, d'un lapin au roquefort, de chevrotons et d'œufs à la neige. Et encore si l'on peut remarquer que ces cuisines régionalistes sont souvent mieux représentées à Paris que chez elles, n'est-il pas amusant, pour le gourmet, de découvrir la tarte au fromage blanc lorraine à La Meuse gourmande (rue Saint-Michel à Bar-le-Duc, tél. : 79-28-40) les tripes et la tourgoule (tarte au riz au lait) de La Bonne Auberge (à Boulon en Calvados, tél. : 79-37-60) ; les ravioles, le gratin dauphinois et le chevreau sauté de Ponton (40, place Jacquemart, tél. : 02-29-91 à Romans-sur-Isère) ; la cuisine alsacienne de La Grange du paysan (rue Principale – tél. : 00-91-83, à Hinsingen – Bas-Rhin) ; la potée landaise de « Pépette » en son Estanquet de Gastes (tél. : 78-42-00) ; le pounti, la truffade et les tripous des Remparts (tél. : 40-70-33 à Salers) ; la flamiche aux poireaux de l'Auberge de Vendeuil dans l'Aisne (tél. : 66-85-22). Merci à eux, merci à ces cuisiniers qui savent résister à la mode dévastatrice.

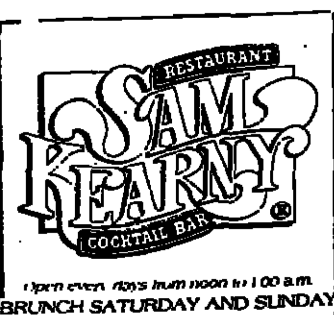
Plutôt que d'aller copier chez les « as », on voudrait que les jeunes fassent confiance aux cuisines de leur province. Plutôt que d'aller plus ou moins mal apprendre aux écoles hôtelières, mieux vaudrait qu'ils s'initient sur le tas. Plutôt que le Palatin des légendes signé Senderens, Guérard, Chapel, ils se souviennent de leur petit Liré.

Alors les Français retrouveront leur appétit vrai, leur plaisir de vivre en France et d'y découvrir à chaque tour de roue – lorsque la route ne va pas trop vite – l'étonnante variété de sa cuisine.

LA REYNIÈRE.

Rive gauche

ENTOTO
Le 1er restaurant
ÉTHIOPIEN de PARIS
143/145 rue L.M. Nordmann
PARIS 13e 587-08-51



Open every days from noon to 1.00 a.m.
BRUNCH SATURDAY AND SUNDAY
9, rue Princesse - Paris VI
Tél. : 329.89.80







Rive droite

RESTAURANT DU CASINO
Les SPÉCIALITÉS
du Chef JARRAULT
jusqu'à 23 heures - fermé dim.
41, rue de Clichy (9e) - 280.34.62

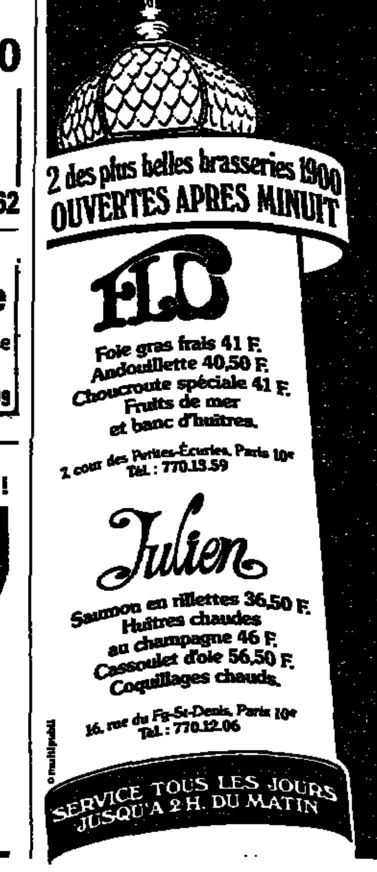
CHEFS D'ENTREPRISE
POUR VOS INVITATIONS
le soufflé
ANDRE FAURE
sa bonne cuisine française
et ses soufflés
36, r. du MONT THABOR - F. Dim
(près pl Vendôme) Rés. 260.27.19

Prix raisonnables

SCHUBERT Y PIANOTERAIT !



Déjeuners, diners aux chandelles
32, av. George-V - 75008 Paris - Tél. 720.88.96
fermé samedi et dimanche
Magasin d'alimentation ouvert tous les jours
de 9 h à 22 h sauf dimanche



Tables de la Semaine

La Rôtisserie sur Seine

Admirablement situé mais difficile à trouver dans le centre Beaugrenelle (mais le parking est juste en dessous), dans un décor aménagé, l'accueil de Nathalie apporte un plaisir de plus aux plats honnêtement préparés : bonnes entrées, poissons frais (filet de barbue à l'ail doux) et grillades, notamment.

Le cochon de lait aux trois purées, à la broche, est bien venu.

● 8, rue Linois (15e). 575-72-29.

Le Quai d'Orsay

On ne présente plus cette maison (téléphonez pour retenir) à la copieuse et originale cuisine signée Bigeard, au service (féminin) toujours souriant. *Mais*, en cette saison – et pour peu de temps, – il faut que les amateurs sachent qu'il y a, à la carte, des civelles (frai d'anguilles), excellente introduction à un repas enchanteur : mon *menu : civelles*, pot-au-feu aux trois viandes, fromage blanc à la crème. Mon vin : cahors château Haute-Serre (61 F).

● 49, quai d'Orsay (7e). 551-58-58.

Ma Cuisine

Alain Donnart vient de transformer le décor de cette triple salle en longueur où il peut donner le meilleur d'un cuisinier connaissant son métier. *Un menu « Ma Cuisine »* suggère une entrée, un plat, un fromage et un dessert au choix (150 F vin et serv. en sus). On appréciera le gâteau de foies blonds coulis d'écrevisses, la *bourride comme à St-Raphaël*, le civet de lotte mais aussi le bœuf à la ficelle, la daube d'agneau pâtes fraîches. Glorieux desserts.

● 18, rue Bayen (17e). 572-01-36.

La Marée Verte

Petite salle gentille et visant à la fraîcheur, vouée surtout au poisson.

Un menu 125 F net, vin compris (*mais fromage* OU *dessert et* quelques suppléments agaçants).

Guy Epaillard, le maître de La Rochelle, a apprécié aussi le coq au vin aux pâtes fraîches et les talents du pâtissier Alain Chanteloup.

Fermé dimanche et lundi.

L. R.

● 9, rue de Pontoise (5e). 325-89-41.

227.82.14. **Dessirier** 380.50.72.
MAITRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, PLACE DU MARECHAL JUIN (ex place Péreire) 17e

Charlot
la fraîcheur du poisson
la finesse des cuissons
CHARLOT
ROI DES COQUILLAGES
12, place de Clichy
874.49.64 et 65
CHARLOT Ier
MERVEILLES DES MERS
128 bis, bd de Clichy
522.47.08
ACHARD

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, r. du Fg-Montmartre (9e). 770-62-39.

ANTILLAISES

PRINCE DES ILES, 9, r. des Boulangers (5e). Colombo de requin. F/dim. Ambiance musicale. 633-17-79.

LA BARBACANE, 13, rue Cal-Lemoine. 326-37-01. Matoutou de homard. Vend., sam. soir. Amb. folkl.

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEYROL, 13, r. d'Artois, 8e, 225-01-10. F/sam.-dim.

BEAUJOLAISES

LE CHEMIN DU BEAUJOLAIS 14, rue de Castellane, 8e, 265-41-56. F/dim.

BOURGUIGNONNES

CHEZ PIERROT, 18, rue E.-Marcel, 508-05-48/17-64. F/sam./dim. Cuisine bourgeoise.

BRETONNES

TY COZ, 35, r. St-Georges, 878-42-95. F/dim./lundi. Uniquement poissons, coquillages, crustacés.

CORSES

IN DE NOI, 156, rue Cardinet, 17e. F/dim. Courgettes, sardines au brocciu, cabri. Rés. 226-43-81.

COUSCOUS

LE PETIT MOGADOR 707-46-62 F/lundi
11, rue du Pot-de-Fer, 5e

CUISINE DE FÊTE ET LÉGÈRE

JARDIN DU LOUVRE, 2, pl. Palais-Royal, 261-16-00. jusqu. 0 h 30. Déj., dîn., soup. FÊTE PERMANENTE et CUISINE LÉGÈRE. Voiturier.

FRANÇAISES - TRADITIONNELLES

C'est votre fête aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Le restaurant CHEZ FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais. Aérogare des Invalides, 7e. Parking privé : entrée face au no 2, rue Faber. F. dim. soir et lundi. Tél. : 705-49-03.

RELAIS BELLMAN, 37, r. François-Ier, 723-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élégant.

LAPÉROUSE, 51, qu. Gds-Augustins. 326-68-04. Cadre anc. authent.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

NORMANDES

MANOIR NORMAND, 77, boul. de Courcelles, 227-38-97. F. sam. et dim. Langoustes, poulets au feu de bois. Coupe d'or de la gastronomie internationale.

PÉRIGOURDINES

LE FRIANT, 40, r. Friant, 539-59-98. F./dim. Spéc. Périgord et poissons.

RÉUNIONNAISES

ILE DE LA RÉUNION, 233-30-95. F/dim. 119, r. St-Honoré, 1er. Riz-cari.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 65 F. Confit 65 F.

SUD-OUEST

LE REPAIRE DE CARTOUCHE 700-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e). F/sam., dim.

FRUITS DE MER ET POISSONS

DESSIRIER, spécialiste de l'huître, 9, place Pereire, 227-82-14. T.L.J. HUITRES, CRUSTACÉS, POISSONS.

ROBERT VATTIER 14, rue Coquillière, 1er 236-51-60
24 h sur 24 même dim. et fêtes Fruits de mer, coquillages, poissons

TOUR D'ARGENT, 6, place de la Bastille, 344-32-19 et 32-32. Poissons, grillades. Jusqu'à 1 h 15 du matin.

TOUR DE LYON, 1, rue de Lyon (12e), face à la gare. 343-88-30. Poissons, grillades. Jusqu'à 1 h 15 du matin.

LE PETIT NAVIRE 354-22-52 F/dim., lundi
14, rue Fossés-Saint-Bernard

VÉGÉTARIENNES

LE JARDIN AU NATUREL, 100, r. Bac, 222-81-56. F/dim. Déj., dîn. Cadre de verdure.

VIANDES DE BŒUF

3 LIMOUSINS, 8, rue Berri, 8e, 562-35-97. T.L.J. GDE CARTE DES VIANDES DE BŒUF. P.M.R. 185-215 F s.c. Menu 130 F s.n.c.

LES 3 MOUTONS, 63, av. Fr.-Roosevelt, 225-26-95. T.L.J. AGNEAU ET BŒUF. P.M.R. 192 F-212 F s.c. Menu 150 F s.c.

BRÉSILIENNES

GUY, 6, rue Mabillon, 6e, 354-87-61. Prix de la meilleure cuisine étrangère en France.

O'BRASIL, 10, rue Guénégaud, 6e, 354-98-56. RESTAUR. NORMANDO. Spect. Chant. Discoth. Grat. dame L. à J. sauf fêtes et veilles.

CHINOISES-THAILANDAISES

CHEZ DIEP, 22, rue de Ponthieu (8e), 256-23-96, t.l.j. Nouvelles spécialités dans le quartier des Champs-Élysées et gastronomie chinoise-vietnamienne.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA et son agréable jardin, 142, av. des Champs-Élysées, 359-20-41.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, boulevard des Batignolles, 387-28-87. F/lundi-mardi. FORMULE à 75 F s.n.c.

ÉTHIOPIENNES

ENTOTO 587-08-51. F/dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e
Dorowotu, Beyayenetou av. l'Indjera.

INDIENNES

VISHNOU, ang. r. Volney, r. Daunou, 297-56-54, 297-56-46. Spécialités régionales. Fermé le dimanche.

INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F. dim. 359-46-40, 359-36-72. Spécialité TANDOORI.

ASHOKA, 5, rue Dr-Jacquemaire-Clemenceau (15e). T.l.j. 532-96-46. Cuisine du nord de l'Inde. Spécial. TANDOORI.

INDIENNES-PAKISTANAISES

MAHARAJAH, 15, r. J.-Chaplain (6e). CARREF. MONTPARNASSE-RASPAIL. F. mardi. 325-12-84. Mo Vavin.

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 354-26-07. F/lundi. Mo Maubert. Spécialités BIRIANI.

ITALIENNES

L'APPENNINO, 61, rue Amiral-Mouchez, 13e. 589-08-15. F/dim., lundi, ÉMILIE ROMAGNE.

MAROCAINES

AISSA Fils, 5, r. Ste-Beuve, 548-07-22. 20h. à 0h.30. Couscous, Pastilla, Tagimes. F./dim.-lun. Rés. à part. 17h.

PORTUGAISES

SAUDADE, 34, rue des Bourdonnais, 1er (Mo Châtelet), 236-30-71. Serv. j. minuit. F/dim. PRIX MARCO POLO 1983.

LAOTIENNES-THAILANDAISES

DENG SIAM. F/dim. 633-92-37. 4, rue Frédéric-Sauton. 5e

VIETNAMIENNES

NEM 66, 66, rue Lauriston (16e), 727-74-52. F. dim. Cuisine légère. Grand choix de grillades.

TAN DINH, 60, rue de Verneuil, 7e. Fabuleuse carte des vins. 600 grands crus. 544-04-84. J. 23 h 15. F/dim.

Salons pour déjeuners d'affaires et banquets

LAPÉROUSE, 51, quai des Grands-Augustins, 326-68-04. De 2 à 50 couverts.

Ouvert après minuit

LE POTAGER DES HALLES, 15, rue du Cygne, 1er, 296-83-30. Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1er étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale.

AU PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier. Son étonnant MENU à 100 F SERV. COMP. Décor 1880. F/dim.

LA CLOSERIE DES LILAS, 171, bd du Montparnasse, 326-70-50 et 354-21-68. Souper après minuit. Au piano : Y. MEYER. Ts les jours.

Binoche-le-Sioux

« J'adore la qualité à condition de ne pas la payer. » : les recettes d'un commissaire-priseur.

« *LE temps marche vite pour les modes dans les arts* », écrivait Delacroix dans son Journal. Comment se forment les modes et comment dépérissent-elles ? Qu'est-ce que le bon goût et le mauvais goût ? Quelles sont les œuvres qui montent ou tombent dans l'oubli ? Quels sont les effets de la spéculation sur le marché de l'art ? Et comment orienter ses regards pour découvrir les inconnus qui seront célèbres demain ? Maître Jean-Claude Binoche, qui a introduit l'art contemporain en salle des ventes, répond.

« Vous avez été le premier à vendre à Paris des œuvres d'avant-garde. Quelles ont été alors les réactions ?

– Dans le milieu très traditionnel des ventes publiques, cela a beaucoup choqué. Pour ma part, j'étais plutôt angoissé et j'avais pris un triple whisky dans un bar voisin de l'hôtel Drouot. Mais, miracle, le public était dans la salle, et les enchères ont vite monté. Je venais d'être nommé commissaire-priseur et je me disais : si c'est un échec, je paierai moins d'impôts. Au fond, je faisais cette vente pour me faire plaisir, parce que je m'intéressais personnellement à des peintres comme Fontana, Klasen, Camacho, alors inconnus. Cette première vente a montré – c'était en 1970 – qu'il y avait, dans ce nouveau secteur du marché de l'art, une clientèle potentielle, des acheteurs nouveaux qui ne connaissaient pas du tout les ventes publiques – et qui du même coup ont découvert Drouot. Enfin cette vente rendait crédible le marché des peintres d'avant-garde.

– Qu'est-ce que l'avant-garde ?

– Tout ce qui se crée aujourd'hui, en 1983. Ce qui me passionne, c'est l'acte de création, la volonté d'un artiste de s'exprimer, même si les « connaisseurs » considèrent que c'est laid. L'avant-garde, c'est le mauvais goût. Et l'arrière-garde c'est ce qui plaît aux gens réputés de bon goût. Mais en vérité, ce qui flatte est souvent laid. *Tout ce qui ne* choque pas est forcément inintéressant. C'est ce que l'on trouve chez les marchands de tableaux qui travaillent comme des épiciers en ne pensant qu'à leurs bénéfices. C'est de la peinture pour idiots, de la peinture commerciale, de la peinture décorative, de la peinture fabriquée par les arrière-petit-fils dégénérés des impressionnistes, les besogneux, parfois habiles d'ailleurs, qui ne cherchent qu'à bien vendre. L'arrière-garde est toujours alimentaire.

– Comment se créent les modes ?

– Les modes prennent naissance par une espèce de capillarité. Un jour en salle des ventes, on voit tel ou tel marchand réputé pour son flair, acheter un tableau, un meuble ou un objet. D'autres suivent l'exemple, et bientôt tout le monde s'y met. Il y a un côté moutonnier sur le marché de l'art.

» La mode n'est d'ailleurs pas seulement ce qui se fait aujourd'hui, c'est aussi des redécouvertes. Quand je me suis meublé avec des créations « Art-Déco », on considérait autour de moi que j'avais mauvais goût. J'avais acheté à Drouot pour 50 F un canapé et un fauteuil de Legrain... qui vaudraient aujourd'hui plus de 10 000 F. J'adore la qualité à condition de ne pas la payer.

» Il y a encore des découvertes à faire dans bien des domaines. On peut aujourd'hui, par exemple, acheter au prix du métal à la casse d'étonnants surtouts de table en argent, des pièces montées fabuleuses et baroques réalisées vers 1880. Un autre exemple : les belles marqueteries du dix-huitième siècle actuellement délaissées seront un jour redécouvertes et reconnues comme de grandes œuvres d'art. Bien des objets accessibles aujourd'hui vaudront beaucoup plus cher dans quelques années, quand la mode aura tourné.

– La spéculation peut-elle provoquer des modes ?

– Tous les collectionneurs, quoiqu'ils en disent, ont une petite arrière-pensée spéculative. Mais la dernière chose à faire est d'acheter sans aimer. Ce qui est malsain, c'est l'avidité financière sans référence à la qualité. Les grandes collections ne se font pas à coups de millions. Ceux qui veulent spéculer sans s'y connaître achètent des tableaux produits par des « bons peintres », c'est-à-dire des canards boiteux. L'art n'est pas une question de moyens. Encore une fois, vive le mauvais goût, qui permet d'acheter à bon compte : il faut savoir découvrir les merveilles qui ne plaisent pas. Il y a toujours plus d'amateurs pour les mauvaises choses que pour les bonnes. Mais on assiste à de brusques oublis et de brusques résurgences. C'est le cas de peintres comme Klimt ou Gustave Moreau, dont la cote s'est mise à monter d'un seul coup. Il arrive aussi que l'on surpaye des peintres sans intérêt. On rira un jour des prix donnés aujourd'hui pour des « tartes » comme Marie Laurencin, Kisling, Utrillo ou Vlaminck – qui, à mes yeux, n'ont aucune importance dans l'histoire de la peinture.

– La mode étant ce qui se démode, quelles sont les modes successives que vous avez connues ?

– Je suis arrivé au moment du nouveau réalisme triomphant. J'ai assisté ensuite à l'époque de la peinture conceptuelle. Puis j'ai vu le départ de la fusée hyperréaliste, j'y ai même quelque peu contribué, puisque j'ai été le premier à proposer aux enchères des tableaux de Malcom Morley qui se vendaient à peine 4 000 F et qui, un an plus tard, s'enlevaient à 60 000 F (un tableau de ce peintre s'est vendu l'an dernier à Londres plus de 250 000 F !). Après le « pattern » qui marque la redécouverte de la couleur, le « nouvel expressionnisme » prend vigueur. Ce nouveau style de peinture reflète bien, pour une nouvelle génération libérée de tout intellectualisme, l'esprit de notre temps ; il faut dire que les mouvements précédents étaient orientés par les manœuvres des marchands qui imposaient aux peintres une certaine idée de la mode.

– N'êtes-vous pas influencé par les modes ?

– Il est vrai qu'être anti-mode c'est aussi une façon de suivre la mode. Tout le monde subit des influences, bien des collections se font par snobisme, pour être dans le vent. Pour ma part, je ne suis pas collectionneur, je veux dire que je n'accumule pas, mais j'utilise ce qui m'intéresse : c'est une certaine façon de vivre avec les tableaux, de les absorber.

– Quels sont vos critères de choix ? Qu'est-ce qui vous fait vibrer ?

– Ce qui me guide dans la recherche de nouveaux artistes, c'est de reconnaître l'authenticité. Ce que j'aime en regardant une œuvre, c'est sentir une nuit blanche derrière le tableau. Je prends mon pied quand l'artiste a pris son pied. Ce qui me répugne, c'est la récupération d'une mode, d'une technique, la peinture qui cherche à répondre à une exigence extérieure.

» Il arrive que certaines œuvres ne me plaisent pas, mais si elles sont sincères, spontanées, je pense qu'elles méritent d'être présentées en vente publique. Bien que je ne sois pas sensible au conceptuel, par exemple, je n'hésite pas à vendre des emballages de Christo. Bien entendu, je m'intéresse aux individualités en dehors des modes comme Hélion, Anton Prinner, Erro, Klasen... Et puis, j'ai mes favoris comme Malaval, avec sa série de paillettes, ou des jeunes expressionnistes prometteurs, comme Jean-Charles Blais...

– Quels conseils donner aux amateurs en quête de nouvelles valeurs ?

– Pour aiguiser son regard, il faut aller à Drouot. C'est là que se forment les modes, et non pas dans les musées qui ne font qu'enregistrer les valeurs consacrées. Drouot est la seule vraie bourse des œuvres d'art. C'est de là que part le goût, le meilleur et le pire. Nulle part au monde on ne peut assister à un tel brassage d'objets. Les ventes anglaises, froides et cataloguées, n'offrent pas le même jour, au même moment, une telle diversité, de telles possibilités de choix. Tout le monde de la curiosité est là, dans cet espace restreint, alors qu'ailleurs vous avez affaire à des commerçants spécialisés qui proposent des objets de collection par catégorie. Drouot, c'est l'aventure quotidienne. Et pour acheter intelligemment, il faut davantage d'aventurisme que de billets de banque. »

Propos recueillis par
GERSAINT.

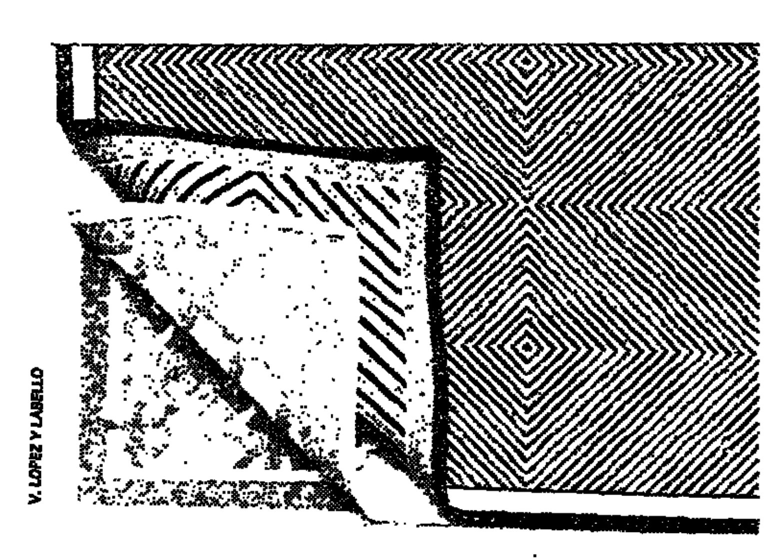
La Maison

Tapis d'Inde

Pour animer la surface d'une moquette, certains préfèrent autre chose qu'un tapis d'Orient. Les « durries » peuvent répondre à cette recherche : *ces tapis, tissés à plat en Inde, sont connus en France depuis plusieurs années. Peu à peu, les Occidentaux les ont fait réaliser dans des dessins et des tons s'éloignant de la tradition indienne.*

Les durries d'Yves Halard, *tissés en laine, d'après des motifs et des* colorations imaginés par sa femme Michelle, ont un aspect inhabituel. Celui appelé « Martine » a un dessin de grosses fleurs très colorées, de style 1925, traité dans un format ovale, inédit pour un durry (120 × 180 centimètres, 1 880 F). Les tout derniers modèles représentent des jeux d'optique très forts, en noir et blanc ; ils sont carrés ou rectangulaires.

Les tapis de Casa Lopez sont totalement différents des durries par *leur origine et leur tissage. Faits à la main en Espagne, ce sont des tapis de laine à dessins jacquard réversibles, à utiliser sur l'une ou l'autre face. Ils peuvent être réalisés, à la demande, dans toutes les harmonies de couleurs possibles, coordonnées à un tissu ou à un papier peint* (deux tailles, de 2 250 F à 5 000 F).



V. LOPEZ Y LABELLO

Parmi les nouveaux tapis Casa Lopez, un fond noir encadré d'une bande jaune, puis verte, puis rouge, et un dessin très stylisé, blanc et rouge gansé de noir.

● **Yves Halard**, 45, avenue Duquesne, 75007 Paris. Tél. : 567-80-32. - **Casa Lopez**, 39-41, galerie Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 260-46-85.

Bain 84

La salle de bains est devenue la pièce la plus évolutive de la maison. Sa fonction s'est étendue au plaisir de s'y détendre ou de s'y mettre en forme, et le budget consacré à son aménagement s'est accru en conséquence.

Des nouveaux appareils sanitaires présentés au Salon Bâtimat, en novembre dernier, se dégagent deux tendances : des lignes courbes (concrétisant l'alliance du fonctionnel et de l'esthétique) et des tons pastels, avec parfois des effets de dégradés.

La ligne « Mango » de Allia est typique de ces nouvelles formes. Le designer français Gérard Tuduri, qui l'a conçue, est parti des formes pleines de l'œuf et de la mangue pour les adapter aux contraintes techniques et ergonomiques. Le résultat est un très beau lavabo à vasque ovale.

Son plan d'eau, assez profond, est protégé par un rebord ; de part et d'autre des robinets, une plage plate permet de poser des objets de toilette sans qu'ils risquent de basculer.

Le porte-savon en creux dans la céramique a été éliminé, facilitant ainsi l'entretien. Ce lavabo est monté sur une colonne galbée qui se raccorde en corolle avec la vasque (1 420 F environ).

La baignoire a un repose-tête et des accoudoirs galbés et de larges plages latérales. Cette ligne « Mango » se fait, *outre le blanc, en huit teintes brillantes ou mates, dont deux nouvelles : un rose et un jaune* vanille.

JANY AUJAME.

● *Allia*, salle d'exposition, 44, rue Berger, 75001 Paris.

Philatélie n° 1827

Pour Andorre huit timbres

En accord avec les autorités andorranes le programme des émissions de timbres-poste pour 1984 a été arrêté. *Il nous propose, sous quatre rubriques, huit figurines postales, très probablement à six dates différentes.*

● Deux valeurs pour la **série « Europa »**, avec sujet retenu par la C.E.P.T. marquant son 25e anniversaire ;

● Deux timbres également pour **la Protection de la nature**, avec le noyer et le châtaignier ;

● Un timbre est destiné à la **série artistique**, dédié à saint Georges, détail d'une fresque de l'église Sant-Cerni de Nagol ;

● *Les trois timbres dans les émissions* **commémoratives et diverses** *sont : Jeux olympiques d'hiver, Sarajevo ; Communauté de travail des Pyrénées ; Centre de rencontres des cultures pyrénéennes.*

Il est agréable de constater la sagesse de ce programme.

Par ailleurs, au cours de l'année 1984, il est envisagé, pour la série d'usage courant, deux valeurs complémentaires, 3 et 20 F, au type « écu » d'Andorre.



César, « Hommage au cinéma ».

Parmi les émissions « *artistiques » de l'année, le premier timbre sera le célèbre bronze du cinéma de César Baldaccini, né le 1er janvier 1921 à Marseille, qui porte son nom. – Vente générale le 6 février* (2°/84).



4,00 F, brun clair, vert olive, noir.

Format 36,85 mm × 48 mm. Dessin et gravure de Pierre Forget. Tirage : 6 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Les 4 et 5 février, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. – Oblitération « P.J. ».

– Le 4 février, de 8 h. à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. – Boîte aux lettres spéc. pour « P.J. ».

● **ANTARCTIQUE BRITANNIQUE** : 200e anniversaire du premier vol de l'homme, 5, 13, 17 et



50 pence, sujets divers, types d'avion et logo « Mongolfier 1783-1983 ».

● **BELIZE** : Année mondiale des communications, 10, 15, 75 cents et 2 $, sujets divers.

● **AU PORTUGAL**, quarante et un timbres sont prévus au programme 1984, accompagnés de nombreux blocs et feuillets miniatures. L'ensemble s'élèvera environ à 2 000 escudos.

● **CANADA** : les trois timbres de la série « Noël 83 » représentent, d'après les gouaches de Claude Simard, *des églises de diverses ethnies du Canada*, 32, 37 et 64 cents.

● **CAIMAN (îles)** : Série « coquillages », quatre valeurs, sujets divers, 3, 10, 30, 50 cents.

● **FALKLAND** (Dépendances des) : 200e anniversaire du premier vol de l'homme, 5, 13, 17 et 50 pence, sujets divers hélicoptères et avions, avec logo « Montgolfier 1783-1983 ».

● **EN NORVEGE** : *pour 1984, vingt timbres sont prévus, en dix émissions, dont les vœux de « Noël » en carnets, pour un montant de 61,50 Kr.*

● **RWANDA** : « Noël 83 » un bloc-feuillet de 200 F, la Vierge et l'Enfant de Raphaël.

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde des PHILATÉLISTES
Dans le numéro de janvier (80 pages)
● « LES NOUVEAUX PHILATÉLISTES » 2e dossier d'initiation à la philatélie
● Survol des « Helvetia Debout »
● Liste des prix offerts pour le concours de dessin réservés au moins de 16 ans
● CARTOPHILIE Timbres et types
En vente dans les kiosques 10,50 F.

ODOUL AGENT demeco Garde-meubles 208 10-30 16, rue de l'Atlas-75019 Paris

R. BERBIGIER AMEUBLEMENT DECORATION Antiquités 72, RUE H. BARBUSSE 9, RUE A.G. BELIN - TEL. 961 74 97 95100 - ARGENTEUIL

Faux Tior, faux Shanel, faux Saint-Laurentz

Les défilés de haute couture commencent. Les contrefacteurs sont à l'affût.

LA haute couture et ses dérivés — parfums, prêt-à-porter, accessoires, — sont devenus produits de consommation. A tel point que, comme les avions, les armes ou les réchauds à gaz, elle est aujourd'hui une formidable industrie et, à ce titre, une victime désignée de l'espionnage et de la contrefaçon. Les collections printemps-été 1984, qui seront présentées à partir de la semaine prochaine, verront l'œil des faussaires se mettre en mouvement au moment précis où les ateliers clandestins commenceront à faire chauffer leurs bécanes.

En 1982, le chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur haute couture, prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode, a dépassé deux milliards de francs. Les premières indications de 1983 permettent de penser que ce chiffre est en progression de 25 %.

Si la haute couture, qui s'apprête à déferler sur les écrans et dans les journaux, ne représente que la plus petite mais la plus prestigieuse de cette activité, les accessoires : la parfumerie, le prêt-à-porter féminin et masculin, sont les véritables moteurs financiers de l'industrie du bon goût français.

L'engouement international pour cette industrie-là ne s'est jamais démenti. Et partout, les convoitises se sont aiguisées. Dès lors que fut inventé le prêt-à-porter, que les couturiers sortirent des salons de leurs maisons et diversifièrent leurs productions, sont apparus sur tous les points du globe les copieurs, adaptateurs, contrefacteurs.

Chaussures *Shanel*, parfum *Yves Saint Lauren*, sac de voyage *Christian d'or*, on trouve tout à tous les prix sur le marché international de la contrefaçon. Loin des salles lambrissées, qui sont le théâtre des défilés des modèles des *grands couturiers parisiens*, dans des bureaux encombrés de paperasse, directeurs com*merciaux et juristes des* grandes maisons dressent inlassablement la liste des faussaires et des fausses productions.

20 000 emplois perdus

En 1983, la Fédération française de la couture a calculé que les contrefaçons de leurs articles ont fait perdre aux couturiers français plus de trois milliards de francs. Ce manque à gagner équivaut à plus de vingt mille emplois perdus pour la profession.

Il est impossible de dénombrer la totalité des affaires de faux, mais on sait que le tiers des modèles créés sont copiés. On a recensé l'an passé chez Christian Dior deux cent soixante-dix affaires pour lesquelles ont été engagées des poursuites.

« Je traite en ce moment un dossier de fausses chemises découvertes dans les Emirats du golfe Persique », explique Mme Françoise Benhamou, en charge des problèmes de contrefaçon à la Fédération de la couture.

« Nous en avons retrouvé plus de soixante mille, ce qui laisse supposer une production trois ou quatre fois supérieure. Ces chemises, portant la griffe de six grands couturiers, ont vraisemblablement été fabriquées au Liban. Triste ironie du sort, la guerre arrange bien les affaires des faussaires. »

Il est aussi des pays tout ce qu'il y a de pacifiques où les escrocs, bien que très poursuivis, n'en bâtissent pas moins de profitables empires. Premier exemple : l'Italie. Dans les faubourgs de Naples, non loin des superbes *canalii*, combien sont-ils qui fabriquent des faux à longueur d'année ? Et à Naples, dans les ruelles inextricables qui s'élèvent au-dessus du port ?

Formidable habileté des faussaires italiens, qui, comme le racontait Philippe Pons dans *le Monde* daté 25-26 décembre, produisent intelligemment des contrefaçons de qualité, des imitations parfaites qui passent allégrement les frontières. La surveillance des autorités, souvent alertées, s'est pourtant très sensiblement renforcée depuis que les créateurs italiens sont devenus eux aussi les victimes des escrocs de leur pays. Gucci n'est pas la moindre de ces victimes. Mais fausses ceintures, fausses lunettes, faux foulards n'en sont pas moins fabriqués à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires...

Toc en stock

Plus loin d'ici, il est d'autres fiefs de la contrefaçon. D'abord l'Asie, avec Taiwan, Hongkong, Singapour et le très civilisé Japon. Taiwan est le pays le plus difficile pour les couturiers, car il n'existe pas de relations diplomatiques entre la France et ce pays. En Amérique, les principaux faux producteurs se sont abrités sur l'immensité du territoire brésilien. Habileté là encore : pas de grosses productions, mais une multitude de petites fabrications.

Aux Etats-Unis, un homme a poussé le raffinement à son comble. Jack Mulqueen, qui se présente comme le *« great fashion innovator »*, fabrique des copies conformes des grands couturiers français. Dès que les modèles sont présentés à Paris, il les copie, les fait fabriquer en Asie du Sud-Est plus rapidement, selon l'aveu même de certaines maisons françaises, que les créateurs parisiens et les vend dans tous le pays, sans aucune référence aux marques, 40 % moins cher. Un triomphe contre lequel on ne peut rien faire.

Les couturiers ne peuvent se battre à l'étranger que lorsqu'on utilise abusivement leur marque, de près ou de loin. On ne compte plus les déformations orthographiques des grandes griffes. Chez Chanel : Shanel, Chance avec un petit *c* et un grand *E*, Chabel, Chenel, Cherel, Canelle ou Canal. Chez Dior : Fior, Dion, D'oro, Tior, Gior, Pio, Dior's, Dio, Diora ou Crystal d'or — très chic. Chez Saint-Laurent, appelé parfois YSL : Monsieur Saint Laurent, Saint-Lauren, Saint-Laurentz, Laurent's, YSF, YSI *ou* YCL... *Chez les* autres, la même chose.

Le prix de la lutte

La lutte anti-faux s'organise de plusieurs façons. La première est le dépôt de marque systématique dans tous les pays du monde. Ainsi Christian Dior a-t-il déposé sa marque pour neuf cent cinquante produits différents. Ensuite, les couturiers s'appuient sur leurs licenciés locaux, qui ont tout intérêt à prendre garde aux contrefacteurs, car ils représentent un préjudice immédiat pour la santé de leurs affaires. Enfin, ils recourent aux cabinets de marque qui défendent leurs intérêts sur le terrain juridique.

Ces procédures sont très coûteuses pour les maisons parisiennes. Chanel dépense près de 7 *millions de francs par an* pour lutter contre la contrefaçon et dispose d'un service antifraude de cinq personnes, *dont* un cadre, dans ses bureaux de Neuilly.

Le coût direct de la contrefaçon sur le chiffre d'affaires *des marques n'est pas très im*portant pour chacune d'entre elles si le manque à gagner global est énorme. Mais leur notoriété, leur prestige en pâtissent vraiment. La qualité des faux produits étant généralement très inférieure à celle des vrais, le mécontentement des acheteurs de faux surpris dans leur bonne foi est incalculable.

Il reste pourtant que la richesse des faussaires, si elle se nourrit de la créativité des grands couturiers, provient d'abord de leur clientèle. C'est elle qui achète et c'est elle qui sait qu'elle achète des faux. Par souci d'économie. Retenons pour conclure que la totalité des produits vendus en plein air sont faux et que la totalité des produits vendus dans les boutiques françaises sont vrais. Tout le reste est aléatoire.

OLIVIER SCHMITT.

GALERIES LAFAYETTE

-20%
Manteau mouton, Sprung Frères
~~4.900F~~ 3.900F
Veste 7/8 vison allongé, Claude Litz
~~18.900F~~ 14.900F

-30%
Veste en rat d'Amérique
~~8.500F~~ 5.900F
Veste marmotte col américain
~~8.900F~~ 6.200F
Manteau vison split, col américain, Claude Litz
~~19.900F~~ 13.900F

SOLDES FOURRURES

Crédit gratuit 6 mois sur la fourrure, à partir de 2 000 F d'achats. Dès acceptation du dossier, après versement comptant 20 %, les frais de crédit Cetelem, sauf assurance facultative sont pris en charge par les Galeries Lafayette. Offre et crédit gratuit valables jusqu'au 25.02.84.

Galeries Lafayette

-40%
Pelisse intérieur lapin rasé, empiècement rond gansé cuir, 65 % polyester, 35 % coton, Yves Saint Laurent
~~4.250F~~ 2.550F
Veste mouton bicolore, Jean-Louis Scherrer
~~9.800F~~ 5.900F
7/8 astrakan
~~10.800F~~ 6.500F

-50%
Veste pelisse intérieur lapin, 65 % polyester, 35 % coton, Yves Saint Laurent
~~2.750F~~ 1.375F
Veste morceaux de ragondin de mutation
~~4.500F~~ 2.250F

A 6502

VENDREDI ET SAMEDI
smalto
SOLDE
44, RUE FRANÇOIS-1er
5, PLACE VICTOR-HUGO
A MARSEILLE, 38, RUE ST-FERREOL
A STRASBOURG, 22, PLACE KLEBER
A DEAUVILLE, RUE GONTAUT-BIRON
SOLDES POUR ELLES
5, PLACE VICTOR-HUGO

Sulka
COSTUMES, VESTES, PANTALONS
IMPERMÉABLES, MANTEAUX
VÊTEMENTS DE LOISIRS, PULLS
CHEMISES, ACCESSOIRES
SOLDES
2, rue de Castiglione, Paris 1er (260-38-08)
angle rue de Rivoli - Parking Vendôme

MEN SPORT
Tailleur - Chemisier
SOLDE
16, rue de Sèvres Paris 7ème

(Publicité)

DÉCOLLEZ POUR VOS VACANCES par IBERIA



TARIF AMIGO*

DES PRIX A PARTIR EN VACANCES !

PALMA	1 325 F AR	MADRID	1 610 F AR	VALENCE	1 485 F AR
ALICANTE	1 630 F AR	BARCELONE	1 240 F AR	BILBAO	1 095 F AR
MALAGA	1 770 F AR	LAS PALMAS	2 430 F AR	SEVILLE	1 770 F AR

*Prix au départ de Paris, valables jusqu'au 31 Mars 1984.
Autres tarifs Amigo au départ de Lyon, Marseille et Nice.
Conditions spéciales d'application : consultez votre agence de voyages, ou téléphonez à Inforiberia - 720.41.41.





